

1 GRAND ENTRETIEN

- Le monde des paysans, la sociologie du travail et l'écologie politique.**
Entretien avec Jocelyne Porcher et Geneviève Pruvost, par Alexis Cukier et Vincent Gay 3

2 DOSSIER Coordination par Alexis Cukier, David Gaborieau et Vincent Gay

- Introduction - Vers un travail écologique. Penser les tensions et les articulations.**
Alexis Cukier, David Gaboreai, Vincent Gay 23
- Quelles entraves à un tournant écologique du travail ? L'expérience du décor de cinéma et l'audiovisuel**
Samuel Zarka 33
- « Raffineurs et écolos unis ». Formation et maintien d'une coalition contestataire à la raffinerie de Grandspuits.**
Nils Hammerli 47
- Enjeux écologiques et syndicalisme. Stratégies, perspectives et limites de l'environnementalisme syndical.**
Guillaume Mercœur 63
- Extraire ? l'activité des opérateurs en plateforme pétrolière face à l'enjeu du réchauffement climatique.**
Pierre-Louis Choquet 79
- Forestiers et écologistes? L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière française**
Charlotte Glinel 93
- Transformer les déchets en ressources. La division sociale et genrée du travail dans les ressourceries.**
Jennifer Deram 113
- Ce que la ville durable fait aux jardinier·es. Le travail écologique entre *gestion / extinction* et redécouverte du métier.**
Elsa Koerner et Sabine El Moualy 131

3 VARIA

- « Un lavage est un lavage ». Des chauffeurs bovins face aux consignes sanitaires.**
Clémence Beslay, Mary Bouix, Henri Fauroux, Amandine Gautier, Francesco Luposella, Jean-Marie Pillon, Thibaud Porphyre 147

4 D'ICI ET D'AILLEURS

- Ecologie ouvrière et politique syndicale. Une topologie conceptuelle de Tarente Italie**
Stefania Barca et Emmanuele Leonardi 165

5 CONTRECHAMP

187

Pour éviter le désastre : défendre le « travail vivant » et le bien commun

Stéphen Bouquin

6 HOMMAGE

Hommage à Margaret Maruani. Le travail au prisme du genre

212

Pauline Grimaud

7 NOTES DE LECTURE

- Haude Rivoal, *La fabrique des masculinités au travail*, 2021. (par Cyrine Gardes)
- Norbert Alter, *Sans classe ni place. L'improbable histoire d'un garçon venu de nulle part*. 2022. (par Françoise Piotet)
- Yves Clot, Jean-Yves Bonnefond, Antoine Bonnemain, Mylène Zittoun, *Le prix du travail bien fait. La coopération conflictuelle dans les organisations*, 2021. (par Marc Loriol)
- Michael Löwy, Daniel Tanuro (dir.), *Luttes écologiques et sociales dans le monde. Allier le vert et le rouge*, Editions Textuel, 2021. (par Vincent Gay)
- Paul Guillibert, *Terre et capital. Pour un communisme du vivant*, 2021. (par Alexis Cukier)

217

English abstracts

232

A propos de l'inconographie de David Mabb

Luibov Popova *Untitled Textile Design on William Morris wallpaper* est une collection d'estampes commandée en 2010 à David Mabb pour collecter des fonds pour la revue *Historical Materialism*.

William Morris (1834-1896) fut écrivain, poète et dessinateur ; considéré par certains comme écolibertaire par d'autres comme socialiste utopique, pensait que la décoration intérieure avait un rôle fondamental à jouer dans la transformation de la vie quotidienne. Ses textiles et papiers peints imprimés à la main sont des représentations très schématisées de la nature, où c'est toujours l'été et jamais l'hiver ; les plantes sont toujours en feuilles, souvent en fleurs, avec leurs fruits disponibles en abondance, mûrs pour la cueillette, et sans aucun travail humain en vue. Il s'agit d'une vision utopique, d'une image de Cocagne, le pays mythique d'abondance du Moyen Âge, mais facilement acceptable par les classes moyennes supérieures et même certains aristocrates de son époque. Aujourd'hui, son travail est perçu comme très sécurisé et confortable, et ses dessins de papiers peints et de tissus sont largement reproduits commercialement. En 1923-1924, peu après la Révolution Russe, l'artiste constructiviste Luibov Popova (1889-1924) a conçu des textiles pour la première usine nationale d'impression sur coton de Moscou. Popova et sa camarade Varvara Stepanova ont conçu des motifs géométriques simples et audacieux en noir et en couleurs primaires, souvent avec des effets optiques, qui ont été imprimés pour être distribués en masse. Dans les estampes publiées dans ce numéro, l'un des motifs textiles de Popova en rouge et noir est sérigraphié et reproduit sur différents papiers peints Morris & Co. Bien que les dessins constructivistes de Popova aient vu le jour dans un contexte géographique et historique différent, et qu'ils soient visuellement très différents des dessins de Morris, les deux artistes les ont produits dans le cadre d'un engagement en faveur de la transformation de la vie quotidienne. Dans les estampes, les dessins distincts se rejoignent pour créer un dialogue où les dessins de Popova et de Morris se « radicalisent » l'un l'autre, ravivant le contenu politique de chacun d'eux pour suggérer une transformation émergente du monde.

David Mabb est artiste et enseigne les beaux-arts à Goldsmiths, University of London.

grand entretien

Les mondes paysans, la sociologie du travail et l'écologie politique.

Entretien avec Jocelyne Porcher et Geneviève Pruvost *

par Alexis Cukier et Vincent Gay

Jocelyne Porcher est sociologue et zootechnicienne, directrice de recherches à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Elle est l'auteurice, notamment, de *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le 19^{ème} siècle*, en 2011. **Geneviève Pruvost** est sociologue chargée de recherche au CNRS et membre du Centre d'études des mouvements sociaux (EHESS). Elle est l'auteurice, notamment, de *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*, en 2021.

Dans cet entretien croisé, réalisé par Alexis Cukier et Vincent Gay en juin 2022, elles abordent leurs parcours professionnels et militants respectifs, et la manière dont leurs recherches, sur le travail d'élevage et la relation entre humains et animaux d'une part, et les alternatives néo-rurales et le travail de subsistance d'autre part, les ont conduites à redéfinir le concept de travail, construire des pratiques singulières en sociologie du travail, et à intervenir dans les débats contemporains au sein de l'écologie politique.

En élaborant cet entretien, nous avons voulu, d'abord, diversifier les approches des mondes du travail considérés dans ce dossier sous l'angle de leurs implications écologiques. Donner la parole à des chercheuses qui ont enquêté et écrit sur le travail paysan et sur le travail militant en zone rurale était pour nous une manière de signifier l'importance que nous accordons à ces travailleurs et travailleuses, souvent négligé.e.s et parfois méprisé.e.s dans les débats universitaires comme politiques, y compris au sein de l'écologie

Alexis Cukier est philosophe, MCF à l'Université de Poitiers

Vincent Gay est sociologue, MCF à l'université de Paris Descartes

politique. Il s'agissait, aussi, de faire connaître et mettre en discussion des démarches singulières dans le domaine de la sociologie du travail, faisant usage de ressources théoriques peu communément discutées dans leur discipline (notamment la psychodynamique du travail et l'écoféminisme), et de donner l'occasion de tisser des liens entre leurs objets, arguments et résultats de recherche. Enfin, nous avons des questions à leur poser, issues de la lecture de leurs travaux ou de nos propres préoccupations, par exemple concernant la définition du travail, le rapport de leurs démarches au marxisme et au féminisme matérialiste, la méthode de l'enquête sur les activités de travail et les implications politiques de leurs travaux.

Parcours croisés, professionnels et militants

Les parcours militants, professionnels et intellectuels permettent d'éclairer les choix des objets d'enquêtes et les façons de les aborder. Pouvez-vous revenir sur vos trajets respectifs et la façon dont ceux-ci ont orienté votre approche des sciences sociales et vos questionnements sur le travail ?

Jocelyne Porcher : Ce qui est particulier dans mon parcours, c'est que j'ai changé plusieurs fois de profession. Quand j'étais jeune, j'étais secrétaire dans une grande entreprise parisienne. Puis j'ai quitté Paris pour la campagne. Là, j'ai découvert le travail agricole et les relations avec les animaux, et je me suis installée comme éleveuse de brebis, néo-rurale, pendant quelques années. J'ai dû ensuite interrompre ce travail et j'ai repris des études agricoles. J'avais juste un brevet professionnel agricole (BPA), qui était suffisant à l'époque pour s'installer, mais je n'avais suivi aucune formation agricole. J'ai donc repris les études après avoir quitté ma petite ferme et je me suis retrouvée en Bretagne confrontée à ce que j'appelle maintenant les productions animales, c'est-à-dire les systèmes industriels et intensifiés¹. Le choc de mon entrée dans une porcherie industrielle a orienté tout mon parcours ultérieur parce que j'étais vraiment saisie par la condition des animaux, par l'écart qu'il y avait entre ce que j'avais fait comme éleveuse et ce que je voyais. Ce qui m'a motivée, c'est la volonté de comprendre ce que c'était que l'élevage. Les personnes qui participaient à ce système industriel disaient qu'ils étaient éleveurs ; moi je pensais que l'élevage, c'était ce que j'avais fait et vu faire quand j'étais éleveuse ; c'était quoi l'élevage alors ? Ce qu'ils faisaient, eux ? Ou ce que j'avais fait, moi ?

Cela a orienté à la fois ma poursuite d'études en BTS « productions animales », CS agribio (certificat de spécialisation), ingénieur, puis en thèse, et mon orientation vers les sciences sociales. Parce que qu'au cours de mon parcours de formation continue, j'ai découvert Bourdieu, que je ne connaissais pas. Auparavant je n'avais pas vraiment fait d'études. J'avais un BTS en secrétariat de direction et j'ai commencé ma vie professionnelle en étant dactylo. Je suis en grande partie autodidacte. Cela a orienté ma façon de faire de la recherche : j'ai commencé sans a priori théorique, et c'est au fur et à mesure des problèmes que je rencontrais que je suis allée chercher la théorie. C'est vrai pour ma thèse sur la relation affective entre éleveurs et animaux². Durant mes enquêtes, j'ai été confrontée à une grande souffrance au travail chez les producteurs, ce qui m'a conduite à la psychodynamique du travail. Il en a été

1. Voir Jocelyne Porcher, *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2011.

2. Jocelyne Porcher, « L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail », thèse de doctorat en sciences biologiques fondamentales et appliquées, Institut national d'agronomie de Paris Grignon, 2001.

de même quant à la façon dont j'ai découvert et mobilisé la théorie du don³. Au final, les sciences sociales m'ont semblé plus pertinentes pour répondre à mes questions que les sciences de la nature.

Geneviève Pruvost : J'ai fait des études de littérature et je m'apprêtais à être professeure de français quand j'ai découvert la sociologie aux États-Unis, en donnant quelques cours de *Cultural studies*, dans un département de Français à la fin des années 1990. Là-bas, j'ai aussi découvert l'amplitude de la contre-culture états-unienne, j'ai donc commencé à fréquenter des groupes alternatifs, notamment dans le mouvement des coopératives bio, beaucoup plus poussé et radical qu'en France. Sans doute parce qu'on n'a pas le même niveau d'exposition au capitalisme, ni le même État, et pas non plus la même tradition de communautés autonomes indépendantes. Ma bifurcation a connu ensuite une seconde étape. Quand je suis revenue des États-Unis, j'aurais pu faire de la sociologie de la littérature ou travailler sur la question écologiste, très importante pour moi, mais j'ai choisi de travailler sur l'État, en particulier sur la boîte noire de l'État, et de m'ancrer dans les études de genre. J'avais en effet suivi des cours aux États-Unis sur les théories *queer*, la littérature haïtienne, et... j'ai pris conscience à 24 ans que j'étais cataloguée comme femme, assignée à mon identité de femme, et que j'étais blanche. J'ai donc voulu croiser la question de l'État avec une interrogation féministe sur la question de l'égalité : est-ce qu'on vit dans des démocraties égalitaires si les femmes ne sont pas intégrées aux institutions en charge de la violence de l'État que sont la police et l'armée ? Je suis remontée jusque dans les années 1930 pour étudier la féminisation de la profession policière⁴. Comme j'ai constaté au terme de cette longue enquête que les femmes recrutées étaient enjointes à la virilisation, ce qui permettait à la police de rester le bras armé de l'État sans réflexion sur l'évidence de l'usage de contrainte physique, j'ai décidé de faire coïncider mes intérêts politiques avec mes objets de recherche. Je suis allée voir des populations qui se mettent en marge de l'État, qui ne touchent même pas le RSA, et essaient de se passer des subventions. C'est aussi une autre façon de travailler sur l'État. Je souhaitais par ailleurs continuer à travailler sur des questions de genre. Non plus l'égalité par l'alignement des femmes sur la virilité, mais celles qui ne rejettent pas des territoires typiquement féminins. Après avoir étudié les carrières dans un secteur de la fonction publique, les métiers qui peuvent potentiellement donner la mort, aller voir du côté des démissionnaires (comme on dirait aujourd'hui) et des activités centrées sur la reproduction de la vie permettait de creuser les mêmes questions en miroir inversé : le travail, les relations de genre, la domination patriarcale, la question politique des fondements de nos démocraties et le changement social. Dans un cas, il s'agit de plonger dans les rouages des institutions de l'État, dans l'autre cas, le changement social se pense à partir des démarches et des confrontations directes avec l'État.

Cette évolution des terrains de recherche correspond aussi à un souhait de combiner une enquête sur les alternatives écologiques et le fait, moi-même, de m'y intégrer, jusqu'à vivre maintenant un tiers de mon temps en zone rurale. Le suivi ethnographique m'a permis de me former : j'ai passé une certification en permaculture, j'ai fait des ateliers et des congrès de sage-femmerie alternative, de reconnaissance des plantes, des chantiers participatifs

3. Voir « Vaches à cornes. On vit la théorie du don/contre-don », entretien avec Jocelyne Porcher », *Le Matin*, 12 novembre 2018, <https://www.lematin.ch/story/vaches-a-cornes-on-vit-la-theorie-du-don-contre-don-154542929634>

4. Geneviève Pruvost, *De la « sergotte » à la femme-flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*, Paris, La Découverte, 2008.



en éco-construction, je suis un groupe d'éco-constructeurs en terre crue depuis dix ans, j'ai aussi fait de la rénovation avec de la terre crue chez moi, etc., donc il y a une véritable conjonction. Travailler sur la pratique écologique sans passer à la pratique est une telle contradiction dans les termes que ce n'est pas tenable. On ne peut pas faire ce « terrain » si soi-même, on ne pratique pas... sur un terrain. Cette manière de travailler est pour moi une nécessité, et je pense que Jocelyne vit le même impératif. S'engager, c'est mettre les mains à la pâte. Je me suis néanmoins posée des limites : dans la lutte de Notre-Dame-des-Landes, je n'étais pas sur les barricades. Je suis très bien dans les chantiers participatifs de cabane et les cuisines de la ZAD, et pas du tout sur le chantier de l'action directe, ce n'est pas du tout mon endroit. Mon tour de France de sites alternatifs m'a en tout cas permis de savoir quelle place je voulais/pouvais occuper. C'est une place intermédiaire de compagnonnage, d'intermédiation : je me trouve, d'un côté, entre le monde universitaire, dans la position d'accompagnement d'étudiant.e.s qui sont entre deux mondes, et de l'autre, en lien étroit avec des groupes alternatifs qui sont intéressés par le type de mise en forme que je propose de leur expérience, et que je partage pour partie. Au terme de dix ans de recherches, je me retrouve donc à naviguer dans cette nébuleuse éco-libertaire tout en étant arrimée dans une mission de recherche et d'enseignement public – qui constituent le cœur de mon métier, et tout à fait à ma place à cet endroit-là.

Vous avez évoqué des rencontres professionnelles et militantes, au sein des milieux ruraux, paysans, écologistes, autonomes... Comment se sont réalisées ces rencontres, et quels impacts ont-elles eues sur vos recherches ?

Jocelyne Porcher : Pour ce qui me concerne, et contrairement à ce que me disent souvent les gens que je rencontre, je ne suis pas militante. Je ne me reconnais pas comme militante. Ce qui m'intéresse, depuis le début, c'est de comprendre. Évidemment, les résultats que je produis amènent à une critique du capitalisme en général et de ce qui fait par exemple la critique écologique, la critique du progrès, de l'industrialisme, de l'extractivisme, du scientisme... Tout ça est en lien avec le produit de mes recherches. Dans mes relations avec la Confédération Paysanne et avec les éleveurs avec qui je travaille, j'occupe une position de chercheuse engagée, mais pas de militante. Si mes résultats de recherche allaient à l'encontre de ce que défendent les militants, je continuerais quand même dans le sens de mes résultats. Cette volonté de comprendre, qui passe à la fois par la pratique et par l'expérience du travail réel – par tout ce que j'ai découvert et montré sur la souffrance au travail et la violence contre les animaux –, m'a amenée à prendre des positions, mais en tant que chercheuse, pas en tant que militante.

Mais est-ce que dans ta trajectoire intellectuelle ou théorique, il y a une influence de l'écologie politique, parce que finalement, dans tes travaux, on va effectivement retrouver de la sociologie du travail ou d'autres apports sociologiques, et en même temps, on sait que ce sont des questions qui sont largement débattues au sein de l'écologie politique, de la réflexion sur l'agriculture et la paysannerie. De plus, ton déplacement de la ville vers la campagne, ton installation comme éleveuse, est-ce que cela t'a conduit à aller chercher au-delà de la sociologie, dans des textes politiques, dans l'écologie politique ?

5. Estelle Deléage, *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*, Paris, Éditions Quæ, 2013.

6. Le CLASCHES, collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, est une association féministe ouverte à l'ensemble des étudiant.e.s, doctorant.e.s, enseignant.e.s et ou chercheur.e.s et personnels BIATSS. Voir <https://clasches.fr/>

Jocelyne Porcher : Je poursuis un fil qui m'est propre. Mais évidemment, je produis des résultats, je rencontre des gens. J'ai fait des lectures et j'ai eu des rencontres qui m'ont tirée du côté de l'écologie politique, par exemple avec Estelle Deléage⁵. Mais ce n'est pas un choix a priori de ma part. Ce sont ces rencontres et ces gens qui m'ont amenée quelque part en me disant : regarde, ce que tu fais, ça enrichit ça ou ça. Et c'est tout à fait pertinent, c'est très clair. Je suis assez obsédée par mon sujet, par sa puissance potentielle à transformer l'élevage, par le caractère performatif de mes résultats. Et si ce que je fais apporte quelque chose à l'écologie politique ou sur la question du travail humain... tant mieux. Tant mieux si d'autres personnes s'emparent de ce que je fais pour en faire quelque chose dans leurs mondes. Mais mon monde à moi est très resserré sur l'élevage parce que très peu de personnes s'y intéressent, en fait.

Je précise, que quand j'ai commencé à faire de la recherche, après une reprise d'études, j'avais 43 ans, j'ai soutenu ma thèse à 45 ans et je suis entrée à l'INRA à 47. J'ai eu conscience depuis le départ que j'avais un temps limité de recherche, et donc je ne voulais pas perdre de temps. De plus, le fait que j'ai pu faire de la recherche a été un cadeau pour moi, intellectuellement et politiquement. Vingt ans de recherches, ce n'est pas beaucoup, et il me faudrait dix ou quinze ans de plus, pour développer mon équipe, *Animals'Lab*, et aller au-delà de ce qui a déjà été fait.

Geneviève Pruvost : Pour répondre à ce que vient de dire Jocelyne, moi je suis entrée en sociologie et en féminisme en même temps. D'emblée, le champ de recherches dans lequel je me situe est considéré dans le monde universitaire comme étant très poreux avec le monde militant. J'ai co-fondé avec des doctorantes, post-doctorantes, étudiantes le collectif *Clasches*⁶, contre le harcèlement sexuel à l'université. Mais pour autant, justement, précisément parce qu'il y a d'emblée cet ancrage considéré comme militant et qui, de toute manière, s'alimente du militantisme, il y a une injonction très forte dans les études de genre à en faire deux fois plus sur le plan de la scientificité. D'une manière générale, je pense que la recherche peut accompagner un mouvement militant en se divisant le travail, d'une certaine manière. C'est-à-dire, pour nous, en enregistrant des opérations ordinaires que ces militants ou ces gens très engagés font tous les jours, mais en prenant le temps, en tant que scribe, de les retranscrire et justement de les rendre publiques. Je m'appuie principalement sur le savoir des personnes ordinaires que j'interroge, que j'observe. Ce que j'ajoute à leur expérience, c'est la systématité de mon questionnement, le nombre de personnes que je rencontre, la variation des situations, etc. Je conserve à la fois les verbatims des gens, et je retraduis aussi dans des mots savants les actes et les paroles ordinaires. J'assume totalement de faire partie d'une chaîne de transmission et de diffusion de ce qui m'a été raconté. Mes écrits et mes enseignements me permettent par ailleurs de contribuer à former des apprenti.e.s qui sont sur le chemin des alternatives, mais qui attendent des preuves scientifiques de ce qui « marche » et « ne marche pas ». Mon travail est vraiment de restituer le plus clairement possible la complexité de ce qui n'est pas une utopie, hors

7. Voir notamment Christophe Dejours, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998.

sol. C'est d'autant plus important que beaucoup d'étudiants oscillent entre l'apprentissage académique et l'immersion militante. Cette circulation est liée au fait qu'il y a beaucoup d'autodidaxie, de reconversion professionnelles et que beaucoup d'étudiants irriguent ce milieu-là. Pour moi, la séparation, et je rejoins Jocelyne là-dessus, c'est d'avoir des critères de systématisme de ce que je raconte : les conclusions sociologiques que je présente sont le résultat d'une « saturation des données » : quand je vois les phénomènes se répéter de façon très récurrente, c'est que c'est un fait solide. Je ne suis pas là pour décrire un monde enchanté, mais pour exhumer les conditions de possibilité d'un monde en train de se fabriquer. Ce travail est d'autant plus important à faire avec précision que les alternatives écologiques sur lesquelles je travaille semblent tout à fait irréalistes à la majorité des gens.

Repenser le travail

Dans vos travaux, vous abordez toutes les deux la question du travail et vous avez produit chacune une définition qui nous semblait sinon en rupture, du moins en décalage par rapport aux approches classiques du travail dans la sociologie. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous en êtes arrivées à redéfinir le travail ? Était-ce un questionnement initial, ou est-ce le cheminement de vos recherches qui vous a conduites à penser ou repenser le travail ?

Jocelyne Porcher : En ce qui concerne ma définition du travail, je pense que celle-ci a été très orientée par le fait que dans mon travail de thèse, j'ai été confrontée, et sans l'avoir anticipé, à la souffrance au travail. Ma thèse était consacrée à la relation affective entre éleveurs et animaux, je voulais montrer que la relation affective était positive pour les animaux et pour les personnes. Mais ce dont je me suis rendue compte, c'est qu'en fonction des systèmes de production, le caractère affectif de la relation pouvait ne pas être du tout positif pour les personnes, bien au contraire, aimer les animaux était une cause de souffrance dans le système industriel. C'est à partir de là que j'ai commencé à travailler sur la souffrance. J'ai cherché quelles personnes avaient mené des recherches sur le sujet, et je suis tombé sur les travaux de Christophe Dejours qui ont fortement orienté ma façon de voir et de définir le travail⁷.

Ainsi, pour analyser le travail animal, thématique qui constitue un gros volet de mes recherches depuis dix ans, je m'appuie sur la définition de la psychodynamique du travail : le travail est là où les procédures ne sont pas. Cette approche est féconde pour penser le travail humain et le travail des animaux. Ce qui m'intéresse, c'est le sujet au travail et la souffrance de ce sujet. Je ne suis donc pas entrée par la question du travail en général, mais par le travail des individus, humains et animaux. Ayant moi-même travaillé dans différents systèmes de production et avec des animaux particuliers, nommés, individualisés, la place du sujet au travail se posait nécessairement, et la psychodynamique du travail était idéale pour avancer.

J'ai également été sensible à la question du dévoilement propre à la sociologie, notamment chez Bourdieu. Je pense que dans les rapports au travail des salariés de l'industrie, ce qui est en jeu, c'est quand même de lever des interdits de penser. Il s'agit de décrire ce système d'une autre façon que celle dont les

8. Jocelyne Porcher, *Cause animale, cause du capital*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019.

9. Voir notamment Jocelyne Porcher, « Quelle place pour la psychodynamique du travail dans les recherches sur les relations entre humains et animaux en SHS ? », *Travailler*, n°41, 2019.

sujets le vivent à l'aune de la distorsion communicationnelle des entreprises, de proposer d'autres modèles, de lever le mensonge. Cette opération de dévoilement, je la pense aussi vis-à-vis des animalistes, des promoteurs de la libération animale, et mon dernier livre, *Cause animale, cause du capital*⁸, vise à cela, dévoiler les mensonges. Je pense que cet objectif est plus marqué sur la question animaliste, mais cela concerne aussi la question du travail, et en particulier du travail animal : il s'agit d'aller chercher le travail animal derrière le voile historique qui entoure cette participation des animaux au travail et en fait un impensé.

Comme tu l'as rappelé, la psychodynamique du travail étudie le travail humain, sa définition du travail vient notamment de l'ergonomie ; mais ça change des choses de penser la question du rapport aux animaux et au vivant, du travail animal, ce que ne fait pas la psychodynamique. Qu'est-ce que cette approche apporte et comment la psychodynamique du travail peut-elle inclure le travail animal ?

Jocelyne Porcher : Il faut préciser que je suis arrivée à l'INRA avec la question de la souffrance au travail. Elle n'y était pas, c'est précisément pour cela que j'ai été recrutée, j'ai donc été détachée au laboratoire de psychodynamique du travail de Christophe Dejourné, où j'ai travaillé cinq ans, après ma thèse. Depuis, je n'ai pas cessé de discuter avec Dejourné lui-même et des collègues du labo, de cette question du travail animal. C'est le lieu où les gens comprennent le mieux cette question. C'est là que j'ai reçu le meilleur accueil et la compréhension la plus fine de ce que je fais sur le travail animal. Dejourné est très sensible à ça, ses collègues aussi. J'ai fait plusieurs interventions au labo, j'ai publié dans la revue *Travailler sur le travail animal*⁹. Je pense que c'est intéressant parce que cela opère un déplacement, surtout avec des freudiens, sur la question du travail de la psyché, du psychisme. C'est passionnant, je pense, pour un psychodynamicien, de déplacer cette question du travail humain vers les animaux. Sans compter que le corpus théorique de la psychodynamique du travail nous a vraiment aidé, moi et l'équipe d'Animal's Lab, à avancer sur nos observations des rapports des animaux au travail. Et penser le travail animal est une autre manière de penser le travail humain, qui reste une question fondamentale pour les psychodynamiciens.

Et toi Geneviève, à quelle redéfinition du travail ton parcours de recherche t'a conduite, venant notamment de l'écoféminisme ?

Geneviève Pruvost : Pour moi aussi, la lecture de la psychodynamique du travail a été très importante, puisqu'il s'agissait de penser également le travail policier au prisme de la souffrance au travail et donc des conditions de bien vivre au travail : qu'est-ce qui rend supportable l'insupportable ? La question de la psychodynamique du travail ne sépare pas l'analyse du travail de ce que j'ai appelé, à partir de Goffman, les coulisses du travail¹⁰. Cela allait totalement de pair avec l'analyse féministe, qui ne sépare pas le travail en tant qu'emploi de la scène du travail domestique, privé. Ces sphères sont emboîtées, intriquées dans la vie quotidienne des gens. C'est la raison pour laquelle j'en suis venue à décrire des journées entières de boulanger-paysan, parce que qu'on ne peut pas se contenter d'étudier des segments d'existence... La vie des gens n'est pas

10. Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 1973

11. Geneviève Pruvost, *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance*, Paris, La Découverte, 2021.

12. Geneviève Pruvost, « Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire », *Travail, genre et sociétés*, 2019/2 (n° 42), p. 29-47.

organisée en sphères cloisonnées, elle est contiguë, mélangée, même s'il y a des espaces-temps qui semblent distincts. Cette façon de considérer le travail comme relevant de sphères imbriquées, parfois indissolubles, est aussi une question politique. Parce qu'une société qui pense qu'il faut oublier la part du métier de vivre qui incombe à chacun et qui délègue le sale boulot aux autres, ne peut pas être satisfaisante. C'est bien sûr une revendication féministe, mais c'est aussi une revendication libertaire et écologiste : reprendre en main directement ses conditions de vie sans déléguer à l'autre bout de la planète le sale boulot de l'assemblage des composants ou déléguer au fond d'une étable, aux vaches, le sale boulot de produire du lait pour qu'on le boive. C'est donc une conception très extensive du travail, qui m'a conduit à finalement ne plus dissocier le travail du mode de vie.

Si je suis passée de l'étude du travail à l'étude du mode de vie, c'est parce que j'ai interviewé des personnes qui ont connu des situations de souffrance au travail en régime capitaliste, dans le travail agricole en régime productiviste, dans le travail salarié en régime d'exploitation. Il devenait vital de se réinventer un travail dans lequel il était possible d'avoir une prise sur ses conditions d'existence. Bien vivre en fissurant le socle industriel de nos vies quotidiennes est un métier à plein temps ! C'est la raison pour laquelle je continue à me référer au terme de « travail », pour que la dimension du labeur soit bien martelée. Dans mon livre *Quotidien politique*¹¹, j'ai essayé de distinguer d'un côté ce que j'appelle le travail de consommation-production et de l'autre côté, le travail de subsistance, pour faire une distinction entre des activités qui relèvent d'une part de sociétés de paysans-artisans, de chasseurs-cueilleurs qui sont en relation directe avec les matières sur lesquelles et avec lesquelles ils-elles vivent, et d'autre part, des sociétés, qu'on peut appeler capitalistes, industrielles, où travailler en interdépendance étroite avec un milieu naturel n'est pas nécessaire, voire même, est estimé contre-productif. A partir de là, se pose une question que les anthropologues et les sociologues de l'activité ont soulevé : est-ce que le « travail de subsistance » au sein des maisonnées est un travail¹² ? Pourquoi se référer sans cesse à la notion de « travail » ? J'ai tenu à conserver ce terme, parce que c'est une façon de marteler que la subsistance ne coule pas de source, qu'elle implique beaucoup de techniques, une organisation collective, quelle que soit le niveau de formalisation de l'activité et la configuration du groupe de travail (que ce soit à domicile, avec des autres qu'humains). Je reste de ce point de vue arrimée à la préoccupation féministe pour des concepts – et donc au pouvoir évocateur de termes qui permettent de ne pas invisibiliser des tâches et les personnes qui les accomplissent.

On a l'impression que chez chacune de vous, il y a un geste commun, qui est d'aller voir le travail là où à priori on ne va pas le voir ou moins le voir, chez les animaux, ou dans le travail de subsistance. C'est un geste important du point de vue scientifique, intellectuel et politique, mais cela interroge ce qu'on entend par travail et le sujet au travail. Pour commencer par les travaux de Jocelyne, cette catégorie de travail est utilisée à propos des animaux et des humains et de leur collaboration ; pour autant, est-ce qu'on parle vraiment de la même chose, et comment est-ce que tu envisages le « travailler animal », par rapport au « travailler humain » ? Qu'est-ce qui les rapproche et les distingue ? Qu'est-ce qui autorise à utiliser le même concept pour parler de ça ?

13. Jocelyne Porcher, Sophie Barreau « Chevaux et footballeurs. Travailler pour le sport », *Staps*, 2022/0 ; Sophie Barreau, Jocelyne Porcher et Aurélie Verdon « «The Revenant. Un caballo trabajando», (The Revenant, un cheval au travail) *Laboreal* [En línea], Volume 18 N°1 | 2022, Publicado el 22 julio 2022, URL: <http://journals.openEdition.org/laboreal/18855>

14. Jocelyne Porcher et Tiphaine Schmitt, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, 2010/1 (n° 35), p. 235-261.

15. Programme ANR COW (2012-2016). « Compagnons animaux. Conceptualiser les rapports subjectifs des animaux au travail ».

Jocelyne Porcher : Pour moi, il y a vraiment un enjeu politique à faire entrer les animaux dans la question du travail, et même dans les sciences du travail. C'est vraiment mon idée depuis un bon moment, publier dans des revues sur le travail et amener les animaux dans le champ du travail pour que cela devienne banal de s'intéresser aussi au travail des animaux. C'est ce que j'essaie de faire notamment avec les chevaux. Avec des collègues, nous avons publié des articles dans des revues sur le travail, par exemple à propos du travail d'un cheval et d'un groupe de chevaux particuliers¹³, à partir de la définition du travailler humain de la psychodynamique, à savoir l'investissement subjectif au-delà des procédures. Travailler, pour les animaux, cela implique aussi un investissement subjectif au-delà des procédures.

Ce qui m'a également conduite à la question du travail animal, c'est un terrain que j'avais fait avec une étudiante, Tiphaine Schmitt, sur le travail des vaches en système intensif¹⁴. J'avais choisi une exploitation avec des robots de traite, parce que justement, j'avais vu que le travail n'était pas prévu, c'est-à-dire que tout ce qui se passait avec les robots de traite n'était pas l'objet de procédures. On a donc observé ce qui se passait pour les animaux : qui décidait, qui rentrait dans le robot, qu'est-ce que les vaches faisaient avec ce robot... Comme les résultats étaient passionnants, j'ai poursuivi avec trois autres stages de master les trois années suivantes, toujours à l'appui de la psychodynamique du travail. A partir de ces résultats, j'ai ensuite construit et dirigé un programme ANR¹⁵ avec des collègues. Nous avons conclu cette recherche par un colloque sur le travail animal, en 2016, où nous avons proposé une définition du travail animal qui est très proche du travail humain, à savoir : l'effort physique et mental que doit faire l'animal au-delà des procédures pour atteindre les objectifs fixés. A partir cette définition du travailler animal, nous essayons de comprendre les rapports de travail des animaux. Ce qu'on a pu montrer, comme différence entre le travail humain et animal, c'est la place de l'affection, de l'amour, même. Dans les relations de travail entre humains et animaux, la place de l'affection est centrale pour les animaux, ce qui n'est pas le cas pour les humains entre eux. Pour nous humains, ce qui est nécessaire, c'est le respect, l'estime au sein des collectifs de travail. Pour les animaux, la relation affective est un moteur pour s'engager dans le travail. L'autre différence majeure dans le travail des animaux, c'est la question de la mort, notamment avec les animaux de ferme, mais pas seulement, parce que la mort est présente dans tous nos rapports avec les animaux domestiques. C'est une question qui m'occupe depuis ma thèse : comment penser la place de la mort des animaux dans le travail ? C'est une question très difficile. La place de l'amour et de la mort, ce sont les deux différences dans les rapports de travail des humains et des animaux que nous avons pu mettre en évidence.

Le travail animal est un impensé scientifique complet. Et c'est un levier très puissant pour changer la vie des animaux ; d'ailleurs, je constate depuis dix ou quinze ans que des choses changent chez les professionnels, notamment dans le milieu du cheval, avec qui on travaille, et qui financent une partie de nos recherches concernant les chevaux. Cela change aussi chez les éleveurs paysans. Même s'il y a des réticences énormes, bien sûr. Chez les collègues universitaires,

16. Georges Friedmann et Pierre Naville (dir), *Traité de sociologie du travail*, 2 tomes, Paris, Armand Colin, 1962.

en revanche, en sociologie et en psychologie du travail, on a parfois des retours de lecture de nos publications qui sont incroyables : c'est un refus brutal, violent, de pouvoir penser les animaux dans le champ du travail, comme si on portait atteinte à la dignité de l'homme, comme si cela enlevait quelque chose aux humains que les animaux travaillent. Ça n'enlève rien, au contraire, cela élève les animaux comme les humains. Ce refus est estomaquant.

Geneviève Pruvost : Ce que dit Jocelyne est important. De mon côté, quand je dis : « travailler avec », le saut ontologique est moins fort. C'est une forme de prudence que de dire « travailler avec » les animaux, avec le bois, avec la terre crue, avec des nourrissons qui ne parlent pas... Cela permet en tout cas de rendre compte d'une relation de compréhension, d'une expérience d'interactions réciproques quasi-systématique, qui déplace nécessairement la question du travail humain du côté de l'anomalie et de l'étrangeté : à partir de quand le travail humain n'est plus en lien avec d'autres entités qui travaillent ? Sur mes terrains d'enquête, les néo-paysans et néo-artisans ne s'embarrassent pas à trouver d'autres formules : « mes abeilles sont en train de bosser », « la terre travaille dans les murs en terre-paille » etc. Pour une partie des personnes rencontrées (pas toutes), cela témoigne d'une relation non anthropocentrique au monde... Il s'agit de rompre avec l'exceptionnalisme humain, il n'a pas de travail sans le travail de ces autres qu'humains. Pour le dire autrement, il n'y a pas de travail purement humain. Cette manière de penser le travail nous conduit au caractère déterritorialisé du travail en régime industriel. Naville et Friedmann consacrent en 1950 un chapitre entier au milieu de travail et ils ne peuvent pas imaginer qu'il n'y ait pas de travail sans milieu¹⁶. Mais ensuite, cette conceptualisation du travail s'éclipse. C'est abyssal, mais nous avons intégré l'idée que le travail peut s'abstraire de matières jaillies de la terre, de l'eau.

Pour rebondir sur cette référence à Naville et Friedmann, une des choses qui a pu compter dans une partie de la sociologie qui ne comprend pas bien vos travaux, c'est une vision un peu simplifiée du marxisme ; mais récemment on redécouvre ce que la sociologie marxiste a pu comprendre du vivant, de la nature. Pour autant, une des objections possibles à vos approches d'un point de vue marxiste, ce serait qu'on ne peut pas penser l'exploitation ou la domination seulement en s'intéressant de manière compréhensive aux pratiques, en s'intéressant au milieu. Comment envisagez-vous cette question de l'exploitation, alors qu'on parle d'exploitation animale, qu'on évoque l'auto-exploitation dans certaines expériences de travail autonome ? Et à partir de là, que devient pour vous la question de l'émancipation ?

Jocelyne Porcher : La distinction entre travail vivant et travail mort est à l'origine de mon parcours, parce que j'ai expérimenté le travail vivant avec les animaux et me suis retrouvée ensuite dans un rapport qui relevait du travail mort, machinal, machinique. Cette évolution du travail vivant et du travail mort dans nos rapports aux animaux, est l'objet de mon dernier livre sur l'agriculture cellulaire, *Cause animale, cause du capital* : comment on arrive à l'agriculture cellulaire à partir d'une pensée des rapports de travail des animaux qui est de l'ordre du travail mort ? Donc comment on arrive à supprimer les animaux et à faire fonctionner des machines. Sur la question

de l'exploitation, c'est la même question. En ayant vécu des rapports de travail avec des animaux et après avoir constaté dans mes enquêtes avec les éleveurs que le travail avec des animaux n'est pas forcément du registre de l'exploitation, en effet, quelle est la nature de ce rapport ?

À ce sujet, on est constamment renvoyés à ce que disent les animalistes, les promoteurs de la libération animale, les abolitionnistes, pour qui le travail avec des animaux, c'est forcément de l'exploitation, et ce depuis la domestication, puisqu'on est allés chercher les animaux et que depuis on les maltraite et on les exploite. Évidemment, mon expérience et les résultats de mes enquêtes ne disent pas du tout ça. Ça reste quand même un rapport qu'on peut dire de domination, mais que je ne qualifie pas de cette manière. Effectivement, c'est nous qui décidons pour les animaux, nous avons un droit de vie et de mort sur eux, ils ne peuvent pas accepter ou refuser de travailler... Tout ça est vrai. Est-ce que pour autant la grille de lecture de l'exploitation est la bonne ? La grille marxiste pour étudier le rapport des animaux au travail et le rapport des humains au travail en système industriel des productions animales est juste. On est dans le cadre d'une dépossession du travail humain et du travail animal, c'est vraiment l'aliénation décrite par Marx. Par contre, dans l'élevage paysan, on n'est pas dans le registre de l'exploitation, parce que justement il y a du travail animal, justement il y a de la négociation, il y a des marges de liberté des deux côtés... ce qui n'empêche pas que les rapports soient asymétriques. Et derrière il y a la question de la mort des animaux, parce que c'est ce rapport asymétrique qui permet de tuer les animaux. J'ai plus de questions que de réponses, mais pour les éleveurs, dans un contexte de critique radicale de l'élevage, de caricature de ce qu'est le travail avec les animaux et de valorisation essentialiste des animaux – les animaux sont intelligents, les animaux ont des sensations... comme si les gens ne le savaient pas depuis fort longtemps, comme si l'intelligence animale n'avait pas été l'objet d'une déconstruction depuis l'émergence de la zootechnie au 19^{ème} siècle –, les éleveurs eux-mêmes repensent leur rapport avec les animaux en se demandant s'ils les exploitent, s'ils les dominent, jusqu'où ils peuvent travailler avec eux...

C'est intéressant parce que ça permet de poser des questions qu'il n'est pas possible de poser avec les systèmes industriels de productions animales, sur la mort des animaux, sur leur espérance de vie, sur la reproduction... Ça a permis par exemple de questionner le fait de faire faire à une vache un veau tous les ans. Pourquoi tous les ans ? Pourquoi donner une espérance de vie ridicule aux chevreaux ? Ça concerne l'élevage, mais aussi les rapports domestiques aux animaux, parce qu'on est dans des rapports de travail, ça pose des questions de légitimité, de qui profite de la relation... C'est une relation asymétrique parce qu'on est dans des rapports alimentaires avec les animaux de ferme, des rapports de travail. C'est justement le travail qui permet de comprendre l'asymétrie de cette relation. Et en même temps, ces questionnements font bouger les lignes chez les éleveurs eux-mêmes. Lors d'une discussion récente avec une éleveuse de cochons, elle me disait que pour penser la mort de ses animaux, elle se disait qu'ils ne travaillent pas seulement à produire de la viande, qu'ils font un travail sur les paysages, la

biodiversité, etc. Donc elle pensait le travail avec les cochons comme un travail de l'animal multifonctions, pas seulement une fonction alimentaire. Parce qu'il y a la mort des animaux en jeu, la relation d'élevage est extrêmement complexe. J'essaye de contribuer à faire émerger une théorie de l'élevage, qui n'a jamais existé, qui intègre cette question de la mort en essayant de la donner à comprendre, et de voir si c'est possible de travailler avec les animaux, de manger tous les jours, pas seulement de la viande mais aussi des produits laitiers, tout ce qui fait notre alimentation et la santé des humains, tout en pensant la mort des animaux en articulation avec tout ça, et d'un point de vue des éleveurs. Comment on passe de la relation avec les animaux à l'abattage, même si c'est l'abattage à la ferme, et donc comment on pense le travail dans ce contexte ? Rien n'est réglé parce qu'il s'agit de la mort.

Une autre question, toujours au sujet de l'exploitation, mais plus spécifiquement concernant ton travail, Geneviève : dans des pratiques de travail qui a priori mettent à distance les processus d'exploitation, d'extraction de plus-value, n'est-on pas malgré tout nécessairement rattrapés par ces phénomènes, notamment d'auto-exploitation, ou bien peut-on observer des pratiques de travail qui arrivent à maintenir à distance les processus de domination ?

Geneviève Pruvost : Ayant baigné dans la sociologie de Bourdieu, me plonger dans la question des rapports d'exploitation, de domination, de conflictualité, c'était très important, et encore plus dans l'analyse féministe, c'est essentiel. Mais je situe la domination à une autre échelle. Je conçois les sociétés contemporaines comme des sociétés où les groupes humains s'organisent autour du terrassement du vivant. C'est le principe même de l'espace public, c'est d'être sur une terrasse sur laquelle on débat sans interroger ce qu'il y a sous nos pieds. Il n'y a plus de vivant, on est dans un monde bétonné, et à partir de là on fonde l'agora et on décide des choses. C'est un mode de développement qui se réduplique à tous les stades du capitalisme, dans les colonies, après la décolonisation et tient à la domination des gens des villes sur les gens de la campagne. Ce mode de développement est devenu une évidence incorporée pour l'ensemble des classes sociales, l'ensemble des genres, à tous les âges. Il s'agit là d'un principe de domination qui chapeaute les autres, qui consiste à conditionner l'émancipation humaine au terrassement – au sens propre et figuré – de la vie pour la remplacer par un monde d'objets. A l'opposé du spectre, on a des sociétés qui sont dans un type de fabrique qui se distingue de la production-consommation sur deux points : d'une part il n'y a pas de fabrique qui n'intègre pas le renouvellement du vivant ; et d'autre part, ce vivant peut fabriquer des tas de choses sans nous. Les écoféministes qui m'ont intéressée ont largement montré les dégâts militaires des guerres, qui sont des guerres menées contre les sociétés de subsistance. Elles n'ignorent évidemment pas que le capitalisme n'est pas uniforme, il comporte toujours des brèches, des endroits où il est possible de fabriquer un peu autre chose. Mais il importe dans le même temps de suivre ce que la force publique a dans le viseur, pour saisir l'état des rapports de force. Les quotidiennetés écologiques alternatives constituent une minorité assiégée – je pense que le mot n'est pas faible quand on voit ce qui s'est passé à Notre-Dame-des-Landes –, qui fait que tout écart par rapport au modèle précédent se solde par une irruption de répression massive. Il y a une criminalisation de ces modes de vies dont les ZAD ne sont que la forme

visible de l'iceberg. Il y a une répression administrative très forte, car les lois ne sont pas faites pour rendre possible l'ancrage dans un milieu de vie. Les lois sont faites pour défaire le rapport paysan à son territoire. Les populations alternatives se retrouvent alors dans des vides juridiques ou à devoir travailler à côté du droit ou en trouvant des traductions juridiques impropres à leurs activités. S'il est très important de pointer le fait qu'il y a de l'exploitation à l'intérieur de la nébuleuse écolo-libertaire, il est tout aussi important de rappeler le contexte de guerre planétaire, multiforme, contre la subsistance.

Par moment, quand je vois le haut niveau de surveillance de toutes ces résistances, j'en viens à me dire que je fais des « *extinction studies* » : je travaille sur des populations en voie d'extinction aussi bien animales qu'humaines. Ainsi demander à des alternatives si le projet d'horizontalité du pouvoir est bien respecté à la lettre, c'est comme demander à des chasseurs-cueilleurs aujourd'hui en Amérique Latine de vivre normalement dans les interstices de la métropole. C'est sûr qu'ils ne vont pas tuer les animaux comme il faut, qu'il y aura des relations patriarcales qui vont s'exacerber... Il faut donc poser la question autrement : quelles sont les procédures que ces populations alternatives et autonomes peuvent mettre en place comme garde-fous pour ne pas complètement se laisser désunir ou envahir par le caractère massif de l'oppression qui leur est faite et reconduire les dominations ? Comment accumuler de l'expérience sur des procédures d'horizontalité quand l'organisation pyramidale semble quasi-constitutive de tout ordre social, comme s'il n'existait pas d'autres organisations sociale possible... La polyculture d'élevage nous montre pourtant à quel point des groupes humains ont pu être organisés sur une déspecialisation du travail et une répartition des tâches dans des maisonnées qui n'étaient pas toutes organisées autour du bénéfice et du bien-être d'un patriarche.

C'est un modèle qu'on fait disparaître de notre imaginaire comme de notre horizon politique. Les groupes qui sont dans une posture critique doivent donc s'inscrire dans une sorte tradition réinventée et s'équiper de garde-fous. Il s'agit d'un travail d'une extrême difficulté, avec une répression et une inertie administrative renouvelée, de décennie en décennie. Il y a un véritable épuisement à trouver des formes alternatives légales. Et cet épuisement est source de baisse de vigilance collective et dans certains cas de réinstauration de formes très pyramidales. Mais, ce faisant, tous les groupes que j'ai pu observer se dotent de procédures formelles et informelles, pour contourner les formes d'exploitation. Même si ce n'est pas du tout le paradis de l'égalité, je dois avouer que j'ai été bluffée, en comparaison à d'autres univers de travail, par la capacité d'écoute, d'objectivation des rapports de force – et du coup par le haut niveau de conflictualité – qui se résout d'une manière qui peut sembler tout à fait singulière pour nos sociétés sédentarisées. La technique la plus efficace que j'ai observée pour échapper à des formes d'exploitation en interne, c'est le nomadisme. Quand les groupes, les personnes n'arrivent pas à mettre au point des arrangements équitables en matière de répartition des charges, des richesses, quand les gens ne sont pas d'accord sur l'occupation foncière, sur l'ancrage politique, le lien à l'État, etc., les groupes se séparent. C'est un élément extrêmement dynamique du fonctionnement de ces groupes. C'est ce que les ouvriers ont pu expérimenter à différents moments

17. Chloé Mulier et Jocelyne Porcher: « Le service hippomobile de Vendargues. Un collectif de travail interspécifique » *Natures Sciences Sociétés* vol. 30, n° 1, 2022, p. 31-45.

de l'Histoire : le patron abusif, on le quitte. La sédentarité extrême dans laquelle nous vivons, qui se traduit par la disparition de communaux ou d'une réserve foncière louable et achetable est de ce pont de vue un frein important à cette pratique salubre d'*exit* des groupes.

Des pratiques singulières de sociologie du travail

Vos enquêtes questionnent la sociologie du travail et les rapports que vous entretenez avec la discipline, théoriquement mais aussi dans la façon de faire de la recherche. Jocelyne, dans l'étude du travail animal, comme enquête-t-on, comment fait-on des observations, et quand on parle du rapport entre animaux et humains, comment procède-t-on ? ? Quels sont les écarts avec la sociologie du travail que cela génère ?

Jocelyne Porcher : Je crois en fait qu'il n'y a pas beaucoup d'écarts. Je l'ai déjà mentionné, je participe à une enquête récente pour essayer de comprendre le rapport au travail des chevaux. On a travaillé sur les chevaux territoriaux, ceux qui emmènent les enfants à l'école, et sur les chevaux de course, pour prendre deux exemples. On fait des entretiens avec les personnes qui travaillent avec ces chevaux, parce qu'on étudie le « avec », la relation, et ce qui m'intéresse, c'est la part animale de cette relation de travail. Donc on fait des enquêtes ordinaires auprès des humains, des entretiens semi-directifs enregistrés, et puis on regarde les collectifs de travail inter-spécifiques – c'est l'objet d'une publication¹⁷ afin de montrer que dans le cas des chevaux territoriaux, il y a un collectif de travail inter-spécifique fait des humains et des chevaux –, on étudie le travail des chevaux par la vidéo, et on fait comme si on observait des gens qui n'ont pas la parole, on regarde leur comportement, leurs conduites, les façons de faire mobilisées par le sujet animal. Par exemple dans le débouillage¹⁸ qu'on a décrit comme une formation professionnelle du jeune cheval, on filme les étapes de la formation, on fait des analyses statistiques pour mettre en lumière les comportements les plus fréquents et étudier les interactions entre les comportements humains et animaux. Ce sont des outils qu'on a un peu inventés ou qu'on a empruntés, par exemple à la psychologie de l'enfance ou à l'éthologie appliquée, même si je prends beaucoup de distances avec l'éthologie qui en France s'appuie sur la reconstitution artificielle d'environnements naturels, à partir de quoi on fait dire à l'animal ce qu'on a envie de lui faire dire. Pour un autre prochain article, on a travaillé sur l'importance de la voix dans la formation des jeunes chevaux, car au regard des résultats statistiques, on a constaté que la voix avait un rôle particulier dans leur formation, dans la mise en confiance de l'animal. Dans les méthodes en sciences sociales, la dimension quantitative est assez dévaluée, or, du point de vue des animaux, elle est importante et peut permettre de compléter richement les entretiens.

Geneviève, après tes recherches sur les femmes policières, tu as écrit de nombreux articles de nature ethnographique, et pourtant, tu as publié un livre qui est beaucoup plus théorique. Comment circules-tu entre ces deux dimensions, et est-ce que ton approche a évolué par rapport à tes recherches antérieures quant à l'articulation entre empirisme et théorie ?

Geneviève Pruvost : Je suis sur trois fronts d'enquête. Un premier front est une plongée dans les alternatives, par les récits de vie qui permet de remonter

18. Le débouillage vise à faire accepter au cheval le fait d'être monté aux trois allures (au pas, au trot, au galop).

19. Alain Cottureau et Moktar Mohatar Marzok, Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible, Paris, Bouchene, coll. « Méditerranée », 2012.

20 Geneviève Pruvost, « Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte » *Revue des politiques sociales et familiales*, n°123, 2016, pp. 105-119.

loin dans le temps, depuis les années 1970 et les enfants qui en sont issus. J'utilise beaucoup les récits de vie car ils permettent de balayer plusieurs époques et de capter à partir d'une personne plusieurs réseaux sociaux. Je fais aussi de l'ethnographie des pratiques en situation avec une approche ethnocomptable, en étant très attentive aux opérations de quantification ordinaire, en procédant à des microbudgets, des emplois du temps en collaboration avec les enquêtés.e.s. L'enquête matricielle menée par Alain Cottureau et son étude sur une famille andalouse¹⁹ m'a permis de répondre à un problème essentiel dans mon enquête : l'accusation d'invérosimilitude ou de non-viabilité des modes de vie alternatifs. Il s'agit avec cette méthode de suivre au jour le jour les activités des gens, de tout compter, en monnaie, en nature, de pister l'étendue des réseaux d'entraide, les zones de contact avec les animaux et les plantes, et donc de tenir une comptabilité en partie double, mais beaucoup plus riche que la comptabilité classique. C'est à la fois un outil et un mode de restitution des enquêtes, qui impliquaient de resserrer la focale sur une monographie, sur une famille de boulangers-paysans, à partir de laquelle j'ai étudié un mode de vie, inscrit dans un milieu de vie plus large, ce qui a nécessité de commencer d'abord par compter des œufs et des hectares de mètres carrés de terres²⁰.

Parallèlement à ces enquêtes empiriques, je suis sur un troisième front d'enquête : j'explore tout un corpus de textes de sciences sociales, d'essais politiques anarchistes, féministes qui s'interrogent sur les grandes évolutions qu'implique la modernité et regardent avec effroi la fin des paysans. C'est ce qui m'a conduit à exhumer dans *Quotidien politique* des textes marxistes, écoféministes, de sociologues, d'historiennes, de militantes, qui proposent une tout autre conceptualisation du travail domestique et du patriarcat. Prendre la définition que Christine Delphy donne du travail domestique n'était pas possible : cela ne correspondant pas à ce que j'observais. Christine Delphy fait en effet du travail de consommation et du travail salarié les deux paradigmes à partir desquels elle pense une grande diversité d'exploitation du travail des femmes. Afin de fonder l'universalisme du patriarcat, Christine Delphy agrège la notion de travail domestique avec celle du travail de subsistance, pour que toutes les femmes de la planète soient situées dans une commune oppression patriarcale. La conceptualisation que proposent Maria Mies²¹, Silvia Federici²², Vandana Shiva²³ est très différente, puisqu'il s'agit bien au contraire de montrer l'invention de la femme au foyer, puis de la double journée de la femme salariée comme des rouages indispensables du lancement des différents stades du capitalisme qui vise à éradiquer l'autonomie que procure le travail de subsistance. J'ai qualifié cette pensée féministe de féminisme de la subsistance.

Jocelyne, dans tes travaux tu mentionnes les animal studies et les human-animal studies, qui sont des champs de recherche peu connus en France. Comment te situes-tu par rapport à eux ?

Jocelyne Porcher : Il y a quelques années, mes recherches étaient relayées dans le champ des *human-animal studies*, j'ai publié par exemple mes travaux sur les vaches dans une revue intitulée *Society and Animals*²⁴.

Mais par la suite, mes recherches se sont focalisées sur l'animal, en délaissant

21. Maria Mies et Veronika Bennholdt, *La Subsistance. Une perspective écoféministe*, Vaour, Éditions da Lenteur, 2022.

22. Silvia Federici, *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La Fabrique, 2019.

23. Vandana Shiva, *Restons vivantes. Femmes, écologie et lutte pour la survie*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2022.

24. Jocelyne Porcher et Thiphaine Schmitt, « Dairy Cows, Workers of the Shadow », *Society and animals*, vol. 20 (1), 2012, pp. 39-60.

25. Jocelyne Porcher, « Animal Work », in Linda Kalof (dir.), *The Oxford Handbook of Animal Studies*. Online Publication. Édition Presse 2016.

26. Jocelyne Porcher, « Animal welfare and society, part 4: response to Gary Francione », *Animal Frontiers, American Society of Animal Science*, 2012, vol. 12 n° 1) p.55-56.

les humains, et les *human-animal studies* sont devenues les *animal studies*, prises en main par le mouvement abolitionniste, dont l’empreinte est aujourd’hui très forte. Ce que je fais est donc moins évident par rapport à cette évolution, mais j’ai tout de même publié une contribution dans un livre de Linda Kalof qui s’appelle *Animal Studies*²⁵, à destination des étudiant.e.s. Je ne cherche pas à pénétrer dans ce champ, par contre, ce qui m’intéresse plus, c’est le champ des sciences du travail, en France et éventuellement ailleurs.

Quelle écologie politique ?

On touche là une question tant scientifique que politique. Autant la critique de l’élevage industriel est relativement commune au sein de l’écologie politique, autant la question animale est beaucoup plus controversée et objet de dissensions. Tu critiques régulièrement les défenseurs de la libération animale, peux-tu préciser quels sont les différents niveaux de critique que tu leur adresses ? Et est-ce que ces défenseurs de la libération animale constituent un ensemble homogène ?

Jocelyne Porcher : Pour moi, il y a deux niveaux : celui de la théorie, avec des théoriciens, à commencer par Peter Singer, et plus dernièrement Gary Francione, le pape de l’abolitionnisme et du véganisme, à propos duquel j’ai écrit un article récemment²⁶. Et puis il y a les pratiques avec les associations abolitionnistes avec qui les relations sont beaucoup plus difficiles parce qu’elles sont politiques. On n’en est plus seulement au débat pour savoir si c’est bien ou mal de tuer des animaux, mais à la question de la société qu’on est en train de construire, avec ou sans les animaux. Je subis depuis longtemps une grande violence de la part de ces associations, et j’essaie de déconstruire les propositions animalistes qui visent à dire qu’il ne faut pas tuer les animaux, qu’il ne faut pas faire d’élevage. Le corollaire de cette position sur la « libération animale » est la promotion de l’agriculture cellulaire, promue depuis 2008 par PETA (People for the Ethical Treatment of Animals²⁷) aux USA sur la base du constat que le véganisme n’est pas une alternative alimentaire collective pertinente. Ces débats existent aussi dans le champ politique. J’ai été très choquée quand les Verts se sont alliés avec le Parti animaliste, ou quand la NUPES ou la France insoumise se sont alliées avec L214²⁸. Il y a dans ces discours une façon de penser les alternatives qui crée une rupture de nos relations avec les animaux domestiques, et donc un asservissement au capitalisme numérique. C’est ce que j’ai écrit dans *Cause animale, cause du Capital*. Il y a quelque chose qui me dépasse quant à la puissance idéologique de ces associations et ses effets sur un mouvement comme la NUPES à qui j’ai fait remarquer que nos relations de travail aux animaux ne pouvaient pas se réduire à un arrêt des productions industrielles si on ne posait pas la question des alternatives concernant ce qu’on mange. Parce que si on arrête les systèmes industriels alors que 90% de notre nourriture vient de là, on se demande ce qu’on va manger. Derrière l’absence de défense de l’élevage paysan, il y a un consentement aux alternatives biotech, parce qu’il faut bien manger. C’est ce que je rappelle dans les débats publics : on mange ! Or, il y a des tas de gens avec qui je discute, dont j’ai l’impression qu’ils oublient cette dimension, qui négligent par exemple le fait qu’on puisse souffrir de la faim. C’est peut-être atavique, mais je rappelle qu’il faut qu’il y ait des choses dans les magasins, parce qu’on ne peut pas les produire en ville. Or, la relation aux animaux domestiques est oblitérée par ces associations, alors que je considère que cette relation est centrale dans notre rapport à la

27. ONG de défense des droits des animaux ; pour sa branche française : <https://www.petafrance.com/>

28. L214 se présente comme une association de défense des animaux utilisés comme ressources alimentaires (viande, lait, œufs, poissons) et « souhaite changer le regard que notre société porte sur les animaux et interroger la légitimité de les faire souffrir ou de les tuer sans nécessité. Par ses actions, elle s’emploie à faire reculer les pratiques les plus cruelles pour les animaux et à favoriser la transition vers une alimentation végétale. » ; voir <https://www.l214.com/>

29. Sue Donaldson et Will Kymlicka, *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma Éditeur, 2016.

vie, au monde, à la nourriture, à notre humanité même ; elle est constitutive de notre être humain. Toute cette occultation est problématique et j'ai une frayeur devant la puissance de ses associations animalistes, les impensés qu'elles charrient et la porte qu'elles ouvrent au capitalisme numérique.

Concernant la dimension théorique, le nœud central de la discussion, c'est la mort des animaux. Ces théoriciens défendent l'idée que l'animal est un prochain, donc on ne tue pas son prochain, et on le mange encore moins. Or, je ne suis pas d'accord avec cette idée que l'animal serait notre prochain. Le fait qu'on soit dans un rapport alimentaire avec les animaux change tout. Et ça change bien sûr quelque chose quant à la question du travail. Je poursuis des recherches actuellement sur le travail animal et la place spécifique de l'animal de compagnie. C'était déjà un débat avec le livre *Zoopolis*²⁹, dont les auteurs disaient qu'on ne pouvait pas rompre tous les rapports avec les animaux, parce qu'il y en a certains avec qui c'est agréable de vivre, par exemple, les chiens et les chats. C'est une théorie qui explique qu'on va se débarrasser des vaches, parce que tout rapport avec les vaches relève de l'exploitation, mais qu'on va conserver nos relations avec les chiens parce qu'ils ne sont pas exploités. Si j'introduis la question du travail, qui concerne tous les animaux domestiques – parce que je vois la domestication comme la dynamique de nos relations de travail avec les animaux –, on doit considérer aussi bien les vaches que les chiens comme des animaux exploités, dont on gère la reproduction, l'identité, l'espérance de vie... Pour moi il n'y a pas de différence entre un chien et une brebis, ce qui n'est évidemment pas la position des théoriciens de la libération animale qui font une exception avec le chien. Et sur ce point, Gary Francione occupe une position particulière. Il est vegan, tous ses discours appellent à devenir vegan, avec une position morale et surplombante dont on se demande d'où elle sort, mais par contre il se fait photographier avec des chiens, il invite les vegan à aller prendre des animaux dans les refuges, et il y a tout un pan de son discours qui justifie la relation au chien, dissocié de tous les animaux domestiques. Cette position ne tient pas selon moi si on considère le travail, mais Gary Francione exclut le travail de ses analyses, il renvoie juste à l'affection et à la compassion, sans penser que les éleveurs aiment leurs animaux, sans envisager les relations de travail avec les animaux de ferme, justement, comme des relations. Pour les abolitionnistes, dont Francione se réclame, la domestication est le crime originel de l'humanité. C'est pour cela que la question du travail est centrale pour déconstruire ces positions et penser nos relations aux animaux à partir d'un autre modèle de société.

Geneviève, comment vois-tu les débats de la gauche concernant la transition, la bifurcation ou la planification écologiques, au prisme de tes enquêtes sur les alternatives rurales, le travail de subsistance et le militantisme des ZAD et des reprises de terre ?

Geneviève Pruvost : Le fait d'avoir fait une double enquête, dans les textes et dans les pratiques, ça me permet de repérer assez vite dans les programmes politiques ceux et celles qui pensent avec des paysan.nes sur l'épaule, et celles et ceux pour qui ce monde-là est hors champ. Je peux repérer une très grande urbanité ou métropolisation de certains programmes politiques, parce qu'ils pensent des formes de redistribution sociale sans redistribution des tâches de subsistance en début et en bout de chaîne. Or toute transformation sociale a

30. Voir « Reprises de Terre : une présentation », Les Terrestres, 29 juillet 2021, <https://www.terrestres.org/2021/07/29/reprise-de-terres-une-presentation/>

31. www.soulevements-de-la-terre.org/

32. Geneviève Pruvost, « Changer d'échelle : penser et vivre depuis les maisonnées », Les Terrestres, 5 janvier 2022, <https://www.terrestres.org/2022/01/05/changer-dechelle-penser-et-vivre-depuis-les-maisonnees/>

33. Voir Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Aubier, P995.

comme point de départ la matière. C'est pour moi un point assez important qui me permet de distinguer une écologie politique qui pense avec l'industrie et une écologie politique qui pense avec des paysan.es, et ce n'est pas du tout la même écologie.

Très clairement, dans mes terrains et dans les prolongements politiques de mon travail, je pense avec des paysan.nes, qui sont des paysan.es artisan.nes par ailleurs. Cela crée quelque chose que je retrouve dans les mondes militants que je traverse et que je soutiens, comme le mouvement des zones à défendre, Reprises de terres³⁰ ou les Soulèvements de la Terre³¹. Cela change la définition du périmètre politique. Parce que lorsqu'on commence à penser avec des paysan.nes, des nomades, des glaneurs et des glaneuses, et qu'on considère que c'est une population menacée d'éradication à l'échelle planétaire pour que se développe un certain type de transaction marchande et un certain type de production (capitalisée, industrielle), ça conduit à considérer avec beaucoup de précautions des conceptions du changement via la planification étatique. Quand on sait que les sociétés paysannes sont en fait des généralistes de leurs milieux de vie spécifiques, c'est difficile d'imaginer des planifications à l'échelle nationale qui impliqueraient que tous les milieux de vie puissent subir le même traitement. Après avoir travaillé sur l'État pendant dix ans en me plongeant dans les projets de loi, les décrets d'application, les mise en pratique professionnelles de ces mêmes décrets, j'explore l'hypothèse vicinale, c'est-à-dire sur des gens qui sont des anarchistes ou qui développent des formes de communisme à des échelles qui ne vont pas au-delà de l'échelle biorégionale ou qui relèvent d'une coordination de municipalités ou d'écolieux.

La question à se poser est donc de savoir si l'échelle de mon action politique permet de pouvoir réenclencher des cycles de subsistance cohérents. Et donc sur un territoire qui peut être très métropolitain ou très rural, ou entre les deux, avec quels alliés retisser, réenclencher de tels cycles, qui soient appropriables par le maximum de gens. Parce que c'est un problème que j'ai pu constater en travaillant sur des alternatives néorurales, c'est qu'elles touchent principalement des classes moyennes éduquées. Or mon enquête ethnocomptable révèle que vivre autrement exige de la débrouille et ne coûte pas cher. Il est donc possible d'envisager que ce type d'initiative contribue à une écologie populaire, qui touche aussi des populations migrantes. C'est en tout cas un grand nombre de pratiques viables de subsistance que je souhaite porter et amplifier, à partir de mes enquêtes. Dans une perspective féministe, comme le privé est politique, je souhaite également mettre en évidence le potentiel subversif de la forme semi-publique de la maisonnée³² qui se retrouve aussi bien dans des collectifs comme les zones à défendre que dans les sociétés paysannes ou des sociétés nomades. Ces formes de vie qui ne sont pas nécessairement dépendantes du lien familial, ni même de l'origine géographique. Elles intègrent tout d'abord dans leurs fondements organisationnels des autres qu'humains. On fait maisonnée avec des animaux domestiques, des plantes, des arbres, ou, pour reprendre l'expression d'Aldo Léopold, la communauté biotique³³ est constitutive de la maisonnée. Il y a ensuite au sein des maisonnées une grande variété sociodémographique qui permet de réunir a minima différents genres (tout le monde ne fait pas d'enfants par exemple) et différentes générations, tout en autorisant une assez grande circulation entre les maisonnées. Mettre le curseur sur ces formes d'association peut sembler menu au regard de l'ampleur des transformations



2

Dossier

Alexis Cukier est MCF en philosophie à l'Université de Poitiers, David Gaborneau est MCF en sociologie à l'Université de Paris Cité, Vincent Gay est MCF en sociologie à l'Université Paris Descartes

1. Voir par exemple les analyses des effets du changement climatique sur les conditions de travail par le Bureau International du Travail dans son rapport de 2020 « Rôle de l'OIT dans la lutte contre le changement climatique et la réalisation d'une transition juste pour tous » https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_736789.pdf. Ce sont également des collectifs de travailleurs qui se sont emparé de cette question en France en 2020, voir par exemple « L'appel des pompiers face aux effets du changement climatique », <https://www.lejdd.fr/Societe/lappel-des-pompiers-face-aux-effets-du-changement-climatique-nous-avons-besoin-de-nouvelles-ressources-4128122>. Pour reprendre l'image de Walter Benjamin, relu dans une perspective écomarxiste par Michael Löwy (Löwy, 2019).

Vers un travail écologique : Penser les tensions et les articulations

Alexis Cukier, David Gaborneau, Vincent Gay

L'alliance entre les luttes écologistes et les mondes du travail est sans doute l'un des enjeux politiques le plus urgent du moment. De manières différentes, la pandémie de covid-19, puis en France les sécheresses et incendies de l'été 2022 ainsi que les « plans de sobriété énergétique » de l'hiver qui a suivi, ont contribué à la diffusion de ce constat : dans le Nord global aussi, les catastrophes écologiques sont telles que nous ne travaillerons plus, et nous ne travaillons déjà plus tout à fait comme avant. La destruction des écosystèmes due au capitalisme, réalité tangible depuis longtemps dans le Sud global, a commencé à bouleverser les manières de travailler et de vivre ici et maintenant¹. Même si un mouvement révolutionnaire écologique actionnait demain le « frein d'urgence »², les désastres et les catastrophes de plus grande ampleur qui arriveront et se répéteront inévitablement à court terme impliqueront très certainement des bouleversements du travail, aussi bien salarié que domestique et de subsistance. Forces de production et « forces de reproduction » (Barca, 2020) doivent dès aujourd'hui et devront plus encore demain s'adapter, mais aussi atténuer et quand c'est possible conjurer les catastrophes.

Or, de même que l'urgence de cette tâche immense contraste avec le retard pris dans les alliances entre mouvement écologiste et mouvement ouvrier, on ne peut que constater la lenteur de la rencontre entre les théories du travail et l'écologie politique (pour une introduction en français, voir par exemple Hache, 2012, et pour une typologie, voir par exemple Bourg et White, 2017). Ainsi, une bonne partie de la sociologie du travail (qu'elle soit centrée sur le procès, l'organisation ou la division du travail) continue de faire comme si nous ne savions rien des catastrophes écologiques causées par le mode de production capitaliste, ou comme si le mouvement ouvrier n'avait

pas dès l'essor du capitalisme industriel constaté et dénoncé ses pollutions, maladies et destructions environnementales (voir Fressoz, 2012 ; Jarrige et Le Roux, 2017). Et de même, une bonne partie de l'écologie politique (et de ses divers courants, y compris les plus dynamiques comme l'écoféminisme, le marxisme écologique et l'écologie décoloniale dont il sera question à la fin de cette introduction) continue de faire comme si la question du devenir du travail n'était pas centrale pour la perspective d'une bifurcation écologique. C'est pour contribuer à ce dialogue que nous avons conçu ce dossier, qui pose la question des enjeux écologiques du travail, en appelant à des contributions fondées sur des enquêtes empiriques au sujet des transformations des conditions de travail causées par les catastrophes écologiques, des transformations des activités de travail en lien avec des critères ou des projets écologiques, ainsi que des rapports entre syndicalisme et écologie. Ce faisant, l'objectif est de contribuer au développement d'un champ de recherche encore peu développé en France, alors qu'il a pu s'organiser en « labour environmental studies » dans d'autres pays. Il s'agit aussi et plus particulièrement de contribuer à la rencontre entre la sociologie du travail (et au-delà les diverses disciplines impliquées dans les recherches empiriques et les théories du travail) et l'écologie politique.

Travailleurs.ses et syndicalistes face aux enjeux écologiques

Si cette rencontre n'a rien d'évident, cela tient à la fois à des enjeux scientifiques et politiques. Cette ignorance mutuelle prend sa source notamment dans une trajectoire productiviste au sein du mouvement ouvrier français qui a effacé d'autres traditions (Audier, 2017, 2019) et dans un ancrage social de l'écologie politique naissante en France qui l'a rendue peu attentive au monde du travail. Une telle division a été reconduite au sein des sciences sociales ; l'écologie a pendant longtemps été une affaire de sciences naturelles, et les tentatives d'incursion des sciences sociales, assez récentes, n'ont pas priorisé un dialogue avec la sociologie du travail, elle-même assez peu curieuse des enjeux écologiques. D'autant plus que du côté des mobilisations collectives, les luttes du monde du travail et celles en défense de l'environnement se sont également longtemps ignorées, même si cela évolue ces dernières années, en particulier à travers diverses coalitions entre syndicats et organisations environnementalistes, comme l'évoquent plusieurs articles de ce dossier. On peut mentionner en plus des dynamiques évoquées dans ces articles, les mobilisations récentes en France autour du projet de sauvetage de la papeterie de la Chapelle Darblay, ou contre les méga-bassines dans les Deux-Sèvres, avec le soutien notamment du collectif « Plus jamais ça - Alliance écologique et sociale » regroupant de nombreuses associations écologistes et confédérations syndicales à l'initiative des Amis de la Terre, Attac, la CGT, la Confédération paysanne, la FSU, Greenpeace France, Oxfam France et Solidaires. Force est de constater cependant, d'une part que ces alliances concrètes restent rares et loin d'être à la hauteur des dynamiques nécessaires pour imposer des politiques d'atténuation des catastrophes écologiques. D'autre part, que les divergences politiques restent nombreuses, que ce soit autour d'enjeux sectoriels, comme sur le nucléaire, ou de désaccords locaux, comme on a pu le constater sur des projets d'implantations logistiques (par exemple à propos

de l'entrepôt Amazon de Bretigny-sur-Orge). Enfin, on peut aussi mettre en avant l'argument, défendu par certain.e.s chercheur.e.s, selon lequel le mouvement syndical ouvrier comme la gauche politique continuent de privilégier la question de l'emploi au détriment de celle du travail (Coutrot, 2018), même si la question de l'emploi a aussi été un vecteur de convergence entre syndicalisme et environnementalisme dans plusieurs pays, grâce à des coalitions défendant la création massive d'emplois pour la transition écologique (voir par exemple le réseau Green Economy Network au Canada). Enfin, on constate qu'au sein des principaux scénarios de transition, bifurcation ou planification écologiques, les questions de démocratisation et d'écologisation du travail ont été le plus souvent négligées ou disjointes l'une de l'autre (Cukier, 2020). Cette disjonction des problématiques, qui concerne à la fois des questions théoriques, épistémologiques, mais tout aussi immédiatement politiques et militantes, a donc des effets dans différents champs des sciences sociales qui se préoccupent du travail et également dans l'espace des mouvements sociaux.

Cependant, les choses évoluent presque aussi vite que s'approfondit la crise climatique. Outre le lent travail de coalition écologique et sociale déjà évoqué, il n'est qu'à voir, par exemple, la multiplication des prises de position écologistes en faveur du mouvement de défense des retraites en 2023 pour mesurer les évolutions en cours, de même qu'on peut constater la présence de syndicalistes ès-qualités dans de nombreuses luttes écologistes. La recherche est également concernée et contribue ces dernières années à reproblématiser les articulations entre travail et écologie, par exemple en mettant en lumière la question du travail au sein du mouvement et des alternatives écologistes (Pruvost, 2017, 2021), ou en faisant se rencontrer santé au travail et santé environnementale (Hunsman et al., 2019 ; Bécot, Ghis Malfilatre, Marchand, 2021). Ces travaux nous invitent à chausser des lunettes socio-écologistes pour saisir de quelles manières les enjeux écologiques se posent, ou pourraient se poser, au sein des mondes du travail dans leur diversité. Ainsi, plusieurs contributions de ce dossier attestent des prises de conscience qui s'opèrent au sein du salariat – notamment dans le salariat subalterne – et questionnent la façon dont les salarié·e·s cherchent à ajuster leurs pratiques et leurs gestes à des enjeux environnementaux. Moins visibles que les demandes émanant de mobilisations collectives, ces ajustements souvent informels, liés au sens que les travailleurs attribuent à leur travail (Coutrot et Perez, 2022) peuvent cependant être considérés comme les prémices de transformations plus profondes des univers de travail. Cette perspective renforce l'idée selon laquelle ce sont les travailleur·se·s subalternes, notamment au contact des procédés industriels mais pas seulement, qui sont les mieux placé·e·s pour prendre connaissance des risques et dégâts environnementaux, mais aussi pour proposer des alternatives plus écologiques dans la production, particulièrement dans le cadre de conflits sociaux contre des plans de fermeture (voir Cini et al, 2022 au sujet du « plan vert » portée par les ouvriers de l'usine Driveline GKN en Italie) ou des expériences d'entreprises récupérées par les travailleurs en autogestion (voir Cukier, 2018 au sujet de la redirection écologique de l'entreprise en autogestion Vio.Me en Grèce). Il paraît de ce fait nécessaire, d'un point de vue écologiste, de promouvoir toutes les initiatives d'enquêtes ouvrières, syndicales et militant·e·s, avec ou sans appui de

chercheur·se·s, permettant aux salarié·e·s de mieux connaître leurs environnements de travail et d'examiner les enjeux écologiques de leurs activités.

Pourtant, l'importance du rôle des travailleur·se·s pour contester, rendre public, arrêter et remplacer les pratiques de travail polluantes, pathogènes et écicides est rarement reconnue dans le débat public et fait l'objet de peu d'enquêtes systématiques. Au-delà de quelques cas de lanceurs d'alerte³ et de procédures juridiques débouchant sur une issue (plus ou moins) favorable⁴, rares sont les initiatives de travailleur·se·s visant à remettre en cause des dégradations environnementales dans le cadre de leur activité, comme a pu l'être, par exemple, l'extraordinaire « Green Ban Movement » dans les années 1970 en Australie au cours duquel des travailleurs du bâtiment ont massivement refusé de travailler sur des chantiers ne respectant pas leur conception des normes écologiques (Burgman, 2014). En effet, les initiatives collectives d'écologisation du travail, ou de participation des travailleur·se·s, en tant que tels, à des initiatives écologistes, sont confrontées à de nombreux obstacles que l'on retrouve dans ce dossier : répression, intimidation ou licenciement, mais aussi segmentation des informations, des expériences et des responsabilités entre salarié·e·s, intérimaires et sous-traitants, cultures professionnelles et militantes éloignées, contre-expertises patronales, et aussi formes de défense des collectifs de travail contre la réalité de leur exposition ou de leur participation à des dommages environnementaux⁵. Bien entendu, les questions de classes et d'accès à la légitimité et aux ressources culturelles et militantes sont également à prendre en compte ici : il est plus facile pour les scientifiques participant aux initiatives de Scientist Rebellion ou aux ingénieurs de l'aéronautique toulousains participant au collectif militant « Penser l'Aéronautique pour Demain » de faire entendre, dans leurs établissement de travail et dans l'espace public, leurs diagnostics et leurs propositions que ce n'est le cas pour les éboueurs, les balayeurs ou les égoutiers, par exemple, qui sont de plus confrontés aux difficultés techniques et physiques liés aux enjeux écologiques de leur travail (Béguin, 2015). Le débat autour des « métiers essentiels », et des conditions de la délibération collective sur les conditions sanitaires du travail dans les secteurs qui n'ont pas été confinés en 2020 et 2021, a cependant pu contribuer à la prise de conscience du rôle crucial des collectifs de travail dans la transformation écologique du travail, mais aussi à la mise en évidence des obstacles organisationnels⁶ et politiques auxquels ces processus doivent se confronter.

Pour en rester ici à une remarque concernant le rôle de la recherche, il paraît ainsi important que l'analyse empirique du travail, les théories critiques de la société et l'écologie politique développent des études plus approfondies et systématiques sur ce que Stefania Barca a appelé « l'écologie de la classe ouvrière », qu'on peut définir comme les « luttes quotidiennes menées par les travailleurs situés au bas de l'échelle dans l'agriculture, l'industrie et le secteur des services, individuellement et collectivement, afin de défendre l'intégrité et la sécurité de leur environnement de travail et de l'environnement de leurs familles et leurs communautés » (Barca, 2015). A cet égard, il faudrait ajouter aux types d'approches présentés dans ce dossier – dont nous avons choisi de délimiter l'objet à la période contemporaine, principalement en France et exclusivement en Europe – l'apport de recherches dans le domaine de l'his-

3. On pense par exemple au cas de l'ouvrier chauffeur de poids lourd licencié par Arcelor Mittal en 2017 après avoir révélé le déversement de substances toxiques issus du site de Florange directement dans la terre d'un crassier avoisinant en Moselle (voir par exemple : <https://repor-terre.net/Karim-ouvrier-lanceur-d-alerte-vire>).

4. Comme le cas de Paul François, agriculteur charentais qui après une intoxication très grave due aux pesticides, engage une procédure de reconnaissance de maladie professionnelle, entame un procès contre Monsanto (racheté depuis par Bayer) qu'il va finalement gagner en 2020, mais aussi décide de passer son exploitation céréalière en agriculture biologique (voir par exemple Thébaud-Mony, 2021, p.190).

5. Comme le montre bien, par exemple, le film « Rouge », de Farid Bentoumi, sorti en 2020, inspiré des faits réels de l'affaire des « boues rouges » en Italie dans les années 1970.

6. Voir à ce sujet les nombreux exemples rassemblés dans Mouvements, « Covid-19 : de la pandémie aux crises », n°105, 2021 ou *Les Mondes du travail*, « Travailler en temps de pandémie », n°26, 2021. Voir aussi le chapitre 6 de l'ouvrage *Le prix du travail bien fait* intitulé « Une écologie du travail ? » (Clot Y. et al, 2021).

toire sociale ou des études décoloniales. On peut penser pour les premières à l'étude de conflits plus anciens qui, partis d'une dénonciation des conditions de travail, ont réussi à remettre en cause l'exposition à des matières cancérigènes et à faire évoluer la législation en la matière, comme ce fut le cas des ouvriers immigrés de Pennaroya dans les années 1970 (Pitti, 2009) ; et pour les secondes, aux analyses des rapports entre luttes ouvrières, luttes paysannes et enjeux écologiques, dans les pays du Centre du capitalisme comme dans les périphéries (par exemple Guha, 2000 ; Martinez Alier, 2014).

Travail et écologie : où en est la recherche aujourd'hui ?

Au-delà des lentes avancées qui viennent d'être évoquées, la recherche en sociologie semble s'être emparée plus facilement, ces toutes dernières années, des prévisions de transformation des métiers en rapport avec les projets de transition écologique (Baghioni, Moncel, 2022)⁷ ainsi que des rapports entre syndicalisme et écologie, en lien sans doute avec les initiatives et alliances syndicales précédemment indiquées. On peut mentionner ainsi l'appel à contribution diffusé en 2022 pour un colloque organisé par l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, intitulé « Syndicalisme et environnement : approches historiques et sociologiques », qui identifie quatre lignes de réflexion : l'articulation entre les enjeux de mobilisation de la santé au travail et de la santé environnementale, les enjeux écologiques liés à la désindustrialisation de territoires, les prises de positions syndicales concernant l'écologisation des activités productives, et les réflexions syndicales sur les besoins sociaux⁸. Au-delà, on remarquera que l'analyse des causes de l'inflation, des restrictions énergétiques annoncées ou imposées par le gouvernement, et celle des luttes syndicales autour du salaire qui ont accompagné ces phénomènes, pose également de manière aiguë le problème des effets des catastrophes écologiques comme des politiques de transition écologique dans le cadre du « capitalisme vert » (Tanuro, 2012) sur les conditions de travail et d'emploi. Autant de raisons de penser – ou du moins d'espérer – que cette question des enjeux écologiques du travail prendra une place plus importante au sein des recherches sociologiques dans la prochaine période.

Rappelons que d'autres disciplines de sciences sociales que la sociologie ont su opérer des croisements entre questions environnementales et des problématiques liées au travail. C'est le cas particulièrement en histoire, avec à partir des années 1990 un renouvellement de l'historiographie environnementale qui aborde le travail à partir d'une approche marquée par les mouvements pour la justice environnementale nés dans les années 1980 aux États-Unis. Le travail est alors pensé comme activité de transformation de la nature, et la nature conçue comme en prise dans des rapports sociaux et des constructions sociales. En Europe, c'est plutôt d'abord à travers l'étude des organisations de travailleurs qu'est questionnée la prise en compte de la question environnementale, en particulier autour des problèmes de santé au travail, point de départ pour définir un « environnementalisme ouvrier » (Bécot, 2015 ; Bécot, Ghis Malfilatre, Marchand, op. cit. ; ainsi que Barca, op. cit. et infra). Dans le cas français, si la question de la santé au travail a aussi été un axe majeur pour une approche écologique du travail, des réticences ont

7. Voir aussi le récent rapport de l'OIT : « Vers des entreprises écologiques. Transformer les processus et les lieux de travail », https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_861185/lang-fr/index.htm

Ainsi que le rapport du Cereq : « La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi environnemental » <https://www.cereq.fr/la-transition-ecologique-au-travail-emploi-et-formation-face-au-defi-environnemental>.

8. Voir l'argumentaire en ligne : <https://calenda.org/1006734>

cependant freiné le développement d'une histoire environnementale du travail, réticences dues notamment au risque que la prise en compte des problèmes environnementaux menace le maintien de certaines productions ou qu'elle brouille les lectures de la société en termes de classes sociales (Bécot, 2022). Néanmoins, l'intérêt porté à la dégradation des corps ouvriers due à l'exploitation de certaines ressources a permis de revisiter des historiographies ouvrières, par exemple celle de la mine (Rainhorn, 2014). De même, des études sur la désindustrialisation ont pu intégrer les effets de l'industrie sur les territoires, interrogeant les conséquences socio-écologiques néfastes à moyen terme des logiques productivistes et de la croissance verte prétendument « soutenable » (Tordjman, 2021), ainsi que la capacité des groupes subalternes à devenir acteurs dans les phases de transition (McIvor, 2017, 2019).

D'autres approches disciplinaires, parfois regroupées sous le nom d'humanités environnementales, ont également pu contribuer à ces croisements entre théories environnementales et analyse du travail (Blanc et al, 2022). C'est le cas par exemple de la « géographie environnementale », qui éclaire notamment la division territoriale du travail (la spécialisation de certains territoires dans certaines activités productives), de la « théorie politique verte » qui a pu interroger notamment le concept de travail – et de « travail de la nature » – dans le cadre notamment d'une réflexion sur le Green New Deal (Battistoni, 2022), ou de « l'écologie économique » qui peut proposer de réévaluer les rapports entre travail et valeur dans une perspective décroissante ou de développement alternatif (Harribey, 2020). Mais, c'est sans doute surtout au sein du champ récemment constitué des « environmental labour studies » que ces croisements se sont le plus systématiquement tissés (voir Rätzl et al, 2021). Ce champ peut être défini comme l'étude interdisciplinaire des relations entre les travailleur·s·es et la nature dans le contexte des crises environnementales et s'intéresse particulièrement aux luttes environnementales des salarié·e·s, en incluant celles liées au travail informel et au travail de subsistance notamment dans les pays du Sud global. Parmi les objets et questions de recherche étudiées dans ce champ, on peut mentionner les alliances et divergences entre syndicalistes, peuples indigènes et militant·e·s écologistes, la critique des politiques publiques environnementales du point de vue des travailleur·se·s, ou encore la redéfinition des concepts de travail, de nature et de territoire pour penser l'avenir du travail. En France, si de telles « études environnementales du travail » n'existent pas réellement, un nombre croissant de jeunes chercheur·se·s, en philosophie et sociologie notamment, travaillent autour du rapport entre travail, technique et nature dans l'Anthropocène, s'intéressent en détail aux questions contemporaines posées par les évolutions des éco-activités et des métiers verts (agriculture biologique, gestion des déchets, ingénierie écologique, travail des paysagistes et écologues, travail forestier, etc.), et plus généralement associent, plus directement que ne le font les textes ici réunis, les références et les arguments des enquêtes en sciences sociales et de l'écologie politique⁹.

À la suite de ces travaux, nous voudrions donc conclure cette introduction par une invitation à intensifier de tels croisements. En effet, l'écologie politique – dont l'approche se distingue de l'écologie scientifique ou de

9. Il s'agit principalement de travaux récents de jeunes chercheur·se·s, qui ont fait l'objet à ce jour d'un nombre réduit de publications – au-delà des contributeur·trice·s de ce dossier, on pourra consulter le programme du colloque qui s'est tenu les 2 et 3 décembre 2022 à l'Université Paris Cité, intitulé « Travail, nature et technique dans l'Anthropocène », <https://fprp.sciences-conf.org/>

l'éthique environnementale par le fait qu'elle pose la question de la valeur politique des formes de vie dégradées par les catastrophes écologiques ainsi que des initiatives et propositions pour s'y adapter ou les atténuer (Zin, 2010) – s'est fortement renouvelée dans la période contemporaine et constitue désormais un champ de recherches pluriel, interdisciplinaire, en dialogue, et souvent ouvert à des préoccupations militantes. Mais au sein de ce renouvellement, la sociologie du travail ne dialogue que marginalement avec d'autres approches, qui pourtant peuvent contribuer à enrichir la compréhension des questions liées au travail. Dans ce numéro des Mondes du Travail, l'entretien croisé avec Jocelyne Porcher et Geneviève Pruvost illustre des façons de traiter le travail en déplaçant le regard, qu'il s'agisse du travail avec des animaux ou du travail de subsistance, en intégrant dans l'analyse du travail les relations aux non-humains. Plus généralement, les approches qui sont évoquées dans cet entretien par Geneviève Pruvost poursuivent les débats féministes sur le travail, qui sont au cœur de certains travaux écoféministes (voir Pruvost, 2021 ; Mies et Bennholdt, 2022) ou de ceux qui se réclament d'une écologie politique terrestre (Balaud & Chopot, 2021) – c'est-à-dire intégrant pleinement les non-humains à la réflexion sur le devenir des communautés politiques. De même, les approches écosocialistes, aussi diverses soient-elles, accordent une importance majeure à la question du travail et appellent à repenser le travail dans nos sociétés. L'écosocialisme mène une critique du travail aliéné (Gorz, 1991 ; Gollain, 2000), reprenant, prolongeant et enrichissant la critique écologique du travail présente dans une partie du marxisme, et que le marxisme écologique récent a reconstruit, à partir de Marx et notamment de la critique qu'il esquisse dans le *Capital* de la rupture du métabolisme de l'homme et de la nature (voir Bellamy Foster, 2011 ; Guillibert et Haber, 2017). La portée écologique des auteurs marxistes du Sud comme Mariategui a aussi été redécouverte récemment (Guillibert, 2022 ; voir la recension dans ce numéro). La critique du productivisme et de l'extractivisme nourrit ainsi une réflexion sur le travail, à la fois dans ses formes présentes et pour imaginer d'autres modèles de société. Les réflexions sur les besoins (Keucheyan, 2019) et la façon d'y répondre remettent également en question le travail inscrit dans des conditions écologiques qui appellent à sa transformation. Par ailleurs, l'écosocialisme pose la question des acteurs du changement social et politique. Sans envisager qu'il existe en la matière un acteur unique ou une scène centrale, les alliances sociales à même de produire des luttes écosociales majeures ne peuvent éluder le rôle des travailleur·se·s (Tanuro, 2020, chapitre 5 ; Löwy et Tanuro, 2021 ; voir la recension dans ce numéro). Il s'agit alors à la fois de ré-agencer les rapports que le mouvement ouvrier a entretenu avec le productivisme et la défense de l'emploi à tout prix et de penser une écologie qui ne soit pas indistincte socialement, mais qui puisse s'ancrer dans les classes populaires pour qu'elles soient partie prenante et jouent un rôle essentiel dans les transformations de l'appareil productif. Enfin, le travail peut être abordé également à partir des travaux d'écologie politique s'inscrivant dans une écologie décoloniale (voir par exemple Ferdinand, 2019), pour penser la façon dont les rapports Nord-Sud, considérés dans leur historicité et dans leur contemporanéité, ont façonné des rapports de domination de la nature et du travail, en imposant des modèles productifs dont les conséquences se font ressentir sur les populations, et en premier lieu sur les travailleurs agricoles.

Envisager les enjeux écologiques du travail depuis les pays anciennement colonisés et ayant connu la traite esclavagiste invite ainsi à penser les éléments de continuité quant à l'exploitation du travail humain et non humain.

Sans nécessairement faire usage de ces travaux récents dans le domaine de l'écologie politique, les contributions de ce dossier apportent des éléments théoriques et empiriques que nous envisageons comme des jalons pour une écologisation progressive de la sociologie du travail tout autant que pour une « laborisation » de l'écologie politique. On y trouvera donc une série d'articles qui analysent de récentes rencontres entre les mouvements syndicaux et des organisations écologistes, comme dans l'article de Nils Hammerli à propos de la lutte menée à la raffinerie de Grandpuits, ou celui de Charlotte Glinel qui revient sur le processus ayant conduit des associations écologistes et des syndicats de l'Office National des Forêts à rédiger ensemble l'Appel pour la Forêt vivante. Les évolutions qu'évoquent ces articles à partir de cas locaux prennent place dans des transformations plus générales de l'action syndicale à diverses échelles, comme le décrit Guillaume Mercoeur dans sa contribution. Au-delà, on lira également dans ce dossier l'analyse de « l'écologie de la classe ouvrière », par Stefania Barca et Emanuele Leonardi, à partir de l'exemple de la convergence entre mobilisations écologistes, féministes et syndicales à Tarento en Italie, autour des dégâts sanitaires et environnementaux de l'aciérie ILVA.

Dans une approche plus centrées sur les pratiques de travail, plusieurs articles explorent de quelle façon, au sein d'univers professionnels très variés, se posent les questions écologiques. Jennifer Deram s'intéresse ainsi à la façon dont la division sociale et genrée du travail dans les ressourceries génère une répartition inégale des profits symboliques et matériels générés par un travail perçu comme vertueux. Elsa Koerner et Sabine El Moualy rendent compte, quant à elles, des adaptations et des déplacements opérés par les jardiniers des collectivités territoriales, qui tentent de trouver les conditions du travail écologique de création et d'entretien du végétal urbain dans un contexte de rationalisation gestionnaire. Dans des espaces plus industriels, Pierre-Louis Choquet questionne les rapports au travail des opérateurs en plateforme pétrolière face à l'enjeu du réchauffement climatique et la difficulté à articuler des pratiques localisées et des enjeux globaux. Enfin, Samuel Zarka analyse les initiatives à visée écologiste dans les industries du cinéma, un secteur moins attendu sur ces enjeux mais où des vocations militantes entraînent des tentatives d'écologisation des pratiques de travail. Comme on l'a souligné au cours de cette introduction, les contributions réunies ici prennent place dans un champ de recherches plus vaste, en plein développement, et nous sommes persuadés, aux côtés d'autres chercheur·se·s et militant·e·s, que les sciences sociales tout comme les combats écologistes ont tout à gagner à favoriser et à amplifier les croisements de perspectives tels qu'esquissés dans ce dossier.

BIBLIOGRAPHIE

Audier, S. (2017), *La société écologique et ses ennemis. Pour une histoire alternative de l'émancipation*, Paris, La Découverte.

Audier, S. (2019), *L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives*

écologiques, Paris, La Découverte.

Baghioni L., Moncel, N. (2022), « La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi environnemental », in *Céreq Bref*, n° 423.

Balaud, L., Chopot, A. (2021), *Nous ne sommes pas seuls : Politique des soulèvements terrestres*, Paris, Le Seuil.

Barca, S., (2020), *Forces of reproduction. Notes for a counter-hegemonic Anthropocene*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.

Barca, S. (2015), « Sur l'écologie de la classe ouvrière : un aperçu historique et transnational », *Écologie & politique*, n°50, p. 23-40.

Battistoni, A. (2022), « A Green New Deal for Care: Revaluing the Work of Social and Ecological Reproduction », in *The Green New Deal and the Future of Work*, Columbia University Press, p. 103-141.

Bécot, R. (2015), *Syndicalisme et environnement en France de 1944 aux années quatre-vingts*, thèse d'histoire, EHESS.

Bécot, R. (2022), « L'histoire environnementale au travail. Repères pour une histoire environnementale des mondes du travail », in Stéphane Frioux et Renaud Bécot Renaud (dir.), *Écrire l'histoire environnementale au XXIe siècle. Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, PUR, pp. 27-44.

Bécot, R., Ghis Malfilatre, M., Marchand, A. (2021), « Introduction: Pour un décroisement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale », *Sociétés contemporaines*, 121 (1), p. 5-27.

Béguin, M. (2015), « L'environnement dans le travail et dans les esprits des agents de propreté urbaine : entre contrainte et motivation », *SociologieS* [en ligne].

Bennholdt-Thomsen, V., Mies, M. (2022), *La subsistance, une perspective écoféministe*, La Lenteur.

Blanc, G., Demeulenaere, É., & Feuerhahn, W. (Eds.) (2022), *Humanités environnementales: enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

Bourg, D. et Whiteside, K. (2017), « Écologies politiques : essai de typologie », *La pensée écologique*, n° 1.

Burgman, V. (2014), « Le mouvement des 'green bans'. Pouvoir ouvrier et militantisme environnemental dans l'Australie des années 1970 », *Mouvements*, n°80, p. 13-23.

Cini, L., Gabbriellini, F., Gabbuti, G., Moro, A., Rizzo, B., Tassinari, A. (2022), « La lutte des ouvriers de GKN à Florence, entre auto-organisation ouvrière et mobilisation sociale », *Chronique internationale de l'IRES*, n°177, p. 3-17. Clot, Y., Bonnefond, J. Y., Bonnemain, A., Zittoun, M. (2021), *Le prix du travail bien fait : La coopération conflictuelle dans les organisations*, Paris, La Découverte.

Coutrot, T. (2018), *Libérer le travail. Pourquoi la gauche s'en moque et pourquoi ça doit changer*, Paris, Le Seuil.

Coutrot, T. et Perez, C. (2022), *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire*, Paris, Le Seuil.

Cukier, A., (2018), *Le travail démocratique*, Paris, PUF.

Cukier, A., (2020), « Démocratiser le travail dans un processus de révolution écologique et sociale », *Les Possibles*, n° 24.

Ferdinand, M. (2019), *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Le Seuil.

Foster, J. B. (2011), *Marx écologiste*, Paris, Amsterdam.

Fressoz, J-B. (2012), *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Le Seuil.

Gollain, F. (2000), *Une critique du travail entre écologie et socialisme*, Paris, La Découverte-Syros.

- Gorz, A. (1991), *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Galilée.
- Guha, R. (1990), *Unquiet woods. Ecological Change and Peasant Resistance in the Himalaya*, Berkeley, University of California Press.
- Guillibert, P. (2021), *Terre et Capital. Pour un communisme du vivant*, Paris, Amsterdam.
- Guillibert, P., Haber, S. (2017), « Marxisme, études environnementales, approches globales : de nouveaux horizons théoriques », in *Actuel Marx*, n°1, p. 12-23.
- Hache, E. (2012), *Écologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Paris, Amsterdam.
- Harribey, J-M. (2020), *Le trou noir du capitalisme. Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Hunsmann, M., Lysaniuk, B. (2019), « Faire entrer en résonance santé-travail et santé-environnement », *Écologie politique*, n°1, p. 83-106.
- Jarrige, F., Le Roux, T. (2017), *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Le Seuil.
- Keucheyan, R. (2019), *Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*, Paris, La Découverte.
- Löwy, M. (2019), *La révolution est le frein d'urgence. Essais sur Walter Benjamin*, Paris, Éditions de l'Éclat.
- Lowy, M., Tanuro, D. (2021), *Luttes écologiques et sociales dans le monde : Allier le vert et le rouge*, Éditions Textuel.
- Martinez Alier, J. (2014), *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits écologiques dans le monde*, Paris, Les Petits Matins/Institut Veblen.
- Mcivor, A. (2017), « Deindustrialization Embodied: Work, Health, and Disability in the UK since the Mid-Twentieth Century », in High Steven et al., *The Deindustrialized World*, p. 25-45.
- Mcivor, A. (2019), « Des vies brisées : désindustrialisation, santé et bien-être dans la région de Clydeside », 20&21. *Revue d'histoire*, 144, p. 98-113.
- Pitti, L. (2009), « Penarroya 1971-1979 : «Notre santé n'est pas à vendre ! » », *Plein Droit* n° 83.
- Pruvost, G. (2017), « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dames-des-Landes » (2013-2014), *Politix*, (1), 35-62.
- Pruvost, G. (2021), *Quotidien politique: Féminisme, écologie, subsistance*, Paris, La Découverte.
- Rainhorn, J. (dir.) (2014), *Santé et travail à la mine, XIX^{ème} -XX^{ème} siècle*, Lille, Presses du Septentrion.
- Räthzel, N., Stevis, D., Uzzell, D. (2021), *The Palgrave Handbook of Environmental Labour Studies*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Tanuro, D. (2012), *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte.
- Tanuro, D. (2020), *Trop tard pour être pessimistes ! : écosocialisme ou effondrement*, Paris, Textuel.
- Thébaud-Mony A. (2021), *Politiques assassines et luttes pour la santé au travail. Covid 19, cancers professionnels, accidents industriels*, Paris, La Dispute.
- Tordjman, H. (2021), *La croissance verte contre la nature. Critique de l'écologie marchande*, Paris, La Découverte.
- Zin, J. (2010), « Qu'est-ce que l'écologie politique ? », *Écologie et politique*, n°40, p 41-49.

Quelles entraves à un tournant écologique du travail ?

L'expérience du décor de cinéma et d'audiovisuel

Samuel Zarka

Résumé: Les initiatives relatives à une « transition écologique » dans les industries du cinéma et de l'audiovisuel en France ont revêtu ces dernières années un caractère clairsemé, étroitement dépendant du volontarisme militant de certaines équipes de production. Face à ce constat, une frange de décorateur·rices de cinéma a visé à relever le défi du passage à l'échelle supérieure : une enquête par questionnaire, conduite en 2020-2021, à destination des pairs, a tenté d'objectiver leurs pratiques de travail, afin de tracer des perspectives d'évolution. Il en ressort que, dans ces industries, la stabilisation de routines de travail plus écologiques entre en contradiction avec une logique de projets sans cesse changeants, soumis à des rythmes soutenus et des infrastructures précaires. Cette difficulté mène à en révéler une seconde : aligner la diversité des intérêts professionnels et moraux en jeu dans une équipe de film se présente comme un défi, suscitant des stratégies contrastées selon les métiers et la localisation des travailleur·ses.

Mots-clés : Cinéma et audiovisuel, transition écologique, enquête par questionnaire, pratiques de travail, stratégie professionnelle

Diffusée par Canal-plus en 2019, la série *Effondrement* met en scène la trajectoire d'individus, de groupes et de familles, cherchant les moyens à survivre dans un monde en situation d'effondrement écologique. Or, dans une visée de cohérence avec le propos du scénario, le tournage a lui-même adopté des pratiques réputées écoresponsables, comme le recours à une cantine végétarienne dotée de produits locaux pour nourrir l'équipe, le covoiturage pour les déplacements ou la dématérialisation des fiches de paie. Cette initiative conserve néanmoins un caractère d'exception, étroitement dépendante du volontarisme militant de certaines équipes de production, en dépit d'un questionnement écologique traversant très largement les industries cinématographiques et audiovisuelles (c'est-à-dire pour la télévision ou internet) à l'échelle communautaire et internationale ces dernières années. Face à ce constat, une frange de décorateur·rices de cinéma et d'audiovisuel, rassemblé·es dans le collectif « éco-déco », a voulu relever le défi du passage à l'échelle supérieure. Dans ce but, elles ont engagé, au cours des années 2020-2021, une enquête par questionnaire sur les pratiques de travail des équipes de décor au niveau français.

Le décor désigne ce qu'il y a autour des comédiens, dans le champ de la caméra, qu'il s'agisse d'urbanisme, de paysage, d'accessoires ou encore de matières inédites. Tandis que les réflexions relatives à l'écoconception se concentrent généralement sur la phase de tournage, environ un cinquième

* Samuel Zarka est post-doctorant en sociologie au Centre d'études de l'emploi et du travail (Conservatoire national des Arts et métiers)

courriel:

samuelzarka2@gmail.com

de l'impact environnemental d'un film est lié à la construction et à la gestion du décor, en lien avec les fabrications, la peinture, le transport ou les déchets produits. Par ailleurs, du fait que les décorateur·rices suivent des parcours varié·es sur des projets hétérogènes, leurs pratiques sont rendues peu connaissables les un·es pour les autres, hormis lors de collaboration sur une production déterminée ou d'échanges ponctuels entre pairs. Pour les décorateur·rices mobilisé·es, il s'agit donc de surmonter cette méconnaissance mutuelle, afin d'établir un diagnostic sur les façons de travailler à l'échelle sectorielle. L'enjeu est de tracer des perspectives crédibles d'évolution, dans le cadre d'une économie circulaire (Collard, 2020), sans mettre en cause la faisabilité économique et créative des projets.

Or, cette enquête, qui puise aux savoirs professionnels, met en évidence un paradoxe : d'un côté, il donne témoignage de la vive préoccupation des professionnel·les interrogé·es au sujet des enjeux d'écologie dans le travail, touchant les produits, le réemploi ou le recyclage par exemple ; mais d'un autre côté, il fait apparaître un profond déficit de mise en œuvre. En effet, en dépit des appels à la vertu (Dubuisson-Quellier, 2016) adressés par les institutions aux producteurs, une logique de projets toujours changeants, soumise à des rythmes soutenus et des infrastructures précaires, se manifeste comme une entrave majeure à la stabilisation de routines (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013) écologiques. Cette difficulté mène de plus à en révéler une seconde : en dépit du constat du caractère écologiquement néfaste de certaines pratiques de décor, aligner la diversité des intérêts professionnels et moraux (Amarillo, 2016) en jeu dans une équipe de film se présente comme un défi, suscitant des stratégies contrastées selon les métiers et la localisation des travailleur·ses.

Cet article entend interroger les entraves à un tournant écologique dans le travail à partir des résultats de cette enquête. Après être revenus sur l'opacité des pratiques de décoration, nous présenterons tour à tour les contraintes structurelles auxquelles se confronte la stabilisation de routines écologiques, puis son articulation avec les intérêts contrastés des répondant·es.

Méthodologie de l'enquête

Cet article se base une enquête intitulée *L'éco-responsabilité des équipes de décoration de cinéma et d'audiovisuel*, conduite entre 2020 et 2021. Elle a été menée dans le cadre du projet Circul'art 2, visant à inciter les professionnel·les à adopter des pratiques écoresponsables, notamment grâce au recensement des solutions existantes en Île-de-France. Ce projet a été initié par l'agence Film Paris Région et le « collectif éco-déco », un groupe informel d'une vingtaine de décorateur·rices, en partenariat l'Ademe, la région Ile-de-France, Ecoprod et plusieurs associations professionnelles (chef·fes décorateur·rices, métiers du décor). Deux cheffes décoratrices plus particulièrement ont joué un rôle continu dans l'élaboration et la diffusion du questionnaire en ligne. Un sociologue (l'auteur), disposant de sept années d'expérience de recherche dans le secteur étudié, a accompagné la démarche et rendu compte de ses résultats sous la forme d'un rapport

3. Le terme « sensibilisation » est mis entre guillemets en tant que terme indigène employé par l'entreprise et les administrations pour marquer la rupture avec les travaux en sociologie où la « sensibilisation » est envisagée sous un angle critique et on parle par exemple plutôt de « moralisation » (Cacciari, 2017 ; Malier, 2019).

4. Le terme « habitantes » est volontairement accordé au féminin : mes principales interlocutrices dans le quartier étaient les mères de famille.

Le questionnaire compte 46 questions classées en dix rubriques. Après avoir interrogé les répondant·es sur leur identité (âge, profession, etc.), il les questionne sur leur culture écologique, puis sur leur capacité à mettre en œuvre des pratiques d'économie d'énergie, de réemploi ou de recyclage, au cours de différentes phases de travail : en préparation, puis pendant et après le tournage. Finalement, les répondant·es sont questionné·es plus directement sur l'idée qu'elles se font de l'éco-conception.

Au sein des nombreuses fonctions constitutives d'une équipe de décoration, le questionnaire a été adressé aux chef·fes de postes du « bureau déco », de l'« ensembliage », de la construction et de la peinture (figure 1). S'adresser aux chef·fes a visé à limiter la dispersion du questionnaire, en considérant que leurs consignes engagent nécessairement leurs auxiliaires au sein de leur aire de responsabilité.

De plus, le questionnaire a été diffusé prioritairement aux professionnel·les exerçant dans les activités de fiction pour le cinéma, la télévision et internet, du fait de la proximité des modalités de travail dans ces sous-ensembles (cela, bien que certain·es répondant·es aient signalé être aussi actif·ves dans le documentaire, l'événementiel ou la publicité).

Une campagne de diffusion par mail, comportant un lien d'accès au questionnaire, s'est déroulée durant sept semaines, du 26 octobre au 13 décembre 2020. Il a été adressé à plusieurs centaines de professionnel·les, à partir des adresses compilées lors de campagnes de communication antérieures, menées par les associations professionnelles ou les partenaires engagés dans l'enquête. Le questionnaire a recueilli les réponses de 311 personnes. Ce nombre dote le questionnaire d'une fiabilité très forte au regard d'une population estimée à 2204 personnes par la Commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle audiovisuelle (CPNEF-AV) en 2020. En effet, à partir de 155 répondant·es, le niveau de confiance est de 99% et la marge d'erreur de 10%. Dans l'ensemble, notre échantillon se présente comme porteur de résultats significatifs concernant les métiers enquêtés.

De plus, l'investissement des répondant·es dans les espaces du questionnaire laissés libres aux commentaires a constitué une base qualitativement précieuse pour apprécier les résultats de façon nuancée. Sauf mention contraire, toutes les citations de l'article sont issues de ces commentaires.

Cependant, un regard sur la composition de l'échantillon invite à maintenir une vigilance critique sur les résultats. Cette composition se répartit comme suit : 33% de chef·fes décorateur·rices, 18% de premier·es assistant·es, 16% de régisseur·ses d'extérieurs, 15% d'ensemblier·es, 13 % de chef·fes peintres, 5% de chef·fes constructeurs.

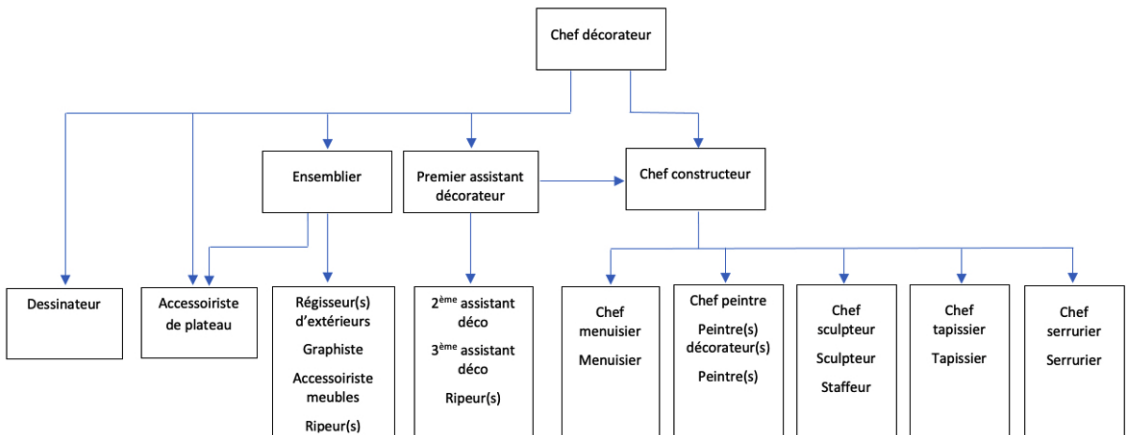
En première analyse, cette répartition inégale peut s'expliquer par plusieurs facteurs : d'un côté, l'efficacité de la mobilisation de leur réseau de pairs par les cheffes décoratrices pilotant l'enquête, d'un autre côté, la démographie différenciée des métiers visés, les cheffes constructeurs par exemple étant relativement peu nombreux. D'autres fonctions de cheffes en construction (sculpteur·rices, staffeur·ses...) apparaissent en nombre résiduel, en lien avec leur très faible nombre sur le marché du travail. Leur sollicitation dans le questionnaire revêt toutefois une valeur informative sur les pratiques en vigueur.

De plus, une part importante des répondant·es (40%) est âgée de 46 à 55 ans (les autres tranches d'âge, de 25 à 65 ans, étant représentées à part égale, les répondant·es plus âgées étant très rares). Ceci peut s'expliquer par un effet de correspondance entre cette tranche d'âge et celui des cheffes décoratrices pilotant l'enquête, mais aussi par la destination aux cheffes de poste, l'accès à ce type de fonction étant corrélé à l'âge — en particulier quand les responsabilités augmentent. Enfin, l'échantillon comporte une majorité de femmes (58%) dans un métier à prédominance masculine, point qui ne manque pas d'implications que nous analyserons plus loin.

I. Rendre visible les pratiques de décoration

En fiction, le·a cheffe décorateur·rice a en charge la conception et la réalisation des décors, qu'ils consistent en une création en studio, en l'aménagement d'un lieu de vie ou de travail — on parle alors de « décor naturel » — ou en une solution mixte. À cette fin, iel dispose d'un budget et recrute une équipe de collaborateur·rices — graphistes, tapissier·es, constructeur·rices, peintres... — salarié·es comme lui de la société de production le temps du projet. La structure type de cette équipe est présentée dans la figure 1. Après la phase de préparation, dédiée aux repérages, à la conception des décors et aux premières constructions, s'entame un chassé-croisé quasi-quotidien entre équipe de tournage et équipe décor. Celle-ci est amenée à intervenir en amont des séquences pour installer les décors, puis en aval, pour les démonter. Ce processus est marqué par des concertations et délibérations constantes au sein de l'équipe

Figure 1 : L'équipe décor (cinéma, audiovisuel)



décor, sous l'égide de la mise en scène et de la direction de production, qui disposent d'une voix prépondérante dans les arbitrages artistiques et budgétaires. Ce faisant, la dispersion des décorateur·rices sur des projets variés rend leurs façons de travailler peu connaissables les uns pour les autres (1.1). A cela s'ajoute le fait que le renouvellement constant des projets interroge les conditions de stabilisation de routines écologiques à l'échelle sectorielle (1.2).

1.1. Une opacité des pratiques liée à la dispersion des décorateur·rices sur des projets variés

La logique de projets, inhérente à la production pour le cinéma ou l'audiovisuel, soumet le travail de décor à d'intenses variations dans les modalités d'action (Zarka, 2019). « On ne va jamais faire deux fois la même chose, parce qu'on n'a jamais le même cahier des charges, jamais deux fois la même équipe et jamais deux fois le même travail cérébral » (chef décorateur, entretien 2018). De ce fait, la structuration de l'équipe décor peut passer d'un extrême à l'autre, en lien avec une organisation économique sectorielle qui favorise les contrastes (Verdalle, 2012). Dans le cinéma, au sein d'un volume croissant de films produits d'année en année¹, les grosses productions (à partir de 7 millions d'euros), minoritaires mais particulièrement riches en constructions, mobilisent généralement une équipe décor nombreuse, pouvant compter plusieurs centaines de salariés. À l'inverse, l'équipe décor peut se réduire à quelques membres chargés d'accessoiriser un environnement préexistant dans le cas d'un film à petit budget (moins de 4 millions), caractéristique d'une forte part de la production annuelle².

Mais ce sont aussi les lieux de travail qui varient, sans que le bureau de l'équipe, le lieu de construction et le(s) lieu(x) de tournage ne coïncident pas nécessairement, loin s'en faut. Une équipe décor est fréquemment confrontée à des « contorsions géographiques » (Rot, 2019) plus ou moins intenses, pour parvenir à tenir ensemble fabrication des décors et livraison au jour prévu. À cet égard, l'« attractivité » des territoires, en fonction de subventions allouées localement et/ou du coût de la main d'œuvre (dans le cas de tournages à l'étranger), joue un rôle majeur de localisation du travail, en partie ou en totalité. En lien avec des contraintes de budget, il n'est pas rare que l'équipe soit ainsi menée à monter, à proximité du lieu de tournage, un « atelier volant », c'est-à-dire une infrastructure recréée *in situ* pour la construction, par exemple, dans une friche industrielle. Cette variété des situations de travail, couplée avec la dispersion des décorateur·rices sur différents projets, rend ainsi leurs pratiques mutuellement peu connaissables, hormis lors de collaboration sur une production déterminée ou d'échanges ponctuels entre pairs. Chaque chef·fe décorateur·rice a tendance à développer son propre style de management et ses propres méthodes de conception et de fabrication, en lien avec une équipe, qui n'est pas non plus nécessairement stable, puisqu'elle dépend des choix du·de la chef·fes et des propositions d'emploi faites aux un·es et aux autres.

1. Plus de 200 longs métrages d'initiative française sont produits par an depuis une dizaine d'années avec une tendance croissante ; en parallèle, le volume de fiction audiovisuelle aidée par le CNC a crû de 768 heures à 1281 entre 2010 et 2021 (CNCa, 2022, p. 9 ; CNCb, 2022, p. 23)
2. Depuis dix ans, les faibles budgets représentent 55 à 70% de la production selon les années (environ 120 à 170 films) (CNCa, 2022, p. 13).

1.2. La difficile stabilisation de routines écologiques dans une industrie de projets

Ces modalités de travail changeantes, inhérentes à cette industrie de projets, mènent à interroger la possibilité même de stabiliser des routines écologiques, que ce soit en matière de transport, de réemploi, de matériaux ou de gestion de multiples déchets produits à toutes les étapes de décoration : emballages, cartons, plastique, polystyrène, pierre, bois, peinture, résine, tissus, mousses, moquettes, etc. Une première assistante décoration – en charge de l'administration générale du département décor – aborde directement ce sujet, en relatant les difficultés qu'elle rencontre à l'occasion d'un film produit en 2020, dans un mail au collectif éco-déco que nous avons pu consulter. Il est question d'un long métrage, tourné dans une friche et doté d'un très faible budget (moins d'un million d'euros). En dépit de cette contrainte financière, cette décoratrice a le soutien de son directeur de production, qui voit dans le regroupement des décors au même endroit un facteur de réduction des coûts (transports, matériaux, gestion des déchets). Néanmoins, sa démarche se confronte à de multiples aléas : des « commandes à l'arrache, suite à des demandes de dernières minutes » ; la difficulté à trouver des matériaux écoresponsables et des prestataires de recyclage adaptés aux spécificités d'un tournage ; l'usage de produits non testés au préalable ; un arbitrage délicat entre location et achat d'objets et meubles ; des surcoûts à « ne pas négliger ». Enfin, elle est amenée à souligner la nécessité de disposer de temps pour anticiper les changements de pratiques, et « de monde » pour l'installation de la friche, la recherche de matériaux et de filières de retraitement. Elle indique à cet égard : « Le 1er assistant ne peut en aucun cas supporter seul cette charge supplémentaire ».

Les difficultés rencontrées par ce type de démarche isolée fait écho aux limites de dispositifs incitatifs, d'origine institutionnelle, en appelant à la vertu des professionnel·les³ : mise à disposition d'un calculateur d'émissions carbone ; de fiches pratiques, visant à informer les équipes de décor en matière de gestion des transport et récupération des déchets⁴ ; mais aussi possibilité pour les sociétés de production et leur prestataires de candidater à différents types d'écobonus financier, délivrés par la région Ile-de-France ou le Centre national de la Cinématographie (CNC)⁵. Or, le questionnaire initié par le collectif éco-déco mettra en évidence ce que ses membres pressentaient : un usage quasi-nul de ces outils, inadaptés aux contraintes du secteur.

À ces difficultés s'ajoute la fragilité des équipements collectifs de travail. La publication du rapport *Screen new deal*⁶ par l'agence Albert, en partenariat avec le British Film Institute, en juillet 2020, c'est-à-dire peu de temps avant le lancement de l'enquête des décorateur·rices, le met en évidence paradoxalement. En effet, ce rapport propose une vision technologique et organisationnelle (Diemer, 2012) ambitionnant de réduire l'empreinte écologique des productions « *from studio building design to stakeholder collaboration* », c'est-à-dire de la conception des studios à la collaboration des parties prenantes (productions, équipes, prestataires, établissements

3 Ces incitations s'inscrivent dans un paradigme de gouvernement des conduites observable ailleurs, par exemple les prêts à taux zéro pour la rénovation énergétique des bâtiments.

4 Ecoprod, fiches pratiques, <https://www.ecoprod.com>.

5 Ecoprod, les aides, <https://www.ecoprod.com>.

6 BFI, Albert, Arup, *Screen new deal. A route map to sustainable film production*, 2020, p. 9 ; <https://wearealbert.org>.

d'enseignement) (nous traduisons). À cette fin, une « nouvelle infrastructure » physique et numérique doit permettre de réorienter les pratiques de travail et de « faire de la durabilité une réalité » (p. 13). Plusieurs clés de transformation sont présentées à l'aide de graphiques particulièrement soignés, tels que « la réduction de la demande d'énergie », « la réutilisation des bâtiments et leur gestion intelligente », « le recours aux produits en tant que service » et « la réutilisation et/ou l'achat de matériaux responsables et économes en ressources » (p. 4). Cette perspective prend sens dans le contexte britannique, destination courante de tournage de très grosses productions états-uniennes tournées en studio. En France en revanche, sa signification est indirecte, puisque l'ingénierie de studio présentée dans le rapport, accuse la précarité des studios français (Didry, 2002) : une vingtaine d'établissements (pour 78 plateaux de tailles variées), le plus souvent anciens et mal équipés : ainsi, ils ne disposent pas nécessairement de benne de tri ou de « sorbonnes » (bacs servant à pour nettoyer le matériel de peinture). Dans de nombreux cas, ils se limitent à un plateau nu. Cela est dû en particulier à des charges locatives, qui obèrent l'investissement en Ile-de-France où ont lieu la majorité des tournages (Siritzky, 2019 ; Zarka, 2020). Cela se vérifie aussi en région, comme dans le cas des studios de la Victorine à Nice, qui ressemblent à un « village fantôme fin 2017 », dont les « installations sont vétustes même si les plateaux restent globalement en état de marche » (Garandau, 2018).

2. Un déficit de pratiques écologiques imbriqué dans des contraintes de rythmes et d'infrastructures

Compte-tenu des difficultés rencontrées par les initiatives menées isolément par un nombre réduit de militants, le collectif éco-déco s'engage à partir de 2019 dans l'élaboration d'une enquête sectorielle, visant à surmonter l'opacité des pratiques et de tracer des perspectives d'évolution. Tout en prenant acte des multiples dépenses en énergie, objets et matériaux inhérents à la fabrique de décor, cette enquête nourrit plusieurs constats, largement partagés par les répondant·es sur des conditions de travail qu'elles jugent contradictoires avec une démarche écoresponsable. En effet, au sein d'une logique de projets toujours renouvelée, l'intensité de rythmes de travail, faisant primer des impératifs d'efficacité immédiate, se présente comme une entrave majeure à une réflexivité écologique (2.1), sous contrainte d'itinérance et d'infrastructures précaires (2.2).

2.1. La contrainte de rythme : aller au plus rapide

L'étroitesse des marges de manœuvre dans une gestion écologiquement rationnelle de la fabrique de décor, doit être liée aux très fortes contraintes de rythme qui affectent toutes les phases de la décoration. Les pratiques de travail semblent en effet trouver leur unité dans l'urgence : dès la phase de préparation, c'est la réactivité qui prime, poussant les équipes à aller à la solution la plus directe, sans prévision longue. « Comme les temps de préparation sont très courts en regard des exigences croissantes, une

productivité immédiate est indispensable » (chef décorateur, plus de 66 ans). Cette urgence coïncide avec une contrainte budgétaire. Pourtant, la préparation est généralement considérée par les répondant·es comme une étape décisive pour programmer des économies de ressources dans les phases ultérieures de la production, mais aussi pour mener les recherches induites par leur connaissance relativement faible des qualités écologiques des matériaux utilisés.

Je suis très intéressé de travailler avec d'autres méthodes plus écologiques et créatives, mais cela représente généralement un surcoût ou du moins un temps de préparation et d'expérimentation supplémentaire, qui n'est pas du tout compatible avec la pression de plus en plus grande sur les budgets déco (que je constate dans les récents projets). Cheffe sculptrice (36-40 ans)

Cette contrainte budgétaire se traduit aussi par le manque de renfort à certains postes, tandis que la contrainte de temps peut s'accroître du fait de la localisation des lieux de travail. Ainsi, l'établissement de bureaux au centre de Paris occasionnera des pertes de temps dans les déplacements et pour les stationnements. Enfin, privilégiant généralement des tournages rapides et à peu de frais, les productions ont des « difficultés à imaginer de changer leur manière de travailler » (cheffe décoratrice, 51-55 ans). Les initiatives en matière d'éco-conception sont « rarement évoquées » et restent étroitement limitées.

2.2. La contrainte d'infrastructure : du déficit de studio à l'itinérance des tournages

Mais le questionnaire renseigne aussi le déficit de recours au studio, alors même que, selon les répondant·es, le studio améliore la coordination de l'équipe, contribue à réduire la fatigue liée aux distances parcourues, tout en permettant des économies en location d'espaces extérieurs et en ventousage (c'est-à-dire l'utilisation prolongée d'un stationnement). Cela amène une cheffe peintre (51-55 ans) à souligner, par contraste, les effets négatifs du non recours au studio, fréquemment associée par les producteur·rices à un surcoût. En effet, les « économies » faites par les productions sur la location d'un studio entraînent une baisse de qualité créative, une détérioration des conditions de travail et une pollution notoire, que ce soit au niveau du recyclage ou de la nuisance auprès des citoyens lorsqu'un bien privé est loué à des fins de studio.

À défaut, c'est l'itinérance des tournages qui prévaut. Cela contribue à expliquer l'usage ultra-majoritaire de véhicules motorisés pour les déplacements (84% en phase de préparation et 94% pendant le tournage), lié aux multiples transports de personnes, d'objets et matériaux entre des lieux de travail, qui peuvent être éloignés les uns des autres (bureau, atelier, tournage). De plus, il revient à l'équipe de mettre en place un environnement technique et sanitaire apte au travail. Or, les installations non immédiatement utiles au tournages – comme l'installation de bennes de tri – ne peut que se heurter à la contrainte de temps et au déficit d'engagement des sociétés de production :

C'est à dire que, par exemple, pour trier le bois des autres déchets, nous devons être sûrs de remplir le container de bois, sinon, tout passe dans une benne unique. C'est donc un problème de coût supplémentaire dont la plupart des productions ne veulent entendre parler.
 Chef décorateur (56-60 ans)

En outre, même si l'équipe décor met en œuvre de son initiative une démarche de tri (ce qui est le cas pour la moitié des répondant·es), de nouvelles entraves apparaissent, liées au caractère disparate des matériaux utilisés et à l'organisation territoriale du recyclage, qui pas nécessairement adaptée aux pratiques de cinéma et d'audiovisuel.

3. L'hypothèse écologique à l'épreuve d'intérêts professionnels et moraux contrastés

Au-delà de ces constats partagés, l'analyse des réponses en fonction du sexe ou du lieu de résidence permet de faire apparaître des intérêts professionnels et moraux différenciées, interrogeant de ce fait les conditions de leur alignement dans une évolution écologique du travail. Le déficit de réponse des chef·fes constructeur·rices, généralement des hommes, semble ainsi lié à une appréciation souvent négative des effets présumés de pratiques écologiques sur l'emploi salarié (3.1), tandis que de leur côté, les professionnel·les implanté·es en région, entendent protéger leurs propres conditions d'emploi en valorisant leur capital d'autochtonie (Renahy, 2010), à l'encontre de l'itinérance d'équipes franciliennes (3.2).

3.1. De la répartition sexuée des réponses aux intérêts professionnels

Alors que les femmes sont minoritaires dans les métiers du décor de cinéma et d'audiovisuel (avec 30% des effectifs environ⁷), elles sont surreprésentées parmi les répondant·es (plus de la moitié⁸). Ce constat suggère que des dispositions genrées favorisent une plus forte sensibilité des femmes aux thématiques écologiques (Ballew and al., 2018). Mais il peut aussi s'expliquer en référence à la distribution, elle aussi genrée, des emplois et des attitudes professionnelles qui leurs sont liées. En effet, les femmes se concentrent dans les fonctions de bureau et d'assemblage : aux prises avec des enjeux de coordination et de (ré)emploi de meubles et d'objets physiques, ni leur fonction, ni leur emploi ne sont mis en question par l'hypothèse écologique.

Il en va différemment du côté des constructeur·rices. Ces derniers, qui sont en majorité des hommes, ne représentent qu'une faible part des répondant·es (18%, peintres inclus). C'est le cas en particulier du groupe des chef·fes constructeur·rices, quasi-exclusivement masculin et particulièrement peu impliqué dans les réponses (5%, c'est-à-dire 15 personnes). Ce faible investissement peut être mis au compte d'une démographie relativement étroite⁹. Mais il est possible que s'ajoute une réticence liée à la nature même du métier. En effet, la phase de construction concentre des enjeux

7 CPNEF-AV ; www.cpnef-av.fr/.

8 Cette surreprésentation féminine est aussi notable dans le collectif à l'initiative de l'enquête.

9 Selon les cheffes décoratrices qui la pilotent, il y a probablement une centaine de chef·fes constructeur·rices actif·ves en France au moment de l'enquête.

10. Le staff est un matériau de construction à base de plâtre, servant dans la fabrication d'éléments de décoration.

écologiques complexes, en lien avec la variété des produits utilisés et des déchets produits. Si le questionnaire témoigne de la sensibilité écologique de certain·es constructeur·rices, il est probable qu'un groupe majoritaire se soit tenu en retrait face à des orientations qui peuvent sembler difficiles à mettre en œuvre, en particulier à l'échelle individuelle. Le témoignage d'un staffeur¹⁰ (51-55 ans) renforce cette hypothèse, en relatant la réticence des pairs à modifier des pratiques sédimentées autour de certains outils : « j'ai pour expérience d'avoir été obligé d'utiliser des résines [plus polluantes ; auteur] simplement par méconnaissance de certains collègues têtus, qui ne comprennent pas que le staff tient largement le temps d'un tournage extérieur ». Cette dépendance aux outils d'usage courant se retrouve aussi dans la remarque d'une cheffe sculptrice (36-40 ans) : « À moins de revoir totalement les principes de fabrication de sculpture de décors, la branche sculpture est par défaut extrêmement polluante. Les matériaux de synthèse sont robustes et rapides dans leur mise en œuvre ». De ce fait, si des initiatives écologiques existent en construction, le questionnaire nous confirme surtout leur pointillisme : certes, 5 chef·fes constructeur·rices répondant·es (sur 15) déclarent utiliser « autant que possible » de matériaux éco-labélisés, mais ils sont 7 à déclarer n'en utiliser que « parfois » et 3 à n'en rien savoir.¹¹ C'est ainsi qu'on recourra à « moins de plastique d'emballage » ou au « maximum de kadapak [carton plume] » constituant autant de « très petites actions personnelles » (chef constructeur, plus de 66 ans).

À ce type de réticence, s'ajoute une inquiétude sur l'emploi salarié. La discussion engagée dans le questionnaire sur le réemploi de « feuilles de décor » est révélatrice à cet égard. Les feuilles de décor désignent des plans verticaux, généralement échafaudés le long de paroi en bois, visant à introduire sur le lieu de tournage des matières, surfaces et volumes nouveaux. Cette pratique est omniprésente en décor. Or, certains commentaires attestent que « trop de feuilles sont fabriquées inutilement, par exemple lors de fabrication de façades ». Dans le même sens, une forte majorité des répondant·es (72%) considère que 30% ou plus des décors pourraient être fabriqués à partir de feuilles démontables et récupérables. Cette pratique ne serait pas nouvelle, au contraire, c'était une technique courante en studio autrefois, abandonnée à cause du « coût du stockage ». On parlait alors de feuille de répertoire. En décor naturel, au contraire, les constructions, « assez réduites et très “sur mesure” », induisent un usage limité des feuilles réemployables. À cela s'ajoute la nécessité d'aménager le plan de travail, afin d'« anticiper les réemplois possibles (couches successives peinture, tissus tendus... etc.) », mais aussi de passer outre les restrictions artistiques (réelles ou supposées) qu'implique le réemploi de feuilles. Enfin, au point de vue des constructeur·rices particulièrement, l'usage d'éléments de décor de seconde main, en lieu et place de leur fabrication, ne manque pas d'interroger les conditions d'emploi, en particulier sur un marché de l'emploi discontinu. « Dans quelle mesure ce nouvel usage “impacte”-t-il l'emploi ? Question souvent posée par les constructeurs » (cheffe décoratrice, 61-65 ans). Ce questionnement est parfois indirect, un chef décorateur (56-60 ans)

11. Ces proportions s'élèvent même à 53% (« parfois ») et 47% (« n'en savent rien ») parmi les chef·fes peintres.

évoquant ainsi le fait que l'usage de feuilles réemployables impliquerait de « reformer nos peintres ». La défection de certain·es constructeur·rices devant le questionnaire traduirait de ce point de vue l'imbrication entre enjeu écologique et enjeu d'emploi.

3.2. Le capital d'autochtonie au service de la protection de l'emploi en région

L'écrasante majorité des répondant·es (74%) travaille principalement en Ile-de-France, ce qui traduit la concentration des tournages dans cette région. Or, ce déséquilibre avec le reste du territoire national permet de faire apparaître la ressource que constitue le capital d'autochtonie d'autres travailleur·ses pour protéger leur emploi salarié. Ce point se vérifie à différents moments du questionnaire, par exemple touchant le sujet du réemploi d'objets et accessoires, pour lesquelles les répondant·es attestent d'une forte prédilection :

Il est évident que maximiser les locations pour une production, c'est minimiser les biens acquis pendant le tournage (récupérables) qui devront être soit vendus soit stockés pour justification en cas de contrôle. C'est également un gain de temps et de place pour l'équipe déco qui concentrera ces recherches sur les éléments les plus importants, qui feront l'identité du décor. L'achat systématique de tout un tas d'objets (la fameuse « drouille » qui fait vivre un décor) est générateur de déchets sur le long terme, alors qu'on peut aisément les ré-utiliser de film en film pour peu qu'un stockage cohérent soit organisé. [Chef décorateur ayant entre 46-50 ans]

Dans ce verbatim, la préférence pour le réemploi mène finalement à souligner le besoin d'un stockage collectif, qui contraste avec le « manque de loueurs et d'agences de location spécialisées en décoration » (cheffe décoratrice, 46-50 ans) du fait d'une « pression immobilière constante ». Or, c'est justement la rareté des loueurs, qui favorise la rétention d'informations parmi les décorateur·rices implanté·es en région. « Les lieux d'achats et de location sont connus des gens qui bossent en région. Ça fait partie du savoir local, donc partager celui-ci met en péril le boulot de certain ou certaines » (première assistante, 36-40 ans).

Ce capital localiste se ressent aussi au niveau du recyclage. Là encore, les initiatives individuelles sont possibles — tri strict en atelier, récupération des peintures non utilisées, déplacement en déchetterie —, mais manquent de systématisme : 58% des répondant·es attestent de difficultés pour trouver de prestataires de proximité pour se débarrasser des déchets de décor ; 32% souhaiteraient que ce soit plus simple. Cela s'explique par les effets cumulés du manque de temps, de l'inadaptation des filières existantes de recyclage, enfin du manque d'information sur la localisation des déchetteries et leurs conditions d'accès. De ce fait, les réponses mènent à souligner la ressource que constitue l'autochtonie pour accéder aux prestataires : « Souvent, il est nécessaire d'avoir une carte, d'être "local" » (premier assistant, 51-55 ans). Il s'avère ainsi que plus un tournage se déroule loin des prestataires usités, plus la capacité de travailleur·ses singulier·es à mobiliser des ressources localisées devient précieuse.

Conclusion

L'enquête sur les pratiques de décor en cinéma et audiovisuel a permis de socialiser un questionnement écologique dans la profession, tout en objectivant les contraintes structurelles rencontrées par les équipes pour faire évoluer leurs pratiques dans un sens écologique. En plus du manque de connaissance ou d'information précise sur le caractère écologique des pratiques courantes, ces dernières sont largement structurées par le manque de temps pour expérimenter et la fragilité des studios et prestataires. De ce fait, ces résultats ont justifié le souhait institutionnel d'améliorer la connaissance de la chaîne du décor de l'amont à l'aval, en intégrant la qualité des matériaux, la localisation des prestataires, les modalités de recyclage et l'impact carbone de la production numérique. En parallèle, l'ouverture de formations à destination des décorateur·rices¹², l'introduction d'équipements de récupération (par exemple, en peinture) ou l'émergence de nouveaux prestataires spécialisés dans le réemploi de matériaux (comme la Ressourcerie du cinéma à Montreuil), contribuent à équiper les pratiques existantes.

Enfin, le CNC semble avoir pris acte des limites des mesures purement incitatives, en appelant à la bonne volonté écologique des productions. Dans un contexte de fort développement de la demande de fiction sur le marché mondial – qui peut néanmoins paraître contradictoire avec la volonté d'une diminution des émissions carbone –, un « choc de modernisation », engagé en 2021, a permis de soutenir financièrement huit studios dans leur projet de rénovation, la mise en place de systèmes de réemploi de décor et de plateaux virtuels (tournage en temps réel devant des écrans LED)¹³, cela dans différentes régions (Île-de-France, Champagne, Vendée, Provence...). S'en est immédiatement suivi un « Plan Action ! », adoptant une attitude volontariste, cette fois en direction de toutes les configurations de projet (non seulement en studio) : à l'issue d'une période d'expérimentation transitoire, ce plan entend, dès 2024, conditionner l'octroi aux productions d'aides financières d'usage courant au respect de certaines obligations en matière environnementale, touchant l'approvisionnement et la gestion des déchets, ainsi que la mobilité et le recours au numérique¹⁴.

Au regard de ces initiatives, l'enquête des décorateur·rices recèle un enseignement supplémentaire. En effet, elle permet de mettre en lumière les implications différenciées d'une évolution écologique des pratiques pour des acteurs diversement situés dans le champ de production observé. Il se pourrait en effet que les évolutions impulsées par le CNC, loin de s'opposer aux stratégies des travailleur·ses selon leur métier et leur autochtonie, les renforcent. D'une part, on verrait certain·es constructeur·rices, menacés dans leur emploi, chercher des voies de reclassement vers d'autres emplois ; d'autre part, le développement des tournages en région accroîtrait le besoin d'expertise de travailleur·ses en capacité de mobiliser des réseaux de prestataires locaux. En cela, cette enquête atteste de la nécessité de penser – et d'accompagner – le tournant écologique à partir d'une compréhension fine des enjeux professionnels et moraux impliqués dans le fonctionnement d'un monde du travail.

13. Le CNC soutient 20 projets de modernisation de l'appareil de production sur tout le territoire, 13 juillet 2021 ; <https://www.cnc.fr>.

14. Lancement par le CNC du Plan Action! Pour une politique publique de la transition écologique et énergétique, 30 juin 2021 ; <https://www.cnc.fr>.

BIBLIOGRAPHIE

- Amarillo, H. (2016), « Le secteur de l'installation solaire : encore peu de place pour les entrepreneurs les plus écologiques », *Formation emploi*, n° 135, pp. 115-135.
- Ballew, M., Marlon, J., Leiserowitz, A., Maibach E., (2018), "Gender Differences in Public Understanding of Climate Change", *Climate note*, Yale Program on climate change communication.
- Barbier, E. B. (2012), « Économie verte et développement durable : enjeux de politique économique », *Reflète et perspectives de la vie économique*, n°4, pp. 97-117.
- Collard, F. (2020), « L'économie circulaire », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2455-2456, no. 10-11, pp. 5-72.
- CNCa (2022), *La production cinématographique en 2021*.
- CNCb (2022), *La production audiovisuelle aidée en 2021*.
- Didry, C. (2002). « Misère de la sociologie et sociologie de la misère. Réflexions sur la précarité relative dans le capitalisme néo-libéral », dans Lojkine, J. (dir.), *Les sociologies critiques du capitalisme. En hommage à Pierre Bourdieu*, PUF, Paris, pp. 81-104.
- Diemer, A. (2012), « La technologie au cœur du développement durable : mythe ou réalité ? », *Innovations*, vol. 37, n° 1, pp. 73-94.
- Dubuisson-Quellier, S. (2016), « Introduction / Le gouvernement des conduites comme modalité d'intervention de l'état sur les marchés », dans Dubuisson-Quellier, S. (dir.), *Gouverner les conduites*. Presses de Sciences Po, pp. 15-48.
- Dubuisson-Quellier S. et Plessz, M. (2013), « La théorie des pratiques », *Sociologie*, n°4, vol. 4.
- Garandeau, E. (2018), *Rapport au Maire de Nice pour la renaissance des studios de la Victorine*.
- Renahy, N. (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion ». *Regards Sociologiques*, Association Regards Sociologiques, n°40, pp. 9-26.
- Rot, G. (2019), *Planter le décor. Une sociologie des tournages*, Les presses de Sciences Po, Paris.
- Siritzky, S. (2019), *Les studios de tournage, un enjeu primordial pour la production en France*, Rapport au CNC et à Film France.
- Verdalle (de), L. (2012), « Une analyse lexicale des mondes de la production cinématographique et audiovisuelle française », *Sociologie*, vol. 3, n° 2, pp. 179-197.
- Zarka, S. (2020), « "Il faut sauver les studios de Bry-sur-Marne". Contribution sur l'ancrage territorial du travail ». In Rey, F. et Vivès, C. (dir.), *Le Monde des collectifs : enquêtes sur les recompositions du travail*, Teseo, Buenos Aires.
- Zarka, S. (2019), « Le film : du projet au produit. Un parcours par la décoration de cinéma », *Cités*, vol. 77, n° 1, pp. 23-32.



« Raffineurs et écolos unis »

Formation et maintien d'une coalition contestataire à la raffinerie de Grandpuits

Nils Hammerli

Résumé : Cet article analyse la formation et le maintien d'une coalition contestataire entre syndicalistes et militants écologistes à la raffinerie de Grandpuits. Il explicite d'abord les stratégies de légitimation organisationnelles à l'œuvre avec cette alliance. Il objective ensuite le rôle des positions sociales des militants dans la formation de l'alliance. Il analyse enfin les raisons pour lesquelles l'alliance se maintient malgré son hétérogénéité interne.

Mots-clés : alliance militante – syndicalistes – écologistes – légitimation – dispositions – interactionnisme

Le 9 février 2021, des raffineurs en grève et des militants écologistes se rassemblent devant le siège de Total à La Défense. Des syndicalistes ouvriers de la section CGT de la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne) et des porte-paroles d'ONG écologistes (Greenpeace, les Amis de la Terre) affichent leur unité dans un combat contre la reconversion de cette raffinerie en une « plateforme zéro pétrole » par Total et le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui l'accompagne. Cette reconversion est annoncée par le groupe pétrolier en septembre 2020. En opposition au PSE, les raffineurs mènent une grève reconvertible, votée par l'intersyndicale CGT, FO et CFDT du site, du 4 janvier au 11 février 2021. Les organisations écologistes présentes soutiennent les raffineurs en grève et dénoncent le « greenwashing » utilisé par Total pour « masquer la casse sociale ». Elles élaborent, avec différentes instances de la CGT (section de Grandpuits, union départementale de Seine-et-Marne, confédération), la Confédération Paysanne (CP)¹, Attac et l'Institut négaWatt, un projet de reconversion du site industriel alternatif à celui annoncé par Total. Elles soutiennent et accompagnent également la section CGT du Grandpuits, seul syndicat du site qui n'a pas signé les mesures sociales d'accompagnement (MSA) de la reconversion, dans la contestation juridique qu'elle a entamée contre le PSE en février 2021 et qu'elle a été définitivement perdue en janvier 2022.

La littérature existante sur les coalitions entre organisations syndicale et écologistes porte principalement sur le mouvement antinucléaire des années 1970. Au cours de l'année 1976, syndicalistes et écologistes s'unissent contre l'implantation de nouvelles centrales nucléaires en Bretagne et en Loire-Atlantique, contre l'extension de l'usine de traitement des déchets nucléaires de la Hague et se rassemblent lors des Assises du nucléaire à Cherbourg. La formation de ces coalitions entre la CFDT et des organisations antinucléaires à partir de 1975 s'explique notamment par leur inscription dans les « vagues contestataires » post-68 et, pour la CFDT, dans la continuité de son positionnement critique à l'encontre des politiques françaises de développement énergétique (Bécot, 2018). La présence dans ces coalitions de « militants multipositionnés dans l'organisation syndicale et dans les réseaux de la gauche radicale ou écologiste » (ibid. : 31) et de syndicalistes et écologistes

* Nils Hammerli est étudiant en sociologie dans le Master "Pratique de l'interdisciplinarité en sciences sociales (EHESS et ENS-PSL)

courriel:

nilshammerli@gmail.com

1. La liste des sigles utilisés pour les organisations est exposée à la fin de l'article.

se connaissant préalablement (Ghis Malfilatre, 2021) est mentionnée et semble jouer un rôle dans leur constitution. Des « échanges contradictoires » et des « interactions parfois houleuses » entre syndicalistes et écologistes sont rapportés et contribuent au délitement de ces coalitions en 1977 (ibid. : 78).

Le terrain de Grandpuits se distingue d'abord des coalitions étudiées par les organisations impliquées : Greenpeace (GP) et la CGT n'ont pas participé aux alliances des années 1970. Il a d'ailleurs longtemps existé une défiance réciproque entre la CGT et les organisations écologistes (Bécot, 2013 ; Fréour, 2004). Plus généralement, les frontières contemporaines entre le champ syndical et les univers militants associatifs demeurent relativement étanches (Béroud, 2015). Cette alliance se distingue également de celles des années 1970 par l'implication du secteur pétrolier. Au vu du rôle central des énergies fossiles dans le dérèglement climatique, cette coalition offre l'occasion d'étudier le positionnement des syndicats de ce secteur à l'égard d'une écologisation de sa reconversion et les relations entretenues avec des organisations écologistes, qui appellent à la fin des énergies fossiles. Enfin, si le contexte de l'alliance de Grandpuits diffère de celui des années 1970 par l'estompement de l'horizon révolutionnaire et par l'effondrement des effectifs syndicaux, ces deux périodes historiques partagent quelques traits communs contribuant à expliquer la formation de telles coalitions. Elles sont toutes les deux marquées par une importante conflictualité sociale (Mai 68 et nombreux conflits du travail dans les années 1970 ; mouvement des gilets jaunes, mobilisations contre de nombreuses lois à l'instar de la loi travail de 2016 et de la réforme des retraites de 2019 pour les années 2010-2020). Une période intense de mobilisation facilite la constitution d'alliances entre différents protagonistes en lutte. D'importants mouvements relevant de l'écologie politique (mouvement antinucléaire des années 1970 ; mouvement climat et mouvement des « zone à défendre » pour les années 2010-2020) émergent au cours de ces deux périodes. L'écologie politique étant devenue une question centrale dans les années 1970 et 2010-2020, les syndicats sont incités à se rapprocher de cette cause et des acteurs qui les portent. Les logiques de formation de cette coalition contestataire méritent ainsi d'être éclairées au regard du contexte dans lequel elle s'inscrit. Pour cela, une première partie de l'article explicitera les stratégies organisationnelles ayant conduit à la construction de cette alliance (1).

Cet article propose de se pencher à nouveau sur l'étude des alliances entre syndicats et écologistes. Si le rôle des positions sociales des intermédiaires² des coalitions des années 1970 est mentionné dans les études citées, il ne fait pas l'objet d'une analyse approfondie. Pourtant, les relations entre les mondes populaires et les militants écologistes, appartenant très majoritairement aux classes moyennes fortement dotées en capital culturel (Ollitrault, 2008), ne sont pas toujours de l'ordre de la coopération (Malier, 2021) et peuvent être antagonistes (Misch, 2008). Dans une deuxième partie, il s'agira alors d'étudier avec précision ce que la formation d'une coalition entre des membres de ces groupes sociaux doit aux dispositions sociales des intermédiaires de cette mobilisation (2).

2. Les intermédiaires qualifient ici les agents qui mettent en lien des univers militants antérieurement éloignés. La littérature sur les mouvements sociaux utilise usuellement la notion de « courtier » (Mc Adam, Tarrow et Tilly, 2001) pour désigner ces agents. Le terme d'« intermédiaire » est préféré ici à celui de « courtier » au vu de la connotation financière de ce dernier, qui est dérangeante pour qualifier des militants antilibéraux et anticapitalistes.

L'alliance de Grandpuits s'est formée en octobre 2020 et subsiste toujours en mai 2022, à l'heure où j'écris ces lignes. Ce maintien ne va pas non plus de soi au vu du délitement des coalitions des années 1970. Si l'explication du maintien ou du délitement des unions contestataires passe par des facteurs organisationnels et dispositionnels, elle doit être complétée par l'analyse des interactions entre leurs membres. Une telle étude, qui n'a pas pu être menée de manière approfondie dans les travaux cités au vu de l'ancienneté du mouvement antinucléaire, permettra ici de comprendre plus précisément ce qui fait qu'une coalition « tient » sur la durée. Des travaux de la sociologie interactionniste se sont intéressés à la fréquence et aux modalités de (dé)conflictualisation des discussions dans les sociabilités associatives (Eliasoph, 2010 [1998] ; Hamidi, 2006) et dans les échanges entre amis, collègues, voisins ou membres d'une même famille (Comby, 2011). Inspirée de ces approches, la démarche proposée dans la troisième partie de l'article vise à répondre aux questions suivantes afin de déterminer les conditions interactionnelles de maintien de la coalition : les sujets non consensuels sont-ils abordés en son sein ? Si oui, de quelle manière le sont-ils et comment expliquer qu'ils ne conduisent pas à la désagrégation de l'alliance malgré son hétérogénéité ? (3)

Pour répondre à ces questions, j'ai enquêté sur cette coalition dans le cadre de mon mémoire de M2. Entre avril 2021 et avril 2022, j'ai assisté à 5 réunions d'élaboration du projet alternatif porté par la coalition. J'ai enregistré ces réunions, retranscrit les enregistrements et n'y suis intervenu que pour me présenter et pour poser des questions de compréhension. J'ai également mené 7 entretiens semi-directifs auprès de participants aux réunions appartenant à la CGT (n=3), à GP (n=1), aux Amis de la Terre (AT) (n=2) et à la CP (n=1). J'ai réalisé ces entretiens avec les militants de ces organisations qui assistaient régulièrement aux réunions d'élaboration du projet alternatif. Si l'alliance ne se limite pas à eux (des militants de chaque organisation participant à l'élaboration du projet alternatif s'y sont engagés plus ponctuellement et d'autres organisations comme Alternatiba, Oxfam ou Extinction Rebellion y ont participé de manière plus éphémère), me concentrer sur ces intermédiaires les plus actifs permet d'appréhender avec précision les logiques de formation et de maintien de la coalition. Ils en sont à l'origine et sont ceux qui ont eu le plus d'interactions entre eux. Ces interactions sont loin de se limiter aux réunions observées. Pour cette raison, les entretiens sont une source riche d'informations sur les dynamiques interactionnelles de la coalition. Ils permettent également de renseigner les trajectoires sociales des participants ainsi que les intérêts qu'ont leurs organisations à s'investir dans la coalition. J'ai enfin assisté à 2 actions militantes autour de cette coalition, dont une en tant que sympathisant lorsque je n'enquêtai pas encore pour mon mémoire. Si j'ai occupé la position de sympathisant à ce moment là, je n'ai participé à aucun aspect de la mobilisation en tant que militant et ai mené les entretiens et le reste des observations exclusivement en tant que sociologue.

Deux projets de reconversion en concurrence

Le projet de reconversion élaboré par Total se compose d'une usine de « biocarburants » qui, selon la multinationale, « offrent une réduction d'au moins 50 % des émissions de CO₂ par rapport à leur équivalent fossile », d'une usine de « bioplastique fabriqué à partir de sucre et non pas de pétrole, biodégradable et recyclable » et enfin d'une usine de recyclage de plastiques « basée sur une technologie de recyclage innovante ». Ces usines devraient être mises en service entre 2024 et 2025. Cette reconversion mobilise des investissements conséquents, de l'ordre de 500 millions d'euros. Elle passe, selon Total, par la suppression de 250 emplois (150 emplois directs et 100 emplois sous-traitants) sur un total de 700 emplois (400 emplois directs et 300 emplois sous-traitants). Malgré ces suppressions de postes, l'entreprise met en avant « un redéploiement industriel responsable sans aucun licenciement » dans lequel « chaque collaborateur [se verra proposer] une solution adaptée à sa situation grâce à des départs en retraite anticipés et des mobilités internes vers d'autres sites du groupe »³. La mobilisation des raffineurs a permis le maintien de 13 postes directs supplémentaires par rapport aux 250 initialement prévus.

Les militants de l'alliance critiquent l'aspect non écologique des technologies employées sur la nouvelle plateforme de Grandpuits⁴ : les biocarburants émettent plus de gaz à effet de serre que les combustibles fossiles, les plastiques recyclés nécessitent l'incorporation de pétrole et les bioplastiques font appel à la monoculture intensive de betteraves sucrières, néfaste pour l'environnement. Ils dénoncent également la suppression de 700 emplois⁵.

Face à Total, ils élaborent un projet de reconversion industriel alternatif pour le site de Grandpuits, qui ne génère aucune suppression de poste. Les pistes industrielles envisagées sont la production d'hydrogène vert, la production de biogaz ainsi que le traitement et l'utilisation du chanvre comme matériau. Dans cette configuration, le maintien d'une production industrielle est présenté comme compatible avec la défense de l'environnement à condition d'employer des technologies réellement vertes, pertinentes sur le site et le territoire concernés et dont les usages répondent à des besoins sociaux.

L'alliance comme mode de légitimation

La formation de la coalition s'explique d'abord par l'intérêt que les organisations ont à agir ensemble. La direction de Total est un adversaire commun aux parties prenantes de l'alliance. Elles n'ont pourtant pas toujours agi ensemble. Il faut donc rendre compte des stratégies de l'alliance en les replaçant dans leur contexte.

1.1. Légitimation écologiste d'une grève ouvrière et d'une organisation trotskyste

L'écologisation du conflit social de Grandpuits est amorcée par Total qui présente la reconversion du site comme un moyen d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Elle s'inscrit dans la stratégie déployée depuis 2006 par la multinationale pour « défendre sa légitimité publique face aux critiques

3. <https://totalenergies.com/fr/medias/actualite/actualites/transition-energetique-total-trans-forme-sa-raffinerie-grandpuits>

4. <https://www.amisde-laterre.org/wp-content/uploads/2021/01/decryptage-plan-raffinerie-grandpuits.pdf>

5. Le nombre d'emplois supprimés est un enjeu de luttes entre la direction de Total, qui annonce la suppression de 250 emplois, et la CGT, qui avance le chiffre de 700 emplois supprimés (200 emplois directs et 500 emplois sous-traitants). Le syndicat reproche à la direction de ne comptabiliser que les CDI en contrat à l'année et non pas l'ensemble des heures annuelles de travail sur un cycle de sept ans, les raffineries s'arrêtant tous les sept ans pour des travaux de réparation et de maintenance globale des installations nécessitant la mobilisation d'un nombre important de sous-traitants.

environnementales » (Bonneuil, Choquet et Franta, 2021). En réponse à ce verdissement de Total, Valentin (pompier à la raffinerie, 34 ans), porte-parole de la section CGT de Grandpuits lors de la mobilisation, et Arthur (opérateur extérieur en raffinage, 29 ans)⁶, les deux syndicalistes de la section les plus impliqués dans l’alliance, conçoivent cette dernière comme un moyen de délégitimer l’argumentaire écologiste de l’entreprise :

Arthur : Y’a moi et Val qu’avons pensé en disant il faut défoncer Total sur l’écologie, et la meilleure façon de défoncer des arguments écologiques, c’est quand c’est des écologistes qui le font [Entretien du 30/04/2021]

Les reconversions industrielles opérées au nom de la transition énergétique font courir le risque aux ouvriers qui s’y opposent « d’être stigmatisés pour irresponsabilité face à l’urgence économique-environnementale » (Cacciari, Dodier, Fournier, Gallenga et Lamanthe, 2014). La production par les militants écologistes de l’alliance d’une expertise dénonçant l’aspect non écologique du projet de reconversion de Total est ainsi une ressource précieuse afin de légitimer l’opposition des salariés au PSE. Comme dans d’autres coalitions, la circulation de répertoires d’action peut être une ressource pour une partie des militants qui la composent (Mathieu, 2009). L’élaboration d’un projet de reconversion, différent de celui de Total, en collaboration avec ces militants s’inscrit dans la même logique pour les syndicalistes. Il vise à proposer une alternative crédible d’un point de vue écologique et social et à être pris au sérieux dans leur opposition à Total. Il faut souligner qu’une précédente alliance avait eu lieu entre des cégétistes de la raffinerie Total de la Mède (Bouches-du-Rhône) et les AT (Amis de la Terre). Ce précédent d’alliance a favorisé la constitution de celle de Grandpuits dans la mesure où ce sont les cégétistes de la Mède qui ont recommandé à ceux de Grandpuits d’entrer en contact avec les organisations écologistes.

On pourrait penser que le ralliement de la section CGT de Grandpuits correspond à un alignement sur les positions de la confédération. En effet, cette dernière est engagée dans une coalition avec ces mêmes organisations écologistes au sein du collectif « Plus jamais ça » (PJC)⁷, qui soutient la lutte de Grandpuits. Ce n’est toutefois « pas du tout »⁸ dans la continuité de la participation de la confédération à PJC que Valentin et Arthur s’allient avec des militants écologistes. Ils critiquent d’ailleurs la logique « réformiste » de la confédération, qui selon lui se voit comme un « syndicat de pression » qui va « appeler Bruno Le Maire » pour exprimer son mécontentement. Ces observations vont dans le sens des analyses de Françoise Piotet (2009) à propos de la distance des sections syndicales CGT vis-à-vis des prises de position confédérales. Ils ne s’alignent pas non plus sur les positions de la Fédération nationale des industries chimiques (FNIC) de la CGT, à laquelle la section de Grandpuits appartient, qui selon eux s’oppose à leur alliance avec les écologistes et qui ne serait pas favorable au dépassement des énergies fossiles. Ils mènent d’ailleurs un combat interne au sein de la FNIC pour faire adopter une motion visant à prendre davantage en compte les enjeux écologiques au sein de la fédération et à défendre les alliances entre

6. Les prénoms ont été anonymisés.

7. Ce collectif est une coalition, composée notamment par Attac, la CP, la CGT, la FSU, GP, les AT, Oxfam et Solidaires, qui s’est formée en janvier 2020 afin de se battre conjointement pour « la préservation de la planète et la création d’emplois ». <https://plus-jamais-ça/qui-sommes-nous/>

8. Sauf mention contraire, les propos d’enquêtés cités dans le corps du texte proviennent des entretiens que j’ai réalisés avec eux.

syndicalistes et écologistes. Ainsi, leur positionnement ne s'explique pas par leur affiliation aux structures confédérales et fédérales de la CGT. C'est leur appartenance à l'organisation trotskyste Révolution Permanente (RP)⁹ qui est déterminante pour la compréhension de leur convergence avec les écologistes. La filiation léniniste de RP place le syndicat « dans une position subalterne par rapport au parti, l'orientation révolutionnaire étant donnée par celui-ci » (Béroud, 2015 : 330). La coalition de Grandpuits est publiquement présentée comme la « démonstration [...] de la force » de la stratégie de RP de promotion de la « classe ouvrière » comme actrice centrale et hégémonique de la « révolution ». De la même manière, le projet de reconversion alternatif sert à mettre en avant le principe trotskyste de « contrôle ouvrier de la production » : « [avec ce projet,] il s'agit de dire "voilà nous si on était aux commandes de la société on ferait ça" ».

1.2. « La transformation qu'on propose [...] c'est pas l'écologie ou le chômage »

La formation de l'alliance de Grandpuits se comprend également au regard du positionnement des organisations écologistes vis-à-vis des enjeux sociaux. La participation des AT à celle-ci s'inscrit dans la continuité d'actions de l'organisation menées qui donnent une importance au devenir des salariés de sites en reconversion industrielle. L'appartenance de l'organisation au collectif PJC ne semble pas avoir été déterminante : s'ils n'avaient pas été membres de PJC, les AT auraient tout de même participé à la coalition de Grandpuits.

Le ralliement de GP à la coalition de Grandpuits est en revanche tributaire de son appartenance à PJC. Jean (chargé de campagne à GP, 54 ans) insiste sur la nécessité du « lien structurel » avec les syndicats que constitue PJC pour que GP participe à une telle coalition avec l'exemple de la reconversion de la raffinerie de la Mède, entre 2017 et 2019 en « bioraffinerie ». GP s'y est opposé dans le cadre d'une campagne contre l'huile de palme mais n'a initialement pas cherché à dialoguer avec des salariés du site. Quelques discussions ont eu lieu avec des syndicalistes à l'issue d'une action organisée sur place, « en solo », par GP mais n'ont toutefois pas abouti à un « message commun ». La participation de l'organisation à la coalition de PJC et à celle de Grandpuits est un tournant dans les relations qu'entretient cette organisation, qui porte habituellement « des revendications strictement écologistes » (Fréour, 2004 : 424), avec la CGT. Deux facteurs permettent d'expliquer ce tournant. D'une part, il s'agit pour GP de légitimer son action par rapport aux questions sociales. La propagation du slogan « fin du monde, fin du mois, même combat » dans le mouvement climat a contraint GP à se positionner plus clairement en faveur des enjeux sociaux. Si Jean affirme que le mouvement des « gilets jaunes » a eu peu d'influence sur le ralliement de GP aux questions sociales, il faut souligner que l'émergence de ce slogan dans le mouvement climat est un effet direct du mouvement des « gilets jaunes » (Gaborit et Grémion, 2019). Il est notable que c'est également une reconfiguration de l'espace

9 Je n'analyse pas leur position spécifique au sein de la CGT qui leur permet d'avoir ce rôle là car l'enquête était toujours en cours au moment de la rédaction de cet article.

protestataire qui avait incité GP à participer au mouvement altermondialiste (Fréour, 2004). Des critiques subies sur internet et par les « recruteurs » de GP, chargés de récolter des dons dans la rue¹⁰, ont également incité l'organisation à se rapprocher des syndicats afin de ne pas « se retrouver coincés en étant perçus comme des écolos parisiens, en vélo, qui bouffent du quinoa ». Ce rapprochement permet à GP de se rendre crédible sur l'enjeu de l'emploi :

Jean : *L'idée c'était d'utiliser ça, en tout cas nous Greenpeace, de partir de cet exemple là pour démontrer avec des exemples concrets, et pas juste dans la posture, que la transformation qu'on propose elle est aussi porteuse de création d'emplois ou au moins de maintien de l'activité, c'est pas l'écologie ou le chômage* [Entretien du 28/03/2022]

D'autre part, quelques années avant cette coalition, il a été décidé à GP, dans le cadre de cycles de planification stratégiques tous les trois ans, de « resserrer beaucoup les thématiques sur le climat » et de se positionner plus clairement contre « le modèle libéral », ce qui a fait de Total une cible régulière des campagnes de GP. Le constat de limites aux actions de lobbying menées par l'organisation à l'encontre des multinationales a conduit ses militants à « donner une dimension beaucoup plus politique » à leur action, dimension dans laquelle s'inscrivent les alliances de GP avec la CGT. Les facteurs avancés ici pour expliquer la convergence entre GP et certains syndicats ne sont probablement pas exhaustifs. L'organisation coopère en effet régulièrement avec la CGT et d'autres syndicats lors des Conférences internationales pour le climat (COP) depuis 2009¹¹. Dégager d'autres facteurs d'explications nécessiterait une enquête plus approfondie sur GP et l'évolution de son rapport aux enjeux sociaux et aux syndicats, marquée par une ouverture antérieure à celle décrite par Jean.

2. Le rapprochement social : une condition de connexion d'espaces militants éloignés

Si les intérêts des organisations sont nécessaires à la compréhension de la formation de l'alliance, ils ne sont toutefois pas suffisants. Cette dernière ne fait pas consensus au sein de toutes les organisations. Jean explique ainsi qu'au sein de GP, l'alliance a suscité des réticences : des militants ont craint qu'elle ne conduise l'organisation à des prises de position contraires à son « message de fond » défendu habituellement. L'objectivation des propriétés sociales des intermédiaires des différentes organisations est donc indispensable pour expliquer complètement la formation de cette coalition. Je me concentrerai ici sur les cégétistes et sur les militants des AT et de GP, qui semblent *a priori* les plus éloignés socialement au sein de l'alliance.

2.1. Des syndicalistes ouvriers relativement dotés en capitaux culturels

Valentin et Arthur ont un niveau de capital culturel élevé relativement à l'espace ouvrier dans lequel ils se situent et ont pour spécificité d'être militants de RP au sein de celui-ci. Dans cette partie, leurs trajectoires

10. GP est financée à 100% par des dons privés.

11. <https://basta.media/1er-mai-l-idee-que-les-revendications-ecologiques-seraient-des-preoccupations-de-riches-est-fausse-Renaud-Becot>

sociales et politiques seront décrites puis le rôle de leur position sociale dans la formation et le maintien de la coalition sera analysé.

Après l'obtention d'un baccalauréat ES, Valentin entre à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Il quitte rapidement la brigade puis connaît quelques mois de travail précaire en tant qu'ouvrier non qualifié. Il se stabilise en étant recruté comme pompier à la raffinerie de Grandpuits. Il est originaire d'une famille située dans le pôle culturel des classes moyennes (ses parents ainsi que son frère et sa sœur exercent des professions intermédiaires de l'enseignement). Il a lui-même des pratiques culturelles proches des classes moyennes : il a longtemps été un lecteur régulier du *Monde diplomatique* après que son frère jumeau, qui a fait des études de sciences sociales, lui offre un abonnement du mensuel à ses 20 ans. Il regarde aussi des conférences sur Youtube d'intellectuels comme Frédéric Lordon. C'est dans la continuité de ces pratiques qu'il « prend une grosse claque écolo » en visionnant le film *Demain* de Mélanie Laurent et Cyril Dion et en lisant le livre *Comment tout peut s'effondrer* de Pablo Servigne. Sa socialisation politique (parents votant à gauche avec qui il écoute régulièrement des émissions politiques sur France Inter, intérêt pour les syndicats pendant ses cours de lycée) le conduit à se syndiquer à la CGT dès son recrutement en CDI à la raffinerie. Son expérience syndicale est en décalage avec ce qu'il attend de ce militantisme. Il regrette que celui-ci soit « apolitique » et c'est seulement à l'arrivée d'Arthur dans le syndicat, en 2016, qu'il estime avoir pu avoir de « vraies discussions politiques » au sein du syndicat. Ce décalage rend compréhensible son entrée dans RP en 2020 à la suite du conflit contre la réforme des retraites de 2019-2020, au cours duquel Arthur et lui rencontrent cette organisation révolutionnaire, alors qu'il n'avait jamais milité dans un parti avant et avait voté LFI en 2017¹².

Arthur, lui, est issu d'une famille populaire très intégrée dans l'univers syndical (mère et grand-mère secrétaires dans une union locale de la CGT, père petit indépendant puis père au foyer qui a milité au PS). Il est titulaire d'un BTS et d'une licence professionnelle « Hygiène, sécurité, environnement ». Dans la continuité de l'engagement familial, il se mobilise en tant qu'étudiant contre la réforme des retraites de 2010. À la sortie de sa licence il occupe pendant quelques mois des petits boulots « à la chaîne » avant d'être embauché comme « diagnostiqueur amiante » dans une PME. Deux ans plus tard, Arthur décide de quitter cet emploi et d'intégrer Total en tant qu'opérateur raffinage. Il se syndique peu après son recrutement en CDI à Total et est rapidement élu suppléant CGT. Il a commencé à s'intéresser aux enjeux environnementaux au cours de sa formation dans laquelle il s'est familiarisé avec les normes environnementales de l'industrie. Il lit également une partie des rapports du Giec depuis 2014.

Valentin et Arthur se distinguent dans l'espace ouvrier par la détention de capitaux scolaires relativement importants. En effet, la possession d'une licence professionnelle ou d'un bac général semble minoritaire chez les raffineurs (Rémy, 2021). Cette position spécifique, combinée à leur socialisation politique, permet d'expliquer l'engagement politique à RP qui fonctionne comme un « espace de reconversion » des capitaux culturels

12. Arthur avait le même rapport aux partis avant son adhésion à RP.

détenus (Rimbert et Crespo, 2004). En effet, l'engagement à RP suppose non seulement la lecture de textes de Lénine et de Trotsky mais amène aussi à fréquenter des militants fortement dotés en capitaux culturels : une partie importante de l'effectif de RP est composée d'étudiants dans l'enseignement supérieur ou travaillant dans l'enseignement. Les ressources culturelles de Valentin et Arthur contribuent à réduire la distance sociale avec ces militants mais également avec les écologistes de la coalition, qui sont fortement diplômés. La façon dont ces syndicalistes se sont familiarisés avec les enjeux écologiques génère une appréhension experte de ces sujets, appréhension qui est dominante chez les militants écologistes (Ollitrault, 2008). Leur possession de capitaux culturels à composante scolaire explique que, contrairement à d'autres contextes, des militants de professions intellectuelles et des syndicalistes du salariat d'exécution entretiennent des relations de coopération et non de compétition sur le terrain contestataire (Mischi, 2016).

2.2. Les effets socialisateurs des cursus de sciences sociales et des contacts préalables avec le champ syndical

La coopération est également favorisée par le rapport des militants écologistes de la coalition au syndicalisme et aux enjeux portés au sein celui-ci. Les trajectoires des trois militants écologistes les plus impliqués à Grandpuits, qui sont tous salariés de leur organisation, seront exposées afin d'analyser ensuite en quoi leurs dispositions sont favorables à la coalition.

Jean a 54 ans et est issu d'un milieu social universitaire (père professeur de lettres à l'université) et militant (mère au foyer, militante dans les mouvements anti-guerre au Vietnam, père ancien militant trotskyste, désormais proche d'EELV). Il a été familiarisé aux organisations syndicales et à leurs enjeux par le militantisme de son père et par celui de parents de nombre de ses amis qui étaient au PCF et à la CGT, bien qu'il se positionne en rupture vis-à-vis de cette forme d'engagement. A la suite de son DEA de science politique, Jean effectue un stage dans la rédaction du *Monde diplomatique* et est, à ce titre, bénévole à un Forum Social européen (FSE), auquel participent des syndicats, dont la CGT. Il est ensuite stagiaire chez GP puis devient salarié. Si les savoir-faire militants acquis lors de sa trajectoire universitaire renforcent sa socialisation primaire aux enjeux syndicaux et facilitent ainsi sa capacité à échanger avec des syndicalistes, ce n'est pas le cas pour Nina, chargée de campagne des AT responsable de la mobilisation de Grandpuits jusqu'en février 2021, qui n'est pas familière du monde syndical avant son arrivée aux AT en 2017. Ses parents sont intermédiaires de commerce et votent généralement à droite. La compréhension de sa participation à la coalition nécessite plutôt de considérer ce qui se joue dans l'univers extrafamilial. Elle affirme avoir toujours été « touchée » par les questions sociales du fait d'avoir vu « l'ampleur de la désindustrialisation » à Roubaix, où elle a grandi. Le passage par le monde universitaire joue également un rôle dans son intérêt pour les questions sociales. Elle est titulaire d'un master en « développement soutenable » et décrit son cursus comme un master de « gauchos décroissants ». Maëlle (mère formatrice en

milieu carcéral, père travaillant actuellement sur des projets numériques dans une école d'ingénieurs), qui succède à Nina aux AT en février 2021, est titulaire d'un master en « politiques environnementales » et a très peu de contacts avec le monde syndical avant Grandpuits. Si elle s'engage dans une association de développement durable dès son entrée dans l'enseignement supérieur, c'est au cours de sa trajectoire universitaire (elle suit un double cursus dans une université allemande qu'elle décrit comme « très à gauche » et lit des auteurs politiques de gauche en cours) qu'elle attribue de plus en plus la responsabilité du changement climatique au « système économique mondial » et considère qu'il y a un lien fort entre les problèmes sociaux et environnementaux, ce qui rend pour elle « relativement évidente » l'idée d'alliance entre organisations écologistes et syndicales. Ainsi, le passage par des filières de sciences humaines et sociales, qui « représentent un lieu d'acquisition et d'activation de dispositions politiques » (Michon, 2008 : 72) et qui « forment des conditions propices à la révolte contre l'ordre établi » (Robineau, 2022 : 127), rend cette alliance pensable et souhaitable pour Jean, Nina et Maëlle.

Outre leur socialisation à la question sociale antérieure à leur entrée aux AT et à GP, Nina et Jean se confrontent au monde syndical en tant que militants de leur organisation. Nina a été en lien avec des représentants syndicaux de deux mines de charbon, avec qui elle a discuté de l'avenir de ce secteur industriel. Si ces échanges n'ont pas débouché sur une coalition et ont été « compliqués » et parfois « impossibles », elle s'est impliquée dans une alliance ayant eu lieu entre 2017 et 2019 avec des représentants de la CGT de la raffinerie de la Mède. Elle participe à la coalition de Grandpuits dans la continuité de ces expériences militantes au cours desquelles elle se familiarise à la discussion avec des syndicalistes ouvriers. Jean s'investit dans le comité de pilotage de PJC début 2020. Cela résulte davantage de ses dispositions antérieures que des expériences de contact avec des syndicalistes en tant que salarié de GP : en 18 ans de carrière, il n'y a qu'au cours d'une seule campagne sur la pêche qu'il a « difficilement commencé [...] à bosser avec les pêcheurs artisans ».

La coalition de Grandpuits a ainsi vu s'unir des individus aux positions très éloignées dans la hiérarchie du travail : certains sont cadres d'ONG et d'autres font partie du salariat d'exécution. La position dans la hiérarchie professionnelle est une des dimensions constitutives de l'appartenance de classe mais ce n'est pas la seule. En effet, trois éléments caractérisent les classes populaires selon Olivier Schwartz (1998) : une position subalterne dans la hiérarchie du travail et dans les rapports sociaux, la dépendance ou l'assujettissement économique et enfin la distance vis-à-vis des formes culturelles dominantes. Si Valentin et Arthur sont rattachés aux classes populaires du point de vue professionnel, leurs capitaux culturels les rapprochent des classes moyennes¹³, ainsi que des militants écologistes côtoyés au sein de cette coalition. Ces syndicalistes font ainsi partie des « dominés aux études longues », groupe qui ne peut ni être complètement assimilé aux classes populaires ni aux classes moyennes (idem, 161). Cette

position intermédiaire permet de comprendre le rapprochement avec les militants écologistes. Ces derniers, bien qu'ayant un niveau de diplôme plus élevé que celui des cégétistes, sont détenteurs de capitaux culturels acquis dans des filières de sciences humaines et sociales qui les prédisposent davantage à faire preuve de compréhension vis-à-vis des classes populaires que d'autres militants écologistes plus distants socialement (Malier, 2021). Leur position compréhensive est également liée à leur socialisation militante préalable au cours de laquelle ils se sont mobilisés avec des syndicalistes. De même, la socialisation militante des cégétistes renforce le rapprochement social avec les écologistes dans la mesure où, parmi leurs camarades partisans de RP, se trouvent de nombreux étudiants et enseignants.

3. La coalition à l'épreuve de ses ambiguïtés

L'alliance de Grandpuits est, comme toute coalition contestataire, porteuse d'une « ambiguïté constitutive » parce que composée par des « mouvements ou organisations aux enjeux distincts et poursuivant leurs enjeux propres » qui ne partagent pas forcément la même « vision de la lutte et de ses objectifs » mais présentent souvent de « sensibles écarts distinctifs » à ce propos (Mathieu, 2012 : 66-67). Comme nous l'avons vu, Valentin et Arthur s'impliquent dans cette coalition dans la perspective de l'avènement d'une « révolution » qui mettrait clairement fin au « capitalisme ». En revanche, Jean explique que si GP se prononce, depuis peu, pour « une sortie du libéralisme », la société à laquelle aspirent les militants de l'organisation pourrait ressembler à « un capitalisme régulé, un peu keynésien ». L'objectif de la lutte à long terme n'est pas le seul sujet à propos duquel les militants ne partagent pas la même vision. Les moyens d'action à employer afin de parvenir au changement social ne font pas non plus consensus. Les actions menées par les AT et GP sont exclusivement non-violentes. Cette restriction de répertoire d'actions n'est pas partagée par Valentin. Selon lui, la violence peut être légitime, et nécessaire, pour renverser le système capitaliste. Comment expliquer que, malgré la poursuite d'objectifs contestataires partiellement distincts et d'importantes divergences sur les répertoires d'actions légitimes à employer, cette coalition ne se délite pas ? De quelles manières se maintient-elle malgré son hétérogénéité ?

3.1. Une temporalité peu propice à la clarification des ambiguïtés

Divers aspects de la temporalité dans laquelle se déroule la coalition sont plutôt défavorables à la clarification de la vision de la lutte et de ses objectifs. Le premier d'entre eux est que, selon Nina, le partage d'objectifs communs pendant le temps court de mobilisation (dénonciation du PSE et du « greenwashing » de Total, promotion de l'idée selon laquelle la transition écologique doit se faire avec les travailleurs) marginalise durant cette phase les désaccords de fond portant sur les objectifs politiques à long terme. Si la mobilisation contre le PSE de Total est terminée depuis le rejet du recours juridique de la CGT contre ce PSE en janvier 2022, elle n'est pas complètement essouffée du point de vue de la coalition : l'élaboration du projet de reconversion alternatif est toujours en cours en mai 2022. Les

13. La position des militants du point de vue du capital économique n'est pas étudiée ici car elle n'est pas déterminante dans les relations entre les syndicalistes et les écologistes.

militants sont davantage concentrés sur l'élaboration concrète du projet, qui est, selon Denis, militant de la CP participant à la coalition, un préalable indispensable à un débat sur sa finalité. La clarification de cette dernière n'est pas encore favorisée par la temporalité propre de la mobilisation. La disjonction entre cette temporalité et celle de la campagne présidentielle de 2022 n'incite pas non plus les militants à clarifier leurs rapports respectifs à cette élection. GP se revendique comme une organisation « apolitique » et l'engagement conjoint à GP et dans le champ politique est inenvisageable aux yeux de ses militants. Au contraire, Valentin et Arthur revendiquent leur appartenance à RP. Valentin s'exprime au cours d'un meeting de soutien à Anasse Kazib, candidat de RP à la présidentielle qui n'a pas obtenu les 500 parrainages, en tant que membre du parti mais également en tant que syndicaliste à Grandpuits. Cette ambiguïté à propos de l'étiquette au nom de laquelle ils s'expriment aurait pu être « très compliquée » pour GP. Elle ne génère toutefois pas de tensions car la campagne présidentielle a été active au moment où l'alliance de Grandpuits était la moins visible médiatiquement. Enfin, le déroulement de cette mobilisation dans le contexte de la pandémie de Covid-19 favorise également la non-expression de désaccords au sein de la coalition. Une partie importante des réunions de la coalition se déroule en visioconférence. Ce contexte d'interaction rend plus inconfortable l'évocation de sujets pouvant susciter des désaccords et ne permet pas d'échanges hors du cadre des réunions, potentiellement plus propices à des discussions informelles, en plus petit nombre, au cours desquelles le coût social du désaccord est plus faible. Ces facteurs contextuels ne sauraient toutefois pas expliquer à eux seuls le maintien de la coalition malgré la coexistence en son sein de rapports à la lutte différents.

3.2. L'évitement des sujets conflictuels et l'euphémisation des désaccords

Des facteurs interactionnels permettent également d'expliquer ce maintien. Ils s'inscrivent dans le « travail du consensus, c'est-à-dire un évitement des thèmes susceptibles de faire apparaître ou d'aviver des lignes de clivage existantes », qui est nécessaire au maintien de toute coalition contestataire d'après Lilian Mathieu (2012 : 71) et qui s'observe effectivement au sein d'autres alliances improbables entre militants de classes moyennes supérieures et travailleurs de classes populaires (Chérubin, 2020). Certains membres de la coalition de Grandpuits évitent ainsi volontairement les sujets conflictuels. C'est le cas de Jean, qui est le membre de la coalition qui s'identifie le plus à PJC. Au nom des principes fondateurs de ce collectif, il prône l'action commune sur des sujets qui font consensus et estime qu'il ne faut pas chercher à se « mettre d'accord sur tout ». Il évoque ainsi des « discussions qui ont pu émerger » sur la finalité politique des actions menées mais qu'ils « n'avai[ent] pas besoin de mener jusqu'au bout ». Une des modalités de cet évitement des sujets conflictuels est la prise de décision par consensus : si une organisation ne souhaite pas prendre position sur un sujet abordé, il n'y aura pas de prise de position au nom de la coalition. La prise de décision par le vote risquerait de « casser la dynamique » selon Jean. Le vote peut en effet générer des tensions au sein des coalitions et contribuer

à leur délitement (Pagis, 2006). Denis évite également de se positionner sur un sujet à propos duquel il est en désaccord avec le reste du collectif. Il a des réserves sur de nombreux points techniques à propos de l'hydrogène vert, une des solutions envisagées dans le plan de reconversion alternatif. Sa connaissance de l'hydrogène provient de sa socialisation professionnelle. Il a en effet travaillé toute sa carrière dans l'industrie pétrolière et n'est devenu paysan qu'à sa retraite. Il n'a jamais dit aux autres militants qu'il a travaillé dans l'industrie pétrolière car il participe à la coalition en tant que membre de la CP. Il ne souhaite pas imposer son point de vue d'ancien travailleur de l'industrie pétrolière sur ce sujet. Il ne préfère pas dire ses réticences à propos de l'hydrogène afin de « ne pas casser les pattes à [ses] chers amis de la raffinerie ». Il arrive que les sujets conflictuels ne soient pas évités. Par exemple, Denis n'est pas favorable à l'une d'une des autres pistes envisagées pour le projet alternatif : la production de gaz biosourcé par méthanisation. En effet, la CP a un positionnement critique vis-à-vis de la méthanisation, qu'il partage largement. De ce fait, il se doit d'exprimer son opposition. Il ne souhaite toutefois pas le faire de manière frontale et euphémise alors son propos. Il « leur fait toucher du doigt les inconvénients [de la méthanisation] » : il évoque de temps en temps certaines critiques et dit parfois être « sceptique » vis-à-vis de certains aspects de la méthanisation. L'expression non conflictuelle de désaccords se retrouve également dans ce récit d'une des premières réunions de la coalition :

Nina : Je crois que dans une des premières réunions y'a [...] un peu des moments de flottement sur «qu'est-ce qu'on pourrait faire à la place de ce qui est proposé», et je sais plus je crois que c'est un mec de l'Union départementale de la CGT de Seine-et-Marne qui voulait faire [petit silence] qui voulait brûler des déchets je crois principalement. Et on a un petit temps en disant [prend un ton précautionneux] «bah en fait, peut-être pas, c'est peut-être pas le projet le plus vertueux sur le plan de la transition écologique» [Entretien du 20/04/2022]

La qualification de cette interaction comme « moment de flottement » et l'euphémisation de l'expression de son désaccord montrent une volonté de ne pas aviver des lignes de clivage, de ne pas trop heurter des membres de la coalition et ainsi de préserver le groupe militant. L'atténuation du désaccord est également utilisée par Arthur lors d'une formation sur l'action non-violente organisée par les militants écologistes en vue de la préparation de l'action du 9 février 2021 devant le siège de Total. Lors de cette formation, que Valentin confie en entretien avoir vécu « un peu bizarrement », un militant écologiste explique sous la forme d'une leçon ce qu'est l'action non violente et son intérêt militant. Lorsqu'il demande à Arthur si son explication est claire, celui-ci, qui partage l'opinion de Valentin sur ce mode d'action, souligne avec dérision qu'il n'a pas eu besoin d'un cours sur la non-violence pour mener des actions s'en rapprochant :

Arthur : Ouais alors ce qu'est marrant c'est que nous on est en grève. Donc une grève c'est une stratégie d'action non violente en réalité [Emission France Inter]¹⁴

La plaisanterie est un autre moyen de ne pas avoir de débat sur la stratégie à long terme de la mobilisation. Nina, qui affirme ne pas être « révolutionnaire » en entretien, raconte ainsi qu'elle aborde avec Valentin les sujets politiques sur le mode de l'humour.

Nina : *Valentin à chaque fois il se foutait de moi il disait «nan mais Nina, t'inquiètes, dans 6 mois t'es révolutionnaire», j'étais là «oui oui» [rit]. Donc c'était sujet à piques drôles entre nous, plus que des discussions politiques profondes, sur le sens de la révolution, comment parvenir au changement, et tout ça.*
[Entretien du 20/04/2022]

Il faut enfin souligner que tous les membres recourent diversement à l'évitement et à l'euphémisation du dissensus. Valentin explique avoir exprimé ses réserves quant à la théorie de l'action non-violente des écologistes. Il aurait souhaité avoir davantage de débats stratégiques avec les autres organisations. Selon lui, de tels débats, menés en interne, ne sont pas incompatibles avec le maintien d'un « front commun » sur des luttes comme celle-ci. Les conceptions différenciées de la gestion des désaccords au sein de la coalition renvoient principalement aux ethos organisationnels hétérogènes de ses membres. Si Jean opte pour le maintien du consensus du fait de son appartenance et de son identification à PJC, c'est la culture organisationnelle de RP, qui valorise les débats où les désaccords sont clairement exposés afin de se distinguer des autres organisations sur le plan stratégique, qui explique le positionnement de Valentin.

Conclusion

La coalition de la raffinerie de Grandpuits s'inscrit dans des stratégies de légitimation organisationnelles. Il s'agit d'un motif récurrent d'alliance entre organisations protestataires. En effet, il est fréquent, comme à Grandpuits, que des organisations s'unissent pour lutter contre une image extérieure négative (Fréour, 2004) et plus largement pour donner une autre image d'elles-mêmes dans l'opinion publique (Béroud, 2009 ; Mathieu, 2009). L'existence d'intérêts communs à l'alliance permet de rendre compte du maintien de celle-ci malgré des divergences de fonds, ainsi que l'observent Jouzel et Prete (2015) dans une coalition entre agriculteurs et écologistes. Comme dans d'autres cas (Béroud, 2009 ; Pagis, 2006), la formation de la coalition de Grandpuits est favorisée par l'existence de mobilisations préalables entre les organisations qui s'unissent. Le partage de propriétés sociales analogues par les militants est explicatif de la formation (Chérubin, 2020) et du maintien (Pagis, 2006) des coalitions contestataires, dont celle de Grandpuits. Celle-ci se maintient aussi du fait d'un travail d'évitement des sujets conflictuels, qui s'observe lui aussi dans d'autres coalitions (Chérubin, 2020 ; Mathieu, 2001), ainsi que par l'euphémisation des désaccords et l'usage de l'humour en cas d'évocation de sujets non consensuels, qui n'ont pas été repérés par la littérature comme mode de gestion du dissensus au sein des coalitions. L'analyse présentée dans cet article montre ainsi l'apport heuristique de la mobilisation des outils de la

14. Je n'ai pas assisté à cette formation. Cet extrait provient d'une émission France Inter, que je ne cite pas pour préserver l'anonymat.

sociologie des coalitions contestataires pour l'analyse des alliances entre syndicats et organisations écologistes qui n'avaient pas encore été étudiées avec ces outils-là.

L'intérêt sociologique de la coalition de Grandpuits peut aller encore au-delà des questions abordées dans cet article. Elle pourrait constituer un observatoire privilégié du rapport des classes populaires aux questions écologiques. La compréhension de ce rapport, qui est essentiellement appréhendé du point de vue des styles de vie (Comby et Malier, 2021), peut être enrichie par une sortie de « l'encliquage militant » pour saisir les « rapports ordinaires » (Buu-Sao, 2019 : 126) des raffineurs à la coalition de Grandpuits. En effet, un autre volet de mon enquête s'intéresse à cette question et révèle des positionnements différenciés vis-à-vis de la coalition. Si certains raffineurs interrogés sont plutôt favorables à cette alliance, d'autres le sont moins et expriment des réserves allant du doute sur l'utilité de l'alliance jusqu'à l'affirmation du bien-fondé écologique du projet de Total. Il s'agit, dans ce volet de l'enquête, de saisir les logiques sociales de ces prises de position.

Annexe I : Liste des sigles

AT	Amis de la Terre
CGT	Confédération générale du travail
CP	Confédération paysanne
GP	Greenpeace
PJC	Plus jamais ça
PSE	Plan de sauvegarde de l'emploi
RP	Révolution Permanente

BIBLIOGRAPHIE

- Bécot, R. (2013), « Les germes de la préoccupation environnementale dans le mouvement syndical : sur les rapports entre syndicalisme et productivisme ». In Pessis C., Topçu S. et Bonneuil C. (éd.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, La Découverte, Paris, pp. 231-248.
- Bécot, R. (2018), « La CFDT face à la mutation du système énergétique français (1973-1977) », in *Le Mouvement Social*, n°262, pp. 1735.
- Bérout S. (2009), « Les opérations « Robins des bois » au sein de la CGT Energie. Quand la cause des chômeurs et des « sans » contribue à la redéfinition de l'action syndicale », in *Revue française de science politique*, n°59, pp. 97-119.
- Bérout S. (2015), « Sur la pertinence heuristique du concept de champ syndical ». In Quijoux M. (éd.), *Bourdieu et le travail*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 323-339.
- Bonneuil, C., Choquet, P.-L. et Franta, B. (2021), « Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971–2021 », in *Global Environmental Change*, n°71, pp. 102386.
- Buu-Sao, D. (2019), « Prendre le parti de l'enquête. Positionnements ethnographiques en terrain conflictuel », in *Genèses*, n°115, pp. 123-137.
- Cacciari, J., Dodier, R., Fournier P., Gallenga, G. et Lamanthe, A. (2014), « Observer la transition énergétique « par le bas ». L'exemple des acteurs du bassin minier de Provence », in *Métropolitiques*.

Chérubin, A. (2020), « Quand militant es cyclistes et chauffeurs de bus font cause commune », in *Revue française de sociologie*, n°61, pp. 531-557.

Comby, J.-B. (2011), « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur les changements climatiques », in *Revue française de science politique*, n°61, pp. 421-445.

Comby, J.-B. et Malier, H. (2021), « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses », *Sociétés contemporaines*, n°124, pp. 37-66.

Eliasoph, N. (2010 [1998]), *L'évitement du politique: comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, Paris.

Fréour, N. (2004), « Le positionnement distancié de Greenpeace », in *Revue française de science politique*, n°54, pp. 421-442.

Gaborit, M. et Grémion, T. (2019), « Jaunes et verts. Vers un écologisme populaire ? », in *La Vie des idées*.

Ghis Malfilatre, M. (2021), « Les travailleurs de l'atome dans la mobilisation antinucléaire. Savoirs professionnels, contre-expertise syndicale et citoyenneté au travail dans l'après-68 », in *Sociétés contemporaines*, n°121, pp. 5788.

Hamidi, C. (2006), « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », in *Revue française de science politique*, n°56, pp. 525.

Jouzel, J. et Prete, G. (2015), « Mettre en mouvement les agriculteurs victimes des pesticides. Émergence et évolution d'une coalition improbable », in *Politix*, n°111, pp.175-196.

Malier, H. (2021), « No (sociological) excuses for not going green: How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class ? », in *European Journal of Social Theory*, n°24, pp. 411-430.

Mathieu, L. (2001), *Mobilisations de prostituées*, Belin, Paris.

Mathieu, L. (2009), « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires. La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de « Nous sommes la gauche » à Occupation », in *Revue française de science politique*, n°59, pp. 77-96.

Mathieu, L. (2012), *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du croquant, Bellecombe-en-Bauges.

McAdam, D., Tarrow, S. et Tilly, C. (2001), *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge.

Michon, S. (2008), « Les effets des contextes d'études sur la politisation », in *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n°163, pp. 6375.

Mischi, J. (2008), « Les militants ouvriers de la chasse. Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », in *Politix*, n°83, pp. 105-131.

Mischi, J. (2016), *Le bourg et l'atelier. Sociologie du combat syndical*, Agone, Marseille.

Ollitrault, S. (2008), *Militer pour la planète : Sociologie des écologistes*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Pagis, J. (2006), « Behind their common struggle against GMOs: Political cultures that divide », in *Focaal*, n°48, pp. 4966.

Piotet, F. (2009), « La CGT, une anarchie (plus ou moins) organisée ? » in *Politix*, n°85, pp. 9-30

Remy, E. (2021), *Ce n'est pas en raffinant qu'on devient raffineur. Une ethnographie de l'expérience sensible du travail d'opérateur en raffinerie de pétrole.*, Thèse de doctorat, Paris Dauphine.

Rimbert, P. et Crespo, S. (2004), « Devenir syndicaliste ouvrier. « Journal » d'un délégué CGT de la métallurgie », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, pp. 3475.

Robineau, C. (2022), *Devenir révolutionnaire. Sociologie de l'engagement autonome*, La Découverte, Paris.

Schwartz, O. (1998), *La notion de classes populaires*, Habilitation à diriger des recherches en sociologie, université de Saint-Quentin en Yvelines.

Enjeux écologiques et syndicalisme

Stratégies, perspectives et limites de l'environnementalisme syndical.

Guillaume Mercœur*

Résumé : *Allant à l'encontre des discours opposant syndicalisme et enjeu écologique cet article entend analyser la variété et la complexité des rapports qu'entretiennent les organisations syndicales à l'environnement. S'appuyant sur les rares recherches en histoire environnementale et en sciences sociales s'étant intéressées à cet objet d'étude, il se propose de décliner les évolutions et les stratégies écologiques des organisations syndicales au niveau international, national et sectoriel. Ainsi, si les acteurs syndicaux sont bien loin d'être uniquement des promoteurs du productivisme, ils sont toutefois pris dans des logiques et des contraintes dues aux agencements socio-écologiques du travail dont ils ont du mal à se défaire. Etant parfois acteur du statu-quo économique, parfois protagoniste de nouvelles pratiques environnementales, ce présent article en appelle à une prise en compte plus généralisée et empirique par les sciences sociales des rapports qu'entretiennent les acteurs syndicaux à l'environnement.*

Mots clés : organisations syndicales, écologie politique, dilemme emploi environnement, transition industrielle, débordement industriel, réflexivité environnementale du travail.

Introduction

Associer dans un même énoncé les termes « syndicalisme » et « environnement » peut sembler surprenant au premier abord. C'est que pour beaucoup, ce rapprochement ne va pas de soi, est antinomique, voire provocateur. En effet, le mouvement syndical est bien souvent présenté comme étant intrinsèquement lié à l'histoire de l'industrialisation, aux mondes ouvriers et aux épaisses fumées des hauts fourneaux. Valorisant avec excès les bienfaits de la croissance économique, l'innovation technologique et scientifique, il aurait fait sienne la croyance moderne d'un progrès illimité agissant comme un facteur de bien-être social et aurait ainsi participé à la consolidation d'une rationalité productiviste justement dénoncée par les courants de l'écologie politique. En somme, selon un imaginaire tenace, dépendantes économiquement et compromises par le chantage à l'emploi, l'intégration de l'environnement dans les stratégies et les actions syndicales serait par nature problématique.

* Guillaume Mercœur
est doctorant au
Centre Maurice
Halwachs, EHESS.
[guillaume.mercœur@
gmail.com](mailto:guillaume.mercœur@gmail.com)

Cependant, si efficaces que soient ses arguments, cette lecture ne va pas sans poser de nombreux problèmes à tout travail de recherche ayant pour ambition d'analyser la variété et la complexité des rapports qu'entretiennent les organisations syndicales à l'environnement. En effet, elle ne prend pas en compte l'historicité, l'évolution et l'hétérogénéité des pratiques syndicales concernant les enjeux écologiques. Pourtant, tout comme ces enjeux

deviennent de plus en plus présents dans le débat public à mesure que s'accélère le réchauffement climatique, de nombreux acteurs syndicaux réfléchissent à leur rôle dans la décarbonation de la société et de l'économie, aux stratégies à adopter et aux moyens dont ils disposent pour lier la défense des intérêts des travailleurs avec les nécessaires transformations environnementales à opérer.

Pour essayer de rendre compte des enjeux socio-politiques et socio-écologiques qui traversent les mondes du travail ainsi que les transformations en cours qui s'y opèrent, nous avons choisi dans cet article de nous intéresser aux stratégies et aux pratiques environnementales du mouvement syndical au niveau international, national et sectoriel. Notre démarche ne doit pas simplement aboutir à dresser une liste des pratiques écologiques explicites des acteurs syndicaux mais doit permettre de mieux comprendre quels sont leurs périmètres d'intervention, les raisons qui les poussent ainsi que leurs affiliés à investir ou non les enjeux environnementaux ou encore les rapports qu'ils entretiennent avec des conceptions écologiques concurrentes. Prenant en considération la grande hétérogénéité politique du syndicalisme ainsi que le caractère plus ou moins opérationnel des concepts qu'il a forgés, nous aborderons comparativement pour chacun de ces niveaux les capacités d'action différenciées dont disposent les acteurs ainsi que les limites et les blocages auxquelles ils doivent faire face. Enfin, nous aborderons les transformations qu'ils pourraient opérer afin d'occuper un rôle de premier plan dans la construction d'une écologie transformatrice capable non seulement de relever les défis qu'affrontent les mondes du travail mais également les sociétés dans leur ensemble.

Dans une plus large mesure, cet article s'inscrit dans un mouvement général des humanités environnementales qui a commencée dans les années 1990 visant à rendre compte de l'existence de rapports et d'usages différenciés de l'environnement selon les groupes sociaux. Cependant, l'étude croisée de l'environnement et du syndicalisme a fait l'objet de peu d'attention. En effet, si l'histoire environnementale a pris pour objet d'étude l'histoire du travail et l'histoire ouvrière, battant en brèche le discours d'un désintérêt ouvrier pour les enjeux écologiques, elle s'est toutefois peu intéressée au rôle du syndicalisme. Des recherches récentes ont toutefois permis de combler « ces carences de l'historiographie » (Bécot, 2012 ; 169). Pour ce qui est du contexte français, l'importante recherche de Renaud Bécot a permis de reconsidérer la place occupée par les enjeux liés à l'environnement dans les discours et les pratiques des organisations syndicales à différentes échelles. Parcourant la période de 1940 à 1980, son travail a mis en avant la diversité des thématiques autour desquelles leurs réflexions et leurs interventions se sont déployées ainsi que les formes multiples qu'elles ont revêtues en fonction des spécificités des activités productives et des territoires concernés (Bécot, 2015).

D'autres recherches, utilisant une démarche historique ou de sociologie historique se sont également intéressées à l'intégration des enjeux écologiques par les organisations syndicales aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie ou en Italie (Burgmann, 1998 ; Barca 2015).

Plutôt que de considérer *de facto* une opposition entre écologie et monde du travail, ces recherches ont mis en avant l'historicité, la variété et la complexité des discours et des pratiques environnementales du syndicalisme. Il s'avère que leurs interventions portent ainsi non seulement sur des thématiques directement reliées au monde du travail comme la lutte contre les pollutions et les risques industriels, la régulation des substances toxiques ou le futur de l'emploi, mais trouvent également une expression plus large qui passe par exemple par la définition d'une politique énergétique, la défense des consommateurs et des cadres de vie, ou encore par la remise en cause de l'utilité sociale de la production.

Malgré une prise en considération insuffisante, les liens entre l'environnement et le syndicalisme commencent à être de plus en plus interrogés par plusieurs disciplines des sciences sociales. Ces recherches en sociologie, sciences politiques et anthropologie, sont particulièrement importantes puisqu'elles permettent d'opérer un décloisonnement entre les champs s'intéressant aux mouvements environnementaux et de l'écologie politique et ceux s'intéressant aux mouvements ouvriers ou au monde du travail. L'existence de ce cloisonnement s'explique non seulement par une sociologie et une culture militante différente entre ces deux mondes sociaux, par la faiblesse des leurs liens et de leurs échanges, mais également par l'institutionnalisation juridique historique de l'organisation du travail, opposant et isolant *de facto* ce qui relève des murs de l'usine de tout ce qui constitue son environnement (Bécot, Malfilatre, Marchand, 2021). Signe de ce décloisonnement, un courant de recherche nommé « *environmental labour studies* », s'est constitué au début des années 2010. Ayant une portée internationale et regroupant un nombre important de chercheurs, il intègre en son sein « *toutes les recherches qui analysent la manière dont les travailleurs de tout type de lieu de travail et de communauté sont impliqués dans les politiques et les pratiques environnementales et/ou comment ils sont affectés par la dégradation de l'environnement* » (Räthzel, Uzzel, Stevies, 2021 ; 2). Si la définition proposée est large, les « *environmental labour studies* » se distinguent toutefois par la prééminence qu'ils accordent à la pluralité et à l'hétérogénéité des discours et des actions du mouvement syndical. Depuis ces dernières années, de plus en plus d'études analysent les contenus des stratégies syndicales en matière de décarbonation et de transition juste. Elles s'intéressent notamment aux différences existantes entre les pratiques environnementales syndicales des pays du Sud et du Nord, mais également aux stratégies différenciées des acteurs syndicaux pour intégrer la vision de long-terme qu'imposent les enjeux écologiques avec leurs missions traditionnelles de défense des intérêts immédiats de travailleurs qu'ils représentent.

Afin d'éclairer notre propos et de montrer la pertinence pour le champ académique français de prendre en considération les rapports entre action syndicale et écologie, nous nous appuyons sur différents travaux en histoire environnementales et en sciences sociales. Comme nous l'avons vu, il existe quelques travaux historiens qui, en s'intéressant non seulement aux archives confédérales mais également aux dynamiques territoriales, ont mis en avant

l'historicité des tensions entre l'emploi et l'environnement, ou encore les conditions et les modalités d'action des acteurs syndicaux concernant les débordements industriels. Ces travaux se sont notamment focalisés sur des pays fortement industrialisés et se sont davantage concentrés sur la période de croissance économique qu'est l'après-guerre mondiale. Pour ce qui est des autres disciplines des sciences sociales, la sociologie et la science politique notamment, nous nous appuyerons sur des études qui se sont également concentrés sur des pays industrialisés et des secteurs hautement carbonés comme l'industrie pétrolière, le charbon ou l'extraction hydraulique. Ces enquêtes ont bien souvent adopté une méthodologie similaire, travaillant sur le recueil des discours syndicaux (presse, tracts, comptes-rendus de réunions...) et par des séries d'entretiens individuels, afin de distinguer des typologies de rapports syndicaux à l'environnement. Cependant, si ces études se révèlent être importantes, il existe à ce jour trop peu de travaux portant sur des cas empiriques examinant avec plus de précision le profil sociologique des acteurs concernés, la façon dont le travail façonne des rapport politiques et écologiques avec le territoire ainsi que la transformation des pratiques syndicales quotidiennes.

En nous appuyant sur ces travaux, nous aborderons dans un premier temps les stratégies environnementales des organisations syndicales au niveau international. Nous verrons notamment comment s'est progressivement construit leur légitimité concernant les enjeux écologiques au sein des arènes climatiques onusienne, mais également la difficile opérationnalité du concept de transition juste qui a été développé par le mouvement syndical international depuis les années 2000. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux pratiques et aux actions environnementales syndicales au niveau national et sectoriel. Nous verrons que s'il existe de nombreuses initiatives et actions, passant par exemple par le rapprochement avec des acteurs de l'écologie politique en dehors des murs de l'usine, il existe également de nombreux blocages dues notamment à la persistance d'intérêts sectoriels.

I – Les actions et les stratégies environnementales des organisations syndicales au niveau international

I.1. La construction progressive de la légitimité du syndicalisme international concernant les enjeux écologiques

Depuis le troisième Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'environnement est devenu un enjeu stratégique pour le mouvement syndical international (Felli, 2015). L'article 29 de l'Agenda 21 a d'ailleurs fixé le rôle et les objectifs des organisations syndicales, considérant que si les travailleurs se trouvent au premier rang des groupes concernés par les bouleversements écologiques, « les syndicats qui les représentent ont un rôle capital à jouer en vue de faciliter la réalisation d'un développement durable [...] »¹. Signe de l'importance prise par les enjeux écologiques, entre 1992 et la COP26 qui s'est tenue à Glasgow en 2022, le nombre d'organisations représentées au sein de la délégation syndicale internationale a augmenté de manière

significative. En 2000, à La Haye, la délégation syndicale comptait 15 membres, tandis qu'en 2009 à Copenhague, ce chiffre est passé à 290 organisations inscrites (Thomas, 2021).

C'est notamment par le biais de La Confédération Syndicale internationale (CSI)² que le mouvement syndical a gagné en légitimité sur les enjeux écologiques et a pu affirmer ses positions au sein des institutions de la gouvernance internationale climatique, de l'OCDE ou de l'OIT. Depuis 2006, par l'intermédiaire d'entremetteurs qui ont noué des relations avec les diplomates de la gouvernance internationale onusienne et les ONG, la CSI a progressivement gagné en expertise. Son action a permis au mouvement syndical international de mieux maîtriser le fonctionnement et le vocabulaire des arènes de négociation climatique et ainsi de renforcer son pouvoir de plaidoyer.

Soulignons que le concept de « transition juste » (*Just Transition*) constitue le socle de cette stratégie. Utilisé pour la première fois aux États-Unis dans les années 1970 par les syndicats des industries de l'énergie et de la chimie touchées par les régulations environnementales du *Clean Air Act*, il a été réinvesti au début des années 2000 au niveau international (Felli 2015, Kreinin, 2020). Par le travail des acteurs syndicaux de la CSI présents au sein des COP successives, il est passé d'un concept défensif utilisé pour faire face à la menace patronale du « job blackmail », le chantage à l'emploi, à un concept offensif visant à promouvoir une transition environnementalement et socialement juste pour les travailleurs.

Dans la stratégie environnementale de la CSI, la « transition juste » est ainsi considérée comme un outil subversif s'adressant à différents publics. Tout d'abord, il est un outil de clarification des positions que le mouvement syndical dans son ensemble doit partager avec la communauté internationale. Avec ce concept, il s'agit pour la CSI de montrer aux confédérations nationales et aux fédérations sectorielles les plus réticentes à opérer des transformations qu'il n'existe pas de contradictions fondamentales entre le travail et les politiques écologiques, tout comme il n'existe pas de contradictions fondamentales entre le travail syndical de représentation des intérêts des salariés et la lutte contre le réchauffement climatique ou la décarbonation de l'économie. Au contraire, la transition juste doit permettre non seulement la création d'emplois verts et décents, mais doit également entraîner le renforcement des pratiques de dialogue social et de la démocratie d'entreprise.

Dans un second temps, la CSI s'adresse également aux États et aux acteurs industriels qui considèrent que les politiques écologiques pourraient entraîner un chômage massif, l'arrêt du développement économique et donc des politiques sociales qui lui sont rattachées, ainsi que l'impossibilité de maîtriser les coûts de production. L'argumentaire construit autour de la transition juste a pour objectif de montrer qu'il est possible de concilier une croissance économique forte ainsi que le plein emploi avec des politiques environnementales à la hauteur des enjeux exposés dans les rapports du

1. Voir Action 21 : [Chapitre 29](#), Renforcement du rôle des travailleurs et de leurs syndicats.

2. Fondée en 2006 à la suite du regroupement de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) et de la CMT (Confédération mondiale du travail), la CSI est une organisation internationale syndicale chargée « de la promotion et la défense des droits et intérêts des travailleurs par le biais de la coopération internationale entre syndicats [...] ». Structurée en différentes organisations régionales à travers le monde, elle comprend la majorité des fédérations et confédérations nationales ainsi que les fédérations mondiales syndicales qui réunissent les syndicats de manière sectorielle (UNI pour les services, PSI pour le secteur public, ITF pour les transports, UITA pour l'agro-alimentaire, IndustriALL pour l'industrie...).

GIEC. Enfin, dans une plus large mesure, le concept de transition juste est également un outil de plaidoyer, servant à faire valoir auprès des ONG et des mouvements environnementaux la nécessité de prendre en compte les enjeux écologiques liés au monde du travail et de mener des campagnes communes avec les acteurs syndicaux nationaux allant dans ce sens.

Depuis son utilisation au sein du syndicalisme international au début des années 2000, les principes sur lesquels reposent la transition juste se sont peu à peu affinés. En mettant l'accent sur les questions relatives à la justice sociale il se veut être une alternative au paradigme dominant de la transition. Tout comme les concepts de green deals qui se sont développés ces dernières années en Europe et aux États Unis, la transition juste plaide pour l'instauration d'une planification écologique et l'orientation de l'investissement. Pour qu'elle soit menée à bien, la planification doit être gérée collectivement et démocratiquement par les organisations syndicales, les acteurs politiques et les acteurs industriels. Ces investissements massifs dans les infrastructures de production doivent permettre la diversification économique, la maîtrise des innovations technologiques, ainsi que la création d'activités socialement et environnementalement justes. Ils doivent également être accompagnés par la création de nouveaux mécanismes de protection sociale permettant de garantir la formation et l'employabilité des travailleurs les plus touchés directement ou indirectement par les bouleversements écologiques (Rosemberg, 2012).

1.2. Des concepts incantatoires : critiques et limites de l'action syndicale internationale.

Au regard de l'importance qu'a pris le concept ces dernières années dans la stratégie environnementale du syndicalisme international, la transition juste a largement été investie par la recherche en sciences sociales. Cependant, bien souvent les analyses qui en ont été faites se sont plus intéressées à son potentiel subversif qu'à la réalité de son impact sur les pratiques et de sa déclinaison au sein des confédérations et des fédérations syndicales. En définitive, la mise en avant de la transition juste a souvent servi à légitimer l'existence d'une réflexivité environnementale syndicale sans pour autant proposer systématiquement un examen critique de son contenu. L'histoire de sa construction au sein de la CSI, les utilisations divergentes au sein du monde syndical et au sein de la gouvernance climatique onusienne ou de l'OIT, n'ont guère été étudiées.

Quelques travaux s'inscrivant dans le courant des « *environmental labour studies* » en ont toutefois proposé récemment une analyse critique. Ainsi, le caractère subversif de la transition juste portée par la CSI et sa capacité de s'imposer comme une alternative au paradigme dominant de la transition modernisatrice a largement été remis en cause. Certains auteurs ont notamment souligné le fait qu'en voulant chercher un consensus au sein d'un dialogue tripartite entre le gouvernement, les industriels et les syndicats, en souhaitant montrer que l'économie n'est pas incompatible avec l'écologie ou en ne remettant pas en cause les logiques de la croissance économique, la transition juste s'apparente en définitive plus à une redéfinition syndi-

cale de la modernisation écologique portée par l'environnementalisme libéral qu'à une véritable rupture (Barca, 2015b ; Kreinin, 2020 ; Thomas, 2021 ; Galgóczi, 2020). Certaines critiques ont également insisté sur le caractère très imprécis et général du concept notamment pour ce qui est de la définition des emplois verts. En effet, selon ces critiques, le concept d'emplois verts ne prendrait en compte que la qualité environnementale du processus de production et non pas son utilité environnementale ou sociale. Ainsi, cette ambiguïté permettrait de légitimer le verdissement d'activités pourtant fortement polluantes ou carbonées afin de préserver l'emploi. Plus encore, l'utilisation du concept d'emploi vert ne dirait rien sur les conditions de travail, sur le renforcement des droits des travailleurs et de leur sécurité. Dimitri Stevis prend pour exemple la question des emplois dans le secteur de la fabrication d'éoliennes ou de panneaux solaires. Selon lui, ce n'est pas parce que l'énergie éolienne est une énergie non fossile, que les emplois dans ce secteur seront automatiquement décents ou justes (Stevis 2012).

Si ces critiques ont permis de nuancer la portée réelle du concept de transition juste, elles se sont cependant peu appuyées sur le fonctionnement même du syndicalisme international, ainsi que sur les jeux de pouvoirs et d'influence en son sein. Or, il ne fait nul doute que le fonctionnement même de la CSI qui ne dispose pas d'un pouvoir normatif et qui regroupe des confédérations du monde entier ayant des intérêts parfois opposés, joue dans la construction du contenu de la transition juste. Les recherches portant sur la gouvernance climatique onusienne ont ainsi bien montré qu'au regard de l'importance des intérêts en présence, il est extrêmement difficile de créer des consensus sur des propositions qui ne soient pas uniquement incantatoires (Aykut, Dahan, 2015). De même, le rapport de force à l'intérieur du mouvement syndical international se trouve en défaveur des fédérations des pays les plus pauvres possédant moins de capital politique et syndical, et qui sont cependant les plus touchés par les bouleversements écologiques. Fait significatif de ce rapport de force, dès les débuts de l'intégration des organisations syndicales au sein des négociations climatiques internationales, la plus importante fédération syndicale américaine, l'AFL-CIO, en prenant pour argument la défense des travailleurs des secteurs pétroliers, s'est alliée avec les industriels du secteur pour bloquer la ratification par les Etats-Unis du protocole de Kyoto en 1997.

2 - Les actions et les stratégies environnementales des organisations syndicales au niveau national et au niveau territorial.

2.1. L'évolution des positions environnementales du mouvement syndical au niveau national : l'importance des coalitions avec les organisations environnementales.

En parallèle des engagements du mouvement syndical au niveau international qui a largement focalisé l'attention des chercheurs et des commentateurs, au niveau national, de nombreuses confédérations et fédérations ont également fait évoluer leurs positions sur les questions écologiques ces dernières années. Différentes actions ont ainsi été entreprises comme la mise

en place de conférences sur ces thématiques, l'inscription des enjeux environnementaux dans les priorités syndicales lors des congrès, ou encore la construction de projets de réorientation écologique d'entreprises afin d'éviter des licenciements.

Au regard de l'importance de la question de l'emploi dans la construction des discours environnementaux syndicaux, les campagnes militant pour la création « d'emplois pour le climat » au niveau national ont été particulièrement importantes ces dernières années (Hampton 2015 ; Yttestard, 2021). A ce titre, la campagne *One Million Climate Jobs Now* au Royaume-Uni a fait l'objet d'une grande attention. Lancée en 2014, elle est le fait d'un mouvement, *Campaign against Climate Change*, qui réunit un réseau d'acteurs comprenant des ONG, des scientifiques, des universitaires, et différents syndicats comme le PCS (services publics), la TSSA (transports), l'UCU (universités et collèges), et le CWU (communications).³ Tout comme nous l'avons vu avec le concept de transition juste pour le niveau international, l'objectif de cette campagne est de montrer qu'à condition d'investir massivement dans la reconversion des secteurs industriels, une politique de décarbonation de l'économie est compatible avec la création d'emplois écologiques et décents. Il faut noter que la définition des emplois climatiques diffère de la définition classique des emplois verts puisqu'elle réfléchit beaucoup plus largement aux conséquences écologiques du travail et de la production sur l'ensemble de la chaîne de valeurs. Ainsi, s'opposant aux stratégies des industries les plus polluantes visant à maintenir le statu quo, jouant sur la peur du chômage ou bien menant des actions de « greenwashing », ses promoteurs s'adressent aux gouvernements en demandant la mise en place de législations écologiques ambitieuses et la création d'un service public de l'emploi climatique.

À la suite de l'expérience britannique, de nombreuses autres coalitions ont ainsi vu le jour rassemblant différents acteurs à l'histoire et aux cultures militantes pourtant différentes. C'est le cas par exemple de la coalition française *Plus Jamais Ça* dont le noyau dur se compose de la CGT, la Confédération Paysanne, la FSU ainsi que de Solidaires pour les organisations syndicales, des Amis de la Terre, de Greenpeace et d'OXFAM, pour les organisations environnementales, ainsi que de l'organisation ATTAC qui a un rôle particulier n'appartenant pas réellement ni à l'une ni à l'autre des catégories mais ayant des liens avec les deux mondes militants. Créé en janvier 2020, la genèse de *Plus Jamais Ça*, remonte au contre-sommet du G7 de 2019, au sein desquels les organisations syndicales et les organisations écologistes ont noué les premiers échanges par l'intermédiaire de l'organisation ATTAC. Des événements aussi différents que le mouvement des gilets jaunes ainsi que les marches pour le climat ont également joué indirectement des rôles dans le rapprochement des différentes organisations.

En mai 2020, les différentes organisations ont rédigé un rapport de 25 propositions, intitulé *Pas d'emploi sur une planète morte*. Ce rapport a eu notamment pour intention de fournir des propositions concrètes prenant en compte la question du travail, des travailleurs et des inégalités sociales

3. La stratégie et l'argumentaire de la campagne ont été définis dans un rapport de 2009 dirigé par Jonathan Neale, activiste et coordinateur mondial du mouvement *Campaign against Climate Change*. Neale, J. (ed.) (2009) *One Million Climate Jobs Now*. London: *Campaign against Climate Change*. Neale, J. (ed.) (2010) Voir également, Neale J. *One Million Climate Jobs: Solving the Economic and Environmental Crises*. London: *Campaign against Climate Change*.

dans la réorientation écologique de l'économie. La coalition s'est également construite par la mise en place de campagnes portant sur ces enjeux. Elle est notamment intervenue pour soutenir la grève des salariés de la raffinerie Total de Grandpuits en Seine et Marne, luttant contre la suppression de 150 emplois et pour contester le projet de reconversion du site, que les organisations présentes ont considéré comme étant un exemple de greenwashing. Elle s'est également illustrée en défendant le maintien de la papeterie de la Chapelle Darblay, la seule usine française capable de produire du papier journal et d'emballage 100% recyclé, menacée de fermeture et de délocalisation.

L'importance des coalitions et des arènes de discussions entre ONG, militants écologistes et organisations syndicales a particulièrement été soulignée par les recherches s'intéressant aux enjeux environnementaux des mondes du travail, (Obach, 2004 ; Mayer, 2009 ; Kreinin, 2021, Kalt, 2021b). Ces alliances ont ainsi été considérées comme présentant un intérêt évident pour le mouvement syndical, leur permettant d'acquérir des ressources et de l'expertise sur les enjeux environnementaux afin d'affiner leurs positions et de faire face aux discours écologiques d'acteurs industriels reposant sur l'innovation technologique et le statu quo économique. Elles ont également été analysées comme pouvant permettre au mouvement syndical de s'extraire des instances paritaires et des logiques de compensation financière régulant les risques sanitaires et les pollutions environnementales, lui donnant la possibilité d'exercer un rapport de force dans et en dehors de l'entreprise. Enfin, dans une plus large mesure, plusieurs auteurs ont souligné l'importance des rencontres entre des mondes sociaux ayant des histoires et des modes d'action différents. Ces alliances ont ainsi permis d'éviter les conflits ouverts, la compréhension mutuelle entre les acteurs ainsi que la construction de nouveaux récits (Kalt, 2021b). Plusieurs chercheurs s'intéressant à la formation de ces « blue- green coalition », reprenant les analyses de la sociologie des mouvements sociaux (Van Dyke, Amos, 2017) ont ainsi mis en avant l'importance de certains individus et de certains groupes au sein des organisations syndicales et environnementales qui, ayant des relations et connaissant les deux mondes sociaux, agissent comme des intermédiaires, « bridge-builders », afin d'infléchir les positions des organisations et de permettre leur rapprochement (Mayer, 2009 ; Lundström, 2015).

Au niveau des fédérations syndicales également plusieurs initiatives récentes sont à noter. Elles ont cependant fait l'objet de peu d'attention par la recherche. Pourtant, on retrouve des initiatives environnementales menées par des fédérations directement en prise avec les questions de pollutions industrielles ou regroupant des activités fortement polluantes et carbonées. Pour ce qui est du cas français, là encore, la mise en avant d'un argumentaire écologique sert des objectifs bien différents selon les intérêts en présence et les groupes syndicaux auxquels appartiennent ces fédérations. Par exemple, si la fédération nationale des industries chimiques de la CGT a mis en place un collectif environnement et développement durable, son discours écologique se trouve bien différent de celui développé par Sud-Chimie. Si les deux formations syndicales sont conscientes de la nécessité de prendre en compte

les enjeux écologiques dans la production, la FNIC-CGT ne souhaite pas faire la promotion d'une économie non-carbonée et se positionne contre une politique de décroissance, misant avant tout sur le développement de nouvelles techniques et de nouvelles énergies. Le groupe syndical Sud-Chimie, quant à lui, questionne plus ouvertement l'utilité ainsi que la finalité sociale et environnementale des productions qu'il représente, mettant l'accent sur la reconversion industrielle de ces entreprises.

2.2. Les pratiques environnementales du syndicalisme au niveau territorial

Si l'évolution des positions environnementales du mouvement syndical au niveau international et national a été étudié par les rares recherches ayant pris cet objet d'étude, le niveau territorial et les pratiques du syndicalisme au quotidien ont fait l'objet de très peu d'attention. Cette absence de considération pour le niveau territorial et le syndicalisme d'entreprise pourrait s'expliquer par le fait que les acteurs syndicaux à ce niveau disposent de moins de ressources et de capacité de médiatisation de leur pratique et de leur stratégie qu'au niveau confédéral ou international. De même, la construction même des recherches en sciences sociales portant sur l'intégration des enjeux environnementaux par les acteurs syndicaux, en s'appuyant sur l'analyse des discours, sur les prises de positions publiques ainsi que sur l'accès aux archives qu'elles soient écrites ou orales, favorisent l'échelon international et confédéral.

Pour autant, cela ne signifie pas que l'échelon territorial n'est pas un échelon pertinent pour traiter des rapports qu'entretient le syndicalisme avec l'environnement. Au contraire, c'est bien au niveau du territoire que se font par exemple ressentir directement les coûts sociaux et environnementaux des débordements industriels. De même, c'est également au niveau du territoire et au niveau local que les politiques de transformation et de réorientation de l'économie ont le plus d'impact sur les travailleurs.

En prenant par exemple en compte les biographies militantes et le rapport des acteurs syndicaux à leur environnement direct, l'étude du travail syndical au niveau local et territorial permet ainsi d'apporter un autre regard et de complexifier les études portant sur l'intégration de l'environnement par le syndicalisme. Il permet par exemple de considérer comment les représentants syndicaux traitent de ces enjeux au sein d'arènes comme le comité social et économique (CSE) au sein duquel ils interviennent, ou encore comment ils traitent avec l'évolution juridique de leurs prérogatives en matière environnementale.

Dans ses recherches, l'historien Renaud Bécot a par exemple montré comment à la suite de l'explosion de la raffinerie de Feyzin en 1966, au bilan humain très lourd, la CFDT a repensé son rapport aux enjeux environnementaux à travers des structures territorialisées. Contrairement à la CGT qui est restée dans une position de négociation interne à l'entreprise, la CFDT va utiliser les Unions interprofessionnelle de base, pour territorialiser son action et s'ouvrir en dehors de murs de l'usine. Elle va

ainsi nouer des relations avec des experts médicaux, des associations écologistes et des associations de riverains, afin d'agir sur le cadre de vie, à l'endroit « où le travailleur consommateur doit lutter contre un système économique. » (Bécot, 2015).

Il existe ainsi de nombreux exemples où l'intégration des enjeux environnementaux par le syndicalisme au niveau local permet aux acteurs de dépasser les murs de l'entreprise, de repenser la question des débordements industriels et ainsi de recréer un nouveau rapport de force. C'est le cas par exemple de la CGT ArcelorMittal dans le Golf de Fos sur Mer qui a créé en 2020 dans un territoire très fortement pollué et recensant 12 sites SEVESO seuil haut, le Comité de surveillance de l'activité industrielle du golfe de Fos et de son impact environnemental (CSAIGFIE). Ce comité a pour objectif de : « [...] Rassembler l'ensemble des acteurs de la vie syndicale, associative, politique, engagés dans l'action publique et citoyenne : les salariés, les populations, les mandataires de syndicats, d'associations, de partis politiques, d'organismes publics-privés, de collectivités locales et territoriales... (villes, métropole, département, circonscription ; agir collectivement à la défense de la santé des salariés, des populations et de leur environnement ; agir pour la transition écologique afin de réduire et stopper à terme les pollutions émises par les industries et leurs activités induites. »

La persistance des intérêts sectoriels, un coup d'arrêt pour le développement d'une écologie syndicale transformatrice. Si, par la violence des bouleversements géo-écologiques en cours, les enjeux environnementaux se sont imposés dans les réflexions et les stratégies politiques des organisations syndicales, il serait toutefois problématique de considérer que l'ensemble du monde syndical soit le fer de lance d'une écologie sociale et radicale. Tout comme il est peu pertinent de considérer une opposition *de facto* entre le syndicalisme et l'écologie politique, il est difficilement tenable de considérer que leurs pratiques et leurs stratégies environnementales sont homogènes politiquement. Comme pour ce qui est des problématiques liées plus traditionnellement aux questions sociales sur lesquelles elles doivent se positionner, leurs réponses quant aux enjeux écologiques sont multiples.

Ainsi, les prises de position et les discours syndicaux varient selon le niveau international, national et sectoriel, dont les articulations se révèlent difficiles. Cela s'explique par le fait que chaque niveau possède son propre agenda, ses propres mécanismes de fonctionnement ainsi que ses propres contraintes (Thomas, Pulignano ; 2021). Les propositions des syndicats changent également de forme et de nature en fonction des conditions socio-économiques et des agencements socio-écologiques au sein desquels ils évoluent, des acteurs avec lesquels ils doivent traiter et avec lesquels ils forment des alliances, des arènes de négociation auxquelles ils participent, ou encore de l'état d'avancée des réflexions écologiques au sein de ses arènes.

Ainsi, l'importance des coalitions et le rôle des syndicats comme acteur majeur dans la construction d'une écologie politique sociale et ambitieuse

au niveau national sont à relativiser. Si, comme nous l'avons montré, depuis une vingtaine d'années, il existe des évolutions, elles se heurtent toutefois à de nombreuses barrières comme l'hétérogénéité des positions environnementales au sein du mouvement syndical ou la difficulté de concilier les intérêts divergents entre le niveau confédéral, le niveau fédéral et territorial. Un champ de recherche important des « environmental labour studies » s'est d'ailleurs intéressé aux différentes stratégies et aux différents rôles des acteurs syndicaux dans la transition écologique.

Tobias Kalt (2021a) a par exemple identifié quatre stratégies possibles utilisées par les organisations syndicales que ce soit au niveau national ou international. La première consiste en une opposition pure et dure aux politiques écologiques et en une affirmation du maintien du statu quo. Cette position conduit les organisations syndicales à adopter des positions communes avec les acteurs industriels dans le but de conserver leurs avantages et leurs ressources. La seconde stratégie, dite « réactive », partage la nécessité d'opérer des transformations, mais souhaite les inclure dans un processus graduel, devant se construire dans le temps long afin de minimiser le plus possible les coûts sociaux. La troisième stratégie est celle adoptée par les organisations syndicales qui considèrent que la transition écologique doit passer par la modernisation des infrastructures productives et l'innovation technologique, sans transformer en profondeur l'ordre économique. Enfin, la dernière stratégie analysée par Kalt, est celle transformatrice, utilisée par les syndicats s'inscrivant dans un rejet du capitalisme vert, dénonçant l'incapacité des acteurs industriels à changer leurs logiques de rentabilité économique, et appelant à des transformations écologiques ambitieuses menées par les travailleurs.

De nombreuses recherches s'intéressant principalement aux organisations syndicales d'Europe occidentale et orientale, ont montré que la stratégie d'opposition était dominante dans les fédérations les plus représentatives dans les secteurs industriels liés à l'énergie fossile (Kalt, 2021a ; Thomas, Doerflinger, 2020 ; Lipsig Summé, 2020). Or, il s'avère que dans la plupart des cas, les fédérations les plus puissantes du syndicalisme sont celles qui ont le plus de liens avec les activités fossiles. Dès lors, il n'est pas rare que les stratégies de coalitions portées plutôt par le niveau confédéral se heurtent aux intérêts sectoriels des fédérations qui imposent leur politique. C'est le cas par exemple de la Coalition Plus Jamais ça et qui a fait l'objet de différentes contestations en interne à la CGT. La fédération nationale des industries chimiques et la fédération nationale des mines et de l'énergie (FNME) ont ainsi largement remis en cause le rapprochement du niveau confédéral avec des organisations comme Greenpeace ou Les amis de la terre, critiquant un manque de démocratie interne. Il faut dire que la FNME a souvent été en conflit avec les organisations écologistes. C'est le cas par exemple pour ce qui concerne le sujet très sensible de la décarbonation de la centrale de Gardanne dans les Bouches du Rhône dont le projet d'implantation d'une unité de production de carburant renouvelables oppose les écolo-

gistes et les acteurs de la fédération.

Comme le remarque Halliki Kreinin (Kreinin, 2021) qui a travaillé sur la diversité des positions syndicales concernant la politique d'extraction hydraulique au Royaume-Uni, les intérêts sectoriels des syndicats n'expliquent pas entièrement les choix adoptés par les organisations syndicales. Les critères externes comme les politiques environnementales des Etats, les conditions socio-économiques du pays où elles évoluent ainsi que la place de l'écologie dans le débat public doivent également être prises en compte dans l'analyse. De même, les critères internes, comme leur histoire, leurs valeurs, la sociologie de leurs membres mais également les formes de leur organisation, la capacité de débat interne, ou encore leurs liens avec les mouvements sociaux sont essentiels pour analyser leurs stratégies et leurs possibles évolutions. Ces nouveaux critères d'analyse se révèlent particulièrement importants, puisqu'ils permettent d'affiner le modèle de double représentation proposé par Mildemberger s'intéressant aux positions des acteurs économiques et du travail, pour qui « la première étape pour expliquer les conflits liés à la politique climatique consiste à comprendre comment les préférences en matière de politique climatique traversent les coalitions économiques et politiques préexistantes ». (Mildemberger, 2020 ; 41)

Conclusion

Comme nous l'avons vu, que ce soit au niveau international par le développement du concept de transition juste ou au niveau national par la contestation des logiques productives et des effets multiples des débordements industriels sur la santé des travailleurs, des communautés environnantes et des écosystèmes, les organisations syndicales ont depuis plusieurs années multiplié leurs prises de positions et leurs stratégies concernant les enjeux écologiques. Ancré au sein des mondes du travail, où elles jouent toujours un rôle de premier plan dans la représentation des intérêts des travailleurs, l'analyse de leurs pratiques et de leurs actions offre des pistes de réflexions pour lier la question de la justice sociale et celle environnementale. A ce titre, les rapprochements qu'ont opérés les organisations syndicales avec d'autres acteurs de l'écologie politique comme des ONG ou des mouvements environnementaux, pourraient se révéler particulièrement féconds dans la construction d'une écologie de transformation sociale qui prenne en compte la complexité des enjeux du travail. Cependant, bien loin d'être unanimement accepté et partagé par l'ensemble du mouvement syndical, le rôle du syndicalisme comme acteur majeur dans la décarbonation économique ainsi que dans la construction d'alternatives à une transition modernisatrice reposant sur la croissance économique et l'innovation, se heurte à de nombreuses limites. En effet, l'hétérogénéité des intérêts en son sein tout comme les dilemmes auquel il doit faire face, notamment dans les secteurs dépendant le plus des énergies fossiles, entre d'un côté la défense des intérêts à court terme de l'emploi et des salaires, et de l'autre la perspective de long terme qu'imposent les enjeux écologiques, rendent la tâche plus com-

pliquée. Il s'avère ainsi que bien loin d'être uniquement des acteurs permettant la transformation de la production et l'établissement d'une société écologique, les organisations syndicales sont également des acteurs du statu quo économique. Au regard de l'importance du travail dans les bouleversements écologiques en cours et des conséquences de ces bouleversements sur les travailleurs et leurs conditions de travail, la recherche a un rôle important à jouer. Face au paradigme dominant de la transition écologique qui s'impose de plus en plus dans le débat public, tant dans son volet industriel que dans son volet énergétique, l'étude des relations environnementales du syndicalisme permet de repolitiser les questions portant sur les chemins et les controverses possibles concernant les transformations à opérer. Allant dans ce sens, l'histoire environnementale a ainsi depuis plusieurs années de plus en plus lié les enjeux du travail à ceux de l'environnement, mettant en avant la façon dont les agencements socio-écologiques au sein desquels sont ancrés les mondes du travail, agissent sur l'évolution de son organisation mais également sur les représentations, les réflexions et les pratiques de ses acteurs. De même, les « environmental labour studies » ont offert de nombreuses perspectives de recherche, s'intéressant notamment aux liens entre justice sociale et action syndicale ainsi qu'aux stratégies différenciées des organisations syndicales selon leur échelle d'intervention, leur territoire et le secteur économique qu'elles représentent. Cependant, de nombreuses recherches sont encore à construire, portant par exemple sur les conséquences des bouleversements écologiques sur les institutions de dialogue social et sur les conditions de travail, ou encore sur la représentation syndicale au sein des industries liées à l'énergie décarbonée.

BIBLIOGRAPHIE :

- Barca, Stefania, Chrislain-Eric Kenfak. (2015), « Sur l'écologie de la classe ouvrière : un aperçu historique et transnational », *Écologie & politique*, vol. 50, no. 1, pp. 23-40.
- Barca Stefania. (2015) Greening the job : trade unions, climate change and the political ecology of labour Stefania Barca, in *The international handbook of political ecology*, Raymond L. Briant, 387-400.
- Barca Stefania, Leonardi Emanuele. (2018) Working-class ecology and union politics: a conceptual topology, *Globalizations*, 15:4, 487-503.
- Bécot, Renaud, Marie Ghis Malfilatre, Anne Marchand. (2021), Introduction. Pour un décloisonnement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale, *Sociétés contemporaines*, vol. 121, no. 1, pp. 5-27.
- Bécot, Renaud. (2012) L'invention syndicale de l'environnement dans la France des années 1960, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, no. 1, pp. 169-178.
- Burgmann M., Burgmann V. (1998) *Green Bans, Red Union*, UNSW Press: Sydney.
- Clarke Linda, Lispig-Mummé Carla, (2020) Future conditional: From just transition to radical transformation ? *European Journal of Industrial Relations*, Vol. 26(4) 351-366.
- Felli Romain, Ramuz Raphaël. (2015). L'environnement comme stratégie syndicale internationale : réflexions sur la « géographie ouvrière » à partir du changement climatique. In: Clerval, A., Fleury, A., Rebotier, J. et Weber, S. (Ed.). *Espace et Rapports de domination*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015. p. 367-376.
- Galgóczy Bela, (2020) Just transition on the ground: Challenges and opportunities for social dialogue, *European Journal of Industrial Relations*, Vol. 26(4) 367-382, 2020.

- Gumbrell-McCormick Rebecca. (2017). La Confédération Syndicale Internationale : difficultés et enjeux du syndicalisme international, in *Les Mondes du Travail*, n°20 –Syndicalisme international (octobre 2017), 23-33.
- Kalt Tobias. (2021a), *Jobs vs. climate justice? Contentious narratives of labor and climate movements in the coal transition in Germany. Environmental Politics*. Epub ahead of print 24 February.
- Kalt Tobias (2021b), Agents of transition or defenders of the status quo ? Trade union strategies in green transitions, *Journal of Industrial Relations* 1–23.
- Kreinin Halliki, (2020). Typologies of "Just Transitions": Towards Social-Ecological Transformation, Working Draft, published in *Kurswechsel* 1.
- Lundström, R. (2017) Going green—turning labor: a qualitative analysis of the approaches of union officials working with environmental issues in Sweden and the United Kingdom. *Labor Studies Journal*, 42(3), 180–199.
- Mayer, B. (2009) Cross-movement coalition formation : bridging the labor-environment divide. *Sociological Inquiry*, 79, 219–239.
- Mildenberger Matto. (2020) *Carbon Captured, How business and labor control climate politics*, MIT Press.
- Neale, J. (2009) *One million climate jobs : solving the economic and environmental crises*. 2009. www.campaigncc.org/sites/data/files/Docs/one_million_climate_jobs_.pdf
- Obach, B.K. (2004) *Labor and the Environmental Movement: The Quest for Common Ground*, MIT Press.
- Prinz, L. and Pegels, A. (2018) The role of labour power in sustainability transitions : insights from comparative political economy on Germany's electricity transition. *Energy Research & Social Science*, 210–219. 20.
- Räthzel, N. and Uzzell, D. (2011) Trade unions and climate change : the jobs versus environment dilemma. *Global Environmental Change*, 21(4), 1215–1223.
- Räthzel, N. and Uzzell, D. (2013) *Trade Unions in the Green Economy : Working for the Environment*. London : Routledge.
- Rosemberg, A. (2010) Building a just transition : the linkages between climate change and employment. *International Journal of Labour Research*, 2(2), 125.
- Rosemberg Anabella, (2012). Developing global environmental union policies through the International Trade Union Confederation, in Räthzle, Uzzel, *Trade Union in the Green Economy, Working for the Environment*, Routledge, 2012, 16-28.
- Stefan C. Aykut, Amy Dahan, (2015). *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Paris, Les Presses de Sciences Po, series: « Développement durable ».
- Stevis Dimitri. (2012). "Green Jobs, Good Jobs, Just Jobs ? Us labour union confront climate change", in Räthzle, Uzzel, *Trade Union in the Green Economy, Working for the Environment*, Routledge, 2012, 179, 180.
- Thomas A and Doerflinger N. (2020) Trade union strategies on climate change mitigation : Between opposition, hedging and support, in *European Journal of Industrial Relations* 26(4) : 383–399.
- Thomas Adrien, (2021) *Framing the just transition : How international trade unions engage with UN climate negotiations*, *Global environment change*, 70, 2021.
- Thomas Adrien, Pulignano Valeria (2021), Challenges and Prospects for Trade Union Environmentalism, in Räthzle, Uzzel, Stevies, *The Palgrave Handbook of Labour Environmental Studies*, Palgrave Macmillan, 2021, 517-538.
- Van Dyke N, Amos B. (2017), Social movement coalitions : Formation, longevity, and success. in *Sociology Compass*, n°



Extraire ? L'activité des opérateurs en plateforme pétrolière face à l'enjeu du réchauffement climatique

Pierre-Louis Choquet *

Résumé : Dans cet article, nous analysons le travail des opérateurs de l'industrie pétrolière postés en plateforme offshore. Nous montrons que l'entreprise d'extraction, qui vise à forer le sous-sol pour récupérer et acheminer jusqu'à la surface des huiles enfouies dans des strates géologiques profondes, requiert une multitude d'habiletés techniques. Le fait que celles-ci se déploient à flux tendus à l'intérieur d'une division du travail très poussée conduit les opérateurs à focaliser prioritairement leur attention sur l'immédiat de leurs activités de travail, au détriment d'une problématisation de leurs implications matérielles lointaines et de leur finalité. Plutôt que d'œuvrer à réduire ces angles morts, l'industrie pétrolière tend au contraire à en tirer parti et développe un discours expert qui décourage les opérateurs d'interroger la portée de leur travail, et de prendre acte de ses conséquences néfastes sur le plan climatique. Cet article suggère ainsi qu'une authentique écologisation du travail ne peut se déployer qu'à partir d'une analyse critique et contextualisée des activités de travail, à laquelle les travailleurs doivent nécessairement prendre part – et qui tend, bien souvent, à être empêchée par les entreprises elles-mêmes.

Mots-clés : activité – extractivisme – industrie pétrolière – milieu socio-technique – réchauffement climatique

* Pierre-Louis Choquet, post-doctorant au Centre de Sociologie des Organisations, Sciences Po Paris

pierrelouis.choquet@sciencespo.fr

1. Dans ce qui suit, le terme « opérateur » désigne de façon générique les travailleurs de la plateforme, indépendamment de leur niveau hiérarchique (ouvrier, technicien, agent de maîtrise, ingénieur, etc.), qui est spécifié lorsque nécessaire. Les prénoms ont été systématiquement changés. Tous les enquêtés de l'échantillon sont masculins.

2. Les opérateurs alternent des périodes d'activité et de repos – en général, de l'ordre de quatre à cinq semaines chacune.

Introduction

« Titan de béton et d'acier », « cathédrale du XX^e siècle » ... Nous avons souvent perçu, lors de notre enquête, une certaine fascination chez les opérateurs¹ postés en haute mer, lorsqu'il s'agissait pour eux de qualifier l'infrastructure métallique sur laquelle ils travaillent et se relaient en rotation.² Loin d'être perçue comme le signe d'un blocage quasi-irréversible dans le système énergétique fossile, la plateforme pétrolière offshore est d'abord pour eux la confirmation d'une prouesse technique, vérifiée dans le quotidien des opérations. Leur travail, quoi qu'accompli dans des conditions particulièrement éprouvantes, est de haute précision : la récupération de l'« or noir » mobilise en effet une multitude d'habiletés techniques – toutes déployées à l'abri des regards, et invisibilisées dans le produit final. Mais il n'est pas pour autant sans ambiguïté : en contribuant à tirer des entrailles de la terre les barils de brut qui propulsent la machine économique mondiale, leur travail participe dans des proportions exactement équivalentes à l'aggravation du réchauffement climatique.

Dans cette contribution, nous étudions la façon dont se noue – mais aussi, la façon dont est évitée – la tension constitutive entre travail et écologie, dans le contexte particulier de l'industrie pétrolière offshore. Celle-ci paraît, de fait, tout à fait paradigmatique de l'« extractivisme », mode de développement désormais triomphant, qui repose sur l'exploitation massive des ressources naturelles, aux dépens des équilibres planétaires (Bednik 2016,

Denoël 2020). En nous penchant sur le travail ordinaire des opérateurs, nous montrons que ceux-ci, très absorbés par le rythme intense de la vie en plateforme, peinent à problématiser la portée lointaine de leurs activités productives. S'ils mobilisent leur raison pratique, c'est prioritairement pour conformer leur travail à des exigences fonctionnelles immédiates, à l'intérieur du réseau technique ; la délibération sur ses finalités, sur l'horizon général dans lequel il s'inscrit est, elle, découragée, voire empêchée (Cukier 2018).

Notre matériau empirique a été généré lors d'une enquête menée auprès de salariés de l'industrie pétrolière dans trois pays (France – entre 2015 et 2019, République du Congo – 1 mois en 2017, États-Unis – 1 mois en 2019) (n1=60), et mobilisons les récits de ceux d'entre eux qui étaient alors postés en plateforme offshore (n2=11): des entretiens complémentaires (n3=5) ont été menés en 2022. Il ne nous a malheureusement pas été possible d'effectuer une ethnographie sur site, les inductions de sécurité (obligatoires pour les visiteurs) et les transports (rotations par bateau ou hélicoptère) formant des obstacles sur le plan logistique et financier. La grande majorité des opérateurs interrogés l'ont été lors de leur période de repos, le plus souvent hors des locaux de leur entreprise ; d'autres ont été joint par téléphone alors qu'ils étaient en mer. Les récits recueillis fournissent un matériau riche, que nous avons contextualisé grâce à des recherches complémentaires sur l'extraction offshore et sur les technologies qu'elle mobilise (brochures, revues professionnelles, films documentaires), mais aussi grâce aux autres entretiens du corpus : une part significative des enquêtés avaient, au cours de leur carrière, occupé un poste en mer et gardaient un souvenir précis de cette expérience. La majorité des entretiens (>70%) ont été réalisés avec des salariés d'une grande entreprise pétrolière européenne cotée en bourse, et les autres entretiens ont été effectués avec des salariés d'entreprises de plus petite taille, rencontrés sur les terrains au Congo et aux États-Unis. La prise de contact avec les salariés de la grande entreprise a été facilitée par la signature d'une convention de recherche, qui cadrerait un projet plus large (et impliquant d'autres chercheurs) sur les controverses liées à l'extraction pétrolière³. Les entretiens se sont focalisés sur les activités de travail, le vécu ordinaire de l'organisation (i.e., relations avec les sous-traitants, rapports avec la hiérarchie, etc.), et sur la perception de l'enjeu climatique. Les enquêtés ont, dans l'ensemble, favorablement répondu à nos sollicitations. Dans ce qui suit, notre analyse se construit en deux temps.

Nous nous situons tout d'abord au niveau micro, pour nous focaliser sur les activités de travail au moment de leur déploiement sur la plateforme. En mobilisant les outils de la sociologie pragmatique, nous montrons qu'en dépit des contraintes d'efficacité très fortes auxquelles elles sont soumises, ces activités se laissent décrire comme engagement dans des relations soignées et respectueuses avec les hommes et avec les machines. Dans le quotidien de la vie en haute mer, l'extraction s'apparente ainsi à une délicate entreprise de récupération, requérant des opérateurs qu'ils prêtent attention aux divers signaux émis par le milieu sociotechnique, et qu'ils se coordonnent pour garantir la continuité de la production. Ses effets cumulatifs distants (i.e., les émissions de gaz à effet de serre qui seront générées en bout

3. La restitution d'une partie des analyses empiriques présentées dans ce texte a été effectuée dans l'entreprise en 2019.

de chaîne du fait de la combustion) n'interfèrent pas avec les opérations, et restent invisibles. À cette échelle d'analyse, focalisée sur le *proche*, le lien problématique entre travail et écologie semble donc se distendre, voire se dissoudre.

Pour retisser ce lien, un décentrement s'impose. En effet, si l'approche pragmatique offre des outils précieux pour décrire la texture fine des activités de travail, elle est en revanche moins adaptée pour rendre compte des dynamiques macro qui les traversent et les façonnent. Le phénomène de l'extraction, comme tel, lui échappe : celui-ci désigne en effet la captation méthodique d'une ressource naturelle, et cette entreprise requiert presque inmanquablement la structuration d'un système-monde – comme dans le cas de l'industrie pétrolière, qui agence des réseaux de production aussi complexes que fragmentés. À cette échelle d'analyse, attentive cette fois-ci aux *lointains*, des effets matériels macro peuvent être identifiés (ici, des transferts de carbone entre lithosphère et atmosphère), et le lien problématique entre travail et écologie réapparaît plus nettement. Nous montrons toutefois que dans l'ensemble, les opérateurs en plateforme peinent à repérer les continuités à l'œuvre entre leurs activités productives et l'enjeu climatique global. Ceci s'explique notamment par la capacité des entreprises pétrolières à réguler, en interne, les interprétations dont cet enjeu fait l'objet, de sorte à préserver leurs intérêts matériels. Analyser ici le point de vue spécifique des travailleurs d'un des secteurs les plus générateurs de gaz à effet de serre permet de mieux comprendre les obstacles qui entravent la mise en œuvre d'une ambitieuse politique de bifurcation écologique ; et il apparaît qu'une politique d'atténuation du réchauffement climatique devrait nécessairement impliquer une participation des travailleurs, et donc une forme de réflexivité critique sur les activités qu'ils déploient et sur leurs conséquences néfastes pour les écosystèmes.

L'œuvre des hommes...

Dans cette section, nous souhaitons, à partir des témoignages des opérateurs, entrer dans l'« antre secret » de la production (Huber 2017) – d'autant plus secret qu'il est, dans le cas des plateformes offshore, physiquement inaccessible. En effet, bien qu'il se déploie au sein d'un appareil de production dont la puissance matérielle est colossale, et bien que la remontée de l'huile depuis les gisements soit presque spontanée du fait de la pression qui s'exerce sur elle, ce travail ne se résume pas à une surveillance passive du débit des puits. Si les facultés cognitives des opérateurs sont mobilisées, c'est au cœur d'un engagement corporel particulièrement intense, éprouvé au quotidien dans des interactions très denses avec les collectifs humains et avec les réseaux techniques – qui, dans le cas de la plateforme, forment une enveloppe totale. Dans le sillage de Dodier (1995), nous mobilisons les ressources de la sociologie pragmatique pour décrire la trame des appuis sociotechniques qui orientent les activités de travail des opérateurs, dans le contexte d'une industrie de flux (Vatin 1987, Vatin et Rot 2017). Ces activités sont, de fait, façonnées par une logique de contrôle exogène dont les exigences d'efficacité peuvent se manifester sur le mode de la brutalité – par

exemple, lorsque les objectifs de rentabilité financière écrasent toutes les autres instances de jugement ; mais un examen précis indique qu'elles prennent continûment consistance dans des relations qui requièrent soin, respect, attention – qu'elles se tissent avec les machines, les autres travailleurs, ou avec les profondeurs de la lithosphère. Dans ce qui suit, nous identifions trois instances où se noue cette tension constitutive, avant d'esquisser une interprétation anthropologique du travail en plateforme à partir du triptyque d'Hannah Arendt (2002).

La première de ces instances est celle *des rythmes et des temporalités* qui scandent les opérations en haute mer. Sans surprise, celles-ci « tournent » vingt-quatre heures sur vingt-quatre afin d'épouser au plus près la fluidité matérielle de l'huile qui est continuellement évacuée des têtes de puits, mais aussi afin de satisfaire à la fluidité temporelle des marchés financiers (la première fixant ici un patron normatif pour la seconde) (Vatin 1987). C'est ce que suggère l'observation de Marc-Henri, ingénieur forage en rotation au Brésil, à propos du fait que « tout ce qui se passe sur la plateforme, que ce soit une panne, un arrêt de production, etc., est comptabilisé non pas en minutes ou en heures, mais en barils perdus ». Lorsque les opérations sont suspendues, le temps auquel les hommes se conforment dans l'ordinaire de la vie en plateforme s'interrompt, et ses propriétés sociales, jusqu'alors naturalisées, apparaissent soudainement. On comprend alors que le temps n'est pas un médium vide, abstrait, objectif qui pré-existerait aux opérations (lesquelles viendraient le « remplir »), mais une qualité qui tire continuellement sa consistance de l'*output* de ces opérations, à savoir de l'écoulement d'un flux matériel (l'huile) immédiatement envisagé au prisme de son potentiel financier (les barils) (Muniesa et Doganova 2020). Les arrêts de production rendent visibles les frictions entre deux régimes de temporalité : celui de ce temps qui répond aux réquisits de valorisation financière et que l'on pourrait qualifier d'« investi » (Feher 2017), qui est alors mis en crise – surtout lorsque l'arrêt est imprévu, par exemple suite à un incident ; et celui d'un temps que l'on pourrait qualifier d'« industriel » (Schwartz 2021), subordonné au temps investi mais néanmoins irréductible à lui, rythmé par les interventions des opérateurs qui usent alors de toutes leurs habiletés techniques pour identifier les problèmes et relancer la production au plus vite.

Bien entendu, l'écoulement fluide du temps investi – objectif que se fixent les directions d'entreprise – présuppose la mobilisation du travail humain, et incite à tenir celui-ci pour un simple rouage, qui pourrait se conformer de part en part aux exigences fonctionnelles. Cette vision normative d'un continuum entre les hommes et les machines est, de fait, confirmée dans toutes les situations ordinaires où les opérateurs sont plongés dans un « affairément absorbé » (Dreyfus 2005) et permettent aux installations de tourner. C'est le cas de Jérôme, ingénieur production, en service sur une plateforme dans le Golfe de Guinée lors de notre entretien téléphonique. Il nous indique qu'il peut nous parler, puisqu'il avait prévu de « passer toute l'après-midi dans son bureau » où il peut « envoyer des e-mails, préparer les prochaines interventions, tout en gardant en permanence plusieurs vues [écrans de monitoring] disponibles » – la conversation

sera d'ailleurs brièvement interrompue lorsqu'il croira relever une anomalie, finalement anodine. Il se tisse donc ici une écologie attentionnelle, où une série de courbes (renseignant des débits, pressions, températures) offrent une image sans cesse réactualisée du réseau technique, à laquelle l'opérateur doit rester rivé (Bidet 2011: 243-295; Moricot 2019). Mais en dépit des avancées technologiques qui améliorent l'ergonomie des interfaces hommes-machines, des *reportings* journaliers envoyés chaque jour « en ville » (terme utilisé pour désigner les équipes basées à terre – le « chantier » étant souvent utilisé pour désigner la plateforme), et de l'organisation du travail en rotation pour assurer la continuité diurne/nocturne des opérations, la construction d'une fluidité parfaite s'avère impossible.

Et cela, les opérateurs le comprennent bien : comme le rappelle abruptement Pascal, « même si on est entourés par elles, faut pas oublier qu'on n'est pas des machines ». Aussi le temps industriel se déploie-t-il, presque invisibilisé, sous le temps investi. De fait, ce dernier est indifférent aux circonstances concrètes dans lesquelles la valeur est produite, et tend par conséquent à favoriser un usage brutal des machines – cadences très élevées, opérations de maintenance limitées au strict minimum – afin de maximiser leur potentiel productif (Dodier 1995). Le temps industriel, en revanche, procède d'une attention à l'altérité de l'objet technique et aux modalités de son insertion dans le milieu environnant : il se déploie à travers une multitude de gestes humains qui, sur la plateforme, étalonnent, aiguillent, déplacent, resserrent, ajustent ; il s'adapte, de fait, aux contraintes spatiales. Jan, ingénieur production sur un site comptant plusieurs plateformes éloignées les unes des autres (lui aussi dans le Golfe de Guinée), se déplace ainsi régulièrement en bateau sur chacune d'entre elles pour y vérifier l'état des équipements : il doit alors composer avec les aléas de la mer, car « lorsque les creux sont trop importants pour transiter d'un site à l'autre, il faut attendre, ou reporter et tout replanifier ». Le temps industriel se déploie dans des conditions hétérogènes, précaires, instables, qu'il négocie, reprise, ravaude. Ce déploiement est particulièrement visible lors des arrêts de production, qui s'apparentent à de véritables « coups de chaud » (Vatin et Rot 2017) : il s'agit alors de résoudre aussi vite que possible des problèmes faisant irruption à l'intérieur du système technique. Marc-Henri explique que dans ces situations, il est commun « de ne pas prévenir la ville tout de suite en cas de dysfonctionnement, histoire de ne pas rajouter du stress [...] et là c'est au chef de site de faire tampon et d'être capable de dire à la ville que les équipes site bossent, parce que le but c'est que le travail se fasse globalement en sécurité, sans précipitation. » L'interruption du temps investi permet donc l'affirmation d'un temps industriel, plus respectueux des relations qui sous-tendent l'activité productive.

La deuxième instance où se noue cette tension constitutive est celle *de l'élaboration et de la circulation des informations* qui permettent aux acteurs de se coordonner sur les tâches à effectuer. Le régime épistémique qui gouverne les opérations est, de fait, hybride. Si les écrans des salles de monitoring communiquent les informations de façon « scopique » (Knorr Cetina et Bruegger 2003), en conférant aux flux d'huile remontant vers la surface

« une présence et un profil propres » immédiatement accessibles à tous les techniciens et ingénieurs pourvus de moniteurs, les allers et venues sur la plateforme restent essentielles pour capter d'autres informations éparses et moins formelles, que seule une communication en réseau peut synthétiser (*ibid.*). Gauthier, un jeune ingénieur posté dans le Golfe de Guinée, explique que sur « sur certains sites, il y a des vannes qui ne marchent pas, qui ne s'actionnent pas, alors qu'on les voit bouger sur les consoles. » Certains techniciens se distinguent alors par leur connaissance très précise de l'infrastructure, car ils ont non seulement « la vision de l'ordinateur, mais ils ont aussi en tête toutes les vannes, toutes les lignes physiques qui ne sont pas représentées sur les moniteurs. » C'est eux qui savent où « aller mettre la main sur les tuyaux pour voir si c'est bien du pétrole chaud qui passe », qui peuvent « juger du bruit des machines », qui sont capables de « jeter un œil aux boues et déblais remontés lors des opérations de forage pour voir si tout va bien » : cette aptitude à qualifier les traces, les indices (Ginzburg 1980) échappe de fait à la formalisation, et signale une véritable virtuosité (Dodier 1995). Gauthier reconnaît les habiletés des techniciens et considère qu'en comparaison, son travail consiste à être « une courroie de transmission », puisqu'il reçoit en continu « énormément d'informations, [qu'il] doit dispatcher aux bonnes personnes : quand il y a un problème sur un instrument de mesure, avvertir le superviseur instrumentation [...], une panne mécanique, mettre au courant le superviseur de maintenance [...], puis tenir au courant les chef de site, prévoir les opérations logistiques pour livrer telle plateforme », etc. Il observe que là où les techniciens disposent d'une connaissance quasi-experte des sites sur lesquels ils restent longtemps positionnés, les ingénieurs ont une « vision plus transverse » : à partir de leurs expériences successives sur des sites différents, ils sont en mesure de repérer, dans chaque contexte, les singularités et les régularités, et d'accélérer la diffusion et l'homogénéisation des pratiques les plus efficaces dans l'espace de l'entreprise.

De même que dans l'étude de Jobert (2014) sur les travailleurs du nucléaire, les frictions, sur la plateforme, entre savoirs « en adhérence » – captés par les techniciens qui apprivoisent et bricolent les objets techniques – et savoirs « en désadhérence » – détenus surtout par les ingénieurs qui organisent les process et prennent les décisions – (Schwartz 2021) traduisent les jeux de pouvoir au sein des rapports hiérarchiques.

Dans ces conditions, la frontière entre coopération et contrôle est instable, et sans cesse renégociée. Pascal se souvient ainsi qu'à son arrivée sur un site au large du Nigeria, « les techniciens [postés en salle de contrôle] le testaient, pour voir un peu ce dont il était capable » ; la rétention d'information apparaît comme un moyen simple d'affirmer leur identité professionnelle, dans un contexte où ils reçoivent peu de marques d'estime (Dodier 1995). Jérôme, avec qui nous échangeons au cours de son service, garde une oreille sur les échanges radios VHF. Ceux-ci sont « bien utiles pour savoir en permanence ce qui se passe » sur la plateforme : « c'est une forme de flicage », reconnaît-il sans difficulté. Il relate aussitôt que lors d'une précédente expérience, il a été témoin d'une situation où le mana-

gement voulait changer l'automate d'extraction, « qui datait des années 80, et n'était accessible que depuis les deux ordinateurs de la salle de contrôle : le nouvel automate, beaucoup plus moderne, avait cette particularité de pouvoir être regardé en parallèle depuis la ville. » Dans ce cas, l'extension du régime « scopique » (Knorr Cetina et Bruegger 2003) devait ici permettre au management de combler ce qu'il perçoit comme des asymétries d'information, et d'ajuster en temps réel ses prévisions de revenus. Les réticences exprimées par les opérateurs portent ici sur le risque d'une déconnexion croissante entre la circulation des savoirs « en désadhérence » et des savoirs « en adhérence ». Les premiers, qui circulent déjà vers la « ville » via les reportings journaliers, seraient alors agrégés et suivis en continu – et ce, au prix d'une invisibilisation encore plus marquée des seconds, non formalisables au-delà des contextes où leur pertinence est éprouvée.

La troisième instance qui retient notre attention est celle *de l'engagement avec les strates profondes de la lithosphère*. Si les activités de travail des opérateurs postés en mer se déploient dans un contexte où les informations circulent de façon très dense, la relation qu'elles nouent avec la ressource qu'elles visent à récupérer – le pétrole – n'en reste pas moins marquée du sceau de l'incertain et de l'aléatoire. Ceci tient notamment au coût très élevé des opérations qui permettent d'acquérir des données sismiques, lesquelles sont utilisées pour modéliser les réservoirs souterrains et détecter la présence des huiles à l'intérieur des roches-mères. Les campagnes de forage, très onéreuses dans la mesure où elles impliquent souvent de commencer à percer le plancher océanique sous une lame d'eau de plusieurs kilomètres, font donc l'objet de préparations minutieuses ; celles-ci visent à identifier en amont les ambiguïtés géologiques (si les techniques d'acquisition fournissent des indices quant à la structure du sous-sol, ceux-ci sont rarement univoques), et à cadrer le travail qui sera ensuite accompli sur les plateformes. Guillaume, ingénieur forage, explique que lorsqu'il lance un nouveau puits, il lui « faut être sur le pont pendant trois ou quatre jours [chacun d'entre eux coûte, nous dit-il, plus d'un million de dollars], alors que ceux qui sont en ville, eux, ont planifié la chose depuis plusieurs années, et ont une vision sur la longue durée. Et finalement, quand on a prévu quinze puits, on se rend compte que les deux premiers vont coûter 20% plus cher, les deux suivants 20% moins cher, d'autres vont être secs, etc. » Là où les instruments de planification s'appuient sur des approches probabilistes pour évaluer les risques et construire des futurs susceptibles d'être investis (Feher 2017), chaque opération de forage apparaît singulière, et ses conditions de félicité relativement imprévisibles. Celles-ci s'expérimentent dans un rapport sensible aux formations rocheuses de la lithosphère, médiatisé par les techniques (Weszkalnys 2015): « lorsqu'on fore, précise Guillaume, il est très rare qu'on aille tout droit. Le technicien utilise des moteurs directionnels de fonds qui permettent d'orienter le train de forage, pour réajuster sa trajectoire en fonction des changements de formation rocheuse ; à partir d'un frémissement de courbe, il peut dire 'là, il faut faire attention, on appuie un peu trop, il faut y aller mollo' – ou alors : 'là c'est mieux, on peut avancer, etc.' » L'attention à la nature – en l'occurrence, ici, aux propriétés des formations rocheuses de la lithosphère – est ici manifeste : plus qu'à une intru-

sion aveugle et irréfléchie, l'avancée dans le sous-sol s'apparente donc à une opération de diplomatie, où il s'agit de faire preuve de tact et de délicatesse. Une casse de matériel en fonds de puits coûterait très cher. Une fois accompli le premier forage, la « construction » du puits s'avère tout aussi exigeante. Si Pascal était surtout impressionné par le gigantisme des installations offshore lorsqu'il s'est décidé à entrer dans l'industrie pétrolière, il explique que ce sont désormais les puits qui l'intéressent : « une fois qu'on a foré, on descend un tubage en acier et on cimente (c'est-à-dire qu'on fait couler du ciment entre la paroi et le tubage pour que celui-ci soit maintenu en place); et ensuite on re-fore avant de redescendre un nouveau tubage. [...] Une fois que c'est terminé, on fait descendre l'électronique et le câblage. [...] Si le procédé est toujours le même, chaque puits est unique, et il faut toujours s'adapter. » Observant qu'il lui « importe peu que ces puits remontent de l'eau, du gaz, de l'huile [cette dernière étant la plus recherchée] », il dit de son travail qu'il a « un côté un peu mystique, assez dur à expliquer », du fait du lien privilégié qu'il établit avec les profondeurs de la terre. La livraison du puits aux équipes de production ne met pas fin à l'incertitude, loin s'en faut. Gauthier explique en effet « qu'en général, on ne sait pas ce que chaque tête de puits produit en temps réel, car le processus de séparation de l'huile, de l'eau et du gaz est réalisé en surface dans un séparateur qui est lui-même raccordé à plusieurs têtes de puits, de sorte qu'on ne dispose que des volumes de production agrégés.

Pour déclarer un puits au test, il suffit de le raccorder à un autre séparateur et de relever la baisse de volume enregistrée sur le premier séparateur (ou la hausse de volume sur le second). » Les propriétés matérielles du pétrole et de l'infrastructure technique impliquent donc que les opérations soient réalisées au moins en partie « à l'aveugle » (*sic*), et qu'elles restent ouvertes à l'imprévu. Gauthier relate ainsi que « récemment, un de nos puits qui produisait 400 barils s'est mis à en produire 800, sans qu'on comprenne trop pourquoi ; du coup on évite d'y toucher, car le risque c'est qu'en cas d'arrêt, il ne ré-atteigne pas ce niveau » ; sur les plateformes, l'enjeu est donc de faire preuve de créativité et de s'adapter en contexte (Menger 2010 ; Pilmis 2014) pour maintenir la continuité des flux de brut. Puisque toute opération du forage du sous-sol s'accompagne d'incertitudes et que de nombreuses péripéties peuvent ensuite contrarier l'exploitation des puits, l'entreprise cherche à se constituer un large portefeuille d'actifs, afin que les spécificités de chacun d'entre eux (qui indiquent l'altérité irréductible des formations géologiques) se neutralisent et s'évanouissent dans des régularités statistiques. Ces dernières permettent alors à l'entreprise de construire des projections agrégées, et de s'appuyer sur la promesse de revenus futurs stables pour se financer auprès des marchés financiers (Mitchell 2017).

Bien qu'elles soient prises dans des logiques instrumentales qui visent à optimiser l'écoulement des flux, les activités de travail déployées en plateforme pétrolière ne sauraient donc se décrire simplement sur le mode d'un arraisonnement brutal de la nature. Elles procèdent plutôt d'interactions denses avec le milieu socio-technique – et, à travers ce dernier, avec les strates profondes de la lithosphère. D'expérience, les opérateurs savent que

ces interactions doivent sans cesse être réajustées dans un processus d'apprentissage réflexif, accompli à l'échelle collective, dont ils d'ailleurs rappellent volontiers qu'il confère à leur travail son intérêt et sa richesse⁴. Examinée de près, l'extraction semble donc paradoxalement se désagréger en une constellation de pratiques mues par un souci de soin, de respect, d'attention envers l'infrastructure technique. Pour autant, même si celle-ci vaut d'abord pour les flux qu'elle permet de faire circuler, les opérateurs se révèlent enclins à l'admirer pour elle-même – le squelette métallique de la plateforme ou le tubage d'un puits apparaissant comme des réalisations du génie industriel. Il nous semble donc essentiel, à la différence de Dodier (1995), de considérer que le travail offshore se déploie à la jonction des trois catégories anthropologiques identifiées par Arendt (2002) (force vitale, œuvre, action) – et qu'il fait donc plus que d'articuler seulement la première et la troisième. Le travail des opérateurs leur permet, certes, de sécuriser leur condition matérielle, et d'exercer leurs habiletés techniques en présence de leurs pairs. Mais même si ceux-ci savent que leurs activités de travail sont complètement effacées dans les flux de pétrole qu'ils contribuent à produire – lesquels sont sans cesse transbordés sur des tankers qui les évacuent vers des raffineries aux quatre coins du globe –, ils les inscrivent néanmoins dans la quête d'une durée (qu'Arendt associe à l'œuvre) : et celle-ci commence par prendre consistance dans l'armature de béton et d'acier des « cathédrales » industrielles qu'ils s'emploient avec zèle à bâtir.

...la ruine du monde ?

On ne peut toutefois en rester là. Cette durée se prolonge en effet dans un au-delà étrange qui, quoique difficilement perceptible, apparaît de plus en plus incontournable : le réchauffement climatique. Observée depuis les lointains, l'œuvre se laisse alors redécrire comme une ruine – l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère pour plusieurs dizaines de milliers d'années étant le signe d'une appropriation des ressources géologiques, qui n'est autre que l'envers exact de la productivité matérielle des infrastructures (Folkers 2020).

Les contours de cette appropriation doivent être ici plus précisément esquissés. Au cours des dernières décennies, l'évolution rapide des connaissances scientifiques a fourni une base empirique toujours plus solide pour évaluer la compatibilité de l'extraction d'énergies fossiles avec une trajectoire de maintien du réchauffement climatique à 1,5°C-2°C d'ici à la fin du siècle. Depuis les années 2000, plusieurs études ont popularisé le concept de « budget carbone » pour désigner le plafond maximal d'émissions à ne pas dépasser pour rester en dessous d'une température moyenne globale donnée – tout en soulignant que les réserves connues de charbon, de pétrole, et de gaz contenaient un volume d'émissions potentielles de loin supérieur à ce plafond (Lahn 2020). Dans les milieux économiques, experts et analystes ont alors relevé que la mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse par les décideurs politiques aurait pour effet de rendre les actifs fossiles non-exploitable, et donc de dégrader considérablement leur valeur

4. Comme l'ont relevé Ely et Meyerson (2010) dans une étude empirique qui corrobore nos observations, le travail en plateforme pétrolière, quoique très largement réalisé par des hommes, semble échapper aux stéréotypes de genre : les opérateurs tendent en effet à reconnaître leurs limites physiques, à admettre publiquement leurs erreurs, et à se soucier de leurs états émotionnels et de ceux de leurs collègues. Ce résultat contraste fortement avec les analyses du Zetkin Collective (2020) sur le « fascisme fossile », où consommation de pétrole et masculinités toxiques apparaissent étroitement liés.

financière (Bridge et Billon 2017). Au milieu des années 2010, une étude a permis de spatialiser le budget carbone, en modélisant sa distribution géographique et en identifiant, continent par continent, les bassins d'hydrocarbures dont l'extraction s'avérait incompatible avec une trajectoire 1,5°C-2°C (McGlade et Ekins 2015). Récemment, cette spatialisation a encore gagné en granularité : en 2022, une étude s'est ainsi positionnée à une échelle infra-régionale, pour passer au crible les mégaprojets pétroliers-gaziers eux-mêmes, et évaluer avec un intervalle de confiance robuste leur (in)compatibilité avec une trajectoire 1,5°C-2°C (Kühne et al. 2022). L'analyse croisée des bases de données de l'industrie et des résultats des modélisations climatiques permet désormais de mettre en évidence des connexion causales de plus en plus focalisées, et prend l'industrie pétrolière en étau – en sapant d'avance la légitimité de ses activités d'extraction. C'est parce que celles-ci accélèrent la rupture du métabolisme entre l'homme et la nature (Foster 2000, Barca 2014) – ou, pour le dire autrement, c'est parce qu'elles ne sont pas institutionnalisées comme une « pratique d'éco-régulation » (Benton 1992) – qu'elles peuvent faire l'objet d'une critique. Mais le problème, ici, vient de ce que cette critique est formulée « de l'extérieur », dans un régime épistémique (celui de la science) dont l'autorité effective reste, en dépit de son prestige, relativement limitée. Prendre en compte les perceptions des opérateurs et le contexte dans lequel elles se forment permet de faire ressortir ce contraste.

Ces dernières années, de nouveaux travaux historiographiques ont mis en évidence l'implication des groupes pétroliers nord-américains et européens dans la production du doute, jusqu'à aujourd'hui (Bonneuil et al. 2021). Il a été moins relevé, en revanche, que pour garantir ses assises et se maintenir dans le temps, cette production stratégique du doute se nourrissait d'un dense entrelacs d'aveuglements ordinaires, sans cesse normalisés par les routines organisationnelles (Bovensiepen 2020). Sur la plateforme pétrolière, les conditions de travail favorisent l'émergence de tels angles morts : plongés dans le bourdonnement incessant des opérations, astreints à des exigences normatives très fortes (sécurité des personnes, productivité des puits, intégrité des installations, etc.), les opérateurs tendent à resserrer leur attention sur la portée immédiate de leurs gestes techniques, et n'ont que peu d'espace mental pour se figurer leurs conséquences néfastes à l'échelle macro⁵. Ceci expliquerait en partie l'incapacité apparente des enquêtés à se référer à l'enjeu climatique autrement que de façon dissociée. Questionné sur cet enjeu, Pascal explique par exemple qu'« il va falloir, de fait, diminuer l'intensité carbone du mix énergétique groupe », et relève que « de ce point de vue, les orientations stratégiques prises par la direction vont dans le bon sens, surtout si l'on regarde ce que fait par ailleurs la concurrence ». Ce type de discours, très régulièrement entendu, procède d'une mise à distance : en posant d'emblée l'enjeu climatique comme devant être résolu par les dirigeants (*ailleurs*) à une certaine échéance (*plus tard*), il tend, de fait, à oblitérer le rôle du travail concret. Dans la suite de la conversation, Pascal soupèse ainsi les avantages et inconvénients d'entités abstraites (« le pétrole », « le gaz »), relève les contraintes géostratégiques

5. En retour, il faut souligner que les gestes techniques ne pointent jamais d'eux-mêmes vers le « réchauffement climatique » – phénomène total, massivement distribué sur le plan spatio-temporel, et pourtant inaccessible aux sens (Casey 2017) – qu'ils contribuent pourtant à faire advenir : dès lors, ces mêmes gestes peuvent continuer à être reproduits comme si celui-ci n'existait pas.

(« les pays émergents »), réaffirme que son groupe a, si l'on en croit les experts du secteur pétrolier-gazier, « une longueur d'avance » sur ses concurrents en matière de diversification du mix énergétique : en d'autres termes, il parle du climat sans faire retour à son acte productif, et en empruntant des catégories d'analyse macro (technique, économique, financière, etc.) qui ne le présupposent pas et qui lui sont tout à fait extérieures. Le vrombissement des machines sur la plateforme, la multitude des habiletés techniques à déployer, la résistance des roches au forage – aucune épaisseur d'expérience n'est ici convoquée : le travail est évacué. Les expatriations successives dans des pays en développement, communes dans la profession, tendent à fournir des justifications supplémentaires à cet effacement de l'expérience. Pour Marc-Henri, qui a vécu au Brésil, en Russie, et au Nigeria, « il est illusoire de demander aux pays émergents de se passer de pétrole : changement climatique ou pas, ils en ont besoin pour se développer ». Cette lecture réaliste des relations internationales, fréquente chez les enquêtés, se sédimente au fil des différentes étapes de leur carrière, en même temps qu'elle se voit confirmée par l'expérience similaire de leurs collègues. Elle les conduit ainsi à nier toute portée effective à leur travail : celui-ci apparaît forcément insignifiant face à des processus jugés inexorables.

Lors de l'enquête, l'enjeu climatique est donc presque toujours apparu comme un objet de discours, sans lien direct avec l'expérience. Les interprétations dont il faisait l'objet étaient fortement redondantes, et globalement conformes à la communication institutionnelle du secteur pétrolier-gazier anglo-européen (Bonneuil et al. 2021). Pascal et Marc-Henri, qui travaillent dans la même grande entreprise, considèrent ainsi que l'approche « pragmatique » et « équilibrée » que celle-ci privilégie pour faire face au défi climatique constitue une garantie suffisamment solide pour fonder *a priori* la légitimité de leur travail. Ces dernières années, cette entreprise a, de fait, considérablement étoffé sa communication sur sa « stratégie climat » : évoquée dans des termes encore très généraux dans son document de référence de l'année 2015, elle a commencé à être présentée dans un document *ad hoc* à partir de 2016 (i.e., après la COP21) ; celui-ci a été actualisé chaque année depuis – le nombre de pages croissant des documents en question (44 en 2016, 51 en 2017, 56 en 2018, 60 en 2019) indiquant, en creux, la complexification croissante de la controverse (Choquet 2019)⁶. Les équipes impliquées dans l'élaboration de ces documents jouent alors un rôle décisif : le discours expert qu'elles élaborent, loin d'être uniquement dédié aux seules parties prenantes externes (pouvoirs publics, investisseurs, etc.) (Postel 2019) vise aussi à légitimer l'entreprise aux yeux de ses propres salariés, en leur fournissant un récit convaincant de la vision stratégique des dirigeants (Rajak 2020).

Les relais de communication internes à l'entreprise (newsletters, spots vidéos, brochures, formations) permettent ici de faire de ce positionnement technique élaboré par quelques-uns une « ressource cognitive » (Aoki 2009), effectivement disponible pour tous les salariés ; cette mise à disposition d'un discours expert concourt à normaliser un problème jusqu'alors considéré comme apocalyptique (Arnhold 2019).

6. Ces documents précisent les méthodologies de calcul des émissions de gaz à effet de serre associées aux activités de l'entreprise, et présentent les projections de son mix énergétique (pétrole, gaz, renouvelables) ; celles-ci sont élaborées en fonction des scénarios d'évolution de la demande mondiale en énergie, et des prévisions de réchauffement climatique calculés par la communauté scientifique.

Maintes fois repéré lors des entretiens, cette scission entre le discours et l'expérience est, selon nous, le produit d'un compromis institutionnel. Celui-ci résulte de la capacité effective de l'entreprise à réguler, en interne, les interprétations dont l'enjeu climatique fait l'objet, afin de faire en sorte que la tension entre travail et écologie ne puisse pas être construite comme un problème (Henry 2019). Notre hypothèse, ici, est que ce compromis institutionnel brouille les repères des opérateurs en plateforme, et les empêche de saisir que leurs activités productives acquièrent pourtant bel et bien une puissance transformatrice, dès lors qu'elles s'adjoignent les unes aux autres dans le travail social – dont la tradition marxienne a parfois souligné l'organicité en le décrivant comme un « travailleur collectif » (Pasquini 2017). Prenant consistance par-delà la fragmentation des chaînes de production agencées par le système-monde de l'industrie pétrolière, celui-ci assure, via la division des tâches, le maintien dans le temps des infrastructures matérielles et leur bon fonctionnement : et en toute rigueur d'analyse, c'est « lui » qui réalise l'œuvre, mais aussi la ruine qui la prolonge – puisqu'il rend possible l'extraction d'un flux de carbone et son transfert depuis la lithosphère vers l'atmosphère (ce que met en évidence la critique extérieure précédemment exposée). Il suffit alors que la puissance de ce « travailleur collectif » soit naturalisée, que les opérateurs ne parviennent pas à concevoir qu'ils lui donnent sa force vive, pour que l'œuvre et la ruine leur paraissent « sans auteur », et comme advenant par nécessité.

Pour résumer, plusieurs facteurs concourent ici à séparer le travail de l'écologie : l'intensité des cadences de production, la forte division du travail (et la propension associée à développer des virtuosités techniques spécifiques), l'invisibilité des conséquences, et enfin, le discours de l'entreprise. Plutôt que de tempérer les effets des trois premiers facteurs de séparation en encourageant les salariés à les identifier (et, éventuellement, à les surmonter), ce dernier tend plutôt à tirer parti d'eux : élaboré comme un positionnement expert censé refléter la stratégie de la direction, diffusé dans toute l'entreprise grâce aux réseaux de communication, le discours de l'entreprise multiplie les effets d'autorités et parvient à recouvrir la singularité des expériences, en colmatant ainsi toutes les brèches de réflexivité qui pouvaient s'y faire jour. Dès lors, il conduit, de fait, à institutionnaliser la scission entre le discours et les pratiques.

Conclusion

Dans cet article, nous avons étudié les activités des opérateurs postés en haute mer, et analysé la façon dont se noue – mais aussi, la façon dont échoue à se nouer – la tension constitutive entre travail et écologie dans l'industrie pétrolière. En examinant attentivement la texture des activités déployées au quotidien pour assurer le fonctionnement de la plateforme offshore, nous avons tout d'abord relevé que l'extraction consistait en une multitude de pratiques concrètes, mues par un souci d'attention, de soin, de respect. Nous avons insisté sur le fait que les opérateurs, absorbés par l'imédiat de leurs activités de travail et embarqués dans des cadences de production soutenues, manquaient d'espace mental pour envisager les implica-

tions matérielles lointaines de leurs activités – l'imperceptibilité du réchauffement climatique agissant ici comme un obstacle supplémentaire à sa mise en présence. Enfin, nous avons relevé que la stratégie de la grande entreprise dont étaient issus la majorité des enquêtes consistait à tirer parti de ces angles morts, et à neutraliser d'avance toute velléité des opérateurs de problématiser l'enjeu climatique à partir de leur expérience concrète sur la plateforme. Dans de telles conditions, l'écologisation du travail est hautement compromise. Pour être authentique et effective, elle requerrait justement une implication active des opérateurs dans un processus de délibération collective sur les finalités de la production ; et devrait alors prendre pleinement acte, cette fois-ci, des conséquences néfastes de l'extraction des énergies fossiles. Sans surprise, peu de signes indiquent qu'un tel processus soit sur le point de voir le jour au sein de l'industrie pétrolière.

RÉFÉRENCES

- Aoki, M. (2009), *Corporations in evolving diversity: cognition, governance, and institutions*. Oxford: Oxford University Press.
- Arendt, H. (2002), *Condition de l'homme moderne*. Paris: Pocket.
- Arnhold, V. (2019), « L'apocalypse ordinaire. La normalisation de l'accident de Fukushima par les organisations de sécurité nucléaire », *Sociologie du travail*, Vol. 61, n°1.
- Barca, S. (2014), « Laboring the Earth: Transnational Reflections on the Environmental History of Work ». *Environmental History* 19(1): 327.
- Bednik, Anna. (2019), *Extractivisme*. Lyon: Le Passager clandestin.
- Benton, T. (1992), « Marxisme et limites naturelles : critique et reconstruction écologiques ». *Actuel Marx* 12(2): 5995.
- Bidet, A. (2011), *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?* Paris: PUF.
- Bonneuil, C., P.-L. Choquet, B. Franta. (2021), « Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971–2021 ». *Global Environmental Change* 71: 102386.
- Bovensiepen, J. (2020), « On the banality of wilful blindness: Ignorance and Affect in Extractive Encounters ». *Critique of Anthropology* 40 (4): 490507.
- Bridge, G., P. Le Billon. (2017), *Oil*. Cambridge: Polity Press.
- Casey, E. (2017), « Being on the edge: body, place, climate ». In Bruce Janz (Ed.), *Place, Space and Hermeneutics*, 451-463. *Contributions to Hermeneutics*, Vol. 5. Springer Cham.
- Choquet, P.-L. (2019), « Piercing the corporate veil: Towards a better assessment of the position of transnational oil and gas companies in the global carbon budget. » *The Anthropocene Review*, 6(3), 243–262.
- Cukier, A. (2018), *Le travail démocratique*. Paris: PUF.
- Denoël, M. (2020), « Extractivisme ». In *Dictionnaire critique de l'anthropocène*.
- Dodier, N. (1995), *Les hommes et les machines: la conscience collective dans les sociétés technicisées*. Paris: Métalié.
- Dreyfus, H. (2005), « Overcoming the myth of the mental ». *Proceedings of the American Philosophical Association* 79(2): 4765.
- Ely, R., D. Meyerson. (2010), « An organizational approach to undoing gender: the unlikely case of offshore oil platforms ». *Research in Organizational Behavior* 30: 334.
- Feyer, M. (2017), *Le temps des investis*. Paris: La Découverte.
- Folkers, A. (2020), « Air-appropriation: the imperial origins and legacies of the Anthropocene ». *European Journal of Social Theory* 23(4): 611-30.

- Foster, J. B. (2000), *Marx's ecology: materialism and nature*. New York: *Monthly Review Press*.
- Ginzburg, C. (1980), « Signes, traces, pistes ». *Le Débat* 6(6): 344.
- Henry, E. (2019), « Fabriquer des irresponsables ». *Sociologie du travail* 61 (2).
- Huber, M. (2017), « Hidden abodes: industrializing political ecology ». *Annals of the American Association of Geographers* 107(1): 151-66.
- Jobert, G. (2014), *Exister au travail: Les hommes du nucléaire*. Toulouse: Erès.
- Knorr Cetina, K., et U. Bruegger: (2003), « La technologie habitée ». *Réseaux* 122(6): 111-35.
- Kühne, K., N. Bartsch, R. Tate, J. Higson, Habet, A. (2022), « Carbon bombs - Mapping key fossil fuel projects ». *Energy Policy* 166: 112950.
- McGlade, C., P. Ekins. (2015), « The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2°C ». *Nature* 517(7533): 18790.
- Menger, P.-M. (2010), « Œuvrer dans l'incertitude ». *Annales des Mines – Responsabilité et environnement* 57(1): 59-69.
- Mitchell, T. (2017), *Carbon democracy*. Paris: La Découverte.
- Moricot, C. (2019), « Quand la reprise en main n'est plus possible ». *Techniques & Culture* 72(2): 164-79.
- Muniesa, F., L. Doganova. (2020), « The time that money requires: use of the future and critique of the present in financial valuation ». *Finance and Society* 6(2): 95-113.
- Pasquinelli, M. (2020), « Sur les origines du General Intellect de Marx ». *Les Mondes du Travail*, n° 24-25: 131-150.
- Pilmis, O. (2014), « Produire en urgence. La gestion de l'imprévisible dans le monde du journalisme ». *Revue française de sociologie* 55(1): 101-26.
- Postel, N. (2019), « Pour une économie politique de la responsabilité ». *Sociologie du travail* 61 (Vol. 61-n° 2).
- Rajak, D. (2020), « Waiting for a deus ex machina: 'sustainable extractives' in a 2°C world ». *Critique of Anthropology* 40 (4): 471-89.
- Rot, G., F. Vatin. (2017), *Au fil du flux*. Paris: Presses des mines.
- Schwartz, Y. (2021), *Travail, ergologie et politique*. Paris: La Dispute.
- Vatin, F. (1987), *La fluidité industrielle*. Paris: Klincksieck.
- Weszkalns, G. (2015), « Geology, potentiality, speculation: on the indeterminacy of first oil ». *Cultural Anthropology* 30(4): 611-39.
- Zetkin Collective (2020), *Fascisme fossile*. Paris: La Fabrique.

L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière

Charlotte Glinel *

RÉSUMÉ – Cet article analyse la constitution de l'alliance entre syndicats de la foresterie publique française et collectifs écologistes, dans le cadre de l'action publique forestière en pleine recomposition face au réchauffement climatique et aux réformes managériales. L'étude met en évidence comment cette coalition construit une définition commune des forêts sous l'angle d'une écologisation réciproque. Non seulement, la sylviculture qu'elle promeut tient compte des attentes environnementalistes, mais aussi, la coalition place au cœur de ses revendications la défense du travail forestier *public*. En s'associant autour d'une ontologie qui n'oppose pas milieu « naturel » et travail humain, le collectif participe à la politisation des politiques climatiques tout en conservant une rhétorique technique. Il propose par la même occasion une vision originale de l'écologie politique, et met en lumière la question du rôle des syndicats dans l'arène publique pour redéfinir l'action publique environnementale autour d'enjeux sectoriels.

MOTS-CLEFS – Eco-syndicalisme ; travailleurs forestiers ; coalitions ; forêts françaises ; réchauffement climatique

Introduction

A l'heure du changement climatique, les choix à faire pour les forêts et l'avenir de l'ONF méritent mieux qu'un débat tronqué au détour d'un article d'une loi de simplification administrative. Nous appelons donc les députés à rejeter les dispositions de l'article 33 du projet de loi Asap et à ouvrir un vrai débat sur les forêts avec les citoyens, les associations et les syndicats.¹

Telle était la conclusion de la tribune de syndicats de forestiers publics, d'associations et collectifs écologistes nationaux qui, à la fin de l'été 2020, s'opposaient collectivement au projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique (surnommé Asap). L'article 33 permettait le recrutement de personnels contractuels de droit privé pour assurer les missions des gardes forestiers assermentés, dans un contexte qui prévoyait la poursuite de la réduction des effectifs des personnels de terrain de l'Office National des Forêts (ONF²). Le collectif dénonçait alors la contradiction de cette mesure avec d'une part, les « attentes sociétales par rapport à la forêt », et d'autre part les « enjeux écologiques », au premier rang desquels la protection de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Cette articulation des problématiques de conditions d'exercice du travail forestier avec les problématiques de protection de l'environnement forestier sont au cœur d'un travail de coalition entre syndicats et associations écologistes qui s'est formalisé dans le collectif SOS Forêts dès 2011, aux côtés d'initiatives ponctuelles. Dans cet article, nous proposons de reve-

* Charlotte Glinel est doctorante en sociologie,

Centre de Sociologie des Organisations (UMR CNRS – Sciences Po 7116)

courriel <charlotte.glinel@sciencespo.fr>

1. Collectif d'associations de protection de l'environnement et de syndicats de l'ONF, « Pour la défense du service public forestier », Libération, « Tribune », 16 septembre 2020.

2. EPIC en charge de la gestion des forêts publiques (domaniales et communales) qui représentent 25% des forêts françaises.

nir sur la constitution de ce collectif et sur son intégration dans l'histoire syndicale de l'Office National des Forêts afin d'explorer les voies de développement d'un « éco-syndicalisme » au sein d'une action publique forestière en pleine recomposition face aux défis du réchauffement climatique.

Considérées à la source de nombreuses promesses pour lutter contre le réchauffement climatique par l'absorption de carbone, les forêts françaises sont également soumises à de fortes dégradations (tempêtes, incendies, parasites) renforcées par les changements climatiques. Dans le travail quotidien des agents de l'ONF, il en résulte des injonctions contradictoires entre l'exploitation accrue encouragée par les politiques publiques et la conservation des forêts, dans un contexte de « rationalisation » budgétaire qui réduit leurs moyens financiers. Depuis les années 2000, les agents de l'ONF n'échappent pas aux politiques de « réforme de l'Etat » post-New Public Management³ (LOLF, RGPP), mues par un cadrage budgétaire (Bezes, 2010 : 776) et une certaine centralisation⁴ extra-sectorielle. Le tiers des postes supprimés en 20 ans (fig. 1), le recours à l'emploi contractuel et la transformation de leurs faisceaux de tâches sont contraires selon les syndicats aux besoins toujours plus forts de suivi des forêts face au réchauffement climatique. Perçu comme une contrainte à intégrer à leurs missions, le cadre climatique de l'action publique forestière est également apparu comme une ressource pour la valorisation de leurs professions. En effet, comme cela a été montré dans le cas d'autres métiers forestiers, à l'instar des bûcherons (Schepens, 2015), « l'urgence écologique » apparaît comme vecteur de reconnaissance et de constitution de groupes professionnels.

Attachés à la défense de l'expertise forestière publique, des agents syndiqués de l'ONF se sont ralliés, à partir de 2010, à des associations environnementalistes régionales puis nationales et européennes. Si, du fait de parcours individuels, de situations politiques locales divergentes, et de l'ambiguïté de l'identité forestière entre préservation de l'environnement et fonction d'exploitation, leurs alliances n'avaient rien d'évident (Obach 2004 ; Jouzel et Prete, 2015, 2021), elles ont constitué un moyen de construire et diffuser un discours portant sur les interdépendances entre le bien-être des forêts et celui des professionnels qui y travaillent. Ce faisant, ils défendent des techniques de travail particulières articulées à une valorisation des forêts « proche de la nature⁵ » qui peut s'appuyer sur un attachement des travailleurs et de leur expertise au territoire, auquel leurs alliés écologistes sont également sensibles, à l'encontre d'une sylviculture « industrialisée ». Alors que la climatisation des politiques publiques est souvent associée à une forme de dépolitisation par la technicisation des débats (Hrabanski, 2020), elle s'exprime ici par une politisation forte des enjeux écologiques du fait de leur inscription dans le travail, lui-même pris dans de puissants conflits de définition, entre « rationalisation » bureaucratique et revendication d'autonomie professionnelle. Comprendre l'inscription de ce collectif dans les « luttes définitionnelles » (Gilbert et Henry, 2012) relatives à l'avenir des forêts françaises, aux frontières des arènes professionnelles, permet par la même occasion de dépasser une simple opposition entre les forestiers publics mobilisés et l'Etat dans le cadre des réformes organisation-

3. La définition que nous retenons ici de New Public Management est celle synthétisée par P. Bezes et D. Demazière à partir de la littérature francophone et anglosaxonne (« un puzzle doctrinal (Bezes, 2009; Hood, 1991 ; Metrien, 1999), développé par sédimentation et strates successives, qui promeut de nouvelles manières de penser l'organisation administrative à partir d'un ensemble hétérogène d'axiomes tirés de théories économiques, de prescriptions issues de savoirs de management, de descriptions de pratiques expérimentées dans des réformes [...] et de systématisations produites par des organismes » (2011 : 295))

4. Fait caractéristique de la centralisation du contrôle budgétaire, propre au régime de la RGPP, l'annulation, portée par une majorité de députés de plusieurs groupes parlementaires, de la suppression de 95 postes prévues à l'automne 2020 pour l'année 2021, avait ainsi été rétablie par le ministère délégué en charge des comptes publics début décembre 2020. « Le gouvernement veut tailler à la hache l'Office national des forêts », Reporterre, 9/12/2020.

nelles (Bezes et Demazière, 2011). En effet, en remettant en question les contraintes budgétaires propres aux récentes « réformes d'Etat » françaises, la mobilisation des syndicats de forestiers publics aux frontières de l'Etat, participe de sa constitution (Aust et Gozlan, 2021).

Ainsi, dans le cadre des réflexions actuelles relatives aux tensions entre crise environnementale et définition du travail, les forestiers publics français constituent un cas particulier d'écologisation d'une identité professionnelle, qui ne s'en tient pas à un simple verdissement rhétorique. Leur représentation syndicale prend une part active dans la constitution de l'action publique forestière nationale. Comment s'est constituée cette alliance entre des collectifs de travail et des associations écologistes ? En quoi a-t-elle pu aboutir à la construction d'un discours technique cohérent, fondateur d'une identité opposée à celle d'une foresterie industrielle ? En quoi le réchauffement climatique participe-t-il à redéfinir la position des professions de la foresterie publique française vis-à-vis de la société plus généralement ?

Prenant pour objet les gestionnaires forestiers publics, nous nous focaliserons sur le groupe des gardes forestiers⁶. Dans un premier temps, nous présenterons l'entremêlement des défis climatiques et budgétaires auxquels ils font face. Dans une deuxième partie, nous montrerons comment les travailleurs publics se sont peu à peu intégrés à l'action publique forestière par l'alliance entre syndicats et associations écologistes. Enfin, nous analyserons comment, en développant une définition écologique des forêts, ces acteurs valorisent l'expertise des forestiers publics. A l'intersection de la sociologie du travail, des mouvements sociaux et de l'analyse de la définition des problèmes publics, cette contribution se fonde sur une enquête par méthodes qualitatives de deux ans et demi, composée à ce jour d'une soixantaine d'entretiens⁷, d'une ethnographie auprès de gestionnaires forestiers publics et privés, de militants, et d'autres acteurs publics, ainsi que d'un corpus de sources écrites (littérature grise professionnelle et autres documents de travail).

I - A la croisée du réchauffement climatique et des réformes organisationnelles, double défi

En 1964, les forêts participent aux politiques de modernisation agricole menées sous le ministère d'Edgard Pisani : l'ONF fondé sous la forme d'un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), remplace l'administration des Eaux et Forêts. Il projette la forêt publique vers un nouveau modèle économique, basé sur le développement de la production de bois ainsi que sur la réorganisation du travail interne. Alors que l'héritage professionnel des Eaux et Forêts persiste au cours du second XX^e siècle, les tempêtes de 1999 marquent un tournant pour la foresterie publique, qui la mettent à l'épreuve du climat et des coupes budgétaires.

I.1. Des réformes organisationnelles dans la tempête...

La cadence des réformes organisationnelles initiées dans les années 1980 s'intensifie au tournant du millénaire, avec la baisse des budgets qui sont

5. La sylviculture « proche de la nature » renvoie à un type de gestion forestière proche de la sylviculture irrégulière : maintien du couvert forestier, mélanges d'essences, diversité de l'âge et de la taille des arbres. Il s'agit d'une position particulière de ce collectif, relativement à d'autres associations environnementalistes.

6. Tout en tenant compte des ingénieurs forestiers associés à la mobilisation.

7. Les noms des personnes rencontrées ont été anonymisés quand il ne s'agit pas de prises de parole publiques.

alloués à l'ONF et la diminution de ses effectifs. Les tempêtes de 1999 ont mis sur le marché des volumes de bois inégalés qui ont diminué leur valeur marchande. Or, l'ONF constitue un EPIC dont le budget repose en grande partie sur les recettes issues de la vente de bois. Dans un contexte plus général marqué par les réformes organisationnelles, l'EPIC amorce une longue période de suppression de postes avec le « PPO » (« Projet Pour l'ONF ») en 2001-2002.

Tableau I. Evolution des effectifs de l'Office National des Forêts (1999 – 2021)

Année	1999	2008	2012	2018	2021
Nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP)	12 031	9 987	9 279	9 038	8 200

Sources : Cour des comptes 2009 ; Evaluation du Contrat d'Objectifs et Performance Etat-ONF 2019 ; ONF 2022

Cette première réforme d'ampleur apporte avant tout une réorganisation des services, statutaire et territoriale qui transforme le travail de ses agents. Un chef de groupe technique syndiqué (chef de gardes forestiers) qui a perdu son poste témoigne de l'ampleur du plan, et évoque les mobilisations à l'encontre du PPO :

Voilà la moitié des postes de chefs de groupe technique a été supprimé à l'ONF

D'accord, et c'est là que tu as changé ?

J'ai changé de métier oh ben, contraint et forcé. Comme la moitié des collègues dans mon cas quoi. Donc j'ai perdu *mes* forêts, *mon* collectif : je dis « mes », mais c'est affectif, hein, c'est pas possessif. [...]

Et, comment ça s'est passé ?

Ah bah, à telle date, ton poste n'existait plus. [...] On a demandé à tous les personnels de postuler sur les nouveaux postes [...] Nous, on a lancé avec les syndicats, à l'époque, un mouvement de boycott de demandes de postes. Et donc il y a une moitié des personnels de l'ONF qu'ont refusé de demander les postes sur le mode : « ah, si l'employeur décide, il a qu'à nous affecter d'autorité ». [...] Donc, ils ont poussé, ils ont mis vraiment la pression pour qu'un maximum de personnel demande le poste de la nouvelle organisation, ce qui revenait à adhérer à la nouvelle organisation du travail. *[Entretien avec François (55 ans, Snupfen), septembre 2022.]*

Par la suite, les réformes se succèdent avec leurs lots de suppressions de postes auxquelles les syndicats rétorquent par des manifestations et blocages de vente de bois successifs en 2000, 2005, 2006, 2009, 2012... Les revendications auparavant centrées sur les questions statutaires se recentrent vers la « défense de l'emploi » (entretien avec un secrétaire syndical). Les négociations n'amènent que peu d'avancées pour le camp syndical public. Dans le but d'alerter les ministères de tutelles (agriculture ; écologie), l'intersyndicale (CGT, EFA-CGC, FO, SNUPFEN, UNSA) en vient à démissionner des instances de dialogue social en septembre 2017.

Si les cadres de l'EPIC ont été atteints par ces transformations au cours des dernières années – le dernier directeur est renvoyé pour « maltraitance managériale⁸ » –, les ouvriers, techniciens de terrain et personnels administratifs sont les plus touchés par la diminution du nombre de postes, la reconfiguration des faisceaux de tâches, l'alourdissement des charges de travail et les risques psychosociaux associés. En effet, l'informatisation des tâches administratives accompagne comme dans d'autres secteurs la suppression des postes – souvent féminins – administratifs et leur report sur le travail des techniciens (gardes) forestiers. De plus, les restructurations organisationnelles, tout en augmentant les taux d'encadrement, remplacent des postes fixes par des « intérim » à la charge des travailleurs en poste, ce qui augmente les surfaces à gérer et participe à les extraire de la logique territorialisée de leur expertise et de leur identité.

Dans les régions de forêts dites « productives », les missions de police environnementale assurées par les agents fonctionnaires sont peu à peu délaissées. Surtout, ces réformes, en important des notions issues de l'entreprise privée, dirigent le management vers l'atteinte d'objectifs, la « conduite du changement », (entretiens avec deux ingénieur.es-cadres à l'échelle départementale et régionale, non syndiqués), et la réorientation d'une partie du temps de travail d'une partie des agents vers des missions commerciales pour lesquelles « l'esprit d'initiative » est valorisé. Les syndicats craignent une « volonté de changer le métier de forestier généraliste » (Intersyndicale, 2017), une perte d'autonomie sur le territoire vis-à-vis des acteurs avec lesquels les techniciens interagissent au quotidien. Enfin, les syndicats dénoncent ce qu'ils appellent un « management agressif », fondé sur un recours plus systématique de la direction générale aux processus disciplinaires, l'ignorance des organisations représentantes du personnel, éventuellement l'instrumentation des contrats de droit privé, qui laissent moins d'autonomie aux travailleurs devant exercer les mêmes fonctions que les fonctionnaires.

Le cas des techniciens forestiers de l'ONF occupe le devant de l'agenda politique forestier, du fait des capacités de mobilisation importantes dont les syndicats ont fait montre et des situations dramatiques auxquelles ils ont dû faire face, dont une cinquantaine de suicides. Sans entrer dans le détail des réformes organisationnelles qu'a connues l'ONF au cours des vingt dernières années et de leurs effets sur le travail des agents, il apparaît un profond malaise parmi les travailleurs publics qui se cristallise autour d'une critique qui dépasse l'enceinte professionnelle. Cet état de fait, a priori indépendant des contraintes extérieures du réchauffement climatique, s'y imbrique subtilement.

1.2. ... et un double défi climatique, entre adaptation et productivisme

Il est assez frappant de relever chez tous les gestionnaires rencontrés, issus des administrations et des EPIC, une assimilation entre l'épisode des tempêtes de 1999 et l'amorce des baisses d'effectifs : deux phénomènes qui

8. Thierry Gadault, « A l'ONF, la maltraitance managériale frappe à tous les étages », Blast, 14 février 2022.

ont bouleversé le travail en forêt. A l'occasion d'un entretien collectif au sein d'une unité territoriale vosgienne de l'ONF, au cours d'une discussion relative aux épisodes de sécheresse et au réchauffement climatique, deux gardes forestiers s'expriment et relient directement instabilité climatique et « instabilité politique » :

S. Ça fait partie des choses qu'on subit et qu'on accepte... [le réchauffement climatique]

J. Ce que j'veux dire c'est qu'on a une instabilité politique qui fait qu'on a une vision à 5 ans, tu sais... déjà même moins : il y a le DT [directeur territorial] qui disait y a deux ans vous êtes tranquilles pour 2 ans ! alors un an, voire peut-être deux, pour les suppressions de postes ! alors t'imagines ? à cela s'ajoute l'instabilité climatique qui fait qu'on n'est même pas certains de la forêt qu'on aura dans 10 ans ! [Entretien collectif, avec Sylvain (50 ans, jamais syndiqué) et Jérôme (CGT, 45 ans), gardes forestiers dans l'Est de la France, janvier 2020.]

Les gestionnaires forestiers publics font effectivement face à un double défi : à la suppression de postes s'ajoute le réchauffement climatique qui transforme les forêts qu'ils gèrent et les contours de leur expertise pour adapter ces forêts aux nouvelles conditions climatiques. Surtout, les deux cadres du NPM et du climat apportent de fortes incertitudes sur les choix de gestion à mener, sous-tendus par une accélération de la prise de décision – là où la gestion des forêts se dessine à l'échéance de plusieurs décennies voire siècles.

Les forêts souffrent du réchauffement climatique à travers des phénomènes au long cours (augmentation des températures, stress hydrique), et par la voie d'événements violents et de plus en plus fréquents. En effet, le réchauffement climatique favorise les attaques abiotiques (tempêtes, incendies⁹) et biotiques (parasitaires¹⁰). Or, le contexte climatique alimente également le cadrage productiviste de l'action publique forestière nationale : il représente une opportunité pour développer les usages du bois pour l'énergie, l'industrie et la construction. Ce cadrage s'est cristallisé dans le contexte du Grenelle de l'Environnement (2007) en particulier autour du développement du bois-énergie qui, à travers le Fonds chaleur et des appels à projets industriels¹¹, devait alimenter l'augmentation des objectifs de récolte de bois. Le Plan National de la Forêt et du Bois prévoyait – pour « Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource disponible en France, pour la transition bas carbone » – d'atteindre un accroissement de 12 millions de mètres cubes de bois récoltés et commercialisés au cours de la période 2016-2026¹². Comment exploiter plus de bois tout en protégeant les forêts des effets du réchauffement climatique ? Telle est la problématique à laquelle sont confrontés les gestionnaires publics depuis lors. Les injonctions contradictoires auxquelles ils ont dû faire face ont amené plusieurs des syndicats de l'ONF à prendre le parti d'une vision davantage conservationniste, tout en assurant la production de bois.

Dans ce contexte, c'est au cœur de l'institution en cause que s'est formé

9. Selon l'observatoire européen des incendies de forêts (EFFIS), la surface totale incendiée avoisinerait les 61 800 hectares début septembre, pour la saison 2022, vis-à-vis d'une moyenne de 8922 ha au cours des 15 dernières années à la même époque. Cette surface qui a doublé depuis l'an passé (30 652 ha) concerne des régions habituellement éparpillées par les feux (Jura, Bretagne...). Source : <https://effis.jrc.ec.europa.eu/apps/effis.statistics/estimates>, consulté le 10 septembre 2022. 10. A titre d'exemple, entre septembre 2018 et fin 2021, 19 millions de m³ de bois qui représentaient 55 000 ha d'épicéas ont été ravagés par les scolytes. Les scolytes sont des insectes parasites dits « typographes » dont l'expansion démographique est favorisée par le réchauffement climatique. Par ailleurs, les châtaigneraies sont menacées par la maladie de l'encre, les frênes par la charlarose, et les chênes et les pins par leurs chenilles processionnaires respectives. DSF, « Crise scolytes sur épicéas - Bilan fin 2021 », janvier 2022.

11. Dont il est question dans des projets en cours.

le cri d'alerte (Bernstein et Jasper, 1998), à l'image d'autres mobilisations environnementales, pour dénoncer conjointement les risques associés à l'intensification de la gestion forestière dans le cadre du réchauffement climatique et les besoins en personnel ignorés par la direction générale et les ministères de tutelle. En sortant le malaise de l'organisation en s'associant avec des collectifs environnementalistes locaux puis nationaux, les syndicats ont produit une expertise concurrente de l'approche productiviste sur la façon de gérer les forêts françaises.

2 – S'allier aux associations Écologistes : Élargir la question des forêts

L'alliance entre forestiers lanceurs d'alerte et collectifs écologistes participe à la définition du problème public forestier dans le cadre du réchauffement climatique. La constitution de cette coalition se cristallise autour de projets locaux qui incarnent les nouvelles politiques nationales et européennes productivistes. La rencontre entre mondes militants et forestiers permet la définition d'une position synchrétique, à l'interface entre vision conservationniste et vision gestionnaire de la forêt.

2.1. L'alliance avec les associations : de l'action publique locale à l'agenda européen

En réaction, d'une part, à l'impasse du dialogue social interne à l'ONF, et d'autre part, à la direction que prennent les politiques nationales et européennes, des travailleurs de l'ONF s'associent dès 2010 à des associations environnementalistes et créent le collectif « SOS Forêts. » L'aventure du collectif démarre au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges (FIG). Pour l'édition 2010, le thème choisi par les géographes est « La forêt, or vert des hommes ? » Les sections lorraines du SNUPFEN-Solidaires – syndicat majoritaire – et de la CGT-Forêt organisent un débat à destination du grand public, sur l'avenir des forêts et des forestiers. A la barre, un ingénieur forestier de formation et naturaliste à ses heures perdues, engagé depuis quelques années au SNUPFEN : il a une amie au sein du comité d'organisation du FIG qui leur trouve une place pour s'exprimer. Il m'explique que « c'était un peu des mini Assises » qui amèneront à la création du collectif « SOS Forêts » composé d'organisations syndicales, d'associations et de partis politiques : « début 2011, on était structuré, et cette année-là a eu lieu la 1^{re} réunion de SOS forêts Lorraine, avec des structures locales mais aussi nationales, avec des personnalités politiques régionales. » En 2011, le collectif s'associe contre un cadrage extractiviste des politiques forestières françaises issues du Grenelle de l'Environnement.

Il s'inquiète des incidences que peuvent avoir les programmes d'augmentation des récoltes de bois sur la biodiversité forestière lorraine : « On a commencé par interpellier la commission européenne sur Natura 2000 » poursuit l'ingénieur. Par la suite, le collectif élargit son échelle : de la Lorraine, terre forestière publique emblématique, il devient national. Dès 2013, le collectif intègre des organisations militantes venues d'autres régions, qui

font face à des projets d'installation de centrales à biomasse, comme dans le Morvan. Le 16 novembre 2013, le collectif se structure à l'échelle nationale, marquant par la même occasion une forte ambition technique : la promotion d'une sylviculture irrégulière, encore marginalisée dans les milieux forestiers (cf. 3.2). Ses fondateurs coopèrent avec le responsable de campagne Forêt des Amis de la Terre, qui les aide à institutionnaliser le collectif, et ils invitent un professeur suisse de sylviculture irrégulière reconnu à l'échelle européenne, cofondateur de Pro Silva Europe, Jean-Philippe Schütz :

L'idée c'était de se rassembler, et de définir « notre vision, nos objectifs » et en une journée, ils étaient clarifiés, [...] c'était clair comme de l'eau de roche. Tout de suite après, il y a eu la Loi Agriculture et Forêt de 2014, et avec Régis [activiste morvandiau], on a commencé à travailler dessus. Le travail a été bien reçu, assez sérieux : c'est là que ça a décollé. *[Entretien avec Frédéric, ingénieur forestier, Snupfen, décembre 2021].*

A la suite de cette première rencontre nationale, le collectif se soude à l'occasion de nombreuses rencontres à Paris ou dans les différents territoires de lutte : deux Assises militantes sont organisées en 2015 et 2019, une « marche pour la forêt » est organisée à l'initiative du SNUPFEN et de l'intersyndicale et invite les militants une nouvelle fois en 2018. Au fil des ans, aucune des politiques qui a trait aux forêts ne leur échappe. Ils passent

Encadré 1. SOS Forêts : un collectif original, comme clef d'entrée dans l'arène publique forestière

Structuré aux échelles nationale et régionale, le collectif SOS Forêts rassemble syndicats forestiers, associations écologistes et autres collectifs militants pour amplifier la mobilisation au niveau national. Ils partagent les mêmes répertoires d'action (rassemblements dans des régions mobilisées contre des projets industriels ; lobbying auprès des parlementaires ; organisation de réunions publiques et en forêt ; présence médiatique). Il est difficile d'estimer le nombre de personnes que rassemble le collectif, du fait de la pluralité des types d'associations et collectifs locaux qui le composent, et de la fluctuation des controverses dans le temps. Ainsi, le pôle méditerranéen du collectif, fortement mobilisé entre 2010 et 2017 contre la centrale thermique de Gardanne, est aujourd'hui moins actif que les nouveaux pôles constitués en Dordogne et dans les Pyrénées. La réunion qui a donné lieu à la structuration nationale rassemblait 25 structures en 2013. L'appel pour les forêts vivantes organisé par SOS Forêts en 2022 a été signé par 53 associations, collectifs et syndicats.

Le collectif est apparu dès la phase exploratoire de l'enquête démarrée à l'automne 2019. Il faisait montre d'une forte présence dans l'espace public, amplifiée par la sortie du documentaire *Le Temps des Forêts* de François-Xavier Drouet à l'automne 2018, et manifestée par les deuxièmes Assises de la forêt, qui ont rassemblé environ 120 militants et syndicalistes venus des principales régions mobilisées (Lorraine, Limousin, Morvan, PACA, région parisienne). L'enquête sur le collectif a alors consisté à réaliser des observations participantes au cours des manifestations organisées par la suite, par le collectif ou des organisations associées, et auprès d'acteurs professionnels et militants qui ont participé à sa construction et que j'ai suivis dans leur quotidien.

13. La politique forestière européenne des quinze dernières années, outre une orientation en faveur de la biodiversité (zones Natura 2000), a fortement favorisé le développement de la récolte de bois, dans le cadre de ses directives sur les énergies renouvelables dont le bois ferait partie. L'échelle des récoltes, les conditions d'exploitation du bois, de faible valeur ajoutée, les faibles rendements énergétiques sont au cœur des préoccupations (recherche en cours.)



en revue ces dernières au crible de leur expertise de gestionnaires. Les politiques publiques qui visent le développement du bois-énergie tiennent une place particulière. Le collectif s'intègre ainsi dans les campagnes européennes contre le bois-énergie¹³ menées par Fern – une ONG de défense des forêts européennes et extra-européennes.

2.2. Une alliance qui n'allait pas de soi ?

Avant de parvenir à un programme commun « clair comme de l'eau de roche », la coalition n'avait rien d'évident. Un militant morvandiau mobilisé dans la Nièvre sur la ZAD créée en février 2012 contre un projet de « méga-scierie » et de centrale électrique alimentée au bois-énergie indique son étonnement vis-à-vis du rapprochement de cultures politiques différentes : « on a vu se pointer un gars du SNUPFEN qui nous dit « je suis d'accord avec vous ». On s'attendait pas à voir arriver un gars syndiqué sur une ZAD ! ». Réciproquement, même si le consensus a vite émergé dans les différents syndicats pour construire le collectif SOS Forêts, certaines sections territoriales ont été dans un premier temps sceptiques, du fait de leurs expériences de travail conflictuelles avec des associations écologistes locales autour de chantiers forestiers. Un syndicaliste témoigne :

Localement il y a des associations qui pour certaines ont été dans un anti-ONF primaire [...] il y a des collègues qui disent « ah ouais ben là mais vous copinez avec eux mais eux ils nous en font voir de toutes les couleurs. » [...] Avec [telle association], ça a été très dur, ils ont été très actifs et très durs contre l'ONF.

À l'image de la plupart des alliances « *blue-green* » étudiées dans les configurations agricoles et industrielles (Jouzel et Prete 2021 ; Storey 2008), les compositions sociales des groupes diffèrent. Bien qu'ils se féminisent, les postes de forestiers demeurent en grande partie occupés par des hommes, souvent issus du monde rural, alors que les groupes militants sont souvent composés de néo-ruraux exerçant des métiers du tertiaire (enseignants, journalistes, artistes).

La coalition se trouve favorisée par le travail d'acteurs à l'interface entre l'ONF et le monde militant environnementaliste, qu'ils soient ingénieurs et techniciens de l'ONF appartenant à des réseaux naturalistes, ou ingénieurs forestiers travaillant pour des associations écologistes. Acteurs marginaux-sécants (Crozier et Friedberg 1977), ils apportent leurs connaissances issues des deux mondes : leur capital social (leurs réseaux professionnels et militants) et leur ouverture à deux types de rationalités, environnementaliste et professionnelle. La structuration initiale du collectif en 2011 est facilitée par la coordination d'ingénieurs forestiers qui ont partagé la même Formation des ingénieurs forestiers (FIF) à Nancy, héritière de l'École des Eaux et Forêts, où ils ont suivi les cours des mêmes professeurs et partagent les mêmes références techniques. Les événements et leur organisation sont également le fruit de techniciens forestiers, gardes et aménagistes, qui exposent leurs expériences, participent au débat et présentent une certaine sensibilité écologique. L'importance accordée aux situations forestières par-

14. La notion est empruntée au travail de Laura Pulido et Devon Peña qui mettent l'accent sur l'intérêt porté en premier lieu à la relation à la terre avant la « nature » dans les mobilisations qu'ils étudient dans le Sud-Ouest des États-Unis. « Environmentalism and positionality », *Race, gender and class*, 1998/1, 6, p. 33 – 50.

15. « Statuts du SNUPFEN Solidaires Adoptés le 30 septembre 2021 en Congrès ordinaire à Chambon sur Lignon », 2021, p. 1

ticulières fait écho à l'intérêt des groupes militants mobilisés, qui dans la lutte contre des projets locaux s'émancipent de l'environnementalisme « mainstream¹⁴ » des grandes organisations non-environnementales.

De plus, l'intégration des syndicats aux controverses environnementales n'est pas une nouveauté dans la foresterie publique. Elle s'inscrit même dans les statuts de l'un des syndicats, le SNUPFEN. L'article 3 qui définit son objet indique entre autres l'organisation de :

- Services pratiques au bénéfice de ses membres adhérents,
- L'aide et la promotion d'associations de la protection et de défense de l'environnement et de la forêt,
- La défense des milieux naturels et notamment des milieux forestiers.¹⁵

Au printemps 1983, le SNUPFEN, qui était alors affilié à la CFDT, fut l'un des principaux lanceurs d'alerte français pour dénoncer les dépérissements des forêts vosgiennes liés aux pluies acides (Bouleau, 2016). Le témoignage d'un ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, contemporain de la controverse et débutant sa carrière dans les administrations forestières d'alors, présente plusieurs caractéristiques que l'on retrouve aujourd'hui :

D'une part il s'agissait d'un syndicat qui avait l'habitude d'argumenter ses positions dans un langage technique compris par les cadres forestiers, dépassant largement le cadre des revendications catégorielles, avec un mode de raisonnement qui ne pouvait pas être récusé a priori. D'autre part, la CFDT était aussi perçue comme le syndicat représentatif de personnels techniques forestiers souvent surqualifiés par rapport au métier exercé, engagé dans un « bras de fer » permanent avec la hiérarchie de l'ONF, aspirant à animer un contre-débat technique et social au sein de l'établissement, accusant tout ou partie de l'encadrement d'incompétence technique et/ou managériale, et réclamant une réorientation de la politique forestière et sylvicole. (Bouleau 2016).

Déjà, le SNUPFEN manifestait son appréhension contre les orientations productivistes des politiques forestières. Ses militants étaient réputés savoir maîtriser les codes du débat technique pour exposer leur vision des forêts à leurs supérieurs hiérarchiques régionaux et nationaux. L'initiative syndicale d'un contre-discours technique et l'alliance avec des associations écologiques est caractéristique des groupements syndicaux auxquels le SNUPFEN a été affilié, à savoir la CFDT (1965-2003) puis Solidaires (à partir de 2005). En effet, la littérature socio-historique (Touraine, 1980 ; Ghis-Malfilatre, 2021) a montré dans le cadre des luttes antinucléaires françaises, le rôle des alliances entre professionnels syndiqués à la CFDT et mobilisations environnementalistes locales et nationales (les Amis de la Terre en particulier) autour de la critique « de la rationalité technicienne » (Bécot, 2013 : 240-241). L'inquiétude de la CFDT vis-à-vis d'une « industrialisation de la forêt » se manifeste par exemple dans l'ouvrage collectif *Les dégâts du progrès* en 1977 (p.163). Par ailleurs, l'une des caractéristiques de Solidaires

tient à sa position au carrefour de plusieurs champs de contestation – ici le travail et l'écologie – bien que les militants ne soient pas toujours fortement politisés (Bérout et Thibault, 2021). Même si la mémoire de ces mobilisations s'estompe, la culture du débat technique et de la défense des forêts comme espaces naturels s'est renforcée dans l'action syndicale.

3 – Vers une vision écologique des forêts : anthropisée et proche de la nature

La production de connaissances représente un répertoire d'action privilégié des mobilisations environnementales afin de faire reconnaître la contre-expertise de groupes souvent marginalisés par les autorités publiques (Akrich et al., 2010). C'est la voie dans laquelle se sont engagés les syndicats des travailleurs de l'ONF, composés en grande partie de techniciens forestiers, alliés à des associations écologistes et à des associations professionnelles techniques (Réseau pour des Alternatives Forestières). Ils promeuvent ainsi une gestion des forêts qui permettrait de concilier santé des forestiers et santé des forêts. Dans cette perspective, la technicisation des débats a nourri leur politisation.

3.1. Echanges complémentaires de ressources, vers une vision anthropisée des forêts

Le collectif SOS Forêts a organisé depuis sa création plusieurs rassemblements militants d'ampleur nationale. A chaque fois, l'objectif est double : définir la position du collectif sur l'action publique forestière et construire une expertise commune, mais aussi tisser des liens inter-associatifs et de partage de pratiques militantes. Ainsi, l'alliance entre ces groupes amène deux apports principaux, suivant la théorie de la mobilisation des ressources (Tilly, 1978 ; Pierru, 2010).

Le premier type de ressources tient aux savoir-faire organisationnels militants. L'identité des « associations écologistes » représente une ressource à part entière pour appuyer la mise à l'agenda des questions forestières dans l'arène publique, en incarnant une « attention sociale » aux forêts. La coalition nourrit une forte visibilité à travers des manifestations dans l'espace public et leur médiatisation (suivi régulier des journalistes dans la presse écrite, les ondes de radios publiques et reportages de plus en plus fréquents à l'écran et sur Youtube). De plus, le maillage territorial des collectifs impliqués dans SOS Forêts permet de diffuser largement les événements et positions de l'alliance militante. Au niveau national, l'association Canopée, affiliée à la fédération des Amis de la Terre, apporte son capital social à travers ses réseaux nationaux et transnationaux d'associations et de personnalités alliées à sa cause. A travers les réseaux sociaux et newsletters, ces associations atteignent bien plus de personnes que les forestiers seuls. A propos de l'organisation d'ateliers militants coorganisés par le SNUPFEN et Canopée en juin 2021, le chargé de campagne de l'association exposait ainsi la division du travail militant, nourri par les socialisations militantes et syndicales des membres du collectif. Les forestiers syndiqués locaux avaient organisé la

16. Associations qui se rendent propriétaires de forêts afin de les soustraire à la gestion « industrielle » pratiquée par ailleurs dans la région.

17. La santé physique des travailleurs de l'ONF a fait l'objet de mobilisations internes (à propos de la maladie de Lyme véhiculée par les tiques, du travail des ouvriers forestiers et des tendinites liées au martelage des gardes forestiers). Néanmoins, les problèmes physiques liés aux travaux manuels forestiers n'apparaissent que très secondaires dans la mobilisation ouverte sur l'extérieur. À propos de la domestication des risques associés au travail manuel des ETF, proche du travail des ouvriers forestiers, voir Schepens 2005.

18. Nous ne pouvons développer ce point dans les limites de l'article actuel, mais il fait l'objet plus central d'autres écrits de l'auteur.

19. Institut la Boétie, « Forum mondial sur les forêts », 3 décembre 2021.

20. Les pessières désignent les peuplements d'épicéas qui sont souvent issus de plantation des années 1930 ou des campagnes de financement du fonds forestier national (FFN) menées de l'après-guerre aux années 1990.

logistique locale (accueil, sorties sur le terrain, repas tenant compte des régimes alimentaires), et Canopée avait apporté son carnet d'adresses (« 200 000 personnes reçoivent notre newsletter ») et son savoir-faire pour l'organisation des ateliers, inspirés davantage par le *community organizing* que par le syndicalisme public.

Le deuxième type de ressources échangées renvoie au partage de ressources cognitives, au cœur des rassemblements organisés. La confrontation des différentes façons de *voir* la forêt, entre visions esthétique et technique se traduit dans un cadre d'action commun qui permet l'émergence d'une identité collective (Benford et Snow, 2012). Les membres du collectif évoquent tous comme ressources les connaissances apportées réciproquement. C'est ainsi que Philippe, syndicaliste, résume la situation :

C'est une formation continue et réciproque. Eux ils apprennent de nous sur le plan technique. C'est pas juste qu'ils ne veulent pas couper les arbres, parce que maintenant ils comprennent mieux les enjeux. Mais aussi, on apprend d'eux, on se rend mieux compte de ce que ça veut dire les forêts pour les autres. Par exemple, les coupes rases... bon ben c'est pas qu'on aimait ça mais ça nous choquait pas tant que ça. Ensuite on a compris, pour le paysage, mais aussi par rapport à la biodiversité, on a eu une prise de conscience. [Entretien avec Philippe, technicien forestier, syndiqué, novembre 2021].

D'une part, les rencontres de forestiers avec des militants leur permet de se départir de leur regard « expert », de mieux comprendre la vision des écologistes et par extension les « attentes sociales » vis-à-vis des forêts (à propos de paysage et de biodiversité). Les militants écologistes fournissent ainsi de nouveaux cadres interprétatifs (Jouzel et Prete, 2015), ceux de « profanes » de la forêt.

Réciproquement, l'expertise professionnelle apportée par les agents de l'ONF représente une ressource pour les militants écologistes afin de développer une connaissance plus fine du fonctionnement des écosystèmes et des activités sylvicoles. Les militants écologistes engagés dans des actions de gestion collective des forêts – comme les groupements forestiers¹⁶ morvandiaux – portent une attention particulière aux discours techniques des forestiers, pour pouvoir les mettre en application sur les forêts qu'ils gèrent. À l'occasion de l'atelier « Travail, santé, écologie » organisé en juin dernier, Régis, l'un des fondateurs de SOS Forêts France et militant du Morvan expliquait ainsi : « on les appelle (les forestiers) pour savoir si on ne dit pas de conneries, ça donne un peu de légitimité. » Surtout, les associations écologistes associées aux forestiers apprennent à se défaire d'une vision naturalisée des forêts – qui domine les mobilisations environnementales (Ollitrault, 2008) – et à davantage tenir compte de leur aspect *anthropisé* : elles sont le fruit de l'interaction entre écosystèmes forestiers et interventions humaines.

Cette dimension anthropisée est rendue d'autant plus saillante par les problématiques de santé (psychologique¹⁷) au travail. Les forestiers comme les postiers (Cartier 2003, Jounin 2021), les travailleurs de France Telecom

(Béroud et Gaborieau 2022) ou les agriculteurs (Deffontaine 2017) sont exposés à des risques psycho-sociaux qui se sont accrus, jusqu'aux suicides d'une cinquantaine d'agents en quinze ans. Ces situations sont expliquées par le collectif par des arguments écologiques, qui lient les travailleurs aux territoires et à la matière vivante¹⁸ des forêts qu'ils gèrent au quotidien. L'échelle d'action des forestiers dont les surfaces à gérer ne font que s'agrandir, conjuguée à un faisceau de tâches croissant, ont nourri un sentiment de standardisation de leur travail, une dévalorisation de leurs savoirs situés, en perdant la possibilité d'interagir quotidiennement avec des parcelles ou des arbres plus individuellement. Cette même notion de standardisation permet de mettre en lien la transformation des conditions de travail public avec celles du contexte capitaliste d'exploitation des forêts. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une conférence environnementaliste militante à Paris, un ingénieur forestier présentait la question des risques psychosociaux du travail forestier :

(ce n'est) pas seulement une souffrance individuelle devant la modification des conditions de travail mais aussi devant le saccage d'un bien auquel on est personnellement attaché. Le martyr moral de ceux qui se suicident commence dans la compréhension sociale du saccage de la forêt¹⁹.

Le « saccage de la forêt » évoqué renvoie aux transformations de l'exploitation forestière, et à son intensification précipitée par les événements d'attaques parasitaires. En effet, entre septembre 2018 et fin 2021, dans l'Est de la France, 55 000 hectares de pessières²⁰ ont été coupées à blanc, après avoir été ravagées par les scolytes, insectes dont l'expansion démographique a été favorisée par le réchauffement climatique. Les forestiers qui ont la charge du contrôle et du suivi des opérations d'exploitation se voient obligés d'appliquer des techniques qu'ils considèrent parfois contraires à leur mission, après avoir pris soin pendant plusieurs années voire plusieurs décennies des mêmes forêts. Ils ont alors le sentiment de faillir à leurs missions et mobilisent, pour exprimer leur sentiment, le concept développé en psychodynamie du travail, et approprié par les syndicats au cours d'enquêtes soutenues par le CHSCT dans le contexte particulier de définition et de prise en compte juridique et syndicale des « risques psychosociaux » (Gol-lac & Bodier, 2011), de « souffrance éthique²¹. »

La mobilisation conjointe de professionnels à collectifs environnementalistes amène la remise en cause des systèmes de production environnementale (Jouzel & Prete, 2021) et s'inscrit dans des « luttes définitionnelles » qui, comme les ont définies Claude Gilbert et Emmanuel Henry (2012), cadrent la définition de problèmes publics en même temps que les solutions à y apporter. A l'échelle du collectif, ces échanges permettent de rapprocher les enjeux du travail de ceux écologiques et de faire émerger un discours partagé, cohérent, vis-à-vis de « l'adversaire » qu'ils identifient dans les défenseurs d'un modèle industriel. La vision qui émerge de ces échanges apparaît davantage politisée en dépassant une simple opposition entre humains et nature, en tenant compte des luttes politiques dans le champ du travail. En se défaisant du cadrage conversationniste dont ils sont héritiers,

21 La notion de « souffrance éthique » a été théorisée par Christophe Dejourn. Elle désigne « la souffrance qui résulte non pas d'un mal subi par le sujet, mais celle qu'il peut éprouver de commettre, du fait de son travail, des actes qu'il réproouve moralement. En d'autres termes, il se pourrait que faire le mal, c'est-à-dire infliger à autrui une souffrance induite, occasionne aussi une souffrance à celui qui le fait, dans le cadre de son travail », Dejourn 1998, p.44.; Dall'Armi, et al. 2018.

22. « Science ayant pour objet la culture, l'entretien et l'exploitation rationnelle des forêts », CNRTL, consulté le 9 septembre 2022.

23. En sylviculture, le couvert forestier désigne au sens large « Écran fourni par l'ensemble de la cime des arbres constituant un peuplement forestier », Lexique forestier, COFOR Grand-Est, 2020.

24. Cette dimension est développée dans d'autres écrits en cours.

les mouvements écologistes gagnent en crédibilité vis-à-vis des acteurs de la filière forêt-bois. En appréhendant plus frontalement les « enjeux globaux » tels que le climat et la biodiversité, les forestiers gagnent en légitimité auprès d'arènes extra-professionnelles. Conjointement, le partage de préoccupations à la fois techniques et esthétiques vis-à-vis des forêts a permis l'émergence d'une sensibilité et d'un discours prescriptif communs.

3.2. Quelle sylviculture ²² développer ?

Le décloisonnement de la santé des forêts de la santé des forestiers a pour corolaire le décloisonnement de la défense des forêts de la réflexion sylvicole à mener à propos du type de gestion à employer. Dans le cadre du collectif associant syndicats et associations écologistes, les réflexions portant sur les sylvicultures à développer font l'objet de la plupart des rassemblements (Assises, journées de terrain). Forts d'une conception commune et construite de forêts anthropisées, auxquelles ils accordent une valeur technique et esthétique, et pour lesquelles une nouvelle expertise était non seulement possible, mais surtout souhaitable pour faire face au réchauffement climatique, le collectif s'est très tôt engagé en faveur d'une sylviculture irrégulière. Ce type de gestion, minoritaire en France, repose sur le maintien du couvert forestier²³ en sélectionnant individuellement les arbres à couper ou conserver. Il concilie les centres d'intérêt des membres du collectif dans la mesure où il nécessite une présence dense de forestiers sur le terrain pour suivre leur état (donc le recrutement de personnels), et où il permet le maintien des paysages dans le temps en conservant un couvert forestier continu et en bannissant – ou limitant au maximum – les coupes rases. Par la même occasion, il est souvent cité comme favorable à la protection de la biodiversité, mais est aussi l'objet de controverses avec les tenants de la sylviculture plus industrialisée, à propos de la rentabilité de sa gestion et de sa meilleure capacité à adapter les forêts au réchauffement climatique en pariant sur la résilience des forêts plus que sur l'intervention humaine intensifiée (par les coupes massives ou les plantations)²⁴.

25. Jean-Pierre avait une carte à la CGT en début de carrière « pour faire le nombre. » Après plus de dix ans sans cotiser, il envisage de se resyndiquer.

26. Du Bus de Warin G., Angerand S., (2020), *Gestion forestière et changement climatique, une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation*. Amis de la Terre France, Canopée, Fern.

Les débats techniques dont s'emparent les syndicats ont des effets concrets au sein des collectifs de travail de l'ONF – notamment à l'échelle des agences départementales et des unités territoriales (ensemble de triages). Les délégués syndicaux, par l'envoi de courriels, l'invitation à des manifestations ou plus souvent par le partage d'opinions à l'occasion des activités collectives, animent les débats techniques. Christophe, 50 ans, directeur d'agence départementale rencontré expose en entretien son inquiétude quant aux « contre-pouvoirs » que représentent « certains syndicats » de son agence – au premier rang desquels le SNUPFEN et la CGT.

C'est une petite musique de toute façon, même si les gens vont pas nécessairement venir déverser du fumier devant l'immeuble comme ça peut se faire ailleurs, c'est quand même une petite musique, « attention, l'ONF veut détruire la biodiversité, fait attention à rien » qui infuse.

Il les assimile à la fois à des mouvements environnementalistes pour la protection de la biodiversité, et à des mouvements paysans, et les identifie à ce qu'il appelle une « petite musique », omniprésente, de remise en cause renouvelée des orientations techniques qui peuvent être données à des échelles supérieures, et des politiques de sylviculture sur projet (telles que les financements de plantations).

Aussi, la même volonté collective des professionnels de faire entendre leur expertise dans les décisions politiques est perceptible à l'échelle indi-

FIGURE 1. Tract de Intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts

Intersyndicale des personnels de l'Office national des forêts

**La forêt nous protège. Protégeons-la...
avec le service public de l'ONF**

La forêt nous inonde de ses bienfaits

- Elle produit l'air que nous respirons et stocke le carbone que nous émettons,
- Elle protège l'eau que nous buvons et accueille une biodiversité exceptionnelle,
- Elle nous protège des inondations, de l'érosion en montagne et sur les littoraux,
- Elle nous offre un matériau écoresponsable et multi usages unique : le bois,
- Elle nous accueille toute l'année pour nous ressourcer.

Mais les forêts souffrent et les menaces qui pèsent sur elles se multiplient

- Avec le changement climatique, elles commencent localement à dépérir,
- le risque d'incendie de forêts augmente fortement avec la répétition des sécheresses,
- Les lobbies les fragilisent en imposant des gestions brutales et inadaptées.

Pour protéger les forêts, le service public de l'ONF est indispensable

Le changement climatique impose de renforcer les effectifs de l'ONF. C'est ce que préconisent rapport parlementaire et convention citoyenne pour le climat.

Au contraire le gouvernement vient d'imposer à l'ONF un contrat 2021-2025 qui supprime 500 nouveaux emplois. Après les 5 000 emplois déjà supprimés depuis 20 ans, ÇA SUFFIT !

Nous manifestons POUR que l'Etat nous donne enfin les moyens de remplir nos missions, POUR la forêt, POUR l'intérêt général et POUR les générations futures

Aidez-nous à protéger vos forêts

Comme 135 000 citoyens avant vous, signez la pétition de l'association Canopée en soutien aux personnels de l'ONF



viduelle, auprès de personnels non-syndiqués. Ils partagent la conception du métier comme ayant un effet sur les territoires, à l'image de Jean-Pierre, aménagiste et anciennement garde forestier méditerranéen :

J.-P. : je me pose la question de cette re-syndicalisation²⁵ parce que les syndicats prennent enfin en compte les enjeux écologiques. Ils ne les prenaient pas encore en compte jusqu'à récemment, ne se positionnant que sur les enjeux socio-économiques, ce qui est logique.

C. : Tu penses à te resyndiquer ?

J.-P. : Oui j'en ai envie, oui. (...) pour te parler très simplement, je pense à mes enfants et je pense à ces générations qui arrivent qui... alors je vais employer des expressions très bateau qu'on entend tous les jours à la télévision : qu'est-ce qu'on va laisser à nos enfants ²⁶? mais je le vois moi de manière très cruelle, tous les jours dans mon boulot quotidien, je vois ce qu'on a fait, je vois c'est ce qu'on pourrait faire, je vois les points d'amélioration.

Cette volonté repose sur une conception de leur métier qui est un métier de service public, au service du bien commun. Cette responsabilité sociale portée par les agents de l'ONF, et publiquement par leurs syndicats est identifiée d'une part aux enjeux globaux (climat, biodiversité), et d'autre part au long terme des conséquences de leurs actions (« quelle forêt pour nos enfants » est un slogan régulièrement mobilisé par le collectif) (fig. 1).

Conclusion

L'étude de cette coalition montre un triple mouvement. Le premier est celui de l'intégration de syndicats de la fonction publique dans des controverses nationales extra-professionnelles par la mise en mouvement conjointe de travailleurs et de militants écologistes et le partage d'une lutte définitionnelle commune dans le cadre de l'action publique forestière. Le deuxième mouvement est celui d'une écologisation des représentations du travail dans un monde professionnel en mutation : alors que les métiers de la foresterie publique sont menacés par la suppression de postes et leurs périmètres redéfinis, ils trouvent dans ces mobilisations une reconnaissance de leur rôle dans la transformation des territoires. Le troisième mouvement est celui d'une écologisation réciproque de la définition des forêts, y compris du point de vue militant qui n'exclut pas le travail humain, mais l'érige en problématique clef.

Ce qui résulte de la coalition entre acteurs professionnels et militants est une définition *commune* des forêts autour d'un type de sylviculture, à couvert continu, qui permette la conciliation des attentes environnementalistes, de l'ethos professionnel attaché à la production de bois, et du maintien de personnel de terrain, dans un futur climatisé. Cette conception s'oppose en cela aux politiques forestières cadrées par une vision productiviste des forêts. Fort d'une double légitimité technique et politique, le collectif parvient à imposer une expertise concurrente à celle de l'Etat pour la gestion des forêts vis-à-vis du réchauffement climatique, à partir des res-

27. Fait notable pour les deux dernières décennies, il est tout de même annoncé une annulation de la suppression des 95 postes prévue pour l'année 2023.

sources apportées par le côté écologiste et le côté professionnel. Ensemble, ils se présentent comme acteurs prescriptifs en matière de politiques publiques avec une résonance concrète en termes de pratiques professionnelles. Sans obtenir gain de cause sur l'ensemble de ses combats²⁷, cette mobilisation hétéroclite impose progressivement son propre cadrage dans l'arène publique, en poussant à une remise en question de la gouvernance budgétaire et des politiques du bois-énergie, et en participant à ériger la sylviculture à couvert continu comme type de gestion légitime et concilia-trice de la multifonctionnalité forestière (économique, écologique et sociale) chère à la filière forestière française.

En s'associant autour d'une ontologie qui n'oppose pas milieu « naturel » et problématiques de division du travail, ces collectifs politisent les politiques climatiques tout en conservant une rhétorique technique. Ils offrent ainsi une vision commune du futur des forêts – ce qui n'est pas le cas de toutes les luttes bleues-vertes, mais qui a été facilitée par l'histoire des syndicats de l'ONF, conscients de la responsabilité sociale extra-professionnelle associée à leur travail quotidien de transformation de la « nature ». Ces collectifs proposent par la même occasion une vision originale de l'écologie politique, et mettent en lumière la question du rôle des syndicats dans l'arène publique pour redéfinir l'action publique environnementale, et plus particulièrement climatique, autour d'enjeux sectoriels.

BIBLIOGRAPHIE

- Akrich, M., Barthe, Y., Rémy, C. (dir.), (2010), *Sur la piste environnementale. Menaces sanitaires et mobilisations profanes*, Paris, Presses des Mines.
- Aust, J. & Gozlan, C. (2021), « Faire charnière entre l'État et les professions. Fabrique des réformes managériales et mobilisations professionnelles », In *Politix*, 135, pp. 7-18.
- Bécot, R., (2013), « Les germes de la préoccupation environnementale dans le mouvement syndical. Sur les rapports entre syndicalisme et productivisme », in Pessis C., Topçu S., Bonneuil C. (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, La Découverte, Paris.
- Benford, R.D. & Snow, D., (2012) « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, 25-99, pp. 217-255. trad. N.M. Plouchard.
- Bernstein, M. et Jasper, J.M., (1998) « Les tireurs d'alarme dans les conflits sur les risques technologiques », In *Politix*, 44, pp. 109 – 134.
- Bérout, S. & Thibault, M., (2021), *En luttes ! Les possibles d'un syndicalisme de contestation*, Raisons d'Agir, Paris.
- Bezes P., Demazière D. (dir.), (2011), « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », in *Sociologie du travail*, 53-3, pp. 293-348.
- Bouleau, G., (2016), « Point de vue d'un acteur français sur la controverse des pluies acides (1983-1991) : entretien avec Christian Barthod », *Vertigo*, 16-2.
- Cartier, M., (2003), *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte.
- Crozier, M. & Friedberg, E., (1977), *L'Acteur et le Système*, Seuil, Paris.
- Dall'Armi, D., Pons, D. & Tellechea, R. (2018). « Apports de la psychodynamique du travail aux militants du Snupfen-Solidaires dans leurs pratiques syndicales à l'Office national des

forêts », *Travailler*, 40, pp. 105-120.

Dejours, C., (1998), *Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Le Seuil.

Ghis Malfilatre, M., (2021). « Les travailleurs de l'atome dans la mobilisation antinucléaire : Savoirs professionnels, contre-expertise syndicale et citoyenneté au travail dans l'après-68 ». In *Sociétés contemporaines*, 121, pp. 57-88.

Gilbert, C., Henry, E., (2012), « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », in *Revue Française de Sociologie*, 53-1, pp. 35 – 59.

Gollac M., Bodier M. (dir.), (2011), *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*, Paris, La Documentation française.

Hrabanski, M., (2020), « Une climatisation des enjeux agricoles par la science ? Les controverses relatives à la climate-smart agriculture », in *Critique internationale*, 86-1, pp. 189-208.

Jounin, N., (2021), *Le caché de La Poste. Enquête sur l'organisation du travail des facteurs*, Paris, La Découverte.

Jouzel, J.-N. & Prete, G., (2015), « Mettre en mouvement les agriculteurs victimes des pesticides », in *Politix*, 111, pp. 175-196.

Jouzel, J.-N. & Prete, G., (2021), « Exploitants, salariés, riverains, même combat ? La dénonciation des effets des pesticides sur la santé, entre coalition et division », in *Sociétés contemporaines*, 121-1, pp. 89 – 110.

Obach B. K., (2004), *Labor and the Environmental Movement. The Quest for Common Ground*, the MIT Press, Cambridge MA.

Ollitrault, S., (2008), *Militer pour la planète : Sociologie des écologistes*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Pierru, E., (2010), « Organisations et ressources ». In : Fillieule, O., Agrikoliansky, E., Sommier, I. (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris.

Schepens, F., (2005), « L'erreur est humaine mais non professionnelle : le bûcheron et l'accident », in *Sociologie du travail*, 47, pp. 1-16.

Schepens, F., (2015), « L'urgence écologique et son utilisation dans la constitution d'un groupe d'entrepreneurs forestiers », in *Esprit critique*, 7 – 1.

Storey, R., (2008), *From the Environment to the Workplace and Back Again ? Occupational Health and Safety Activism in Ontario, 1970s–2000*, in *Canadian Review of Sociology*, 41-4, pp. 419-447.

Touraine, A., (1980), *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, Paris.



Transformer les déchets en ressources

La division sociale et genrée du travail dans les ressourceries

Jennifer Deram *

Résumé : En prenant appui sur une recherche de terrain effectuée dans le cadre d'une thèse en cours sur la division du travail dans le champ de l'économie sociale et solidaire, cet article propose de montrer comment s'opère la division sociale et genrée du travail à l'intérieur des ressourceries. Effectué sous la pression du flux des apports, le travail de tri qui est essentiel au bon fonctionnement de ces structures, majoritairement associatives, peut engendrer diverses formes de pénibilités d'ordre physiques et mentales. Leur répartition s'effectue en partie en fonction des critères de genre et de classe des salarié-e-s tandis que les profits symboliques et matériels générés par ce travail perçu comme vertueux, notamment sur les plans de l'écologie et de la solidarité, se voient principalement appropriés par des agent-e-s extérieur-e-s aux structures, notamment les collectivités territoriales et les producteurs industriels en dernier ressort.

Mots clés : ressourcerie - réemploi - écologie - genre - classe sociale - division du travail - pénibilité

Introduction

L'air frais s'immisce dans le hangar par la grande entrée. Une voiture vient se garer dans la zone des dépôts, « On dirait qu'on va se réchauffer ! » s'amuse Irène, salariée de la ressourcerie en voyant le coffre rempli. Des sacs de vêtements, des jouets, quelques livres, une lampe, une habituée vient livrer le fruit de son opération de grand rangement du weekend. Une camionnette attend son tour, une machine à laver est chargée à l'arrière. « Elle fonctionne hein, il faut juste relancer manuellement l'essorage, elle peut encore servir », explique son ancien propriétaire. Baptiste interroge Irène du regard, après un temps d'hésitation elle tranche le débat silencieux : « Allez, on la prend ». René file aider Baptiste à mettre la machine à laver sur le transpalette, ils vont la déposer à côté des deux autres machines en attente de réparation. « Je m'en occuperai tout à l'heure si j'ai cinq minutes » dit René sans paraître y croire lui-même.

La valse des dépôts et ses nombreux arbitrages rythment les journées des salarié-e-s et bénévoles des ressourceries. Accepter tel don, nettoyer, trier, tester, jeter, mettre en magasin représentent quelques-unes des tâches qui s'exécutent dans les hangars de stockage et d'ateliers à l'arrière de ces

* Jennifer Deram
Doctorante au Centre
Pierre Naville
Université d'Evry
Val d'Essonne – Paris
Saclay
courriel:
jenniferderam@live.fr

structures en vogue. Passées de seulement 7 au début des années 2000 à 175 en 2020, elles témoignent du souci grandissant de donner une seconde vie aux objets qui dorment dans les greniers, caves et autres placards. Si la première ressourcerie a vu le jour en France en 1984 (Corteel, 2017), historiquement la récupération est avant tout le fruit de la nécessité de survivre des classes les plus subalternes (Ibos, 2020). C'est au tournant de la fin des années 1970 que va apparaître un discours écologique de la récupération, en lien avec la volonté de « vivre et consommer autrement » (Dubuisson-Quellier, 2018) de certaines fractions des classes moyennes éduquées. Les nouvelles préoccupations d'une part des consommateur-ice-s ont permis l'émergence de formes de travail dédiées à l'écologie, notamment au travers du développement d'un secteur de l'occasion et de la seconde main (Ademe, 2017) auquel les ressourceries participent activement.

Ces boutiques où l'on peut déposer des objets ou vêtements devenus superflus afin que d'autres puissent les acheter à un prix modeste, bénéficient directement de ces évolutions récentes au sein des pratiques économiques. Toutefois, si elles ont gagné en visibilité et en popularité ces dernières années, elles demeurent bien souvent des « boîtes noires ». Cette vision du grand public tend à laisser dans l'ombre le travail concret qui s'effectue dans les entrepôts et les arrière-boutiques. Qui sont les personnes qui travaillent dans les ressourceries et comment cette division sociale et genrée du travail écologique s'opère-t-elle ?

L'immersion dans le monde des ressourceries a permis d'apporter un éclairage sur les incitations au travail des allocataires de prestations sociales, ainsi que sur le « sale boulot » effectué, au double sens de salissant et de

Méthodologie

Les matériaux sur lesquels s'appuie cette contribution ont été recueillis dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours sur la division matérielle et symbolique du travail dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Une observation participante a été effectuée au sein d'une ressourcerie associative sur une durée de deux ans et une trentaine d'entretiens semi-directifs a été réalisée entre 2018 et 2022. Les enquêté-e-s étaient des salarié-e-s ayant entre 26 et 56 ans occupant divers postes et statuts (CDI, CDD, CDDI, contrats aidés, bénévoles) dans dix ressourceries étudiées situées en zone rurale dans deux départements français. Ces structures avaient entre un an d'existence et 11 ans pour la plus ancienne et employaient en moyenne une quinzaine de salarié-e-s. La moitié d'entre-elles sont des ateliers chantiers d'insertion (ACI) tandis que l'autre moitié sont des structures d'emplois pérennes (SEP).

Une attention particulière a été apportée au fait de lier les récits subjectifs des personnes rencontrées à leurs positions objectives et à leurs trajectoires afin de saisir les ressorts de l'adhésion ou du rejet au travail effectué. La question des diverses formes de pénibilités et le rôle du genre ont également été abordés, ainsi que les évolutions des structures dans la durée.

L'objectif de l'enquête empirique était d'analyser la structuration et le fonctionnement du sous-champ des ressourceries, ses effets sur la division du travail et la répartition des profits matériels et symboliques en fonction des positions et trajectoires des agent-e-s

moralement discutable (Hugues, 1996). Ainsi, à rebours d'un discours de disqualification écologique des classes populaires (Hetzl, 2021), il s'agit de mettre en relief leur rôle dans la division du travail écologique tout en prenant en compte le prisme du genre dans la répartition des tâches et l'invisibilisation de certaines pénibilités (Avril, Marichalar, 2016).

En revenant aux origines populaires des pratiques de récupération nous retracerons l'émergence progressive d'un marché des déchets et de l'économie circulaire afin de situer la division du travail écologique dans une perspective historique avant d'en étudier les ressorts contemporains sous les prismes de la classe et du genre à travers l'exemple des ressourceries

I - Des origines populaires de la récupération à la professionnalisation du recyclage et du réemploi

A contre-courant d'une vision qui présente le recyclage comme un phénomène récent, un retour historique succinct nous rappelle que les pratiques de récupération et de valorisation des résidus ont accompagné l'essor des sociétés industrielles et de l'urbanisation. A contrario de l'idéalisation d'une société écologique anachronique, il s'agit plutôt de montrer comment la perception des pratiques de récupération ont évolué au fil du temps en fonction des catégories de populations qui y ont été assignées et des enjeux de pouvoirs liés à la question des déchets.

I.1. Les origines populaires des pratiques de récupération

Comme l'expliquent François Jarrige et Thomas Le Roux, c'est avec la mise en place de la société industrielle que les classes bourgeoises urbaines commencent à se délester de leurs résidus tandis que les classes les plus pauvres développent une économie du recyclage bien avant que ce terme ne soit conceptualisé : os, chiffons, boues, fourrures, papiers, verre, ... seront ainsi récupéré-e-s pour être revendus comme matière première à diverses industries (Jarrige, Leroux, 2020). Les chiffonniers demeurent l'emblème de cette économie de la récupération ils représentent environ 500 000 personnes à la fin du 19^{ème} siècle (Monsaingeon, Bonneau, Gouchon, 2020, p. 49), jusqu'à un tiers de ces travailleurs informels sont en fait des chiffonnières (Ibos, 2020). Le développement de la pensée hygiéniste accompagnera la reprise en main de la question des déchets par les municipalités avec la diffusion de l'usage des poubelles et la professionnalisation du métier de tombelier (terme qui précède celui d'éboueur). Une récupération informelle subsiste mais elle devient minoritaire et clandestine, toute fouille étant considérée comme un vol et punie comme tel. Cette mise sous contrôle de l'activité de récupération est à la fois le produit d'un intérêt économique, au vu de la valeur de certains déchets rachetés par les industriels, et de la volonté de dissoudre un groupe social considéré comme déviant et fortement stigmatisé. L'institutionnalisation d'un « marché de la récupération » se fait ainsi au bénéfice des municipalités qui le placent au service du développement industriel et des entreprises privées (Gonzalez-Lafaysse, 2010).

1.2. L'ère du jetable et le « tournant » écologique des années 1970

Si les deux guerres mondiales ont perturbé la production et contraint les populations à éviter le gaspillage en raison des pénuries, la période d'après-guerre a ouvert la voie à une séquence de forte croissance entraînant également une augmentation considérable de la production des déchets. Toutefois, en rendant les déchets trop visibles, l'ère du jetable assumé va se heurter aux critiques (Monsaigeon, 2017, pp. 63-65). Sous la pression des associations de protection de l'environnement et de citoyennes nouvellement sensibilisées aux enjeux écologiques, la question des déchets arrive sur la scène politique nationale au milieu des années 1970. Elle ne débouchera pas sur une reconsidération générale du mode de production mais aboutira à une « environnementalisation des déchets » (Ibid., p. 72). Ce processus, conjointement produit par les pouvoirs publics et les industriels, prend appui sur deux éléments principaux : la promotion du recyclage et la responsabilisation du consommateur. Les petits gestes des nouveaux écocitoyens seront fortement encouragés par la communication publique (Ginsburger, 2020) notamment relayée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) créée en 1991. Cette nouvelle légitimation environnementale des pratiques pourra laisser perplexes certains acteurs de la récupération comme Christian D., un récupérateur des années 1960 qui a subi la marginalisation liée à un travail qui était « mal vu » (Gonzalez-Lafaysse, 2020) :

« Trente ans après, ils ont mis le nom "écologie", "recyclage". Et maintenant pour faire ce métier, il faut être ministre, alors qu'à l'époque c'était des gens de peu qui faisaient ça. »

D'autres tentent de réévaluer leurs pratiques avec ce nouvel angle écologique comme Roger, 56 ans, salarié en CDDI¹ dans une ressourcerie et ancien brocanteur qui explique lors d'un entretien :

« Nous on était une famille modeste, mes parents n'avaient pas beaucoup de sous et on passait nos week-ends dans les ferrailles, les décharges à ciel ouvert et c'était quand même du recyclage et ça nous faisait des sous. ».

Les classes subalternes ayant vécu des pratiques de récupération informelles oscillent ainsi entre ironie et requalification de leurs pratiques de subsistance en pratiques écologiques.

Les industriels, aidés par les pouvoirs publics sont donc parvenus à éviter une régulation juridique plus stricte et plus coûteuse de leurs modes de production en proposant une gestion des déchets par l'aval. Cette requalification vertueuse des intérêts des producteurs (Cloteau, 2022, p.72) s'inscrit dans la gestion néolibérale de la question des déchets qui s'appuiera sur un accroissement de la rentabilité du secteur du recyclage ainsi que sur la promotion d'une morale du geste écocitoyen relayée par les pouvoirs publics en parallèle d'une pénalisation et d'une stigmatisation de la récupération informelle.

1. Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, destiné aux personnes au chômage et/ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Le contrat est signé pour 4 mois minimum et ne peut pas excéder 24 mois.

1.3. L'économie circulaire : emploi, recyclage et réemploi

Avec la notion d'économie circulaire, popularisée par l'Ellen Mac Arthur Foundation (Desvaux, 2017, p.38), l'idée d'augmenter l'utilisation des ressources via des boucles plus ou moins longues de recyclage, réparation ou réutilisation, va devenir centrale. Présentée comme l'opposée d'une économie linéaire gaspilleuse de ressources limitées, l'économie circulaire est vue comme la possibilité d'une croissance raisonnée, respectueuse des limites d'un monde que l'on conçoit désormais comme fini.

La croissance de ce secteur va notamment impulser le développement de filières de recyclage REP² qui sont gérées par des éco-organismes financés par les producteurs industriels. Comme l'ont montré Mathieu Durand et Sandrine Bacconnier, les services municipaux tendent alors à être circonscrits à des actions de coordination des différents acteurs (associations, entreprises, filières) auprès desquels elles ont externalisé la gestion des déchets (Mathieu, Bacconnier, 2021). Les structures de l'économie sociale et solidaire vont jouer un rôle déterminant dans la sensibilisation des publics au réemploi ce qui explique leur soutien par les collectivités territoriales qui cherchent à voir diminuer le volume des déchets (Pacreau, 2016) et les coûts correspondants. C'est l'un des arguments de la communication publique sur la loi sur l'économie circulaire de 2020 dite « loi anti-gaspillage » avec la mise en avant des « 500 millions d'euros d'économies par an »³ grâce aux filières et à la lutte contre les dépôts sauvages. L'autre argument phare de cette loi est basé sur l'emploi :

« L'objectif de la loi est de créer 300 000 emplois supplémentaires, locaux et couvrant toute la palette de qualifications (à titre d'illustration 1 tonne de déchets recyclés permet de créer 10 fois plus d'emplois qu'une tonne enfouie) dans les secteurs du réemploi, de la réparation, du recyclage des ressources (en particulier des plastiques) et dans les nouveaux services liés à l'économie de la fonctionnalité. »⁴.

Il n'est pas donné de détails sur la qualité et la stabilité des emplois évoqués et il faudrait préciser qu'une partie de ce travail reposera sur le travail gratuit (Simonet, 2018) de tri réalisé par les particuliers, qui a pu être désigné comme le fruit de la « responsabilité élargie du consommateur » (Bahers, Capurso, et Gossart, p. 39, 2015). Ce travail relevant du travail domestique, il demeure implicitement assigné aux femmes (Lalanne, Lapeyre, 2009).

Dans ce contexte, le développement des ressourceries permet de répondre à un double enjeu: la réduction des déchets et la création d'emplois. Si leur nombre ne fait que croître depuis les années 2000, c'est que ces structures répondent à de nouveaux besoins, tant de la part des habitants, que des collectivités territoriales et des filières de recyclage.

2. Filières à Responsabilité élargie du producteur. Elles sont passées d'une seule en 1992 à une vingtaine en 2020.

3. Document de référence du Ministère de la Transition écologique, « La loi anti-gaspillage dans le quotidien des Français : concrètement ça donne quoi ? », Septembre 2021, p. 3.

4. Ibid.

Comme le souligne le Guide de la région PACA pour créer une ressourcerie/recyclerie: « Un projet recyclerie est très apprécié par les citoyens: lutter contre le gaspillage et créer de l'emploi localement sont des sujets concrets et visibles qui font l'unanimité. »⁵. Tout en prenant en considération les a priori très positifs qui entourent ce type de projet et leur confèrent une valeur symbolique, nous avons souhaité nous intéresser au travail concret effectué et à la manière dont ce dernier était réparti entre les différents salarié-e-s.

2 - La division sociale et genrée du travail écologique

Au-delà de l'imaginaire de la caverne d'Ali Baba et de l'engagement associatif, les conditions de travail effectives invitent à nuancer la vision souvent idéalisée du fonctionnement des ressourceries. En effet, les attentes des personnes rencontrées en termes de réparation, bricolage et créativité sont confrontées à une série de tâches plus pénibles et répétitives que celles imaginées. Il s'agira de revenir sur les parcours de ces personnes et leur entrée dans ce secteur avant de s'intéresser à la répartition des tâches, aux différents types de pénibilités, et enfin à la circulation des profits symboliques liés au travail écologique et solidaire.

2.1 La mise au travail écologique : trajectoires et affectations

Si le fait de travailler dans une ressourcerie est souvent présenté de prime abord comme un choix qui serait le fruit d'un engagement écologique, il est apparu au fil des entretiens que cette décision est en partie contrainte. Le cas d'Arianne, 31 ans, allocataire du Revenu de Solidarité Active depuis quelques mois après la fin de sa formation, est éclairant à ce sujet :

« Cet hiver j'étais un peu en baisse de moral, et je cherchais du travail en temps partiel pour pas finir en burn out et c'était galère à trouver. Et donc là je reçois un papier du RSA qui dit en gros que j'ai un mois pour prendre rendez-vous avec mon conseiller sinon suppression du RSA. Du coup on a eu plusieurs rendez-vous qui se sont assez mal passés avec le conseiller. Au début je l'ai eu au téléphone et il était en mode hyper agressif, très culpabilisant du style : « y a du boulot, je ne comprends pas pourquoi vous travaillez pas donc c'est qu'en fait vous voulez pas bosser, si vous pouvez pas bosser moi il me faut des preuves ». J'avais réfléchi à faire de l'aide à domicile, j'avais passé un entretien, et c'est là qu'il me dit « moi j'ai tel poste, tel poste et sinon y a un poste à la ressourcerie, là c'est sûr qu'ils cherchent du monde » et là grosse pression... C'était « soit vous trouvez un truc soit moi je reconduis pas votre RSA ». Donc voilà moi je me suis dit vite, vite, est-ce que... et puis je me suis dit bon allez la ressourcerie, et en même temps ça me disait bien d'aller voir comment ça fonctionnait là-bas. J'ai passé l'entretien et en fait t'avais le boulot direct quoi. ».

Ce type de parcours s'explique avec le développement du modèle de l'Atelier Chantier d'Insertion ou ACI dans le secteur des ressourceries, qui concerne 60% des ressourceries et au sein duquel les CDDI représentent

5. Guide pour créer une ressourcerie/recyclerie sur son territoire, Association régionale des ressourceries PACA, 2020, p.55.

6. Selon les chiffres du Réseau national des ressourceries et recycleries, Observatoire annuel des ressourceries, 2021.

73% des salarié-e-s en 2020⁶. Il tend à détrôner le modèle des Structures d'emplois pérennes (ou SEP, 31% des ressourceries) qui fonctionne avec des bénévoles ainsi que des personnes en CDD ou contrats aidés dans l'optique de les pérenniser en CDI. Dans ce second type de structure l'engagement volontaire et gratuit est davantage mis en avant ce qui peut engendrer des formes de *hope labours* (Kuehn et Corrigan, 2013), des périodes de travail gratuit réalisées dans l'espoir d'une embauche future.

Les personnes recrutées ont donc en commun d'avoir eu la possibilité d'effectuer une période de travail gratuit avant de devenir salarié-e-s et ont été sélectionnées en raison de dispositions comme l'intérêt pour l'écologie, l'engagement associatif et le don de soi.

Les personnes qui sont employées dans les ACI, quant à elles, comptent parmi les plus éloignées de l'emploi (63% des salarié-e-s étaient allocataires des minimas sociaux avant leur embauche). Selon les enquêtes de la DARES⁷, 80% des personnes qui sont salariées de l'IAE (insertion par l'activité économique) ont un niveau de diplôme inférieur au bac et appartiennent à des professions et catégories socio-professionnelles d'ouvriers et d'employés non-qualifiés. Mais si les hommes sont généralement surreprésentés (63% de l'IAE), il y a en revanche une proportion importante de femmes dans les ressourceries car il y a peu de chantiers d'insertion qui proposent des postes considérés comme « féminins » et qui disposent d'horaires adaptés aux contraintes liées à la garde des enfants comme l'explique Annie Guilbertau, directrice générale du Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CNIDFF) :

« Les domaines d'activités porteurs d'emplois dans les entreprises d'insertion concernent des métiers dits traditionnellement masculins (bâtiment, travaux publics, entretien des espaces verts, traitement des déchets...) ce qui peut expliquer le faible taux de représentation des femmes ayant accès à ces contrats. Par ailleurs, les femmes ont encore très souvent en charge l'éducation des enfants et à 80 % les tâches domestiques. Elles ont tendance à privilégier des emplois qui leur permettent d'être présentes aux heures de sorties des écoles ou des crèches d'où un recours au temps partiel et à des horaires de jour.»⁸

Dans le champ de l'insertion, les ressourceries ont donc tendance à attirer davantage de femmes en raison de la correspondance entre les activités proposées et les stéréotypes et contraintes liées au genre. Ces postes ne sont pourtant pas exempts de formes de pénibilités comme nous allons le voir.

S'il est encore un peu tôt pour parler *workfare*, dans le sens d'une mise au travail gratuit des bénéficiaires de l'aide sociale, comme observé aux Etats-Unis (Krinsky et Simonet, 2017), on peut constater l'évolution d'une logique de la solidarité vers une logique du mérite avec l'imposition plus ou moins explicite de nouveaux devoirs là où existait un droit (Morel, 2000). Dans ce contexte, le travail en insertion dans les ressourceries peut faire office d'offre qui ne peut être refusée. Bastien, 35 ans, CDDI en ressourcerie illustre cette logique croissante du travail contraint des allocataires des aides sociales :

7. L'insertion par l'activité économique en 2019, DARES, 2021, et Bellit, S., « Les salariés en insertion par l'activité économique : quels parcours avant l'entrée ? Quelles perspectives à la sortie ? », 2019, Document d'études n°227.

8. La fédération des entreprises d'insertion (2016), « Entreprises d'insertion : où sont les femmes ? », Les cahiers de l'observatoire, n°2, p. 7.



« J'étais au RSA, du coup j'avais une conseillère, j'ai entendu que y en a plein qui se sont fait virer par elle, et donc la dernière fois que j'ai eu un rendez-vous, elle m'a fait comprendre les indépendants on les suit pendant deux ans, moi ça fait deux ans et demi, et elle me dit après vous êtes sensés ne plus avoir besoin de nous. Donc pour essayer de calmer un peu tout ça, je regarde ses mails, parce qu'elle envoie toujours des mails avec des offres d'emploi et bon y avait celle-là. Et elle me plaisait bien parce que ressourcerie, chasse au trésor, et surtout collecteur-livreur, moi ça, ça me va bien parce qu'être au magasin c'est pas trop mon truc. Ce taf là ça me disait bien, après ils m'auraient pas pris clairement j'aurais pas pleuré, c'était avant tout pour dire que je fais un effort au niveau de ma conseillère et ce que je dois un peu au département on va dire et un job qui me plaisait quand même dans l'idée. »

A l'instar de Bastien et Ariane, plusieurs personnes ont accepté la proposition parce que le fait de travailler dans une ressourcerie leur apparaissait comme l'option la plus acceptable parmi les offres d'emploi proposées et pour rendre des comptes au département au sens de « *giving back to community* » (Simonet-Cusset, 2002). La ressourcerie apparaît donc comme un compromis entre une offre d'emploi qu'il faut accepter et un travail qui présente un intérêt en soi. Cependant, les facteurs de risque et de pénibilité de ce type d'emploi sont généralement sous-estimés au profit du récit associatif et écologique.

2.2 Le travail dans les ressourceries : les facteurs de la pénibilité selon le genre de l'activité

L'organisation du travail dans les ressourceries est encore majoritairement tributaire d'une répartition genrée⁹ des tâches qui s'effectue dans la continuité des compétences naturalisées dans l'espace domestique: les femmes sont principalement en charge des rayons et ateliers de textiles, jouets, vaisselle et du nettoyage tandis que les hommes sont affectés aux collectes, livraisons, postes de réparation, appareils électriques et petit bricolage. Ce partage genré est en partie justifié par un argumentaire de la pénibilité qui considère que les tâches « masculines » sont plus difficiles, notamment en ce qui concerne la manutention de charges lourdes. Il s'avère cependant qu'il s'agit davantage d'une visibilité différentielle des pénibilités (Avril, Marichalar, 2016), car les femmes ne sont en réalité pas exemptes du travail physique et subissent par ailleurs d'autres types de pénibilités liées à la répétition et au contrôle. Pour Anna, salariée en CDDI, 41 ans, cette répartition des tâches semble aller de soi car elle est cohérente avec les dispositions intériorisées :

« On avait un collègue homme, on allait pas le mettre aux vêtements, c'était pas possible mais... »

– Parce que lui voulait pas? ça b'intéressait pas ou?

Je pense que oui ça l'intéressait pas et puis il avait d'autres compétences ailleurs [bricolage] et puis pas forcément celles-là donc voilà. Donc après oui on tournait quand on voyait que le collègue était débordé sur son poste, on avait quand même plus ou moins des postes attirés. Mais voilà si un jour quelqu'un

t'apporte 200kg de linge bon voilà là va falloir aider au linge! »

Cette argumentation en faveur d'une répartition des postes en fonction des compétences naturalisées et issues de l'espace domestique (Corteel, 2016, p. 116) va de pair avec l'assignation des hommes à des postes considérés comme « physiques ». Ce constat fait écho aux travaux de Leïla Boudra qui avait relevé une division sexuelle des tâches (Kergoat, 1982) dans le tri des ordures ménagères avec l'attribution des postes « physiques » aux salariés masculins et l'affectation des salariées aux postes « de finition » (Boudra, 2020). Dans les ressourceries, cette attribution genrée peut conduire à des situations complexes pour les salariés comme en témoigne Bastien, 35 ans, salarié en CDDI:

« Y en a deux avec nous ils ont 60 berges et ils peuvent pas trop forcer. Bon des fois je me suis retrouvé dans des situations de merde hein, dans un escalier en colimaçon avec un meuble de 3m50 de long qui pèse 80kg voire plus et là t'es là [bruit d'effort intense], toi t'es en bas avec le vieux en haut parce que c'est moi qui portais tout, y avait pas d'autres solutions. »

Un autre salarié ironisait également sur le fait qu'il soit sollicité pour les collectes : « ils envoient le plus maigre ! ». Ces tâches physiques peuvent être à l'origine de prise de risques et de douleurs chroniques, comme l'indique Damien, 48 ans, CDDI :

– Et t'as l'impression qu'il y a des risques de blessure?

– *Tout le temps. Tout le temps, surtout que c'est des gens qui ont un peu de... comment dire? Qui ont pas eu une vie facile, tu vois le papy dont je parlais [58 ans] qui bricole super bien, ben lui tu sais qu'il a le dos en miettes, pourtant il porte des trucs et tout mais tu sais qu'un jour il va se péter un truc, c'est obligé. Et l'autre dont je te parlais il a le dos en ruine depuis qu'il bosse là-bas.*

– C'est lié au fait qu'il travaille là-bas?

– *Ouais, ouais, ça fait 2 ans qu'il y est, deux ans à porter des trucs lourds, à marcher avec les chaussures de sécurité c'est pas très cool non plus, du coup il bosse avec une ceinture et puis il est tout le temps [mime le fait de souffler en grimaçant et se tient le dos] tu sens que ça pèse quoi, même dans la tête ça doit lui peser, lui je sais qu'il rentre chez lui et je sais qu'il bouge plus quoi. Après y a les petits jeunes, eux c'est plus simple, ils sont encore en forme mais t'es pas à l'abri de... malgré les chaussures de sécurité t'es pas à l'abri d'un choc dans le tibia parce que y'a un truc qui traîne, qui est mal rangé. Le risque de blessure il est permanent, mais vraiment permanent quoi. Moi à la déchetterie j'avais tendance à partir à 5h moins le quart mais quand t'as le camion blindé et que y a les apports de la journée qui sont devant tu te dis oh merde on a un quart d'heure pour tout ranger! C'est du stress, c'est du physique et puis du physique dangereux. Tout le monde se speed, plus personne ne fait attention à rien du coup ça ajoute du stress, c'est là où tu te blesse. »*

Correspondant à une construction sociale qui associe la force physique à la masculinité, cette attribution genrée peut passer outre d'autres facteurs plus pertinents comme l'âge et la forme physique des travailleurs, par ailleurs, dans le même mouvement elle va également nier les pénibilités du travail effectué

par les salariées.

En effet, elles se retrouvent souvent à des postes plus répétitifs, comme le tri du textile, qui n'en sont pas moins difficiles. Plusieurs salariées ont évoqué des problèmes de posture, douleurs aux cervicales et au dos, liés au maintien d'une position inconfortable pendant plusieurs heures. Le poids des sacs de vêtements et de linge est aussi mis en avant pour souligner la dimension physique du travail, « chaque sac c'est entre 10 et 15 kg et on en jette plusieurs par heure ! » a précisé une salariée qui sortait d'un rendez-vous chez l'ostéopathe.

Le fait de rester principalement à l'intérieur de la structure expose également davantage les salariées au contrôle resserré des encadrant-e-s. Plusieurs d'entre elles ont signifié qu'elles se sentaient plus surveillées que les collecteurs qui effectuent régulièrement des allers-retours à l'extérieur de la structure. Cette répartition des espaces de travail tend donc à restreindre la mobilité des salariées tandis que leurs collègues masculins disent apprécier la marge de liberté et la diversité des activités offertes par leur poste, « il n'y a pas deux journées qui se ressemblent » est une phrase récurrente dans leurs entretiens.

Anaïs, encadrante technique d'insertion, 34 ans, justifie ainsi ce contrôle accru au sein de la structure :

« Pour moi il y a vraiment une question d'efficacité mais aussi de la perte de dynamique parce qu'avec la plupart des salariés, pas tous, mais avec la plupart des salariés, majoritairement, ils ont besoin d'être encadrés en proximité pour faire les choses bien et aussi pour être stimulés dans le travail.

J: Parce que sinon...

Ils font des pauses, ils regardent par terre, ils vont fumer une clope, et pas au bon endroit, et ça ralentit un peu dans la cadence, ce qui est pas grave, on est pas du tout à fond sur les cadences, mais quand même je pense que c'est dans l'intérêt de n'importe quel salarié de travailler avec un bon rythme parce que sinon on s'épuise dans la lenteur et le fait qu'on voit pas le résultat de ce qu'on fait quoi. Donc moins on travaille, moins c'est agréable de travailler. »

Ce contrôle de proximité fait donc partie du cadre spécifique du travail réalisé dans un contrat d'insertion, or il est mentionné comme une source supplémentaire de pénibilité par les salariées car il peut créer un sentiment d'infantilisation comme l'expliquent Arienne, 31 ans et Nikki, 44 ans, salariées en CDDI dans deux structures différentes :

« C'est surtout dans la manière de s'adresser aux personnes y a vraiment un truc de vouloir assoir sa position et je pense que les journées où tout le monde est blasé ben c'est à cause de ça, c'est un sentiment d'infantilisation. Par exemple, hier matin l'encadrante est arrivée à 9h pétante et elle a repris une des collègues direct en disant «là c'est pas l'heure de fumer ta clope, il est 9h, tu la fumeras à 10h30 à la pause». Direct ça pose un truc. Après elle a passé la matinée à être vraiment derrière les gens, à leur dire quoi faire, à anticiper tous les faits et gestes, à dire faut faire ci, attention à ça, à contrôler et puis des fois elle se pose et elle les regarde. Et c'est encore pire, tu te sens... surveillée. »

« Il y a une cheffe qui nous accompagne toute la journée, elle est très présente, elle est très gentille mais en fait elle nous surveille le plus possible. Elle nous trace, elle nous suit pour pas qu'on fasse des pauses trop longues, pour pas qu'on fume dans le hangar, ... »

Ce poids du contrôle tend en effet à accentuer le « stigmatisme de l'assistance » (Simonet, Krinsky, 2012, p. 64) qui réduit le ou la salarié-e au rang de bénéficiaire (Hély, 2009). Ainsi, si certains facteurs comme la maintenance de charges lourdes, le « boulot sale » (Molinier et al. 2010), l'exposition aux températures extérieures concernent l'ensemble des travailleur-euse-s, la pénibilité peut varier selon le genre des tâches.

Lorsque des écarts à la norme ont pu être observés, il s'agissait surtout de femmes qui avaient pu acquérir d'autres compétences au cours de leurs parcours personnels (conduire un camion, soudure, réparation...). La rotation des tâches, plus présente dans les structures d'emplois pérennes, est moindre dans les chantiers d'insertion où prime l'affectation à des tâches spécialisées. De plus, la rareté des formations internes fait reposer l'attribution des postes sur des habilités acquises en dehors des structures et tend donc à renforcer les dispositions socialement acquises (Benelli et al, 2017). Les conséquences de cette division genrée du travail aboutissent à une forme de double déni : déni des fragilités des salariés masculins d'une part et de déni des pénibilités du travail effectué par les femmes d'autre part. En outre, la préservation de la bonne image de ces structures implique parfois un travail de gestion des contradictions susceptible d'induire des situations de dissonance pour les salarié-e-s.

2.3 Economie circulaire et circulation des profits matériels et symboliques

L'action effectuée par les ressourceries comporte une part symbolique de par la reconnaissance de cette action comme participation à la préservation du bien commun. Ces structures sont appréciées du public car elles bénéficient d'une double légitimité à la fois sur le plan de leur action écologique (revalorisation, seconde main) et sur celui de leur action sociale (emploi de personnes éloignées de l'emploi, solidarité, prix abordables). Elles semblent ainsi répondre à plusieurs enjeux qui sont au cœur des préoccupations contemporaines (chômage, exclusion, pouvoir d'achat, réchauffement climatique, diminution des ressources, ...). C'est donc par de bonnes intentions que des donateur-ice-s viennent faire leur part en apportant les objets ou vêtements dont ils souhaitent se séparer. Cette bonne image de la ressourcerie s'appuie toutefois sur un travail de gestion des contradictions qui peut se révéler pesant pour les salarié-e-s.

La réparation des objets est souvent surestimée par le public or elle ne constitue qu'une part assez limitée du travail réalisé car elle nécessite des compétences spécifiques, du matériel et du temps or devant l'afflux de dons et les limites de l'espace de stockage ce sont davantage le recyclage par les filières et les éco-organismes qui sont privilégiés. Ces derniers représentent près de la moitié de la valorisation mise en œuvre par les ressourceries¹⁰, en

10. Selon les chiffres du Réseau national des ressourceries et recycleries, Observatoire annuel des ressourceries, 2021

11. Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, article 2.

particulier en ce qui concerne les meubles, les textiles et les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques). Le développement croissant de la valorisation par le recyclage tend à modifier le fonctionnement des ressourceries en ajoutant au travail de tri un travail de démantèlement, plus répétitif et pénible, comme en témoigne cette encadrante technique d'insertion (ETI) :

« Le pire que j'ai vu je crois c'est le démontage de châssis vitré, il faut enlever les vitres pour mettre les cadres soit en bois soit en pvc, pour les fenêtres, voilà donc il faut casser la vitre, y a pas de machines pour ça. C'était pendant une visite de ressourcerie à C., j'étais là « aah je peux pas demander de faire ça à des gens, je peux pas ! », et donc il y a un salarié qui fait ça toute la journée. Voilà et c'est un peu dommage de... de tuer des gens à ça quoi. ».

L'évolution du travail dans les ressourceries tend alors à se rapprocher des activités de triage industriel situées « à la lisière de deux univers professionnels », celui de l'usine et celui des services (Gonzalez-Lafaysse, 2019). La découverte de ce fonctionnement peut être source de déception chez les salarié-e-s qui pensaient pouvoir développer leurs compétences de réparation. Même si souvent les objets ainsi « jetés » sont ensuite recyclés par les filières dédiées, il n'en demeure pas moins pour les salarié-e-s qui s'en occupent une sensation de gaspillage, voire de perte de sens comme en témoigne Arianne, 31 ans, salariée en CDDI :

« Ca a un impact sur le sens du travail parce qu'on te vend que tu fais de la revalorisation des déchets, qu'il faut recycler mais en fait je sais pas comment ils gèrent leur truc mais tout ce qui est vêtements d'hiver du coup ils veulent pas stocker donc c'est direct au recyclage et puis y a certaines personnes qui sont vraiment dans des situations économiques... très limites et tu comprends qu'elles voient passer des choses et qu'elles se disent « mais ça je pourrais le récupérer ! », ça crée... voilà ils voient que c'est du gâchis. Même par rapport aux clients, tu récupères des trucs, « merci beaucoup » [sourire faux] alors qu'en gros tu vas tout jeter. Ça crée un truc pas cool par rapport aux gens qui donnent, et ça se répercute sur une forme de perte de sens de ce que tu fais. Y a eu une période où on ne devait trier que certains textiles parce que la filière récupérait les autres, donc nous on voyait arriver des sacs où les personnes qui les donnaient nous disaient « c'est de bons trucs ! » et l'encadrante arrivait et disait « non vous triezy pas » et hop dans le bac, et un jour j'ai pétié un câble et j'ai dit « mais qu'est-ce qu'on fait là en fait ! ». ».

Le sentiment de dissonance interne des salarié-e-s peut également provenir des incitations quantitatives de la démonstration d'utilité sociale¹¹ des ressourceries et des filières. En effet, tous les objets qui entrent dans la structure sont pesés afin d'évaluer le taux de valorisation, qui comprend à la fois le recyclage par les filières et le réemploi, le but étant de réduire la part des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération. Ces chiffres, ajoutés à ceux de l'insertion, permettent de justifier la pertinence du projet auprès des collectivités territoriales et de légitimer la mise à disposition de leurs locaux par les communautés de communes et le paiement des contrats d'ETI et de CDDI par les aides publiques. Cet enjeu du tonnage revêt une

12. En 5 ans le traitement des déchets non-recyclables va connaître une augmentation d'environ 40% de son coût, loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

importance accrue pour les collectivités territoriales du fait de l'augmentation de la taxe à l'enfouissement qui passera à 65 euros la tonne en 2025 au lieu de 37 euros actuellement, et de 17 à 25 euros la tonne pour l'incinération¹². En outre, les filières étant guidées par une logique économique elles imposent des seuils de quantité aux structures partenaires ce qui les incite à remplir les bennes pour atteindre les objectifs de collecte (Bahers *et al.*, 2017). Comme l'explique Damien :

« On devrait refuser plus de choses. Tu vois moi je m'occupe des bouquins et les encyclopédies on les accepte tout le temps alors qu'on sait qu'on les jette mais bon c'est payé à la tonne, j'avais dit à l'encadrant il faut qu'on arrête de les prendre parce que ça pèse une tonne, ça fatigue tout le monde et on sait qu'on en vend pas une, on les met même pas en rayon les trucs ! On les charge direct dans le camion. »

Les contradictions vécues sur le terrain par les salarié-e-s en insertion sont le produit de la logique qui prédomine en matière de gestion des déchets : fruit du lobbying législatif des industriels, elle fait primer le recyclage, plus rapide et plus rémunérateur, sur le réemploi (Bahers, 2016). Comme l'a montré Pierre Desvaux, en favorisant la rationalité marchande au détriment des préoccupations écologiques, ce lobbying a contribué à façonner une définition de l'économie circulaire qui tend à se résumer à une « fiction permettant de réactualiser la légitimité environnementale d'un système économique » (Desvaux, 2017, p. 43).

En reprenant les travaux sur le « sale boulot » (Hugues, 1996) dans sa double dimension de travail salissant et impliquant des difficultés d'ordre moral, Christelle Avril et Irène Vamos Racca ont analysé la division morale du travail dans les métiers féminisés du soin (Avril, Vamos Racca, 2020), et ont montré comment le fait que les salariées en position dominée se « salissent les mains », rattrapent les erreurs et les défaillances, permettait aux médecins et chirurgiens de maintenir le prestige de leurs positions dominantes. Dans le secteur des ressourceries, la gestion des contradictions réalisée par les salarié-e-s permet d'entretenir le récit d'une résolution de l'épineux problème des déchets qui permet d'éclipser la responsabilité des industriels dans leur production (Liboiron, 2017) et de mettre au avant la « bonne gestion » par les collectivités territoriales (Laoukili, 2009, p. 106). Comme l'explique un agent de la communauté de communes en visite dans une ressourcerie associative :

« Les enjeux ils sont simples : un, c'est la diminution des déchets, qui dit diminution des déchets dit diminution de la pollution dit diminution des coûts, et après ben créer de l'activité sur le territoire donc de l'emploi, de l'attractivité... et puis un enjeu un peu plus informel qui est la communication pour les élus. Les élus ça leur parle parce que les gens que vous touchez localement ce sont des électeurs, c'est un levier. Donc ça peut être de dire voilà on a un fichier client de on va dire 1000 personnes, donc vous avez mille adhérents, vous pesez mille électeurs potentiels. »

Les profits symboliques de la gestion vertueuse des déchets sont ainsi

appropriés d'une part par les collectivités territoriales qui peuvent les convertir en voix sur le plan électoral et, d'autre part, par les industriels qui délèguent la prise en charge de leurs externalités négatives à moindre coût et peuvent poursuivre le *business as usual* sans modification de leur modèle de production. Le travail des salarié-e-s des ressourceries consiste à réaliser une sorte d'alchimie symbolique, transformer les déchets en ressources, sans toutefois qu'ils et elles ne bénéficient des retombées symboliques et matérielles ainsi produites.

Conclusion

La perception du travail de tri et de récupération a évolué avec la moralisation du rapport des usagers aux déchets (Monsaingeon, 2017, p 90.) et leur mise à contribution gratuite au recyclage et au réemploi. Avec la professionnalisation du secteur, la question de la réduction des déchets à leur source, au niveau de la production, a pu être reléguée à un second plan. Comme le note Jean-Baptiste Bahers :

« Il existe un fort antagonisme entre la logique commerciale des producteurs, dont l'objectif est de vendre plus, et la logique environnementale de réduction des déchets. Privilégier le recyclage et la valorisation des déchets évite de mettre en cause les mécanismes de production et de consommation » (Bahers, 2016, p.92).

Les producteurs industriels se déchargent ainsi de la responsabilité des déchets sur les consommateur-ices qui sont désormais invité-e-s à « bien jeter ». Les ressourceries apparaissent alors comme le lieu idéal pour se délester de cette nouvelle charge. Cependant, les salarié-e-s de ces structures, associatives ou entreprises d'insertion, font les frais de ce succès : les contrats précaires et atypiques se développent dans ce secteur qui s'inscrit désormais dans les structures de l'insertion par l'activité économique. Les tâches effectuées peuvent être sources de diverses formes de pénibilités, à la fois psychologiques et physiques, liées aux différentes dimensions du « sale boulot » (Molinier et al., 2010). Une partie des contradictions internes vécues par les salarié-e-s est corrélée à la structuration progressive du marché des déchets qui contribue à modifier le fonctionnement des ressourceries, les amenant à délaissier les ateliers de réparation au profit des filières de recyclage.

En mettant l'accent sur les personnes qui sont au cœur de l'alchimie qui transforme les déchets en ressources, nous avons pu voir qu'à distance d'une vision idéalisée du travail associatif, cette mise au travail se fait au profit, à la fois matériel (coûts évités) et symbolique (action écologique et sociale), des collectivités territoriales et *in fine* des industriels.

A l'heure où la réciprocité des aides sociales devient une question d'actualité en France, on peut s'interroger sur les formes que pourra emprunter l'emploi présenté comme écologique dans les années à venir. Si des postes

hautement qualifiés vont se développer pour accompagner la « croissance verte » (Tordjman, 2021), il n'en demeure pas moins que la majorité de sa mise en œuvre sera le fruit de salarié-e-s précarisé-e-s qui seront invité-e-s, de manière plus ou moins directe, à prendre en charge le « sale boulot » du capitalisme pour faire la démonstration de leur utilité sociale (Simonet, 2022). La question de l'écologie ne peut donc se penser à l'écart de la question du modèle de production dominant et de la division sociale et genrée du travail sur laquelle il repose.

BIBLIOGRAPHIE

- Avril, C., Marichalar, P. (2016), « Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison. Perspectives féministes en santé au travail », in *Travail et Emploi*, vol. 147, no. 3, pp. 5-26.
- Avril, C. & Ramos Vacca, I. (2020), « Se salir les mains pour les autres. Métiers de femme et division morale du travail », *Travail, Genre et Sociétés*, 43, pp. 85-102
- Bahers, J-B. (2016), « Les dysfonctionnements de « la responsabilité élargie du producteur » et des éco-organismes », *Mouvements*, vol. 87, no. 3, pp. 82-95
- Bahers, J-B. (2017), « La dimension contradictoire et paradoxale des injonctions adressées aux consommateurs : le cas des déchets électriques », pp.59-94. In Ortar, N., Ansett, E., (2017), *Jeux de pouvoirs dans nos poubelles*, Editions Petra, Paris.
- Bahers, J-B., Capurso, I., Gossart, C. (2015), « Réseaux et environnement : regards croisés sur les filières de gestion des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques à Toulouse et à Milan », *Flux*, vol. 99, no. 1, pp. 32-46.
- Benelli, N., Corteel, D., Debary, O., Florin, B., Le Lay, S., Rétif, S. (2017), *Que faire des restes : Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Bosvieux-Onyekwelu, C., Boussard V. (2022), « Moraliser le capitalisme ou capitaliser sur la morale ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 241, no. 1, pp. 4-15.
- Boudra, L. (2020), « Le tri des déchets ménagers. Inégalités de genre et santé au travail », *Travail, genre et sociétés*, vol. 43, no. 1, pp. 67-83.
- Cloteau, A. (2022), « Le lobbying ou l'emballage vertueux des marchandises: Quand les agro-industriels s'opposent aux agrocarburants au nom de l'environnement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 241, pp. 56-73.
- Corteel, D. (2017), *Que faire des restes ?*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Desvaux, P. (2017), « Économie circulaire acritique et condition post-politique : analyse de la valorisation des déchets en France », *Flux*, 108, pp. 36-50.
- Dubuisson-Quellier, S. (2018), *La consommation engagée*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Durand, M., Bacconnier, S. (2021), « Le service public des déchets : quelles limites ? », *Raison présente*, vol. 220, no. 4, pp. 19-28.
- Ebersold, S. (2001), *La naissance de l'inemployable*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Ginsburger, M. (2020), « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté », *Revue française de sociologie*, vol. 61, no. 1, pp. 43-78.
- Gonzalez-Lafaysse, L. (2010), « Les chiffonniers bordelais à la fin du xixe siècle. Entre professionnalisation et stigmatisation », *Ethnologie française*, vol. 40, no. 3, pp. 521-530.
- Gonzalez-Lafaysse, L. (2019), « Trieur industriel de déchets : un maillon de l'économie circulaire en

quête de reconnaissance », *Ethnologie française*, vol. 49, no. 3, pp. 581-596.

Hély, M. (2009), *Les métamorphoses du travail associatif*, Presses Universitaires de France, Paris.

Hély, M., Moulévrier, P. (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La dispute, Paris.

Hetzl, M. (2021), « En périphérie de l'emploi. Quand l'écologie fait travailler les « gens du quartier », in *Les Mondes du Travail*, n°27, pp. 33-45.

Hughes Everett C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Éditions de EHESS, Paris.

Iannello, C. (2017), « L'environnement en tant que bien commun », *Droit et Ville*, vol. 83, no. 1, 2017, pp. 59-85.

Ibos, C., (2020), « Masculinité des chiffonniers et disqualification des chiffonnières à Paris (1830-1880) », *Travail, genre et sociétés*, vol. 43, no. 1, pp. 31-49.

Jarrige, F., Le Roux, T. (2020), « L'invention du gaspillage : métabolisme, déchets et histoire », *Écologie & politique*, vol. 60, no. 1, pp. 31-45.

Kergoat D., (1982), *Les Ouvrières*, Ed. Le Sycomore, Paris.

Krinsky, J., Simonet, M. (2012), « La servitude et le volontaire : les usages politiques du travail invisible dans les parcs de la ville de New York », *Sociétés contemporaines*, vol. 87, no. 3, pp. 49-74.

Kuehn, K., Corrigan, T. F. (2013), "Hope Labor: The Role of Employment Prospects in Online Social Production", *The Political Economy of Communication*, v. 1, n. 1, pp. 9-25.

Laoukili, A. (2009), « Les collectivités territoriales à l'épreuve du management », *Connexions*, vol. 91, no. 1, 2009, pp. 103-121.

Lalanne, M. & Lapeyre, N. (2009), « L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? », in *Recherches féministes*, 22(1), 47-68.

Liboiron, M. (2017), « Recycler : une crise du sens. », *Vacarme*, 79, 99-103.

Molinier, P., et al., (2010), « Introduction au dossier », *Travailler*, vol. 24, no. 2, pp. 20.

Monsaingeon, B. (2017), *Homo detritus, critique de la société du déchet*, Seuil, Paris.

Monsaingeon, B., Bonneau, C., et Gouchon, M. (2020), « 3. Sortir du poubelloccène : changer notre rapport aux déchets », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 26, no. 1, pp. 47-55.

Morel, S. (2000), *Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux États-Unis et en France*, Presses Universitaires de France, Paris.

Pacreau, F. (2016), « La récupération dans les déchèteries : formes, motivations et devenir », *Mouvements*, vol. 87, no. 3, pp. 96-106.

Rassat, F. (2017), « Consommer local et s'inscrire dans un territoire. Les pratiques de réemploi et d'achat en ressourcerie », *Terrains & travaux*, vol. 31, no. 2, pp. 87-108.

Simonet-Cusset, M. (2002), « Give back to the community » : le monde du bénévolat américain et l'éthique de la responsabilité communautaire. *Revue française des affaires sociales*, pp. 167-188.

Simonet, M. (2018), *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Éditions Textuel, Paris.

Simonet, M. (2022), « L'utilité sociale contre le travail. Leçons du travail gratuit et de ses luttes », in *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 64 - n° 1-2.

Tordjman, H. (2021), *La croissance verte contre la nature: Critique de l'écologie marchande*. La Découverte, Paris.



Ce que la ville durable fait aux jardinièr·e·s

Le travail écologique entre gestion-extinction
et redécouverte du métier

Elsa Koerner et Sabine El Moualy*

Résumé : Au croisement de deux recherches doctorales en sociologie et en géographie, cet article envisage les contradictions de l'écologisation de la production des villes, telles qu'elles se manifestent dans le travail des jardiniers des collectivités territoriales. L'article les pratiques de ces agents publics face à l'intensification des contraintes dans la réalisation de leurs missions. L'article caractérise le jardinier comme travailleur écologique qualifié, se réappropriant son métier au service de la (re)production du végétal urbain.

Mots-clés : végétal urbain - mise en œuvre de l'action publique - fonction publique territoriale - jardinier - *care*

Introduction¹

« *L'aménageur s'était fait plaisir, il avait fait un projet qui était, à l'inauguration, super classe mais derrière euh on avait pas euh la capacité de gérer et du coup c'était pas terrible en fait. Et pour moi ça a été assez marquant, de me dire que des fois... Souvent ce qu'ils faisaient c'est (il rit), c'est ce qu'on appelle une gestion-extinction, donc ils laissaient... mourir et après ils remplaçaient.* » (Entretien avec un maître d'ouvrage, Strasbourg, 20/09/2020)

Alors que les équipes de jardiniers et jardinières des villes sont en charge de l'entretien des espaces urbains végétalisés, l'évocation de pratiques d'abandon ou de destruction d'aménagements interroge. Pourtant celles-ci sont fréquentes et nommées, comme l'indique ce verbatim d'entretien. La *gestion-extinction* apparaît concrètement comme une contradiction de la mission première des jardinièr·e·s, puisqu'elle consiste à laisser mourir plutôt que de faire vivre le végétal.

Cet article rend compte du fil tiré à partir de la découverte d'un terme indigène, qui nous permet de proposer une réflexion sur les conditions du travail écologique de création et d'entretien du végétal urbain. La *gestion-extinction* apparaît au cours d'un entretien, cité ci-avant, mené par Elsa Koerner, doctorante en sociologie, qui teste cette expression auprès de jardinièr·e·s qui décrivent des pratiques similaires. Les échanges autour de ce résultat surprenant avec sa collègue, Sabine El Moualy, docteure en géographie, la conduit à relire les résultats de sa thèse, au prisme de cette notion.

La *gestion-extinction* est une catégorie empirique décrivant une pratique d'abandon de l'entretien ou de destruction d'un aménagement végétal, par

* Elsa Koerner est doctorante en sociologie à l'Université Rennes 2, UMR 6590 Espaces et sociétés Sabine El Moualy, est docteure en géographie, chercheuse associée à l'UMR 6590 Espaces et sociétés. Nous tenons à remercier vivement l'équipe d'évaluation et de coordination de ce numéro, pour leurs conseils avisés et leurs relecture minutieuse de notre proposition, qui ont permis des améliorations significatives de cet article et la progression de nos réflexions.

les agent·es en charge de l'entretien des espaces verts urbains, en raison de contraintes de gestion trop importantes. Celles-ci sont attribuées à un décalage entre conception et gestion des espaces végétalisés et à l'absence de prise en compte de l'expertise de terrain des jardinier·es.

En ce sens, la *gestion-extinction* rend manifeste le pouvoir discrétionnaire des jardinier·es. C'est pourquoi nous mobiliserons le cadre théorique de la *street-level bureaucracy* (Lipsky, 1969[2010]), dans une analyse par le bas de l'écologisation de la production de la ville. Les jardinier·es, en tant qu'exécutant·es de cette politique, sont au contact du public et du produit fini de la politique : les aménagements végétaux. Le jardinier est celui ou celle qui cultive un jardin, qui y permet la production à des fins agricoles ou esthétiques – et dans un but écologique, de faire se développer la biodiversité dans ces lieux. Or, pour ce qui est des jardinières et jardiniers professionnels des collectivités, la mission consistant à « cultiver des plantes » est éludée au profit de celle de l'entretien des espaces publics. Nous jugeons utile d'analyser ces pratiques au prisme du soin (*care*), comme l'ont proposé Denis et Pontille (2020).

Au travers de l'exemple de la *gestion-extinction*, et plus généralement de l'analyse du discours et des pratiques des jardinier·es interrogé·es, nous voulons démontrer que le rôle de ces jardinier·es est de cultiver et de *reproduire* un socio-écosystème urbain ravivé². Bien que cela puisse paraître contradictoire au premier abord, nos analyses montrent que la pratique de *gestion-extinction* relève d'une réappropriation de l'outil de production par les jardinier·es au service de la biodiversité et d'un meilleur cadre de vie urbain. Nous percevons dans le matériau recueilli l'*agency* de ces agent·es et leur implication subjective, ce qui constitue une forme de subversion discrète face à des conditions de travail dégradées (Linhart, 2008, 2010).

Le dialogue entre dépossession/réappropriation et dégradation/écologisation que nous proposons est structuré en deux étapes : d'abord l'étude des contradictions du travail de végétalisation, puis des conditions du travail écologique de jardinier.

Méthodologie

Le matériau qui a été mobilisé provient de deux enquêtes distinctes, en sociologie et en géographie, menées dans le cadre de deux thèses, la première en cours de rédaction et la seconde soutenue en 2019.

Le premier corpus est issu d'une enquête auprès des services de création et de gestion des espaces verts de Strasbourg, Rennes et Le Mans, menée à partir d'entretiens semi-directifs avec les agent·es de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et avec les technicien·nes des espaces verts, ainsi qu'aux parcours commentés, avec des responsables d'équipes de jardinier·es. Le parcours commenté est un entretien en marchant mobilisé en sociologie urbaine et en géographie (Augoyard et al., 2010 ; Lenel, 2019 ; Thibaud, 2001) qui nous permet de faire de l'espace entretenu par les équipes de jardinier·es un sup-

2. En écologie, l'écosystème désigne une communauté d'organismes vivants en interaction avec leur environnement. Le terme de socio-écosystème a été développé pour intégrer l'être humain et les structures sociales dans l'analyse des interactions au sein de l'écosystème. Ce terme doit permettre le dialogue entre sciences humaines et sociales et sciences de l'écologie. Ici nous parlons de « socio-écosystème urbain » pour insister sur la manière dont le jardinier se pose au centre et au service du végétal en ville, comme des citoyen·es. L'emploi du terme renvoie à l'écologisation des pratiques comme intensification et conscientisation des interactions positives avec l'environnement.

port discursif. De plus, six semaines d'observation participante réalisées dans sept équipes des trois villes, ainsi que d'ateliers organisés en fin d'enquête auprès du même panel, en vue de la confirmation des résultats et de l'analyse. Au cours de ces ateliers, les participant·es à l'enquête devaient réagir et commenter des extraits d'entretiens présentés par la doctorante, notamment celui cité en amorce.

Un second corpus alimente la réflexion. Il s'agit d'entretiens menés de 2015 à 2016 pour interroger la prise en compte de la nature dans les projets d'aménagement. Les différents acteurs des projets (jardiniers, concepteurs, écologues etc.) ont témoigné de leur appréhension des injonctions à concevoir et entretenir des espaces à caractère naturel dits « de qualité ». Ces entretiens ont éclairé les processus de réalisation des espaces livrés aux habitants et aux services d'entretien à l'échelle de la Zone d'Aménagement Concertée ou du « quartier ». Les territoires explorés selon la méthodologie « Histoire, Langage et Matérialité » (El Moualy, 2019, p.97) étaient les suivants : la ZUP du Blosne et la ZAC de La Courrouze à Rennes (35), la ZAC des Rives du Blosne à Chantepie (35), la ZAC des Perrières à La Chapelle sur Erdre (44), la ZAC du Plateau des Capucins à Angers (49).

I - Austère nature urbaine³ : les contradictions du travail de végétalisation de la ville

I.1. Une expérience spécifique de la nature urbaine entre production, reproduction et destruction

Nous présentons ici l'expérience particulière de la nature urbaine qu'ont les jardinier·es, à partir de leurs discours et de l'observation de leurs pratiques. La nature urbaine est l'environnement et le support de travail des jardinier·es. Elles et ils décrivent les éléments végétaux, les massifs, les arbres, par l'angle du travail. Un massif doit être entretenu, même si ces interventions ne sont pas toujours comprises par les riverain·es. Ainsi, à Strasbourg, alors que l'équipe procède à la taille de lierre sur une place très fréquentée, deux passantes s'étonnent que l'on coupe ainsi de « si belles feuilles de lierre ». L'agent de maîtrise leur explique : cela permet de faire se multiplier la plante et de lui donner cet aspect dense qu'elles apprécient.

Dans le discours des jardinier·es transparaît une nature désagréable : des haies trop grandes, des herbes hautes, des ronces, des massifs « moches », « pleins de déchets », « cache-misère ». Les feuilles mortes occasionnent des chutes et il faut limiter les espèces. Le travail d'entretien des jardinier·es est un travail de reproduction d'une nature qui puisse être jugée comme agréable, accessible, par des personnes dont le quotidien est constitué d'espaces aménagés, contre une nature qui pourrait être jugée nuisible, contraignante dans l'espace, dont il faut limiter l'emprise. En effet, les jardinier·es considèrent que l'emprise d'une nature non contrôlée est un frein à leur objectif principal : l'appropriation de l'espace public végétalisé par la population.

Au-delà des incompréhensions, les habitant·es peuvent également être des adversaires des jardinier·es par la production de nuisances (Koerner,

3. Nous mobilisons le terme de nature urbaine pour qualifier les éléments végétaux, animaux et leurs milieux de vie (nous prenons également en compte les cours d'eau et les sols) que l'on rencontre en ville. L'usage du terme « nature » nous permet d'interroger les représentations sociales autour de ce concept. Nous parlons de nature au sens de Catherine et Raphaël Larrère (2018, 207).

2022). Ainsi des déchets, des dégradations d'équipements ou de végétaux sont autant d'obstacles au travail du jardinier. Par la *gestion-extinction* les jardiniers reconnaissent l'échec de l'aménagement, ils goudronnent certains chemins, suppriment des équipements ou des massifs en réponse au désintéret et produisent un aménagement « sur la défensive » (El Moualy, 2019, p. 187).

Les tâches d'entretien permettent aux jardinier·es de choisir des essences végétales par la taille, le repiquage et même la *gestion-extinction*, en facilitant le développement d'une plante plutôt qu'une autre. Là encore, un des aspects qui gouverne leur choix est directement lié à leurs conditions de travail. Elles et ils préfèrent des végétaux demandant peu d'entretien, facile d'accès ou « à nettoyer ». Elles et ils sont unanimement critiques des massifs d'hortensias en pied d'immeuble qui cachent déchets et rats et sont une plaie à entretenir. Cet argument arrive en premier lieu, avant des évidences techniques comme l'adaptation au type de sol et à l'exposition, ou des objectifs esthétiques et écologiques comme le rendu recherché et le caractère mellifère⁴.

Ainsi dans la production du végétal urbain, les jardinier·es anticipent surtout l'entretien des espaces : les dimensions cultivatrice et paysagère sont secondaires, voire disparaissent. Les jardinier·es deviennent surtout des nettoyeur·ses de l'espace végétalisé. Dans l'entretien des espaces qu'ils ont en charge, les jardinier·es doivent souvent détruire le végétal. Le désherbage, tâche de plus en plus présente dans le quotidien des services gestionnaires, en est le meilleur exemple. Dans une équipe en charge d'un parc historique, où tout doit être parfaitement à sa place, un agent explique avoir parfois « l'impression qu'on est plutôt des tueurs de plantes que des jardiniers » à force de désherber (16/03/2021, Rennes). Dans une équipe strasbourgeoise, un agent en fin de carrière indique un espace planté de rosiers, envahi par les plantes adventices : on va passer faire les bordures, mais on ne va pas tout enlever, nous ne sommes que trois et cela prendrait un temps démesuré, tant pis pour l'aspect de cette zone qui jouxte le centre administratif de la Métropole. Il se désole :

« Comment veux-tu que des jeunes aient envie de faire ce métier si on leur montre ça ? C'est pas du boulot de laisser ça comme ça, mais en même temps, passer trois heures accroupi à arracher du pissenlit, on devient pas jardinier pour ça. » (Carnet de terrain, Strasbourg, 9/08/2021.)

Les destructions d'aménagement, l'abandon d'espaces, participent à la *disqualification* du métier, alors que le jardinier est un ouvrier municipal qualifié. La *gestion-extinction* apparaît comme une réaction à un processus de perte de sens au travail, par la désappropriation des espaces verts et la disparition des tâches de création. Il est de plus en plus difficile pour les jardinier·es de revendiquer une identité professionnelle d'*artisan cultivateur*. Si l'écologisation des pratiques de végétalisation nécessite un savoir-faire spécifique, les paysages champêtres requièrent une disparition des marques du travail de jardinier.

4. Le caractère mellifère d'un végétal signifie qu'il produit du nectar et du pollen de bonne qualité en quantité, qui est accessible aux insectes pollinisateurs (abeilles, guêpes, papillons...) qui permettent la reproduction sexuée des végétaux. Le terme « mellifère » renvoie au miel mais leur intérêt pour les jardinier·es est leur rôle dans le développement d'une diversité biologique importante et en bonne santé (la biodiversité).

1.2. Le travail du jardinier : réaliser une nature fantasmée ?

La suppression d'aménagements végétalisés suite à des dégradations étonne, alors que la ville idéale est fortement associée à la présence de nature (Félonneau et Lecigne, 2007). Lors des municipales de 2020, dans les trois villes de notre étude, les programmes municipaux, peu importe leur couleur politique, plaçaient tous le vert des arbres au cœur de leur projet. La littérature a analysé les attentes sociales de nature en ville et leur amplification à l'heure de la mise au premier plan du dérèglement climatique (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012 ; Boutefeu *et al.*, 2005).

Dès l'apparition du genre du paysage en peinture, qui supprimait toute trace du travail agricole (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2014), on pouvait ressentir le caractère idéal, voire fantasmagorique, de la nature. Aujourd'hui, les urbain·es tendent toujours à idéaliser le végétal et à l'associer à la campagne, en opposition à la ville. Henri Lefebvre pointait déjà que le « droit à la nature » était un produit de la dégradation du droit à la ville et qu'il y contribuait en réalité (Lefebvre, 2009). La population urbaine idéalise une nature dotée de vertus épuratrices (Boudes et Glatron, 2015). Dans un contexte de néo-hygiénisme environnemental, le végétal viendrait sauver la ville et ses habitant·es (Mathis et Pépy, 2017). Cette vision qui relève de l'idéologie urbanistique, au sens de Lefebvre, témoigne d'une conception mécaniste et binaire : il faut planter des arbres partout, ne jamais en abattre. Or les pollutions, les réseaux souterrains, le piétinement du sol fragilise les racines des végétaux ou rend même impossible leur plantation. Dans cette perspective idéologique, on ignore les conditions nécessaires à la vie des végétaux et on les considère comme du mobilier urbain inerte, dont on peut disposer librement. Pour marquer la réponse à une demande pressante de nature, les municipalités mènent des opérations éphémères de végétalisation pour « préfigurer la ville de demain », critiquées par les jardinier·es en raison de leur gourmandise en eau et du gâchis végétal en résultant. Malgré une volonté de préservation de l'environnement, les rapports sociaux à l'environnement ne sont pas transformés : la *nature* reste appréhendée majoritairement comme un objet de consommation, sans conscience des efforts nécessaires en retour des services qu'elle procure.

De la même manière que la complexité du fonctionnement du vivant est ignorée, l'écologisation des pratiques de production du végétal en ville tend à faire disparaître les marques du travail des jardinier·es. Les tableaux de *wilderness* dans des parcs périphériques, considérés comme « naturels », cachent les rapports de production. Les jardinier·es ont montré à la docteurante comment tailler de façon à rendre l'intervention invisible. Néanmoins, certain·es passant·es leur font remarquer des défauts d'entretien : feuilles mortes non enlevées, déchets non ramassés, repousses de haies et massifs illisibles... Tout comme certaines interventions peu consensuelles comme l'élagage ou l'abattage d'arbres. L'idéalisation du végétal limite la compréhension des interventions des jardinier·es, qui, en tant que *street level bureaucrats*, sont directement confronté·es aux interpellations des habitant·es. Les

interactions avec le public déterminent également les représentations qu'ont les jardinier·es de la beauté de la nature et de la valeur de leur travail.

Paradoxalement, le travail des jardinier·es est davantage reconnu dans des parcs historiques suivant un processus de muséification. C'est le cas d'un parc historique rennais, que le technicien référent rapproche du Louvre, en tant que lieu d'une nature idéalisée, à la manière d'un tableau végétal. Ces espaces de jardins à la française, entretenus au cordeau, sont des lieux de production davantage reconnus que les espaces gérés de manière plus extensive. Il est clair que les massifs très fleuris, les buis taillés en forme d'oiseaux et les collections de rosiers sont les produits du travail de jardiniers. Le caractère artefactuel de cette nature, maîtrisée par les arts du jardin, est reconnu par les usager·es. Si ces espaces ne correspondent pas à l'idéal-type d'une ville végétalisée, champêtre, ils respectent les normes d'interdiction des pesticides et peuvent bénéficier de labels témoignant de la qualité écologique de leur gestion. Pour cela, il est nécessaire de constituer des équipes de jardinier·es nombreuses. Dans le parc en question, 13 agent·es sont mobilisé·es principalement sur 10 hectares alors que dans cette ville, dont les effectifs de jardinier·es sont encore importants, on compte en moyenne 4 agent·es pour 10 hectares à entretenir.

1.3. La fin de la création ? La gestion-extinction comme conséquence de l'austérité

Comme l'ensemble des services publics, les services gestionnaires des espaces verts subissent l'austérité budgétaire, notamment par la baisse de dotation globale aux collectivités. Les moyens sont réduits pour le recrutement, le traitement des agent·es et les ressources matérielles pour l'exercice de leurs missions.

Pourtant, le patrimoine végétal des villes observées ne cesse d'augmenter. A Rennes, il est passé de 60 ha en 1966, à 400ha en 1981 et jusqu'à 875 ha en 2022. Dans le *Guide de maintenance* de cette ville, il est expliqué que cet accroissement rapide est à la source d'une réflexion sur « l'inadéquation » de l'application uniforme de techniques d'entretien horticole à l'ensemble des espaces gérés en régie, et de leur inadaptation écologique (suppression du couvert végétal dans un boisement par exemple). La décision de construire un « code qualité » pour organiser la gestion différenciée selon le type de parc ou de square a croisé la recherche de « gains de productivité », avec l'enjeu environnemental et d'adaptation aux usages.

La notion de *gestion différenciée* s'est généralisée au tournant des années 2010, alors que les communes réduisaient leur usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces. C'est avec la loi de transition énergétique du 17 août 2015, qui accélère le calendrier prévu par la loi du 8 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, dite loi Labbé, que les communes se voient dans l'obligation de renoncer aux produits phytosanitaires au 1^{er} janvier 2017 pour l'entretien de leurs espaces verts.

Ces produits phytosanitaires permettaient une certaine efficacité dans le désherbage des plantes adventices notamment. Cette mesure s'accompagne donc d'un travail d'accompagnement et de transformation des représentations sociales du végétal en ville. On ne parle plus de « mauvaises herbes », on tond une largeur d'un mètre en bordure des zones laissées en prairie : on explique aux habitant·es qu'il ne s'agit pas d'un abandon pur et simple de l'entretien. Dans ce contexte, la gestion différenciée, qui distingue plusieurs catégories d'espaces verts en fonction du niveau et du type d'entretien attendu permet de moduler entre des espaces entretenus intensivement et d'autres à l'apparence plus champêtre (boisements, prairies, vivaces plutôt que massifs d'annuelles).

L'entretien du même patrimoine, sans produits phytosanitaires, constitue une mesure d'écologisation requérant une intensification du travail humain pour obtenir les mêmes résultats visuellement. Un jardinier nous le dit tout de go : « La gestion différenciée c'est le concept qu'ils ont trouvé pour supprimer le phyto sans créer de nouveaux postes ». Nos résultats concordent ici également avec l'analyse de Marion Ernwein sur l'émergence de la gestion différenciée en parallèle de l'instauration du *new public management* et de l'austérité (Ernwein, 2016).

La surcharge du travail de désherbage, travail devenu manuel depuis 2017, voire avant dans les communes pionnières en la matière, conduit à des formes de démotivation des jardinier·es et donc au recours à la *gestion-extinction* (El Moualy, 2019, p.433). Dans nos échanges au sein des équipes, dans les trois villes, le manque de moyens alloués à leurs missions revient très régulièrement. Les uns se plaignent du matériel vieillissant ou insuffisant, quand d'autres identifient des équipes resserrées et impossibles à renouveler : les traitements étant trop faibles, le recrutement de jeunes diplômé·es est en chute libre. A Rennes, presque aucune équipe n'est au complet, en raison d'arrêts maladie et de départs non remplacés. Dans l'une des équipes observées, comptant officiellement 13 personnes, avec les RTT et les congés, il n'y a au final sur le terrain que 5 agent·es en février 2022. A Strasbourg et au Mans, les effectifs municipaux sont plus restreints, de moitié inférieurs à ceux de Rennes, pourtant de taille similaire voire de superficie inférieure. Les équipes ont été fusionnées et leurs territoires d'intervention se sont étendus.

En contexte d'austérité, l'évolution du travail de jardinier conduit à une « reproduction sans âme » plutôt qu'à l'alliance entre écologisation et arts paysagers (El Moualy, 2019, p. 187). Submergés par la quantité de travail, les services d'entretien des espaces verts suppriment des aménagements, goudronnent ou engazonnent pour limiter le nombre d'interventions nécessaires (ibid, p. 431). Le travail de création est alors réduit à la portion congrue voire exclu des missions des jardinier·es.

Tu vois moi le truc qui me manque c'est les plans. J'ai un BTS, j'ai appris à faire des plans. J'sais pas, c'est peut-être parce que je suis le seul avec un BTS mais on fait jamais ça. C'est le premier truc que j'ai dit à [ma responsable d'équipe] quand j'suis arrivé. Parce qu'en plus dans le privé je faisais de la création ! Ça, ça me manque vraiment. » (Entretien avec Edison⁵, Strasbourg, 4/08/2021)

Le regret exprimé par ce jeune jardinier naît du décalage entre son expérience du métier de jardinier dans une entreprise privée de paysage avec celle de jardinier municipal, en tant que pur exécutant. La fin de la création concerne donc les agent·es du service public, alors que l'on recourt de façon croissante aux actrices et acteurs privés pour l'aménagement paysager, comme nous le verrons ci-après.

2. Ecologisation et recompositions du travail du jardinier : les conditions du travail écologique

2.1. La privatisation de la végétalisation au détriment de l'écologisation des villes

La baisse des moyens alloués à l'entretien des espaces végétalisés et la difficulté qui en résulte à produire des jardins publics de qualité fait craindre l'externalisation de certaines missions. Cette inquiétude montre bien que la « précarité subjective » de ces fonctionnaires se rapproche d'une précarité objective (Linhart, 2012). Ainsi à Strasbourg, la constitution d'une équipe de tonte à l'échelle de la commune est interprétée par certains jardinier·es interrogé·es comme une étape vers la privatisation de cette tâche.

En matière de conception des aménagements paysagers, le recours aux paysagistes et aux bureaux d'étude privés est régulier. Au Mans, la maîtrise d'œuvre délègue uniquement des lots d'étude sur des compétences techniques qu'elle n'a pas (dossier loi sur l'eau, par exemple). A Rennes, cela dépend du plan de charges : si un aménagement est voté par le conseil municipal mais que la maîtrise d'œuvre n'a pas le temps de s'en charger, une entreprise est recrutée. Pour la réalisation des travaux, la règle est principalement celle de la délégation de service.

Seule Rennes dispose encore d'une équipe de jardinier·es dévolue aux travaux neufs, qui réalisent les chantiers d'aménagement ou de réaménagement conséquents, comme la végétalisation des cours d'école. Du fait de la mobilité interne des jardinier·es, chaque équipe compte un à deux agent·es passés par l'équipe Travaux Neufs et capables de former leurs collègues à la réalisation d'une allée, ou d'un autre réaménagement plus circonscrit. Dans les deux autres villes, les chantiers sont systématiquement délégués au privé. Ceci produit de la frustration pour les jardinier·es, comme Edison l'exprime dans le verbatim d'entretien ci-avant. Leur mission est amputée de la part créative ce qui peut être ressenti comme une négation de leur compétence⁶.

La réalisation des travaux par des entreprises de paysage s'accompagne généralement d'un contrat d'entretien avant rétrocession au commanditaire. L'introduction d'une notion de profit et de mise en concurrence dans la végétalisation de l'espace public n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes pour la bonne reprise des plants. Ainsi la mauvaise qualité de la terre et l'impréparation des sols peut conduire à l'envahissement du massif par les plantes adventices. L'achat de sujets trop petits ou trop grands a pour effet leur mort prématurée, par un développement racinaire impossible ou une trop grande fragilité. L'absence de consultation des jardinier·es entraîne

5. Les noms des participant·es à l'enquête ont été pseudonymisés.

des choix d'essences ou d'aménagements peu appropriés aux usages sur site ou aux contraintes de gestion. La sur-plantation, pour donner une impression de volume à la livraison de l'ouvrage, est inefficace d'un point de vue budgétaire et produit un gâchis végétal. L'une des jardinières rencontrées explique avoir déplacé des plants de noisetiers sur un aménagement, après livraison, pour permettre leur développement, sans quoi ils n'auraient pas survécu. Cette sur-plantation s'explique aussi par le modèle économique qui rémunère le travail de maîtrise d'œuvre (paysagistes, voirie et réseaux divers (VRD)) au pourcentage des dépenses de matériaux et plants.

Dans l'ensemble, nombre de ces marchés ne prévoient pas le budget suffisant pour les moyens humains nécessaires à l'entretien (El Moualy, 2019, p.503). Ces décalages entre l'aménagement produit et leur possibilité réelle de reprise, de bonnes conditions d'entretien, en fonction des ressources de la collectivité ou des usages réels sont dénoncés par les jardinières, heurtées par ce gâchis. En raison des contraintes de gestion, certains espaces sont même clôturés et passent sous statut privé (El Moualy, 2019, 434-436 ; Valegeas, 2014). Cette restriction de l'accès constitue une *extinction* de l'espace public en tant que tel, grignoté par la privatisation de parcelles.

Nous constatons donc les limites d'un projet d'écologisation de la production des espaces végétalisés en ville, dans un contexte de libéralisation. La *gestion-extinction* en est un symptôme, c'est une réaction des jardinières exerçant leur pouvoir discrétionnaire dans les espaces qu'elles et ils entretiennent.

2.2. Quand la compétence et l'implication des jardinières est mobilisée au service de l'écologisation des villes

Dans ce cadre, la *gestion-extinction* s'apparente à une pratique de correction des malfaçons produites par les « gens des bureaux » et par les entreprises privées de paysage. Les adaptations, les réaménagements, les remplacements ou l'abandon de projets inadaptés sont la marge de manœuvre mobilisée par les jardinières pour résoudre les dysfonctionnements de l'habitat urbain.

Dans nos échanges avec elles et eux, nous distinguons plusieurs types de discours face aux dynamiques de privatisation et d'austérité constitutives de la ville néolibérale. Dans le discours d'un agent de maîtrise, le registre émotionnel ressort fortement :

Franck me dit que « l'écologie doit être plus cohérente ». Il critique les oasis de fraîcheur, ces réaménagements des cours d'école, parce que les plantations sont faites en août, que les plantes sont importées de toute l'Europe par camions, que la consommation d'eau pour les arroser est incroyable. Pour lui, tout ça a surtout un but de communication. Il s'énerve : ce n'est pas logique, c'est du gâchis. Ses propos sont pétris de colère, face aux incohérences et à une forme d'hypocrisie qu'il dénonce. Il se dit lui-même assez pessimiste et me demande d'excuser son défaitisme et sa colère. (Carnet de terrain, Strasbourg, 12/08/2021)

6. A Rennes, un agent de maîtrise nous prédit qu'un aménagement va être dégradé quelques jours seulement après son installation car il est inadapté aux usages du site. La compétence des jardinières ne concerne pas seulement la technique et l'esthétique, mais également la connaissance des usagers en raison de leur présence quotidienne en tant que street-level bureaucrats.

Franck a des convictions écologistes fortes et se considère comme un « survivaliste mais pas *hardcore* ». Au-delà de sa colère, transparait aussi du désarroi : il considère que la planète se remettra du dérèglement climatique « mais pas nous ».

Cette sensation de dépit conduit un certain nombre de jardiniers à faire le minimum dans leur travail. Néanmoins, le profil du jardinier impliqué, déterminé à faire du bon travail malgré tout et à chercher des solutions se retrouve dans les trois villes. Au sujet d'un rond-point réaménagé par une entreprise, où des arbres ont été plantés sans bien préparer la terre, de sorte que les chardons et les liserons tendent à l'envahir, un agent de maîtrise du Mans a une solution. Il compte amener de la terre végétale autour des arbres, sans trop les enterrer, pour « amener du gazon » et entretenir très régulièrement pour que les chardons ne parviennent jamais « à reprendre le dessus ».

Ces agent-es qui parviennent à transformer la colère en action exercent des responsabilités (agent-es de maîtrise ou adjoint-es) et sont par ailleurs reconnu-es par leurs collègues pour leur compétence et leur connaissance horticole. La reconnaissance, par la hiérarchie et les pairs, joue un rôle important dans la capacité à définir la profession de jardinier comme « un vrai métier ». Restaurer le bon fonctionnement d'un aménagement, par la connaissance du végétal, rapproche le travail du jardinier de sa définition de cultivateur.

Le recours à la *gestion-extinction* est alors une manière de reprendre ses droits sur son environnement de travail. Cette pratique relève d'une forme de résistance ou d'adaptation qui témoigne d'une implication subjective de ces travailleur-ses (Linhart, 2008). Il s'agit de rectifier les aménagements pour des objectifs d'appropriabilité, de praticabilité ou en vue d'un meilleur fonctionnement écosystémique. Ces pratiques ne sont pas seulement une intervention en réaction, mais peuvent également constituer un signal du dysfonctionnement à la hiérarchie. Dans nos entretiens avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, cette dimension apparaît. C'est le cas par exemple de cette maîtresse d'ouvrage strasbourgeoise, qui explique sa frustration face à un service gestionnaire de projets refusant les « propositions végétales très fortes » en raison des contraintes de gestion :

Marie : « Je comprends bien leur argument et c'est sûr que si on augmente chaque année la surface et qu'eux ils sont toujours le même nombre de personnes avec le même budget tous les ans, je comprends bien qu'à un moment donné euh ça va pas ! Mais bon j'imagine que, là maintenant, je sais pas, mais je me dis forcément faut que ça évolue parce que si on veut vraiment maintenant renforcer la nature en ville, il faut forcément donner les moyens aux services gestionnaires pour faire le suivi parce que... Ce qu'ils disaient aussi c'est qu'il arrivait des cas où ils laissaient tout pourrir et puis un an après ils enlevaient tout ils mettaient du sablé ! » (Carnet de Terrain, Strasbourg, 22/09/2020)

Dans cette ville, le service de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre pour l'aménagement de l'espace public et le service gestionnaire des espaces verts appartiennent à deux directions distinctes. Les responsables de la direction des espaces verts se sont faits relais des contraintes des jardinier·es et ont mis en lumière le problème de sous-dotation pour l'entretien du végétal urbain. Ici, la structure de l'organisation permet de peser sur les décisions, en portant les intérêts des jardinier·es et une vision en termes de durabilité de la gestion.

Un autre moyen structurel d'écologisation de la production des espaces végétalisés est l'existence d'un échelon de technicien·nes référent·es présent·es sur le terrain, dont les bureaux sont délocalisés du centre administratif afin de faciliter les échanges entre jardinier·es, services de conception et autres services gestionnaires. A l'opposé de ce qui est observable dans les évolutions managériales de l'administration (Linhart, 2012), une hiérarchie de proximité garantit un travail efficace et de qualité.

Evidemment, le levier budgétaire est essentiel pour doter les jardiniers de moyens matériels satisfaisants, pour permettre le recrutement de personnels qualifié·es et pour redéployer les équipes en vue d'une meilleure répartition de la superficie à entretenir. Néanmoins ces éléments relèvent de décisions nationales : sans revalorisation suffisante du point d'indice, le traitement d'entrée sans expérience en catégorie C ne peut être avantageux face aux salaires proposés par les entreprises du paysage. Plus généralement, la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales⁷ limite clairement la marge de manœuvre de ces dernières pour faire évoluer leur budget de fonctionnement.

Dans un contexte de plus en plus contraint, les discours marqués par la colère, comme les pratiques, témoignent d'une volonté de réappropriation du métier, en vue de laquelle l'écologisation du travail est un levier.

2.3. L'écologisation en soutien d'une redécouverte de son métier : pistes pour une création renouvelée

Les jardinier·es saluent généralement la dynamique d'écologisation de leurs pratiques professionnelles et visent explicitement des objectifs de lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité. L'abandon des produits phytosanitaires est largement accepté, en raison des effets sur la santé.

Alors que je parle avec Michel de son parcours professionnel, il évoque l'évolution de la gestion différenciée et la fin des produits phytosanitaires. Il me dit que certains ont eu du mal à accepter, mais que lui trouve ça bien parce qu'ils recevaient les bidons de 800 L de produit, ils ne savaient même pas ce que c'était, le dosage etc. Après ils ont essayé d'autres méthodes (brûleur, vinaigre blanc) mais ça ne marchait pas tant que ça. Avant, certains travaillaient en short et pulvérisaient ça, ce n'était pas bon. Dans sa copropriété, quand l'entreprise vient faire l'entretien des espaces verts, il a déjà vu le jeune en short utiliser du phyto. Il a failli aller lui dire de faire gaffe mais il n'avait pas le temps. (Carnet de Terrain, Strasbourg, 5/08/2021)

7. La loi n°2018-32 de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 prévoit une diminution de la dépense publique, à l'horizon 2022, suivant un objectif fixé dans le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire du 2 mars 2012. Le rapport annexé à cette loi précise que les engagements réciproques entre l'Etat et les collectivités territoriales ferait l'objet d'un contrat de mandature, d'un « pacte financier » afin de déterminer la « trajectoire pluriannuelle de dépenses et de désendettement » (II.E.3. du Rapport <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000036526027/>).

L'externalisation du travail d'entretien des espaces verts pose donc également un problème de cohérence dans l'emploi des produits phytosanitaires sur le territoire. Malgré les politiques « Zéro phyto », les espaces publics sont encore pollués chimiquement par les espaces privés ou en gestion déléguée. Au-delà du bénéfice pour leur santé, l'écologisation des pratiques permet aux jardinier·es de redécouvrir leurs métiers. L'entretien raisonné nécessite des connaissances en matière d'essences végétales, de période de taille, de méthodes précises, ou par exemple de savoir différencier une adventice d'une plante à conserver. Si la taille raisonnée a pour objectif de faire disparaître aux yeux du promeneur toute trace du travail réalisé, pour la personne qui tient le sécateur elle contribue à revaloriser sa compétence au travail.

A l'inverse lorsque le manque de moyens humains conduit à l'abandon d'espaces, les plantes sont indifférenciées, le massif illisible et il devient une réserve à déchets. La mission des jardinier·es est alors de les raviver. C'est le cas d'une équipe mancelle, qui s'est vue attribuer la gestion d'un aménagement en bord de voie SNCF deux ans auparavant, en raison de la défaillance de l'équipe précédente, due à d'importantes difficultés internes. Les jardiniers tronçonnent à la base les noisetiers et cornouillers qui se développent trop vite et étouffent les lauriers-thym, qui n'ont plus accès à la lumière du soleil. Leur intervention a pour finalité de sélectionner les sujets à réduire ou limiter, pour dégager de l'espace autour d'autres arbustes se développant plus difficilement. Dans cette équipe, l'agent de maîtrise pense qu'il faut revoir la méthode de travail, pour qu'elle soit plus économe, et plus écologique, par l'accompagnement des végétaux indigènes :

Stéphane : « Et nous on en a deux ou trois [des chênes verts] qui poussent sur le secteur, dont un que j'ai gardé. [...] En entretenant la souche j'me disais, 'tain il est sympa celui-là ! Et j'ai pas envie de l'enlever, j'ai plutôt envie de tailler dans les vieux arbres à côté pour le fiout ! Le laisser pousser. J'en ai parlé au gars responsable des plantations et puis euh il me fait « mais Stéphane t'as bien raison ». Et je crois, c'est un peu ce que je dis aux gars, c'est un peu comme ça qu'il va falloir qu'on travaille ! » (Carnet de terrain, Le Mans, 25/08/2020

La plantation nécessite beaucoup de ressources et un entretien régulier, là où une pousse spontanée suppose que le plant est plus robuste et adapté à son milieu. A Strasbourg, le même discours est tenu par une responsable d'équipe, qui a également prélevé des petits sujets d'arbres pour les replanter ailleurs dans le parc, à moindres frais. Ces pratiques professionnelles sont à rebours des marchés de conception et de travaux inadaptés décrits précédemment. Elles nécessitent une redistribution des moyens pour que les jardinier·es aient le temps d'exercer leur curiosité et de connaître avec précision leur territoire. Elles supposent également une refonte des cahiers des charges et des marchés pour ce type de prestations, car les paysagistes privés contestent également l'absurdité de la surplantation. En effet, la rémunération de la maîtrise d'œuvre est déterminée en fonction des fournitures livrées, ce qui encourage à prévoir une quantité de plants excessive. De plus, les paysagistes rencontrés critiquent les attentes esthétiques de leur clientèle quant au développement végétal des aménagements au moment de la livraison : celles-ci ne correspondraient généralement pas au

rendu de jeunes plants. Contrats et représentations sociales incitent alors aux plantations superflues, à l'opposé des préoccupations de soutenabilité des aménagements.

Pour les jardinier·es ces enjeux sont indissociable des questionnements sur le recrutement et l'attractivité de leur métier et leur résolution passe donc aussi par la revalorisation de leurs salaires et de leurs missions. C'est dans ces conditions que l'écologisation des pratiques permet la créativité et la cohérence de leur action. Comme pour les ingénieur·es, le fait de pouvoir tester, de pouvoir fonder son action sur la prise en compte de la nature et de pouvoir collaborer avec d'autres disciplines constitue un rappel des raisons de leur orientation professionnelle (El Moualy, 2019, p.439). Marion Ernwein utilise la métaphore des métiers de l'art pour conceptualiser l'évolution du rôle du jardinier avec l'écologisation des pratiques. Par la mobilisation de catégories végétales nouvelles, comme les plantes spontanées ou vivaces, et les nouvelles méthodes (compost, paillage, agroforesterie), le jardinier génère des richesses au cœur de la ville. Il devient « chorégraphe et crée *avec* les plantes des scènes vivantes » (Ernwein, 2016, 95).

Dans ces conditions, l'écologisation des pratiques peut répondre à la recherche de reconnaissance des savoir-faire des jardinier·es. Ils et elles valorisent leur expertise issue de la pratique de terrain de la nature urbaine et de ses usages. L'implication des habitant·es en tant qu'usager·es peut éventuellement contribuer à la revalorisation du métier de jardinier, dans cette optique. L'implication habitante, en tant qu'expertise d'usage, est reconnue pertinente par ces agent·es de terrain, qui peuvent s'en faire les intermédiaires (El Moualy, 2019, 188). Elles et ils considèrent également que leur présence quotidienne confère à leur mission une dimension sociale, « d'agent de proximité », notamment dans les quartiers prioritaires. Dans la perspective de produire une ville vivante, qui offre un cadre de vie et de travail de qualité, l'accompagnement de l'activité associative et habitante (par exemple dans les jardins partagés) et l'ouverture de postes de réinsertion qualifiants sont des pistes discutées avec les jardinier·es pour la revalorisation de leur métier.

Conclusion

Avec cet article, nous avons voulu éclairer une série de pratiques observées et de discours recueillis au cours de deux recherches doctorales sur la production de la nature urbaine, à partir de la notion paradoxale de *gestion-extinction*. Notre intérêt pour la *gestion-extinction* vient du fait qu'elle marque, pour les jardiniers, une appropriation réelle et subjective de leur travail. En effet, il s'agit d'une pratique discrétionnaire de *street-level bureaucrats*, permettant de rectifier des malfaçons, ou les inadaptations d'un projet aux pratiques du public ou aux contraintes de gestion. Nous avons alors rapproché de cette pratique d'autres procédés par lesquels les jardinier·es contournent ou dépassent les limites de leurs missions. Ainsi nous avons dépeint l'*agency* et l'implication subjective des jardinier·es dans leur travail, annoncée en introduction. L'étude des discours soutenant ces diverses pra-

tiques montre un amalgame de colère, de lassitude face à la dégradation des conditions de travail dans les équipes de gestion des espaces verts des villes étudiées.

Les agent·es interrogé·es s'offusquent du décalage qu'elles et ils observent entre d'une part la volonté exprimée d'investir dans la végétalisation des villes et l'affichage de mots d'ordres écologiques et d'autre part la réduction concrète des budgets de fonctionnement de leur service. Elles et ils opposent alors leur expérience concrète de la nature urbaine en ville par le travail aux représentations erronées, fantasmées ou au désintérêt des citoyen·es et des décideurs (architectes-paysagistes et élu·es). Cette réaction exprime la perte de sens au travail et la désappropriation du métier, qui se limite de plus en plus à des opérations de nettoyage, faute de moyens. Alors que jardiner renvoie en premier lieu au fait de cultiver, ces jardinier·es professionnel·les ont la sensation que leurs compétences ne sont pas reconnues et que leur quotidien est une bataille contre des absurdités, au regard des besoins des végétaux et des usages des habitant·es.

La dialectique entre désappropriation et réappropriation éclaire les ambivalences du discours des jardinier·es au sujet de l'écologisation des pratiques de végétalisation des villes. Leur lecture de l'évolution des procédés d'entretien et de conception des espaces végétalisés est marquée d'une part par la « précarité subjective » de leur métier (Linhart, 2012) et d'autre part par la valorisation des savoir-faire permise par les nouvelles techniques d'entretien. Ainsi la gestion différenciée peut leur apparaître comme une justification pour limiter la masse salariale, malgré l'augmentation du volume de travail causée par la fin de l'emploi de produits phytosanitaires. Néanmoins, l'écologisation des pratiques rappelle que le jardinier municipal est un ouvrier communal *qualifié*, doté de connaissances horticoles et de compétences techniques précises. C'est pourquoi nous caractérisons le rôle du jardinier comme un travailleur écologique au service du fonctionnement des habitats naturels urbains. Dans une perspective de travail écologique, la ville produite est un socio-écosystème où *co-habitent* humains, autres animaux et végétaux, dont les jardinier·es sont en charge de la régulation (Koerner, 2022).

C'est dans ce sens que nous avons qualifié le travail des jardinier·es d'activité de soin, ou de *care*, au végétal urbain. La référence au concept de *care* nous permet de considérer le travail du jardinier municipal comme un travail de reproduction, plutôt que de production, du végétal urbain, dans un contexte d'écologisation des pratiques. Puisqu'il s'agit alors de soutenir le fonctionnement d'un habitat, en faisant *avec* le végétal et *avec* les habitant·es, mobiliser les théories féministes de la reproduction sociale nous semble pertinent pour penser les conditions du travail écologique. Situer les activités de *care* et le travail de reproduction dans des domaines d'activités masculins, comme dans le cas du métier de jardinier, constitue un changement de paradigme éclairant. Dès lors, soutenabilité signifie reproductibilité, au service d'une écologisation pragmatique, et par le bas, de la production de la ville.

BIBLIOGRAPHIE :

- Augoyard J.-F., Choay F., Winkin Y. et Curtis D. (2010), *Pas à Pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, A la Croisée.
- Boudes P. et Glatron, S. (2015), « Pratiques et représentations de la nature en ville. La territorialisation de l'environnement par les Parisiens », in *Revue des Sciences sociales*, n° 55, pp. 20-31.
- Bourdeau-Lepage L. et Vidal R. (2012), « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », in *Nature et Agriculture en débat*, pp. 293-306.
- Bourdeau-Lepage L. et Vidal R. (2014), « Comprendre la demande sociale de nature en ville », in Chomarat-Ruiz C. (dir.), in *Nature urbaine en projets*, Archibooks, pp.37-52.
- Boutefeu E. (2005), *La demande sociale de nature en ville: enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*, Plan urbanisme construction architecture.
- Denis J. et Pontille D. (2020), « Maintenance et attention à la fragilité », *SociologieS [en ligne] (lien)*.
- El Moualy S. (2019), *La nature en ville : comment les pratiques aménagistes s'adaptent en continu : étude à partir de cinq projets du Grand Ouest*, Thèse de doctorat en géographie, Université Rennes 2.
- Ernwein M. (2016), « La gestion différenciée des espaces verts: Explorer les paradoxes du vivant en ville », in Darribehaude F. et al., *Le vivant en ville : Nouvelles émergences*, Métropole de Lyon/Vetagro Sup, pp. 90-97.
- Félonneau M.-L. et Lecigne A. (2007), « Désirabilité de l'environnement et représentations sociales de la ville idéale », in *Bulletin de psychologie*, n°492/6, pp. 567-579.
- Larrère C. et Larrère R. (2018), *Penser et agir avec la nature: une enquête philosophique*. La Découverte.
- Lefebvre H. (2009), *Le droit à la ville*, 3e édition., Economica Anthropos.
- Lenel E. (2019), « L'ordinaire et l'entre-deux. La méthode des parcours commentés comme outil d'ethnographie phénoménologique », in Delchambre J.-P. (dir.), *Sociologue comme médiateur ? Accords, désaccords et malentendus : Hommage à Luc Van Campenhout*, Presses de l'Université Saint-Louis, pp. 89-98.
- Linhart D. (2008), « Introduction. Que fait le travail aux salariés ? Que font les salariés du travail ? Point de vue sociologique sur la subjectivité au travail », in *Pourquoi travaillons-nous ?*, Érès, pp. 7-33.
- Linhart D. (2010), « Subjectivité collective et travail », in *Travail et santé*, Érès, pp. 115-124.
- Linhart D. (2012), « VI. L'émergence d'une « précarité subjective » chez les salariés stables », in *Crise sociale et précarité*, Champ social, pp. 127-144.
- Lipsky M. (2010), *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, Russell Sage Foundation.
- Mathis C.-F. et Pépy, É.-A. (2017), *La ville végétale: une histoire de la nature en milieu urbain (France, XVIIe-XXIe siècle)*, Champ Vallon.
- Raulet-Croset N., Collard D. et Borzeix, A. (2013), « Les apports des parcours commentés. Appréhender l'espace dans les organisations éphémères », in *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, Supplément (HS), p. 109-128.
- Thibaud J.-P. (2001), « La méthode des parcours commentés », in *L'espace urbain en méthodes*, Parenthèses, p. 79-100.
- Valegeas F. (2014), *Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, Thèse de doctorat en urbanisme-aménagement, Université Paris-Est.



3 varia

« Un lavage, c'est un lavage »

Des chauffeurs bovins face aux consignes sanitaires

Clémence Beslay, Mary Bouix, Henri Fauroux, Amandine Gautier, Francesco Luposella, Jean-Marie Pillon, Thibaud Porphyre, Marilyne Schell, Nathan Soleau.

Résumé : Alors que le transport d'animaux vivants fait l'objet d'un intérêt croissant en matière de lutte contre la circulation des maladies animales, experts et législateurs butent, dans le cas des bovins, sur le fait que les professionnels conduisant les camions ne respectent pas ou peu les réglementations en vigueur en matière de nettoyage et désinfection des camions. Ces écarts à la règle sont, le plus souvent, attribués au manque de formation et de connaissance des chauffeurs. Appuyé sur des matériaux empiriques de première main, cet article montre que les pratiques de nettoyage et désinfection sont connues des chauffeurs d'animaux vivants dont les savoir-faire propres au monde agricole auxquels ils appartiennent, concurrencent l'expertise sanitaire. L'analyse souligne également les injonctions (temporelles, notamment) multiples et souvent contradictoires vécues par ces professionnels à la frontière du monde de l'élevage et de l'industrie comme facteurs principaux de cet écart aux règles en matière de nettoyage et désinfection, contestant ainsi l'hypothèse dominante d'un manque d'information.

Mots clés : bovins - transport - désinfection - zoonose - réglementation environnementale

Jean-Marie Pillon est MCF en sociologie à Paris Dauphine. courriel <jean-marie.pillon@dauphine.psl.e>

les autres auteurs sont liés à l'ENSV (Ecole Nationale Supérieure de Vétérinaires)

Introduction

La question du propre et du sale est un enjeu central dans les mondes du travail, au point d'avoir fait l'objet d'une des conceptualisations les plus usitées en sociologie à travers la notion de « sale boulot » qui, au sens figuré, constitue un point d'entrée vers l'étude de la division morale du travail entre différents métiers plus ou moins honorables (Hughes, 1997). La socio-

logie interactionniste du travail et des métiers a largement traité de cette question du « sale boulot » dans le sillage de Everett C. Hughes, l'enrichissant au rythme des découvertes des mécanismes de socialisation professionnelle et de la définition du métier dans divers secteurs d'activité : à l'hôpital, où les aides-soignantes tirent leur prestige de la capacité à rendre le corps du patient digne d'intervention pour les soignants (Arborio, 2009) ou bien encore en élevage, où les tâches ingrates, la mise à mort des cochons, sont prises en charge par les anciens du groupe dans le but de protéger la motivation des plus jeunes en leur faisant percevoir la noblesse du métier (Porcher, 2010). Ainsi, le sale et le propre n'ont pas forcément d'effet automatique sur la hiérarchie des tâches et s'occuper des souillures peut en fait constituer un levier de promotion. Inversement, même parmi les groupes légitimés par la technique, des représentations symboliques peuvent être plus prégnantes que les savoirs scientifiques. En attestent les réflexions autour de la lutte contre les maladies nosocomiales et les faibles pratiques d'asepsie que l'on peut rencontrer chez les médecins (Schindler, 2013). La noblesse du travail ne garantit donc pas l'exemplarité en matière d'appropriation des enjeux sanitaires tandis que la relégation – relative – n'empêche pas une telle exemplarité. Au croisement de ces différents types de travaux sociologiques portant sur la division morale du travail dans des univers professionnels faits de refoulement et d'occultation (le soin, la maladie, la mort, les déchets), cet article s'intéresse aux pratiques de nettoyage et désinfection des camions de transport d'animaux vivants par les chauffeurs en charge de leur acheminement vers l'abattoir. L'intérêt d'une telle réflexion est de porter la focale sur le monde agricole, dont les descriptions, quand elles existent, entérinent la distance d'un espace traditionnellement dépeint comme dominé voire en retard par rapports aux mondes urbains où se concentrent les capitaux (Champagne, 2002), et d'y étudier la place qu'occupent des enjeux savants, telle que la biosécurité (définie comme l'ensemble de mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques de diffusion et transmission de maladies infectieuses chez l'homme, l'animal et le végétal). Plus précisément, nous analysons les raisons pour lesquelles la réglementation en matière de nettoyage et désinfection des véhicules de transport d'animaux semble ne pas être appliquée par les chauffeurs.

De l'élevage à l'abattoir en passant par différents lieux de rassemblement, les chauffeurs d'animaux vivants participent d'une circulation et d'un mélange des animaux propices à l'explosion épidémique. Il ne s'agit pas là d'un aléa mais d'une propriété du modèle productif agricole intensif érigé depuis les années 1960. Les distances parcourues par les animaux et l'ampleur du brassage préalable à la mise à mort n'ont fait que croître dans le cadre de l'industrialisation de l'agriculture (Pessis, Topçu et Bonneuil, 2016) et de l'activité d'abattage (Muller, 2001). Différentes épizooties ont contribué à la construction d'un problème public « maladie animale » dont la transmission à l'homme est toujours redoutée (devenant alors une zoonose), notamment la crise de la vache folle (Alam et Godard, 2007). Les pratiques d'élevage et leur surveillance s'en sont trouvées modifiées (Bonnaud, 2020). Le transport, quant à lui, n'a fait que récemment l'objet d'une réflexion sous ce jour. Les épidémiologistes ont récemment identifié l'étape du trans-

port des animaux comme facteur privilégié de la transmission d'agents pathogènes (Porphyre et al., 2020) et éventuellement de maladies contagieuses animales, responsables de l'effondrement des certaines filières comme la grippe aviaire, la peste porcine ou la fièvre aphteuse. Cet intérêt s'est traduit dans le « guide des bonnes pratiques pour le transport des bovins de l'Union Européenne », lequel précise que « des mesures de bio-sécurité doivent être prises pour empêcher la propagation de maladies » par les transporteurs (European Commission. Directorate General for Health and Food Safety, 2018). Le nouveau règlement Loi de Santé Animale intègre le transport et les mouvements comme un risque : ils sont interdits, sauf dérogation. Sur le terrain, les Etats et la France en particulier intègrent peu ce risque dans leurs mesures de gestion (en témoigne la gestion de la crise de la grippe aviaire dans le cadre de laquelle les autorités continuent de déroger à l'interdiction de mouvement, pour des raisons politiques et économiques).

Les réglementations européennes et françaises prévoient qu'un nettoyage et une désinfection soient effectués après chaque transport d'animaux et avant tout nouveau chargement. Cette étape y est considérée comme la base de la lutte contre la propagation des maladies animales. Demeurent toutefois une inconnue et une certitude pour les scientifiques et les régulateurs : ces règlements en matière de nettoyage des camions ne seraient pas appliqués sans que l'on ne comprenne pourquoi. Dans une perspective d'ingénierie teintée de fonctionnalisme, les experts des maladies animales s'interrogent sur le degré de compréhension des mécanismes cachés du vivant par les chauffeurs de camions, supposés peu qualifiés. Pour répondre à ces questions nous avons mené des entretiens et conduit des observations auprès de transporteurs (cf. encadré méthodologique). Collectés au contact des premiers intéressés, les matériaux empiriques permettent de rendre compte de la place que le nettoyage et la désinfection occupent dans le quotidien singulier de ces acteurs non-agriculteurs du monde agricole.

Une première partie de cet article revient sur le cadrage du problème par les scientifiques et présente les traces qui pourraient corroborer cette lecture dans les pratiques des chauffeurs. Une seconde partie expose le positionnement social des chauffeurs, qui revendiquent leur extraction paysanne, préalable nécessaire pour comprendre l'économie générale de leurs pratiques. La troisième partie permettra de réinscrire ces dispositions dans un cadre de contraintes productives qui minimisent les occasions non seulement de nettoyer mais surtout de désinfecter les véhicules.

Méthodologie : Cet article est le produit d'une enquête qualitative commanditée par l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV), menée par observations participantes et entretiens semi-directifs entre janvier et février 2022 par des élèves fonctionnaires de l'ENSV inscrit·es en double cursus – inspecteur·ice de santé publique vétérinaire (ISPV) / science politique – et leur encadrant maître de conférences en sociologie. Dans le cadre du master PAGERS (Politiques de l'Alimentation et Gestion du Risque Sanitaire), les étudiant·es (ISPV stagiaires et élèves, auquel·es s'ajoutent quelques étudiant·es ayant une formation en science

politique ou en sciences sociales) sont le plus souvent amenés à enquêter dans les espaces qui leur sont familiers, avec le souci de mettre au jour le fonctionnement d'organisations, de qualifier le travail réel, de comprendre l'attachement à certaines tâches, de comprendre la construction de problèmes publics ou les conditions de leur non-émergence. Ils et elles vivent ces exercices comme une rupture vis-à-vis de leur formation et de leurs expériences antérieures. De là naissent différentes difficultés aux étapes clés de l'enquête : la présentation de soi, l'apprentissage des méthodes qualitatives et la restitution des travaux d'enquête. Pour les ISPV, le terrain de l'enquête sociologique est aussi un lieu de pratique professionnelle, antérieure ou future (Gardon et al., 2021). Contraintes de réfréner un certain énervement normatif à l'égard des pratiques ici analysées, en l'occurrence une relative distance avec les protocoles sanitaires en matière de nettoyage désinfection, le terrain a aussi été pour eux et elles un moment de progressive mise à distance de leurs savoirs professionnels pour entrer dans la compréhension des pratiques et des représentations de leurs enquêtés.

Deux régions ont été privilégiées : la région Grand-Est et la région Haut-de-France. Pour faire face aux difficultés d'accès à des terrains inconnus, éprouvées au début de l'étude, les enquêteur·ices se sont tourné·es vers leurs réseaux d'attachement professionnels antérieurs, constitués au cours de leur activité d'inspecteur·ice en abattoir. Ils et elles ont contacté les gérants des sociétés de transport (dits transporteurs) qui alimentaient leur établissement d'affectation afin d'obtenir l'autorisation de monter à bord des véhicules de leurs salariés (dits chauffeurs) au cours d'une ou de plusieurs tournées pour les interroger. Seuls les transports de bovins ont été étudiés, laissant de côté les cas des porcs et des volailles qui correspondent à des filières intégrées. D'une durée d'une heure en moyenne, les entretiens (N=8) se sont tenus dans la cabine du camion au début de la tournée des chauffeurs et ont été suivis de 3 à 9h d'observation des pratiques qui étaient l'occasion d'échanges informels avec les enquêtés, uniquement des hommes. Il s'agissait alors de les interroger sur leurs tâches et de revenir sur leur discours en entretien. Seuls les élèves ont participé à la collecte des matériaux tandis que leur analyse et la rédaction du présent article ont été partagées collectivement. Trois des auteurs sont des enseignants (Deux sociologues et un épidémiologiste) qui ont encadré ce travail et ont accompagné la rédaction des analyses et comptes rendus successifs mobilisant les matériaux de l'enquête.

I. Des consignes sanitaires peu appliquées : les chauffeurs pointés du doigt

Le premier constat tiré par les enquêteur·ices sur le terrain est sans appel. En règle générale, les camions sont mal désinfectés et le nettoyage demeure partiel. Il est même apparu que, lorsque les chauffeurs nettoient leurs camions, c'est avant tout pour se plier à la norme – aux contrôles des services vétérinaires notamment – et non par réel souci de limiter la propagation des maladies infectieuses. Pourtant, contrairement aux présumés des experts et des régulateurs, les risques ne sont pas mésestimés par ces professionnels du transport. Dans les discussions, le nettoyage des camions est explicitement présenté par les chauffeurs comme partie intégrante de leur activité. Le lien avec les enjeux sanitaires et les risques de dissémination d'agents pathogènes est systématique et explicite.

« [On ne rentre pas chez les gens comme ça] pour les maladies ! Pour le sanitaire ! Moi je suis très clean sur ça. Je fais très attention, parce que demain tu peux ramener... »

eah... je ne sais pas ! T'étais dans un élevage qui a un problème tu peux ramener... eah... un problème dans ses animaux. »

Yann, 25 ans, chauffeur depuis 2 ans et demi, Parents agriculteurs (élevage bovin et céréales). Auparavant : formation en lycée agricole.

Les enquêtés manient la pédagogie pour faire comprendre les enjeux de la désinfection. La pandémie de covid leur offre à cet égard des analogies édifiantes.

« C'est pour ça qu'on lave les camions avec du produit, il y a du désinfectant comme le gel hydro alcoolique. En gros c'est ça, c'est comme pour éviter le coronavirus. Par exemple, ils nous ont mis à disposition des gels hydroalcooliques. Pourquoi ? c'est pour limiter la casse. Et bah là c'est pareil dans les bovins. C'est pour éviter de choper la tuberculose. La tuberculose ça se transmet aux pattes on va dire et la BVD [Diarrhée virale bovine]. La BVD c'est une fièvre bovine. »

Yann, 25 ans, chauffeur depuis 2 ans et demi, Parents agriculteurs (élevage bovin et céréales). Auparavant : formation en lycée agricole.

Lorsque nous évoquons avec les enquêtés les dernières dispositions réglementaires en matière de nettoyage et désinfection spécifique aux bovins, qu'ils peuvent parfois méconnaître, ces nouvelles données font en fait écho à d'autres savoirs dont ils disposent déjà en matière d'élevage et de transport.

« Ah ouais... peut-être que tu ne peux plus rentrer dans les élevages comme ça... c'est un peu dans les porcs... (silence) en bovin... ça va sûrement arriver... en porc je sais que tu ne peux plus rentrer dans les élevages comme ça... pour les volailles peut-être que c'est pareil... tu ne peux plus rentrer dans le poulailler ou... j'en sais rien... (gros silence). C'est sûr qu'après tu ne rentres pas non plus dans les élevages en bovin comme : "vas-y, tu te crois chez toi !" ... c'est pas non plus un moulin... t'attends que l'éleveur soit là pour rentrer dans ses bâtiments avec lui... c'est comme je te dis, toujours pour les maladies ! »

Benoît, Nord, 38 ans, chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans, origine paysanne, élève quelques bovins

Les enjeux de santé publique ne sont finalement pas les seuls à justifier la prévention de la circulation des maladies. Il importe de respecter les éleveurs, notamment leur exploitation en tant qu'espace en partie domestique. Plus largement, les motifs effectifs du nettoyage ne sont pas uniquement enracinés dans des enjeux sanitaires. Les craintes des contrôles et des sanctions qui peuvent être prononcées par l'administration des services vétérinaires constituent une réelle menace.

« Nettoyer... T'es obligé. Tout à l'heure je te disais, tu vas à l'abattoir, tu ne peux pas sortir sans laver. Si t'as pas lavé, le véto, il te fait un rapport comme quoi tel camion... il envoie ça à ton patron. »

Patrick, 65 ans. Chauffeur de marchandise pendant 20 ans, puis de bovins jusqu'à sa retraite dans une société qui l'appelle pour compléter ses plannings. Il a toujours élevé des animaux.

Les enjeux sanitaires sont donc connus des chauffeurs et il existe par ailleurs divers motifs non directement biologiques mais plus professionnels

et sociaux de se livrer au nettoyage des camions. Cette maîtrise du cadre scientifique et réglementaire n'interdit pas quelques prises de distance avec les consignes. Les habitudes d'amendement peuvent s'enraciner dans des savoirs empiriques proprement professionnels comme la gestion de animaux.

« *Un coup de karcher de temps en temps, ça ne fait pas de mal et pas trop non plus car quand ça brille, les bêtes ne veulent plus monter, mais faut que ça reste propre quand même.* »

Florian, 34 ans, bac pro élevage porcin. Chauffeur depuis un an et demi, en attendant de récupérer la ferme familiale (Lait et céréales).

Les libertés avec le règlement [présenté infra] peuvent également s'enraciner dans une prise de risque calculée.

« *Les bêtes n'ont même pas été 1 heure dans mon camion, et arrivé là-bas, je vais passer 1 heure à laver alors qu'une demi-heure après je recharge à un endroit où il n'y a aucun risque, c'est là que les bêtes sont rassemblées.* »

Vincent, Nord, 37 ans, marié avec la fille des éleveurs voisins de ses parents, 2 ans d'élevage de 17 à 19 ans puis chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans.

Il existe ainsi des formes d'arrangement avec le risque, pondéré en fonction de ce que les chauffeurs perçoivent en termes de probabilité de contamination. Malgré ces discours rationnellement construits et la multiplicité des incitations à effectuer le nettoyage et la désinfection de leurs camions, les chauffeurs donnent à voir des pratiques distinctes de leur discours. S'il ne se passe pas une journée sans que le camion ne soit lavé, ce lavage est mené à l'aune de critères de propreté visuels sans prendre en compte l'aspect invisible des risques potentiels.

« *R : Bah déjà les vagues sur le côté [...]. L'eau claire c'est que c'est propre, et après je n'ai jamais fait... Pourquoi c'est propre, enfin quand il n'y a plus rien, c'est que c'est propre.* » [Florian, 34 ans, bac pro élevage porcin. Chauffeur depuis un an et demi, en attendant de récupérer la ferme familiale (Lait et céréales).]

La définition du propre et du sale demeure floue, y compris dans les consignes officielles. La réglementation ne ménage que peu de pouvoir aux services vétérinaires pour imposer l'étape de la désinfection dans la mesure où les textes ne donnent aucun détail sur la nature de la désinfection requise. Règlement (CE) N° 1/2005 : « Les États membres veillent à ce que les transporteurs [utilisent] des moyens de transport qui soient [...] nettoyés et désinfectés à l'aide de désinfectants autorisés par l'autorité compétente, immédiatement après chaque transport d'animaux, ou de tout produit pouvant affecter la santé animale, et si nécessaire avant tout nouveau chargement d'animaux »

En l'absence d'autres indicateurs prescrits, les chauffeurs mesurent l'efficacité de leur nettoyage à l'aide de leurs seules perceptions. L'aspect visuel est le plus fréquemment mentionné bien qu'il ne puisse remplir les exigences qu'impliquent la désinfection et l'atteinte des objectifs de biosécurité visés par les règlements.

« *C'est un lavage désinfection, après je veux dire... Oui il y a un protocole... Mais un lavage c'est un lavage quoi, faut pas sortir de Saint-Cyr pour savoir qu'il faut que*

ce soit propre. »

Florian, 34 ans, bac pro élevage porcin. Chauffeur depuis un an et demi, en attendant de récupérer la ferme familiale (Lait et céréales).

L'absence de désinfection ou son aspect facultatif semblent normalisés en filière bovine. L'enquête a permis de constater une situation qui contrevient aux réglementations sanitaires communautaires et à leur transcription nationale ainsi qu'aux recommandations des experts. Les chauffeurs de bovins vivants ne réalisent pas systématiquement le nettoyage après un déchargement d'animaux. De surcroît, ils ne réalisent que très rarement la désinfection du camion. Or, il se trouve que ce n'est pas par manque de connaissance qu'ils prennent de telles libertés, contrairement au cadrage du problème public.

2. Une extraction agricole cruciale dans les dispositions du groupe: laver est-il un sale boulot ?

Une lecture de la situation en termes de manque de formation ou de manque de connaissance s'avère peu opérante si l'on s'intéresse en sociologie à la condition de ces chauffeurs. Leur commune expérience se trouve d'abord dans leur socialisation paysanne. Si les tables de mobilités démontrent une véritable filiation entre fils d'exploitant agricole et chauffeur poids lourds (Gollac et Laulhé, 1987), cela semble encore plus vrai en ce qui concerne le transport d'animaux. Or, il ne s'agit pas là seulement d'un déversement ; la socialisation au monde de l'élevage constitue une composante majeure des savoir-faire du groupe professionnel. Enracinés dans le monde agricole, les chauffeurs se distinguent par leur maîtrise de cet environnement et de ses risques spécifiques.

2.1. Maîtriser le risque pour les humains

Le risque majeur que représente le transport d'animaux survient lors des opérations de chargement et de déchargement. Les chauffeurs mettent en avant dans les discours l'agentivité des animaux, voire leur caractère menaçant, pour mieux valoriser leurs savoirs en matière de pacification et de capacité à assurer le flux sans heurts.

De manière schématique, le transport d'animaux vivants est une activité consistant à transporter des animaux d'un point A à un point B. Le vrai boulot de chauffeur d'animaux vivants consiste en fait à manipuler et guider des animaux pour les faire rentrer ou sortir des véhicules. Avec l'industrialisation du secteur du transport, les chauffeurs routiers de marchandises sont passés d'ouvriers détenteurs de savoirs techniques et commerciaux à simple « agents de véhiculage » (Desfontaines, 2005). Les chauffeurs d'animaux vivants ont au contraire conservé des habitudes de sociabilité et d'appropriation de leur travail au travers de la spécificité que représentent les animaux et le monde de l'élevage qui leur est familier. L'animal demeure ainsi l'objet du travail de ces chauffeurs.

« R : quand tu charges les bêtes c'est simple y'a aucune formation. [...] T'apprends sur le tas et c'est pour ça que c'est tous des paysans qui sont là. »

Yann, 25 ans, chauffeur depuis 2 ans et demi, Parents agriculteurs (élevage bovin et céréales). Auparavant : formation en lycée agricole.

Dans le monde agricole contemporain, demeure une culture paysanne où les représentations sont structurées par un « eux » et un « nous » (Ligneres, 2015). Malgré un apparent « départ » de l'agriculture, les chauffeurs conservent une représentation d'eux-mêmes en tant que « paysans ». Les chauffeurs rencontrés entretiennent souvent des liens verticaux directs avec le monde de l'agriculture et plus particulièrement de l'élevage. Ils sont parfois pleinement actifs en tant qu'éleveurs.

« Ce qui se passe, c'est que mon père, il est agriculteur, mon grand-père était agriculteur, mon arrière-grand-père était agriculteur, et au fur et à mesure des années, et ben mon grand-père il a pris sa retraite en 2006, mon père il est là. Je ne suis pas de la ville moi, je viens du monde paysan. Moi je suis fils d'agriculteur et je suis double actif à côté, c'est-à-dire que je travaille un peu à côté, à la ferme, c'est-à-dire que quand je suis à la ferme, je bricole, et je roule le camion la journée. Et le soir quand je rentre, je bosse pour mes parents »

Yann, 25 ans, chauffeur depuis 2 ans et demi, Parents agriculteurs (élevage bovin et céréales). Auparavant : formation en lycée agricole.

Pour certains, l'activité de transport représente une activité annexe à leur activité principale ou une activité permettant un revenu complémentaire à une retraite issue d'une vie comme éleveur. Certains chauffeurs exercent au contraire une activité de transport de manière temporaire avant de s'engager dans l'élevage. D'autres enfin sont issus de familles exerçant des activités satellites à l'élevage : ils sont marchands d'animaux par exemple. Assurant le transport de bovins entre des élevages, entre élevages et abattoirs ou encore entre élevages et centres de rassemblement [les éleveurs peuvent y rassembler leurs animaux prêts à vendre pour permettre aux acheteurs d'avoir un seul point de chargement]¹, c'est au regard de ce maintien dans le monde agricole qu'ils se sentent légitimes à exercer leur métier.

« Première chose [une nouvelle recrue embauchée comme chauffeur], il faut qu'il aime les animaux. Autrement, ce n'est pas la peine. Une fois, on a eu un chauffeur qui est allé chez un éleveur et il n'a pas aidé l'éleveur à charger les animaux. Il a répondu à l'éleveur que lui il est chauffeur, pas chargeur. En réalité, le chauffeur est responsable du chargement, du transport et du déchargement des animaux. »

Patrick, 65 ans. Chauffeur de marchandise pendant 20 ans, puis de bovins jusqu'à sa retraite dans une société qui l'appelle pour compléter ses plannings. Il a toujours élevé des animaux.

La frontière avec le transport de marchandises est mise en avant par les enquêtés : « On n'est pas des livreurs de palettes, nous ! ». Les chauffeurs de marchandises ne peuvent, selon eux, entretenir aucune relation privilégiée avec ce qu'ils transportent ou avec ceux pour qui ils transportent. Dans le cadre du transport d'animaux, le caractère « vivant » prend donc toute son importance. Avant même l'idée de biosécurité et de risque sanitaire, les animaux constituent un risque tout à fait tangible pour les chauffeurs qui

1. Un centre de rassemblement est défini par l'article R-233-3-1 du CRPM comme « tout emplacement où sont rassemblés des animaux issus de différentes exploitations en vue de la constitution de lots d'animaux destinés aux échanges intracommunautaires, à l'exportation vers des pays tiers ou à l'expédition sur le territoire national.

abondent, de façon spontanée, l'omniprésence du risque de blessure lié au contact des bovins.

« Après, c'est un métier assez physique, hein ! À tout moment tu peux être amené à sauter sur une barrière, hein ! L'animal, il arrive sur toi et tu te dis « tiens ! Pour pas qu'il me boule, je vais quand même sauter sur les barrières. »

Benoit, Nord, 38 ans, chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans, origine paysanne, élève quelques bovins de son côté

Métier de flux, il demande toutefois une vigilance accrue quand, sans prévenir, les animaux sortent du rang ou se retournent contre le chauffeur qui cherche à les canaliser. Le rapport à ce risque soudain s'inscrit paradoxalement dans la « permanence » et semble relativement accepté comme faisant partie du cadre structurel et inhérent du métier de chauffeur de bovins.

« J'ai été trois mois dans le plâtre. Tous mes ligaments internes et les jumeaux arrachés. Il y a trois ans de ça, je me suis fait charger par un taureau : j'ai eu les côtes cassées, j'ai eu le poignet foulé, des hématomes de partout. Ça arrive. Le poignet, qu'est-ce que j'ai eu d'autre ? Les arcades... »

Vincent, Nord, 37 ans, marié avec la fille des éleveurs qui étaient le voisin de ses parents, 2 ans d'élevage de 17 à 19 ans puis chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans.

Les chauffeurs ayant la charge de ces tâches de chargement/déchargement sont exposés dans le cadre de leur travail à des risques professionnels, qui participent à construire l'identité de leur profession. Le risque apparaît comme source de sens et d'engagement dans le travail (Le Breton, 2010). Malgré leur conscience élevée du danger que représentent les bovins, ils « acceptent » presque d'en payer le prix pour établir leur légitimité dans ce métier.

2.2. Le risque pour les animaux

Le transport d'animaux vivants constitue également un métier spécifique en ce que le chargement et l'acheminement comportent des risques pour l'intégrité des animaux. Or, cette intégrité constitue un enjeu primordial pour l'ensemble des acteurs de l'élevage.

En raison de leur ancrage paysan, les chauffeurs accordent aux animaux une grande valeur symbolique. La nécessité de « respecter l'animal » est récurrente dans les discours :

« Moi j'ai horreur des personnes qui s'énervent avec les animaux. Les animaux doivent monter tout seuls dans le camion. Il ne faut pas crier dessus. »

Patrick, 65 ans. Chauffeur de marchandise pendant 20 ans, puis de bovins jusqu'à sa retraite dans une société qui l'appelle pour compléter ses plannings. Il a toujours élevé des animaux.

Les chauffeurs s'investissent d'une responsabilité morale en termes de protection de l'intégrité des animaux qu'ils transportent. Cette responsabilité relève en partie de l'économique et du juridique mais peut aller au-delà, les éleveurs étant des indépendants attachés au fruit de leur travail.

« On prend le salaire du gars [ses animaux] ! Il faut respecter ça... et on est le premier, voire le seul lien entre l'éleveur et l'abattoir. C'est nous qui sommes au front. »

Etienne, Grand Est, chauffeur de volailles (chef de la société de transport) éleveur de bovins et volailles, famille paysanne, 47 ans, travaille depuis plus de 20 ans dans le milieu du transport.

Le processus de valorisation du travail d'élevage a lieu au sein de l'abattoir, après la mise à mort des bêtes (Escala, 2007), et le transport représente un moment d'incertitude susceptible d'entamer le revenu de l'éleveur. Ces considérations marchandes sont indissociables d'un souci porté par les chauffeurs au bien-être des animaux à bord. Si cette compassion peut paraître illusoire dans la mesure où l'horizon reste l'abattage, le respect des animaux constitue aussi une condition pour parvenir à contrôler son véhicule.

« T'as des jeunes bovins, t'en as 14/15 dans le camion, même séparés, ça a quand même du ballant, ça bouge quand même, c'est pas des palettes ! Tu peux pas prendre les virages vite, toujours pour le respect de l'animal, tu peux pas arriver comme un sauvage dans un rond-point, donner des coups de frein, parce que les animaux, ils bougent ! »

Benoit Nord, 38 ans, chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans, origine paysanne, élève quelques bovins de son côté

Les chauffeurs routiers de marchandises se distinguent des ouvriers en insistant sur le fait qu'ils évoluent dans deux espaces distincts que sont l'entreprise de transport et la route, « presque sans limites » (Fouquet, 1999)². Nous observons ici un niveau de distinction supplémentaire dans le discours des chauffeurs d'animaux vivants lié au risque permanent associé au caractère vivant et imprévisible des animaux transportés.

2.3. Le risque de souillure – périphérique mais prégnant

Le transport des animaux vivants implique enfin un risque plus social, en termes de valorisation de soi, qui tient à la proximité avec des corps qui n'ont été ni l'objet ni le sujet d'une civilisation des mœurs. Les chauffeurs ne peuvent faire abstraction des matières organiques et les déjections en particulier. Agnès Jeanjean le note à propos des travailleurs de la morgue et des égouts tout comme le soulignent les travaux sur les aides-soignantes (Arborio, 2009) ou ceux portant sur les éducatrices de jeunes enfants (Hilbold, 2016). La souillure et la transgression sont également indissociables de l'abattoir et du monde qui l'entoure. Les acteurs du secteur sont alors pris entre différentes injonctions, éventuellement paradoxales, d'une part l'exigence sanitaire et d'autre part, l'exigence économique. (Muller, 2001 ; Gautier, 2017). Ces dilemmes les confrontent à un risque de déclassement statutaire. Leur métier consiste aussi en partie à gérer ce risque qu'ils ne peuvent déléguer puisqu'ils sont en charge de l'état du camion et de son apparence.

Différents enjeux sociaux et symboliques impliquent tout d'abord de ne pas paraître déviant en matière d'hygiène. L'état de propreté du camion

2. Cet espace de liberté qu'est la route se trouve toutefois en perte de vitesse du côté des chauffeurs routiers (Desfontaines, 2005).

aux yeux de leurs interlocuteurs est à ce titre une forme de signal crucial. Les actions, les comportements des chauffeurs et la propreté de leurs camions font partie intégrante de la vitrine des sociétés de transport. Un chauffeur de bovins se présentant avec un camion sale chez un éleveur ou dans un abattoir est mal vu. Il se doit d'avoir un camion propre pour échapper au contrôle social dicté par le monde agricole.

« Après je te dis, la propreté du camion, la propreté sur le chauffeur, ça y joue aussi ! Tout ça, les clients, ils remarquent que le chauffeur il est quand même propre, que le camion il est quand même propre... c'est pour... l'image de la maison. »

Benoît Nord, 38 ans, chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans, origine paysanne, élève quelques bovins de son côté

Le nettoyage apparaît comme un enjeu d'image de soi qu'il est susceptible de menacer (Lhuilier, 2005). En effet, l'activité elle-même de nettoyage peut projeter matériellement et symboliquement la souillure sur celui qui nettoie. Comme le note Dominique Lhuilier (2005, p. 80-81), « le travailleur doit aseptiser son espace de travail non seulement pour un impératif d'hygiène, mais aussi pour pouvoir soutenir une représentation de soi qui ne soit pas contaminée par la souillure ». Il en découle que « le risque d'une identification cohésive à l'ordure est, lui, majeur. Le regard de l'autre tend à les assimiler à l'objet sur lequel ils travaillent. ». Pour conserver l'estime de leurs interlocuteurs, les chauffeurs doivent donc laver sans se salir, si bien qu'ils privilégient le lavage à l'abattoir plutôt qu'au centre de rassemblement. Il s'agit d'un espace où tous les chauffeurs sont logés à la même enseigne du fait de la pression des services de contrôle et ont accès à des équipements qui technicisent, accélèrent et mettent plus facilement à distance les souillures. Les abattoirs sont en effet des espaces codifiés et normalisés où les conditions de nettoyage sont moins coûteuses pour l'image de soi que dans un centre de rassemblement.

Les chauffeurs d'animaux vivants partagent des caractéristiques communes, fortement cohésives du point de vue de la fermeture du métier (aux non paysans) et des savoirs pratiques. Leurs trajectoires les disposent à s'acquiescer de leurs tâches et à tenir dans un métier peu valorisant pour les autres franges de la profession. Il résulte de cette sélection que le rapport à l'hygiène et aux maladies est avant tout matériel et visuel, non par méconnaissance de la révolution pasteurienne mais du fait des enjeux qu'ils choisissent de privilégier. Les chauffeurs identifient différents risques à minimiser et qu'ils ont l'habitude de hiérarchiser : le risque physique pour l'homme d'abord, le risque pour l'animal ensuite, le risque de souillure enfin. La désinfection est ainsi reléguée non par principe mais par arbitrage. La question du choix mérite toutefois d'être approfondie. Pour saisir leur contexte d'intervention, il convient en effet de replacer le transport d'animaux vivants dans le système productif agricole actuel caractérisé par son productivisme.

3 - Une subordination croissante des camions aux impératifs de productivité

Les transporteurs de bovins sont un maillon essentiel de la filière, assurant la liaison entre élevage et abattage et les échanges entre élevages. Ce positionnement est à la fois clé dans la représentation du métier de chauffeur, en asseyant leur forte appartenance au monde agricole et source de multiples contraintes liées à ces nombreuses interdépendances. Ces contraintes structurent le quotidien des chauffeurs et, plus précisément, leurs pratiques en matière de nettoyage et de désinfection.

3.1. Une hiérarchie apparemment accommodante

Les conditions d'exercice du métier de chauffeur ainsi que les prérequis socio-démographiques évoqués précédemment limitent le nombre de candidats à l'embauche, du moins ceux qui restent, si bien que les salariés se trouvent en position de force relative pour négocier certaines de leurs conditions de travail. Les tournées de ramassage et d'acheminement sont complexes à mettre sur pied. Un planning hebdomadaire du nombre d'animaux entrant et sortant du centre de rassemblement est établi par le responsable des achats, sur la base des réservations des abattoirs. Ensuite, le responsable de la logistique établit un planning journalier en fonction du nombre de chauffeurs disponibles. Chaque matin, chacun apprend le nombre de tournées qu'il doit effectuer, l'emplacement des exploitations et le nombre d'animaux. En dépit de cette rationalisation, les patrons peuvent faire preuve d'une certaine flexibilité à l'égard de leurs chauffeurs.

« On s'y met tous pour les tournées, eux [les chefs] ils ne roulent pas autant que nous donc des fois on leur dit « là ça va mieux comme ça ou comme ça » ; ce n'est pas évident des fois à organiser les tournées ». [Vincent, Nord, 37 ans, marié avec la fille des éleveurs qui étaient le voisin de ses parents, 2 ans d'élevage de 17 à 19 ans puis chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans.

Se percevant comme rares, les chauffeurs ont le sentiment de détenir des marges de manœuvre importantes dans les relations de travail au sein de leurs sociétés. Sur la base du planning établi, ils jouissent d'une liberté relative dans leur travail quotidien vis-à-vis de leurs supérieurs, renforcée par la solitude de leurs conditions d'exercice.

« Et puis t'es autonome, t'es tout seul, t'es tout seul dans ton camion, t'es tranquille, t'as aucun compte à rendre à personne. Si ton travail est bien fait en temps et en heure personne te cassera les pieds. » [Yann, 25 ans, chauffeur depuis 2 ans et demi, Parents agriculteurs (élevage bovin et céréales). Auparavant : formation en lycée agricole.]

Comme les chauffeurs de marchandise, ils valorisent « l'autonomie et la liberté qu'ils pouvaient s'attribuer pour organiser leur travail » (Fouquet, 1999). Disposant de peu de pouvoir d'influence sur leurs salariés, les direc-

teurs cherchent des stratégies pour agir sur le comportement des chauffeurs, tel que la vidéosurveillance ou la réaffectation de ceux qui ne se plient pas aux règles.

« Il faut respecter les consignes quand vous rentrez dans l'abattoir. Si on ne les respecte pas, il vient à l'oreille du chef et après on se fait engueuler et nous sommes interdits d'aller à l'abattoir. Notre chef nous dit : l'abattoir vient de nous téléphoner, vous n'avez pas respecté les consignes du nettoyage, une fois ça passe ; une deuxième fois... Bon tu n'y vas plus... le chauffeur à la place de ramasser des animaux pour les envoyer à l'abattoir, il ramassera des animaux dans les fermes pour les décharger uniquement au centre de rassemblement. »

Patrick, 65 ans. Chauffeur de marchandise pendant 20 ans, puis de bovins jusqu'à sa retraite dans une société qui l'appelle pour compléter ses planings. Il a toujours élevé des animaux.

La hiérarchie ne semble représenter qu'une faible partie de la contrainte pesant sur le chauffeur, même si l'image ou la réputation de la société, des concepts plus larges dans lesquels le chauffeur s'inclut lui-même, peuvent jouer un rôle considérable.

3.2. Un métier dépendant « du temps des autres »

Dans le domaine du transport d'animaux vivants, les contraintes réglementaires, hiérarchiques mais aussi les contraintes liées à la dimension sociale de l'activité de chauffeur, mettent la ressource « temps » au centre des préoccupations de l'ensemble des parties impliquées. La contrainte horaire est prépondérante dans la progression d'une journée de travail d'un chauffeur. En effet, ce dernier est amené à gérer d'importants aléas et de nombreuses contraintes de temps qui souvent ne sont pas le sien (Desfontaines, 2005).

Le « bon usage » du temps revêt différentes définitions plus ou moins antagonistes selon la valeur que le temps prend au regard des différentes activités conduites dans leur travail. En la matière, la constante augmentation de la taille des exploitations implique une extension progressive des sociabilités impersonnelles et formalisées. Outre les discours sur « l'âge d'or » de la camaraderie que cela peut susciter – sans pouvoir en éprouver l'efficacité avec les données dont nous disposons – ces transformations perçues donnent aux chauffeurs l'occasion d'objectiver leur rapport actuel au temps :

« Bon cette mentalité tend à disparaître. Parce que les gens sont plus aussi sociables, qu'ils l'ont été il y a 15 ou 20 ans ... c'est devenu tellement froid. Parce qu'on déchargeait à la main à l'époque... c'était autre chose... Avant c'était 2 ou 3 heures de ramassage, et la maman avait préparé l'apéro dinatoire. C'est vrai que l'arrivée de la machine a fait que... ça a tout coupé. C'est devenu moins convivial. Mais bon... le volume qu'on traite aujourd'hui, on ne peut plus se permettre que le transporteur soit une heure chez l'éleveur. » [Etienne, Grand Est, chauffeur de volailles (chef de la société de transport) éleveur de bovins et volailles, famille paysanne, 47 ans, travaille depuis plus de 20 ans dans le milieu du transport]

Au travers du temps à respecter, les chauffeurs expriment leur pleine

conscience d'être un maillon intégré à une chaîne sous tension et caractérisent leur activité par la forte dépendance « au temps des autres ».

« Il y a toujours la pression d'aller vite quand même... c'est moi qui approvisionne à 80% l'abattoir, donc si je prends mon temps et je fais attendre l'abattoir... si c'est 50 bonhommes qui attendent une demi-heure, je vous laisse calculer le chiffre que ça fait de perte à la société. Donc j'ai toujours un peu cette appréhension-là de faire attendre. »

Vincent, Nord, 37 ans, marié avec la fille des éleveurs qui étaient le voisin de ses parents, 2 ans d'élevage de 17 à 19 ans puis chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans.

Si un chauffeur « prend » du temps pour lui, un autre acteur devra donc en prendre ailleurs. Les savoirs et les techniques « logistiques » qui ont transformé et ajusté l'ensemble des chaînes d'approvisionnement au rythme de l'écoulement aval (Quet, 2022) se trouve ici fragilisé. Malgré un planning précis et le savoir-faire des cadres pour gérer le temps, les chauffeurs doivent là encore composer avec les aléas associés au caractère vivant des animaux transportés.

« Une palette, vous savez que vous allez mettre dix minutes à charger dix palettes ; moi je peux mettre dix minutes comme je peux mettre 2 heures... » [Vincent, Nord, 37 ans, marié avec la fille des éleveurs qui étaient le voisin de ses parents, 2 ans d'élevage de 17 à 19 ans puis chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans.]

Le temps de chargement peut également varier selon le degré de rationalisation atteint par les éleveurs. L'équipement des élevages dans lesquels les animaux sont ramassés n'est pas standard comme dans le cas des conteneurs de marchandises. Cette variabilité met en tension le respect des horaires que les chauffeurs doivent respecter. Par induction, cette variabilité du temps de travail affecte le temps personnel en le rendant lui aussi incertain.

« Tu sais à l'heure que tu pars mais tu sais pas à l'heure que tu reviens. C'est-à-dire que tu peux rentrer à midi comme tu peux rentrer à 19h. Alors quand tu fais quand même des journées de 6h à 19h tu fais le tour de la rondelle, hein. Tu comprends ce que je veux dire. » [Florian, 34 ans, bac pro élevage porcin. Chauffeur depuis un an et demi, en attendant de récupérer la ferme familiale (Lait et céréales).]

Les chauffeurs acceptent de « prendre » du temps lorsqu'une tâche relève du cœur de leur métier. C'est le cas notamment des étapes de chargement et de déchargement : il est acceptable de prendre le temps de charger correctement les animaux malgré la perte de temps et d'argent que cela peut engendrer sur le temps des abattoirs ou sur leur temps personnel.

« Moi quoi qu'il arrive je prends le temps. Il faut. Il faut pas brusquer les bêtes ça sert à rien parce qu'après tu peux perdre plus de temps si tu t'agaces. Non, moi je prends toujours le temps. Faut pas crier, faut pas s'agiter, faut prendre le temps. Après c'est sûr que si on y a passé trop de temps-là et bien j'essaie d'en gagner ailleurs parce que derrière les autres ils m'attendent. » [Patrick, 65 ans. Chauffeur de marchandise pendant 20 ans, puis de bovins jusqu'à sa retraite dans une société qui l'ap-

pelle pour compléter ses plannings. Il a toujours élevé des animaux.]

La perception du temps passé avec les animaux n'est pas la même que celle du temps passé à désinfecter. L'étape officiellement obligatoire de nettoyage et de désinfection constitue dans ce cadre une contrainte supplémentaire qui est vécue par les chauffeurs comme un « coût » périphérique à l'exercice de leur mission et peut parfois devenir une variable d'ajustement.

« Il faut calculer, c'est entre 30 et 40 minutes pour laver un camion comme le mien, si je fais 3 ou 4 tours dans la journée ça fait 4 fois laver : calculez le temps perdu. Vous passez une heure à laver et d'un seul coup on vous dit "l'abattoir a attendu une heure", je veux dire que cette heure-là j'aurais pu la gagner. [...] Et encore, là je n'ai pas désinfecté, parce que vous m'avez demandé tout à l'heure pour le produit. Normalement vous devez laver, après vous mettez le produit, vous attendez, et après vous rincez. Donc là c'est une heure et demie. » [Vincent, Nord, 37 ans, marié avec la fille des éleveurs qui étaient le voisin de ses parents, 2 ans d'élevage de 17 à 19 ans puis chauffeur d'animaux vivants depuis 18 ans.]

Les mesures sanitaires sont donc escamotées ou évacuées pour gagner du temps. La productivité ici a des effets sociaux : elle produit de la dangerosité, du risque sanitaire et social ; elle les accroît. Il y a là une contradiction économique qui pèse sur le travailleur. Il est sommé d'établir et de suivre des règles sanitaires, mais dans les faits, sous le poids de fortes pressions temporelles (générées par l'organisation de la production et du travail agricoles), il n'est pas en mesure d'y répondre (laver, désinfecter).

Il existe enfin des temps de pause obligatoires, toutes les quatre heures et trente minutes. Ces temps de pause considérés comme antagonistes avec la tenue des délais, sont utilisés comme un levier par les chauffeurs pour gagner du temps. Les tâches de chargement ou de nettoyage sont régulièrement conduites sur des plages de temps normalement réservées à une pause réglementaire. Les chauffeurs peuvent ainsi reprendre une certaine maîtrise de leur planning tout en s'assurant que leur temps de travail ne soit pas prédateur de leur temps personnel. Le nettoyage et la désinfection représentent ainsi des postes de « dépense » temporelle que les chauffeurs ne mésestiment pas mais qui se trouvent pris dans des arbitrages avec d'autres formes de contraintes qui leurs paraissent plus cruciales.

Conclusion

En matière de gestion et de résolution des problèmes publics, l'adoption par les entrepreneurs de cause d'une certaine « structure de pensée et d'action » (Gusfield, 2009) confère à certains groupes et certaines institutions une responsabilité. Cela entraîne l'exclusion des autres structures de pensée alternatives, qui auraient pu attribuer différemment la responsabilité. La propagation des zoonoses à l'occasion du déplacement des bovins est régulièrement attribuée aux chauffeurs routiers, alors même que le risque ne provient pas, à l'origine, du transport. Les pathogènes transmissibles proviennent des animaux eux-mêmes et les risques d'émergence puis de diffusion sont attri-

buables au mode d'élevage intensif (concentration), aux éleveurs et aux responsables d'abattoir et de centres de rassemblement (application ou non des bonnes pratiques de biosécurité), à l'allongement des chaînes de valeur (et l'augmentation des distances parcourues), ainsi qu'aux pouvoirs publics (politiques de gestion des risques sanitaires).

Les chauffeurs ne sont donc pas les seuls responsables de la propagation des maladies animales. L'enquête dont nous proposons ici un compte rendu tend toutefois à montrer qu'ils ne sont pas non plus étrangers au phénomène. Nombre de dispositions réglementaires obligatoires font l'objet d'arrangements officieux. Nous avons tâché de montrer que ces arrangements ne découlent pas, comme pouvaient l'imaginer les commanditaires de l'étude, du manque de qualification ou de compétences scientifiques des concernés mais d'une part de l'application de savoir-faire concurrents propres au travail du vivant et à l'univers agricole ainsi que, d'autre part, de l'inscription de ces travailleurs dans des chaînes d'interdépendance économique et de sociabilités informelles qui les contraignent à d'autres arbitrages.

Ces libertés prises avec la réglementation sont favorisées par une relative tolérance de la part des inspecteurs officiels en abattoir, qui se bornent à contrôler le nettoyage mais pas la désinfection et par les règlements eux-mêmes qui ne fournissent pas de critères de jugement opérationnels. En revanche, ces imprécisions sont propres à la filière bovine. En réponse aux récentes crises répétées d'influenza aviaire et de peste porcine africaine en filières volailles et suidés, il existe depuis quelques années des réglementations spécifiques relatives aux mesures de prévention de la propagation de ces dangers sanitaires via le transport. Des arrêtés ministériels portant sur le transport définissent des responsabilités, des protocoles précis des étapes de nettoyage et de désinfection. Des mesures de contrôle de l'efficacité et la tenue d'un registre de nettoyage sont également prescrits. Aucun arrêté équivalent n'a été pris pour la filière bovine. Les chauffeurs de bovins vivants se retrouvent ainsi responsables de leur investissement en matière de nettoyage mais également de ses conséquences éventuelles sur la fluidité de la chaîne d'approvisionnement. A l'image d'autres salariés du transport invités à participer à la sécurisation de leurs pratiques, les marins du commerce notamment, ils sont incités à se conformer a minima aux consignes formelles pour préserver le flux sans perdre les quelques degrés de liberté qu'ils détiennent (Flécher, 2014).

BIBLIOGRAPHIE :

- Alam T., Godard J., (2007), « Réformes sectorielles et monstration de la modernité », *Politix*, 79, 3, p. 77-100.
- Arborio A.-M., (2009), « 3. Les aides-soignantes à l'hôpital. Délégation et professionnalisation autour du "sale boulot" », dans *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, La Découverte (Recherches), p. 51-61.
- Bonnaud L., (2020), « Avant-propos », in *Sociologies Pratiques*, N° 41, 2, p. 1-7.
- Champagne P., (2002), *L'héritage refusé : la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Seuil, Paris, 336 p.

- Desfontaines H., (2005), « Le travail des chauffeurs routiers de marchandises », *Travail et Emploi*, 104, p. 29-42.
- Douglas M., (2001), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, 2001 [1966], 216 p.
- Escala T., (2007), *Le travail de qualification : signes officiels de qualité et référence territoriale*, Thèse de doctorat, Toulouse 2.
- EUROPEAN COMMISSION. DIRECTORATE GENERAL FOR HEALTH AND FOOD SAFETY, (2018), *Guide des bonnes pratiques pour le transport des bovins.*, LU, Publications Office.
- Flécher C., (2014), « Écrire l'incertitude. Le travail à bord des navires de commerce entre stabilisations, prises de risques et responsabilisations », in *Sociologie du Travail*, 56, 1, p. 40-63.
- Fouquet J.-P., (1999), « Configurations spatiales et hiérarchisation professionnelle : le cas des conducteurs de poids lourds », in *Journal des anthropologues*. Association française des anthropologues, 77-78, p. 241-256.
- Gardon S., Gautier A. et Le Naour G., « Former les grands corps techniques de l'État à la sociologie. », *Socio-logos* [En ligne], 15 | 2021, mis en ligne le 16 juin 2021.
- Gautier A., (2017), *Douleurs en chaîne. Une approche multinationale de la santé au travail des agents de l'Etat en abattoir*, Thèse de doctorat en science politique, Université Lyon 2.
- Gollac M., Laulhe P., (1987), « Hérité sociale n'est pas identité : quand les fils d'agriculteurs deviennent chauffeurs », in *Economie et Statistique*, 199, 1.
- Gusfield J.R., (2009), *La culture des problèmes publics : l'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, traduit par Cefai D., Paris, Economica, 356 p.
- Hilbold M., (2016), *Les enjeux identitaires et subjectifs d'une profession genrée, les éducatrices de jeunes enfants : l'accueil de la petite enfance entre naturalisation et professionnalisation*, Thèse de doctorat, Paris 8.
- Hughes E.C., (1997), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 344 p.
- Jeanjean A. (2001), « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, Vol. 41, n°1, p. 59-66.
- Le Breton D., (2010), « Évaluation des dangers et goût du risque », *Cahiers internationaux de sociologie*, p. 267-284.
- LHuillier D., (2005), « Le "sale boulot" », *Travailler*, 14, 2, p. 73-98.
- Lignerès I., (2015), *Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon*, Thèse pour l'obtention du grade de docteur en sociologie, Université de Perpignan.
- Muller S., (2001), *Sociologie du risque sanitaire dans les abattoirs. Des établissements municipaux aux sites industriels de 1869 à 2000*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris VIII.
- Pessis C., Topçu S., Bonneuil C., (2016), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, France, La Découverte, 309 p.
- Porcher J., (2010), *Cochons d'or. L'industrie porcine en questions*, Quae, 255 p.
- Porphyre T., Bronsvoort B.M. DE C., Gunn G.J., Correia-Gomes C., (2020), « Multilayer network analysis unravels haulage vehicles as a hidden threat to the British swine industry », *Transboundary and emerging diseases*, 67, 3, p. 1231-1246.
- Quet M., (2022), *Flux : comment la pensée logistique gouverne le monde*, Paris, France, Zones, 157 p.
- Schindler M., (2013), « Avoir raison de la souillure : l'observance de l'hygiène des mains en milieu hospitalier », *Sciences sociales et santé*, 31, 4, p. 5-28.



4 d'ici et d'ailleurs

Écologie ouvrière et politique syndicale : une topologie conceptuelle

Stefania Barca et Emanuele Leonardi

Résumé : Cet article soutient que les études environnementales du travail peuvent bénéficier de l'incorporation de la perspective de la justice environnementale. Nous proposons une théorisation de l'écologie de la classe ouvrière comme étant l'endroit où les communautés de la classe ouvrière vivent et travaillent, étant typiquement affectées par l'injustice environnementale, et de l'environnementalisme de la classe ouvrière comme étant les formes d'activisme qui relient les luttes ouvrières et environnementales autour de la primauté de la reproduction. La partie théorique de l'article s'appuie sur une ethnographie sociale de l'écologie de la classe ouvrière dans le cas de Taranto, une ville mono-industrielle du sud de l'Italie, qui connaît une grave crise environnementale et de santé publique. Nous montrons comment l'activisme de la justice environnementale depuis le début des années 2000 a permis de recadrer la politique syndicale selon de nouvelles méthodes de politisation de l'économie locale. Nous concluons en proposant une topologie conceptuelle de l'écologie ouvrière, qui situe les différentes organisations syndicales (confédérales, sociales/communautaires, et syndicats de base) en fonction de leur positionnement par rapport à la justice environnementale.

Mots-clés : Justice environnementale ; travail environnemental du travail ; villes mono-industrielles ; chantage à l'emploi ; conscience de classe écologique ; environnementalisme classiste ouvrier

* Stefania Barca est chercheure au Centre d'études sociales de l'Université de Coimbra (Portugal). Emanuele Leonardi est enseignant-chercheur à l'Université de Bologne (Italie).

Introduction

En posant les jalons d'un nouveau champ d'investigation appelé *Environmental Labour Studies*, Nora Räthzel et David Uzzell ont souligné la double logique qui le sous-tend. D'abord, la théorie, en tant qu'enquête sur « la manière dont la nature et le travail sont intrinsèquement liés et également menacés par la mondialisation du capital », et ensuite l'empirisme, en tant que réflexion critique sur « le développement des politiques syndicales environnementales dans le monde » (Räthzel & Uzzell, 2013, p. 10). La plupart des études sur l'environnementalisme syndical partagent une vision commune de l'écologie comme une question intrinsèquement ouvrière, présente dans les luttes des travailleur·se·s pour la reproduction depuis le tout début du mouvement ouvrier. Une partie de cette littérature aborde la question de la création de coalitions entre les organisations syndicales et environnementales, ou de la convergence entre les politiques syndicales et environnementales à différents niveaux (Gould, Lewis, & Timmons Roberts, 2004 ; Obach, 2002 ; Rose, 2003 ; Russell, 2017), tandis que d'autres études se concentrent sur les syndicats en tant qu'acteurs environnementaux (Burgmann & Milner, 2011 ; Felli, 2014 ; Mason & Morter, 1998 ; Räthzel & Uzzell, 2013). Dans ces deux domaines, le problème des relations internes entre le travail et l'écologie reste cependant un aspect sous-théorisé de l'environnementalisme syndical. Nous montrons comment cette relation interne peut être mieux comprise en intégrant dans notre analyse la justice environnementale comme une dimension fondamentale de la vie des travailleur·se·s.

La justice environnementale est apparue aux États-Unis à la fin des années 1980 comme une forme distincte d'activisme environnemental, consistant principalement en des luttes à la base contre des facteurs de toxicité, dans un cadre anti-discrimination (largement antiraciste) (Bullard, 2000 [1990] ; Harvey, 1996, pp. 366-402 ; Taylor, 1997). Au cours des trois décennies suivantes, le mouvement s'est transformé en un réseau national et même international, passant d'un cadre de droit civil à un cadre droit-de-l'homme (Agyeman, 2014). La justice environnementale est devenue une approche activiste et académique globale, adoptée par une variété de mouvements sociaux, y compris les mouvements pour la justice climatique (Temper, Del Bene, & Martínez Alier, 2015). Une histoire moins connue et plus ancienne du mouvement pour la justice environnementale aux États-Unis signale toutefois comment certaines organisations syndicales et certains travailleur·se·s ont joué un rôle actif dans la promotion du concept de « justice environnementale » depuis les années 1970 (Rector, 2014). Plutôt que de considérer l'environnement comme une question post-matérialiste, le mouvement pour la justice environnementale a pris la perspective située [*positionality*] comme un point d'observation à partir duquel critiquer les politiques environnementales. Dans cette perspective, c'est la situation des individus au sein d'un ordre classe-race-genre donné qui détermine en grande partie la façon dont ils vivent et répondent aux questions environnementales (Peña & Pulido, 1998). Les industries du recyclage et de la valorisation énergétique des déchets, par exemple, bien que considérées

comme un progrès indiscutable par la classe moyenne urbaine, ont impliqué une augmentation de la charge inégale des coûts sociaux pour les travailleur.se.s de ces secteurs et pour les classes populaires dont les quartiers ont été ciblés par les nouvelles installations (Armiero & D'Alisa, 2012 ; Pel-low, 2004). Une perspective ouvrière sur les déchets et le recyclage est donc non seulement différente, mais théoriquement plus émancipatrice que celle de la classe moyenne urbaine, dans la mesure où elle articule les préoccupations environnementales et la justice sociale.

L'environnementalisme syndical et le militantisme pour la justice environnementale sont organisés de manière sensiblement différente. En général, les syndicats et les travailleur.se.s sur le lieu de travail sont à l'origine du premier, tandis que les communautés et les groupes locaux informels sont à l'origine du second. Il existe cependant au moins trois arguments importants pour que les études environnementales du travail incluent le militantisme pour la justice environnementale dans leur domaine d'intérêt. Premièrement, la justice environnementale et l'environnementalisme du travail partagent une caractéristique intrinsèque, celle de placer les inégalités (et la nécessité de les niveler par la compensation, la réparation ou la planification économique) en tête de l'agenda environnemental¹. Deuxièmement, le militantisme pour la justice environnementale est une lutte de la classe ouvrière, même s'il suppose un concept de classe étendu qui dépasse les critères du revenu et de la profession pour incorporer d'autres types de positions subalternes. Troisièmement, les études sur le travail environnemental ne peuvent pas se limiter aux syndicats existants, mais doivent examiner les possibilités de développer des formes de syndicalisme social et communautaire qui pourraient être en mesure de relier les luttes pour le travail et la justice environnementale - ce que nous appelons l'environnementalisme de la classe ouvrière (voir également Barca, 2012 et 2014). Cela implique la nécessité d'inclure les luttes des travailleur.se.s non organisés, non-salariés, migrants, informels, et la multitude de sujets qui recomposent la classe ouvrière mondiale dans l'organisation postfordiste du travail. C'est dans la rencontre entre le lieu de travail et les luttes communautaires que l'environnementalisme de la classe ouvrière peut le mieux développer son potentiel pour « politiser différemment l'économie » (Gibson-Graham, 2006, p. 84), c'est-à-dire pour réinventer l'économie locale sur la base des besoins de la communauté, plutôt que de supporter ses règles comme un ensemble de contraintes données. Notre reformulation du concept de Gibson-Graham de « politisation différente de l'économie » intègre ainsi la dimension écologique (Barca & Leonardi, 2016). Dans un contexte d'injustice environnementale, nous soutenons que l'environnementalisme de la classe ouvrière est cette forme d'activisme qui en vient à lier la production, la reproduction et l'écologie comme des éléments inextricables d'une lutte pour réorienter l'économie par le bas.

1. Voir par exemple le cadre d'équité en matière de politique climatique proposé par le Labor Center de l'UC Berkeley : <http://labourcenter.berkeley.edu/advancing-equity/>.

Dans ce qui suit, nous présentons quelques propositions pour théoriser l'environnementalisme de la classe ouvrière comme l'expression d'une relation interne entre le travail et l'écologie et nous proposons une ethnographie sociale (Dal Lago & De Biasi, 2002) du cas de Tarente, une ville mono-industrielle du Sud de l'Italie, actuellement affectée par une crise environ-

nementale et de santé publique massive. Après une brève analyse contextuelle, basée sur des sources secondaires, du processus historique par lequel Tarente est devenue une ville mono-industrielle (années 1960-1990), nous avons mené des entretiens semi-directifs², dans le but de construire une typologie conceptuelle (Marcus & Fischer, 1986) de l'environnementalisme ouvrier. Nous avons interviewé des (ex-)travailleur·se·s et leurs familles, des syndicalistes et des militant·e·s d'organisations environnementales locales, et nous avons agencé leurs différentes histoires sous la forme d'un récit des multiples relations que les syndicats et d'autres sujets de la classe ouvrière ont entretenues, au cours des trois dernières décennies, avec l'expérience de la contamination environnementale. Nous avons accordé une attention particulière aux sujets qui, opérant à l'intersection entre les luttes de l'usine et de la communauté, sont réduits au silence par le récit officiel sur les controverses du travail – qui sont généralement centrées sur trois acteurs clés : la direction de l'entreprise, les syndicats confédéraux, les gouvernements (nationaux et locaux). Sur la base de cette approche qui relève de l'ethnographie sociale, nous avons construit une typologie conceptuelle de l'environnementalisme ouvrier, qui situe les acteurs syndicaux en fonction de leur positionnement vis-à-vis de la justice environnementale.

I - Écologie et environnementalisme de la classe ouvrière : un cadre théorique

Notre point de départ théorique est l'hypothèse selon laquelle, en tant qu'êtres vivants qui se reproduisent dans des environnements biophysiques particuliers, les membres de la classe ouvrière sont des sujets intrinsèquement écologiques, dont l'existence dépend de celle d'un écosystème sain – comprenant l'air, l'eau, le sol, la chaîne alimentaire et les cycles biogéochimiques locaux. Nous définissons donc l'écologie ouvrière comme le réseau de relations systémiques entre les classes populaires et leurs habitats de vie et de travail. Étant situé·e·s comme des médiateurs clés du métabolisme social, tout en faisant eux-mêmes partie de la nature, les travailleur·se·s industriels incarnent typiquement les contradictions écologiques du capitalisme (Barca, 2012). En même temps, la conscience des contradictions matérielles incarnées par l'écologie de la classe ouvrière peut générer des formes particulières d'activisme social et politique, à savoir un environnementalisme de la classe ouvrière.

La relation entre les membres de la classe ouvrière et leur environnement est médiatisée par de multiples positionnements : non seulement le revenu et la profession, mais aussi l'identification raciale et de genre. Ces positionnements reflètent les différentes formes de travail qui soutiennent et reproduisent la communauté de la classe ouvrière : en premier lieu le travail en usine et le travail domestique, mais aussi les diverses formes de travail reproductif, comme l'éducation, les soins infirmiers, la communication, le jardinage, etc. Beaucoup de ces activités peuvent être développées en dehors d'une relation salariale. Cependant, les écologies de la classe ouvrière sont généralement façonnées par une dépendance écono-

2. Nous ne présentons ici qu'une sélection d'entretiens issus d'une archive plus importante, encore en construction.

mique quasi-totale à l'égard d'un producteur de richesse externe, tel que les fabricants industriels, les compagnies minières ou énergétiques, les entreprises agroalimentaires, les entreprises de vente au détail : ces activités servent donc de médiation entre les communautés de la classe ouvrière et leur environnement, et génèrent un stress environnemental d'intensité variable, qui peut évoluer vers des crises écologiques et de santé publique. Nous adoptons ici la théorisation de Carolyn Merchant, qui considère que la crise écologique est le résultat de contradictions entre la production, la reproduction et l'écologie (Merchant, 1990 [2010]). Dans notre conception, les écologies de la classe ouvrière sont caractérisées par des contradictions spécifiques, en fonction du type et de la combinaison des activités sur lesquelles la communauté s'appuie pour sa subsistance. Ce que toutes les communautés de la classe ouvrière partagent cependant, c'est leur vulnérabilité particulière à ce que l'on a appelé le chantage à l'emploi, qui à son tour compromet fortement leur capacité à réagir au stress environnemental et à prévenir les crises écologiques.

Kazis et Grossman ont défini le chantage à l'emploi comme la pratique d'entreprise consistant à menacer les employés de choisir entre l'emploi et la santé, faisant ainsi croire au public qu'il n'y a pas d'alternative au *business as usual* (Kazis et Grossman, cité dans Bullard, 2000, p. 10). Le chantage à l'emploi est un mécanisme largement utilisé dans les relations industrielles, qui affecte les communautés ouvrières de tous types, en normalisant les contradictions écologiques comme un fait « naturel » de la vie des classes populaires, et en faisant d'elles les sujets de l'injustice environnementale, c'est-à-dire de la distribution inégale des coûts environnementaux. Comment expliquer cette normalisation perverse ? Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'elle soit mise en œuvre ? L'élément clé, selon nous, est le fait que les communautés de la classe ouvrière soient situées dans des espaces racialisés et genrés (Bullard, 2000 ; Massey, 1994) et partagent une position subordonnée dans les divisions raciales, coloniales et sexuelles du travail.

La littérature sur la justice environnementale a montré comment la division industrielle du travail place les groupes racialisés dans des positions inférieures au sein de la structure de production et de reproduction sociale, les constituant en sujets les plus affectés par la dégradation et les risques écologiques. Les spécialistes de la justice environnementale ont démontré de manière convaincante que la racialisation est un instrument puissant de la suprématie capitaliste, non seulement au sein de sociétés données, mais aussi au niveau international, par le biais des relations coloniales et postcoloniales dans l'économie politique mondiale (Pellow, 2007 ; Pulido, 1996). La racialisation doit être comprise comme le processus de production de la différence basé sur des naturalisations discursives de la différence elle-même : cela va au-delà de la couleur de la peau et emploie une variété de catégories pseudo-scientifiques, comme par exemple la rhétorique lombrosienne d'infériorité des italiens du sud (Guidi, 2016). La racialisation est un moyen efficace de produire une nature sous-évaluée, incluant à la fois le travail et le territoire, qui doit être ouverte aux processus de valorisation

capitaliste via la colonisation et la surexploitation. Cela inclut la possibilité de déplacer les coûts sociaux du développement capitaliste vers les sujets racialisés ou colonisés et leurs environnements : par exemple, en concentrant des niveaux de toxicité supérieurs à ce qui est tolérable dans des zones particulières. Harvey (2010) suggère que le capital résout ses problèmes écologiques en les « déplaçant », non seulement à l'échelle mondiale mais aussi au sein des géographies nationales via des processus de colonisation interne, par lesquels le capitalisme crée des « zones de sacrifice » (Bullard, 2000), c'est-à-dire des zones économiques marginales où vivent les corps jetables des sujets racisés, colonisés. Les zones de sacrifice et les corps jetables sont ce qui permet à la comptabilité nationale de bénéficier de la production industrielle au-delà des limites de la reproduction naturelle (Barca, 2014).

Selon nous, la division sexuelle du travail, est également de première importance dans les écologies ouvrières. Alors que l'économie politique féministe a montré de manière convaincante qu'il s'agit d'une forme de subordination sociale cachée dans la subordination de classe (Fraser, 2014 ; Mies, 1986), l'écoféminisme a donné au phénomène une seconde signification : celle d'une demeure cachée où repose la subordination de la reproduction à la production (Mellor, 2006 ; Salleh, 1997). Dans cette perspective, la crise écologique est le résultat d'un système global de domination basé sur la production d'inégalités, qui place la valeur d'échange au-dessus de la valeur d'usage, le productivisme au-dessus des besoins de reproduction humains et non-humains. Dans notre conception, la division sexuelle du travail est une base fondamentale du chantage à l'emploi et donc une condition fondamentale de l'injustice environnementale. Dans sa forme industrielle moderne, cet ordre des sexes a donné aux hommes le rôle de chef de famille, les obligeant à négocier des salaires qui atteignent fortement leur santé et leur sécurité, ou bien à accepter un chantage à l'emploi qui compromet la santé et la sécurité de communautés entières et de leurs territoires. Il a assigné aux femmes le rôle de reproductrices et de pourvoyeuses de soins, mais aussi de sujets économiquement marginaux et/ou dépendants, avec peu ou pas de pouvoir de négociation et de décision dans la société. C'est pourquoi les luttes de justice environnementale pour la reproduction (généralement menées par des femmes) sont d'une importance capitale pour l'émergence de l'environnementalisme de la classe ouvrière.

Comme l'a exprimé le collectif marxiste autonome italien Uninomade : « il n'y a pas de capitalisme sans racialisation et sans *genderisation*, c'est-à-dire sans que la race et le genre ne soient considérés comme un terrain pour construire des pratiques et des discours de dévalorisation du travail de quelqu'un ». La race et le genre sont donc des mécanismes de fragmentation et de hiérarchisation du travail, par lesquels les sujets sont transformés en « classe », ou par lesquels la « classe » est composée. Par conséquent, tout projet politique alternatif au capitalisme doit être construit sur une rupture de la division raciale et sexuelle du travail dans la société. Dans la pensée politique ouvriériste [l'opéraïsme], c'est cette rupture avec les dispositifs

fondamentaux de la fragmentation et de la différenciation des classes qui crée l'espace pour que le sujet subversif émerge sous forme collective (Collettivo | Uninomade, 2012). La situation de classe [class positionality, NdIT] est donc à la fois un point de vue sur la totalité de l'ordre social, et un point de levier pour le subvertir.

Ce que nous voulons dire ici, c'est que la situation de classe peut donner lieu à des formes spécifiques de conscience écologique. Dans la théorisation de Carolyn Merchant, la conscience écologique exprime la façon dont les gens comprennent le monde biophysique qui les entoure et à leur place dans ce monde. La conscience écologique de classe est ce qui peut permettre aux personnes de la classe ouvrière de reconnaître les contradictions écologiques qui affectent leurs communautés, et d'agir sur elles de manière spécifique, générant ainsi un *environnementalisme de la classe ouvrière*. Reconnaître que la subordination environnementale qui caractérise l'écologie de la classe ouvrière n'est pas un fait naturel mais un produit historique, enraciné dans la division sexuelle et raciale du travail, permet de voir l'injustice environnementale comme un point de levier pour subvertir « l'économie ».

Nous considérons la séparation entre les luttes pour la justice sociale et environnementale comme un produit historique du chantage à l'emploi, qui est à la fois fondé sur les inégalités sociales et environnementales et reproduit par elles. Dans cette perspective, nous définissons l'*environnementalisme de la classe ouvrière* comme l'ensemble de ces formes d'activisme environnemental qui visent à transformer radicalement « l'économie », sur la base des principes d'interdépendance mutuelle entre la production, la reproduction et l'écologie. Si l'environnementalisme de la classe ouvrière doit remettre en question les divisions raciales/coloniales et sexuelles du travail, du niveau local au niveau national et mondial, alors (1) il ne peut être construit qu'à partir de la convergence entre les luttes au niveau de la production et les luttes au niveau de la reproduction, et (2) il ne peut être qu'intersectoriel, c'est-à-dire émerger de l'endroit où les positionnements de classe/race/genre rencontrent les besoins de production et de reproduction. Il est clair qu'il ne s'agit pas de l'équivalent d'une alliance bleu-vert, une perspective qui est entravée par les différences de positionnements de classe/genre/race au sein des groupes ouvriers et environnementaux (Gould et al., 2004) et qui ne peut avoir qu'un impact limité sur l'écologie de la classe ouvrière. Contester la division du travail militant entre le mouvement ouvrier (principalement dirigé par des hommes) et la justice environnementale (principalement dirigée par des femmes) exige de transcender les formes existantes d'organisation sur le lieu de travail comme au niveau communautaire et d'expérimenter de nouvelles formes de militantisme. Ces nouvelles formes de militantisme en faveur des travailleur.se.s et de la justice environnementale permettraient d'ouvrir un nouveau terrain de subjectivité politique dont l'horizon est constitué par l'espace de l'égalité fondamentale et de la mise en commun (De Angelis, 2017).

Nous proposons maintenant une ethnographie sociale de cet environnementalisme de la classe ouvrière tel qu'il s'est développé dans la ville de Tarento (située dans la région des Pouilles au sud de l'Italie, où se trouve la plus grande et la plus polluante des aciéries d'Europe). Dans le contexte historique d'un désastre environnemental et de santé publique généré par cinquante ans de chantage à l'emploi, nous examinons la transformation récente de la politique syndicale, en questionnant la manière dont ce processus contribue à « politiser différemment l'économie ».

Travail et écologie dans une ville mono-industrielle : une étude de cas dans le sud de l'Italie

Dans un article précédent, nous avons suggéré que les villes mono-industrielles telles que Tarento pouvaient être analysées au prisme de ce que nous avons appelé l'« écologie des communautés ouvrières » (Barca & Leonardi, 2016). Les écologies des communautés ouvrières sont typiquement caractérisées par le chantage à l'emploi, qui est soutenu par la figure subjective du *travailleur cognitivement dissonant*, un dispositif gouvernemental au sens foucauldien. Il s'agit d'une forme de déni intentionnel qui, en fermant toute possibilité d'imaginer des alternatives économiques, conduit à une acceptation passive du chantage à l'emploi de la part de ses victimes. Nous apportons ici deux précisions supplémentaires. Premièrement, nous montrons comment l'injustice environnementale à Tarento illustre la division coloniale et sexuelle du travail décrite précédemment. Deuxièmement, nous décrivons la rupture de l'appareil de dissonance cognitive par l'émergence de luttes pour la justice environnementale qui remettent en question cette double division du travail au niveau territorial et refusent le chantage à l'emploi grâce à une mobilisation autour de la primauté de la reproduction. En d'autres termes, nous considérons l'environnementalisme de la classe ouvrière comme le terrain où le travail et la justice environnementale peuvent se rencontrer.

La production de l'injustice environnementale

Tarente est une ville d'environ 200 000 habitant·e·s, qui abrite l'une des plus anciennes usines sidérurgiques en activité en Europe : ILVA. Couvrant 1500 hectares (dont 200 kilomètres de voies ferrées, 5 hauts fourneaux, 10 batteries de fours à coke, 6 quais exclusivement dédiés), l'aciérie représente aujourd'hui plus de 30% de la production d'acier en Italie, et environ 75% du PIB de Tarente. Elle employait 11 980 travailleur·se·s en 2012 (cols bleus, cols blancs et cadres compris), et le chiffre s'élève à plus de 20 000 si l'on considère les activités de service associées (Comito & Colombo, 2013). Ce gigantisme se reflète dans les niveaux dramatiques d'émissions polluantes : en 2010, l'ILVA a émis plus de 11 000 tonnes de dioxyde d'azote, 11 300 tonnes de dioxyde de soufre et 1,3 tonne de benzène, toutes émissions qui vont bien au-delà des seuils établis par la législation nationale et européenne (Vulpio, 2012). Les problèmes de santé sont également graves : la mortalité précoce (1980-2008) et l'incidence du cancer (2006-2007) constituent les preuves épidémiologiques d'un risque disproportionné pour plusieurs

pathologies mortelles, parmi lesquelles figurent en bonne place le cancer du poumon et les maladies cardiovasculaires et respiratoires, aiguës et chroniques (Comba et al., 2012). Ces données, extrapolées à partir d'une importante étude épidémiologique, montrent également pour Tarente un excès de mortalité de 7-15% par rapport au taux national dans les périodes 1995-2002 et 2003-2009 (Piratsu et al., 2013). Plus récemment, une étude commandée par le gouvernement régional des Pouilles (concernant la période 2009-2014) a détecté une correspondance indubitable entre les taux de mortalité et l'activité productive de l'ILVA (Congedo, 2016). Le vaste mépris des réglementations en matière de santé, de sécurité et d'émissions de la part de l'entreprise et de ses sous-traitants, ainsi que l'absence d'application des droits des travailleur·se·s et des citoyen·ne·s en la matière, font de Tarente un exemple frappant d'injustice environnementale, entendue ici au sens élémentaire d'un manque d'application des principes législatifs et d'absence d'application des réglementations environnementales.

Tarento représente un type spécifique « d'écologie ouvrière » : la crise écologique y résulte des contradictions entre les coûts de la production industrielle en termes d'environnement et de santé publique et la dépendance incontournable de la reproduction sociale vis-à-vis des emplois industriels. Cette dépendance résulte d'une longue histoire de discrimination et de subalternisation, qui témoigne de la manière spécifique dont la division sexuelle et coloniale du travail a été mise en œuvre à Tarente.

L'usine a été construite au début des années 1960 (par Italsider), après la décision du gouvernement italien d'accroître sa capacité de production d'acier nationale en investissant dans une quatrième aciérie intégrée publique³. Le Comité gouvernemental pour le développement de l'emploi et des revenus a joué un rôle déterminant dans l'implantation de la nouvelle usine dans le sud. Justifié par l'éthique de la modernisation, ce plan d'industrialisation au moyen d'investissements de l'État a pris la forme d'une colonisation interne au pays, basée sur une représentation profondément racialisée des Italien·ne·s du sud, construit.e.s discursivement comme des subjectivités subalternes à « civiliser » (Giuliani & Lombardi-Diop, 2013). Selon Carlo Vercellone (2015), le développement des industries lourdes dans des zones sélectionnées de la « périphérie » du Sud était fonctionnellement utile pour la compétitivité du capitalisme italien « central », à savoir le triangle industriel Gênes-Milan-Turin. Dès le début, le gouvernement italien a envisagé un plan d'industrialisation partielle du Sud, instrumentalisant ce dernier comme un espace *compatible* avec les besoins des industries du Nord, et ce de plusieurs manières : en tant que (a) fournisseur de produits de base (principalement l'acier et les produits chimiques) ; (b) source de contrôle social de la nouvelle classe ouvrière, dont la « libération » du retard agricole était censée s'accompagner d'une docilité reconnaissante ; (c) moyen de consensus politique pour les démocrates-chrétiens au pouvoir ; (d) réservoir ultime de main-d'œuvre bon marché pour l'industrie du Nord grâce à des migrations internes massives. Comme le suggèrent Adorno et Serneri (2009), le choix de situer les installations industrielles à fort impact dans le Sud était principalement dû à des avantages géographiques – abon-

3. Les trois autres usines ILVA, toutes situées sur la côte ouest, se trouvaient à Bagnoli (Campanie), Piombino (Toscane) et Gênes-Cornigliano (Ligurie).

dance d'eau et ports déjà opérationnels –, mais avait pour résultat invariable la destruction des activités économiques préexistantes (agriculture, pisciculture, etc.) et l'effacement des possibilités économiques alternatives, transformant chaque site en une *monoculture* industrielle spécifique. Au cours des cinq dernières décennies, Tarente s'est progressivement transformée en une « zone sacrifiée », c'est-à-dire une zone à forte concentration d'activités polluantes liées à la production d'acier – une raffinerie, des décharges de déchets, des sites de déversement illégal –, transformation qui s'est accompagnée de l'anéantissement de la pêche et du tourisme, et de la dégradation progressive de l'environnement urbain. La normalisation de ce modèle de dépendance économique et de sacrifice environnemental, qui a condamné Tarente au chantage à l'emploi, peut s'expliquer comme le résultat d'un processus de colonisation interne, par lequel les habitants de Tarente ont intériorisé leur subalternité en se représentant comme des « arriérés », et ont ainsi accueilli favorablement l'opportunité d'accéder à la « modernité » par le biais de l'industrialisation menée par l'État (Petrušewicz, 2014). Cela explique pourquoi l'usine Italsider, inaugurée en 1964, a bénéficié d'un consensus quasi unanime des partis politiques et des acteurs sociaux. Le maire Angelo Morelli, par exemple, raconte comment « l'atmosphère à Tarente était festive, nous étions fiers de faire partie d'un projet aussi important. Nous étions si pauvres que nous aurions construit l'usine même sur la place Vittoria [centre du centre-ville] (cité dans Pavone, 2014, p. 33). Encore au début des années 1980, deux décennies après la première coulée, la fille de l'ancien ouvrier d'Italsider, M. P., se souvenait du consensus au sujet de l'usine en ces termes : « *Quand j'étais enfant, tout le monde vénérât littéralement l'usine – pas seulement les ouvriers – car elle apportait la richesse, la sécurité économique. Les gens criaient “Vive Italsider !”, à Tarente mais aussi dans toute la région. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, bien sûr* ».

Néanmoins, la production de l'injustice environnementale à Tarente ne peut être pleinement comprise que si on ajoute à l'équation l'acceptation généralisée d'une division sexuelle rigide du travail. En fait, le paradigme du développement industriel que nous venons de décrire s'est croisé avec un système de valeurs profondément patriarcal, pour permettre l'émergence d'une classe ouvrière (masculine) qui a acquis le statut de protagoniste social grâce à une identité de type productiviste. Dans le même temps, un récit masculin au sujet de la fourniture d'acier pour le développement national a accompagné et justifié le « sacrifice » des travailleurs en tant que pourvoyeurs de revenus au sein du foyer familial par un travail risqué pour le bien-être de leurs familles. Comme le rappelle C. P., ancien ouvrier d'Italsider :

« (...) *Le lieu de travail était malsain, nous le savions d'une manière ou d'une autre. Toute cette saleté sur les vêtements, et la toux constante... Mais j'étais un travailleur de l'ILVA, je ressentais l'usine comme la mienne. Moi et mes camarades de travail, nous étions reconnus par tout le monde à l'extérieur et enviés par beaucoup (parce que nous gagnions plus d'argent, bien sûr, mais ce n'était pas seulement cela : il y avait un sentiment d'émancipation).* »

Ce récit de sacrifice et de récompense, extraordinairement durable et résistant, a constitué la base d'une conflictualité forte et évolutive entre les travailleurs et la direction concernant les salaires et les négociations collectives, ce qui a permis une augmentation régulière des revenus et des niveaux d'emploi tout au long des années 1970. Néanmoins, cette politique de classe conflictuelle à Tarento reposait sur un cadre discursif dans lequel la contribution apportée par le travail domestique et de soins à la reproduction sociale (et, avec elle, le sacrifice de l'émancipation sociale des femmes) était complètement réduite au silence. Ce silence s'est finalement traduit par une hégémonie incontestée de la *monétisation des risques*, c'est-à-dire la politique consistant à accepter les risques professionnels en échange d'une augmentation de salaire. En bref, le large consensus social dont bénéficiait l'ILVA, en tant que seule opportunité économique viable pour les habitant·e·s de Tarente, reflétait un système de valeurs patriarcal qui sous-évaluait le travail reproductif et qui n'attribuait d'agentivité politique qu'à trois sujets sociaux : une classe ouvrière masculine, un management masculin et une élite politique également masculine. Des conflits surgissaient entre eux mais ne modifiaient pas fondamentalement la structure sous-jacente, profondément marquée par une division sexuelle, silencieuse mais coercitive, du travail entre les subjectivités sexuées, par exemple les hommes pourvoyeurs de revenus pour la famille, contre les femmes ménagères et pourvoyeuses de soin, renforçant ainsi l'invisibilisation de la reproduction (à la fois domestique et sociale) et sa subordination à la production industrielle.

Les choses ont commencé à changer au début des années 2000, lorsque les luttes au niveau de la reproduction, illustrées par la convergence de l'activisme en matière de santé publique et d'environnement, ont ébranlé la normalité productiviste du travailleur en situation de dissonance cognitive. Les femmes ont joué un rôle de premier plan dans cette phase, en dirigeant ou en participant activement à des organisations et des comités locaux anciens et nouveaux. La plus importante d'entre elles est l'organisation *Donne per Taranto* [Femmes pour Tarente], fondée en 2009, qui a cherché à sensibiliser aux questions de santé publique liées à la pollution généralisée de la ville, en particulier du quartier de Tamburi, et à promouvoir des pétitions pour la santé publique. *Donne per Tarento* s'est inspiré du collectif féministe *Comité Santé et Environnement* [*Comitato Salute e Ambiente*] qui avait été fondé à Cornigliano (où se trouve l'une des quatre usines ILVA d'Italie) au milieu des années 1980. Après 20 ans de lutte, ce collectif avait obtenu la fermeture de la zone de traitement thermique de l'usine ILVA locale, sans qu'aucun travailleur ne soit licencié (Alfonso & Avagnina, 2006). En prenant l'initiative politique contre l'injustice environnementale, les femmes de Cornigliano avaient remis en question la division sexuelle du travail et ouvert la possibilité de repolitiser l'économie en reliant la production aux luttes pour la reproduction.

À Tarente, l'activisme des femmes dans les années 2000 a été documenté dans un film intitulé *Le Tournant – Des femmes contre ILVA* [La svolta - donne contro l'ILVA], réalisé par la journaliste locale Valentina D'Amico et sorti

en 2010. Le film a contribué à briser le voile du silence et l'acceptation du chantage à l'emploi à plusieurs niveaux, y compris celui de la dénonciation des violations scandaleuses des droits du travail et de la discrimination active à l'encontre des employé·e·s dissident·e·s, pratique courante au sein de l'entreprise après sa privatisation. Dans l'ensemble, cependant, le rejet d'ILVA (exprimé par le titre même du film) a été principalement élaboré comme un refus de l'arbitrage entre emploi et santé publique, surtout en ce qui concerne les nouvelles générations. Dans le témoignage de Caterina, mère d'un enfant né avec une leucémie, l'acceptation silencieuse de la division sexuelle du travail de la part des femmes de Tarente est mise en pièces. Comme elle le raconte :

« *Mon père travaillait chez ILVA. L'entreprise nous permettait de vivre confortablement, mes deux frères et moi pouvions étudier. Nous n'avons jamais manqué de rien. Mais si c'est le prix à payer, je préfère sans doute une vie dure, sans confort. Un enfant malade est un prix trop élevé à payer.* »⁴

Cette phase a également vu se développer la mobilisation active des groupes écologistes, au premier rang desquels l'organisation *Peacelink*, qui a publié en 2007 un rapport inquiétant sur les émissions de dioxine. Ce dossier documentait que l'usine ILVA de Tarente – émettait, à elle seule, 90,3 % de la dioxine émise par l'ensemble du système industriel italien (*Peacelink, 2014*).

Les travailleur·se·s d'ILVA ont été inévitablement touchés par ce processus de prise de conscience collective. La convergence entre les luttes environnementales et de santé publique au niveau territorial, accompagnée d'initiatives de collection de données, d'épidémiologie populaire et de campagnes militantes, a produit un effet perturbateur sur le dispositif de dissonance cognitive et sur le récit masculiniste du développement industriel décrit précédemment. Dans une interview, recueillie pour un autre film documentaire intitulé *Poumons d'Acier* [Polmoni di Acciaio] (produit par *Peacelink* en 2014), un sidérurgiste d'ILVA raconte comment lui et ses collègues ont été soudainement frappés par la découverte que leur « sacrifice » – en tant que pourvoyeurs de revenus pour la famille et travailleur·se·s dans un métier à risque – n'avait pas de sens, car les toxines industrielles s'étaient échappées des portes de l'usine et avaient pénétré dans le corps de leurs enfants par le lait maternel⁵.

Le résultat le plus important, et le plus inattendu, de ce premier cycle de luttes pour la justice environnementale à Tarente a été l'enquête judiciaire qui a finalement abouti à un jugement, rendu en 2012, déclarant la direction d'ILVA *coupable de catastrophe environnementale et de santé publique* et ordonnant la fermeture de la plupart des fours de l'aciérie. En se faisant l'écho de l'esprit d'une décennie d'activisme dans le domaine de la reproduction, le juge de l'audience préliminaire, Patrizia Todisco, a décidé ce qui suit :

« *Il n'y a pas de place pour qu'ILVA fasse des propositions moins importantes concernant les mesures à prendre et les sommes à dépenser. Les biens en question*

4. D'autres témoignages sont recueillis dans le livre - et la pièce théâtrale - *Rose d'acciaio* (Natalini & Biscconti, 2016), récemment publié.

5. *Poumons d'acier* - La résistance locale contre les injustices mondiales. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=bNK-7br4nlYE>

– la santé publique, la vie et l’environnement, et même le droit à un travail décent sans compromettre la santé d’un être humain – ne permettent pas de marchandage. » (Todisco in Leone, 2012)

L’effet perturbateur de cette phase ne doit pas être sous-estimé. Elle a permis l’émergence d’une nouvelle conscience à Tarente, brisant une fois pour toutes le récit masculiniste du développement industriel en révélant sa nature coloniale et la discrimination environnementale sur laquelle il reposait. Trahis par le gouvernement dans leur quête légitime d’une réparation équitable des dommages infligés par l’ILVA, les habitant.e.s de Tarente (y compris la plupart des travailleur.se.s d’ILVA) ont dès lors pu se percevoir comme des citoyen.ne.s de seconde zone, dont les droits constitutionnels n’avaient aucune valeur par rapport aux intérêts économiques privés et publics. La comparaison avec ce qui s’était passé à Gênes-Cornigliano était éclairante et a fait naître une amère déception non seulement à l’égard du gouvernement italien mais aussi à l’égard de la politique du militantisme environnemental de base. Comme l’a fait remarquer S. F., un militant du comité *Donne per Tarento* :

« Une sortie de la monoculture de l’acier était envisagée à Gênes dès les années 1980. Tarente, au contraire, a été et continue d’être sacrifiée. Pire encore, la fermeture de la zone de traitement thermique de Cornigliano a été acceptée [par l’entreprise] en échange d’une augmentation spectaculaire de la production (et de la pollution !) ici. Nos politiciens, industriels et dirigeants syndicaux ont été complices de ce compromis, et sont responsables du désastre de cette ville. »

Cette amère déception contribue à expliquer pourquoi le verdict de 2012 a fait date dans l’histoire de la ville. Pour la première fois en cinq décennies, il était devenu légitime de remettre en question le chantage à l’emploi non seulement au niveau de la communauté mais aussi, et surtout, depuis l’intérieur de l’usine. Même si la sentence n’a jamais été pleinement appliquée – seuls deux des quatre hauts fourneaux en activité ont été effectivement fermés, tandis que la production s’est poursuivie avec une intensité accrue – elle a joué un rôle de levier essentiel dans la montée de l’environnementalisme ouvrier à Tarento. Les contradictions inhérentes entre production, reproduction et écologie, incarnées par des générations d’ouvriers et de citoyen.ne.s de Tarento à travers la contamination de leur communauté, sont devenues le terrain à partir duquel l’économie a pu être repolitisée sous différentes formes. Une décennie de militantisme pour la justice environnementale a finalement permis à la conscience écologique de la communauté ouvrière de franchir les portes de l’usine, générant de nouvelles formes de mobilisation syndicale.

La politique syndicale à Tarente avant et après 2012

La nouvelle phase de l’activisme pour la justice environnementale, entamée au début des années 2000, prend forme dans le contexte d’un changement significatif dans la gestion d’Italsider, lorsqu’après sa privatisation (1995) l’entreprise est achetée à un prix plus bas que sa valeur marchande par l’entrepreneur Emilio Riva qui l’a rebaptisée ILVA. La privatisation a

entraîné une profonde modification de la structure de la main-d'œuvre : les travailleur.se.s syndiqués plus âgé.e.s ont rejoint les programmes de pré-retraite et ont été remplacé.e.s par de jeunes travailleur.se.s sans expérience des relations de travail conflictuelles. Ce changement a entraîné un processus massif de précarisation de l'emploi, dont la principale conséquence a été d'affaiblir à nouveau les syndicats (Nistri, 2013), ce qui les a conduits à adopter pleinement une stratégie de négociation sans conflit et à se soumettre au chantage à l'emploi, même en l'absence de compensation monétaire. Dans le même temps, une nouvelle génération de syndicalistes s'est formée au sein de l'ILVA, sans entrer dans le cadre de la compensation financière des risques, et a commencé à dénoncer la direction de l'entreprise en matière de crimes environnementaux et de santé publique. Assez rapidement, ces nouveaux délégués ont pris conscience de la façon dont le chantage à l'emploi reposait sur un vaste système de corruption des syndicats et de connivence avec la direction, dont les preuves ont été révélées en 2007, ce qui a gravement porté atteinte à la réputation et à la popularité des syndicats confédéraux (Pavone, 2014). Malheureusement, les efforts des nouveaux délégués pour réformer le système depuis l'aile gauche du syndicat des métallurgistes (FIOM⁶) n'ont pas abouti : ils n'ont reçu aucun soutien de la direction nationale et quatre d'entre eux ont fini par être exclus⁷.

Le tournant pour les travailleurs masculins d'ILVA ne s'est donc produit qu'en 2012, juste après l'annonce de la sentence contre l'entreprise. Dans un premier temps, la majorité des travailleurs ont protesté contre la décision de justice : le 26 juillet, plus de 8000 employés d'ILVA sont descendus dans la rue pour exiger le maintien en activité de l'usine. Profondément préoccupés par le fait que la fermeture partielle de l'usine, ordonnée par les magistrats, menacerait leurs moyens de subsistance, les manifestants en colère ont crié : « Si les juges arrêtent les fours, nous irons trouver de quoi nourrir nos familles chez eux ! » (Il Fatto Quotidiano, 2012). Tous les syndicats confédéraux ont soutenu la direction dans cette manifestation massive qui a paralysé la ville pendant toute la journée et a attiré l'attention des grands quotidiens nationaux et internationaux.

Une semaine plus tard, une manifestation d'un autre genre a eu lieu, qui cette fois exprimait pour la première fois un refus du chantage à l'emploi de la part des travailleur.se.s de l'ILVA eux-mêmes. Lors d'un rassemblement organisé par l'intersyndicale nationale CGIL-CISL-UIL⁸, qui devait se terminer par les discours des trois secrétaires généraux, un comité auto-proclamé de « citoyen.e.s et de travailleur.se.s libres et réfléchis » [Comitato Cittadini e Lavoratori Liberi e Pensanti (CCLLP)] a fait une apparition surprise dans la foule. Entouré de militant.e.s du syndicat indépendant Cobas⁹ et des centres sociaux occupés de la ville, et accompagné de milliers de personnes scandant le slogan « non aux empoisonneurs », le CCLLP s'est présenté sur la scène à bord d'un d'une petite camionnette triporteur.

6. Cette histoire, confirmée par les documents officiels de la FIOM, nous a été racontée par l'un des délégués expulsés, Massimo Battista.

7. La FIOM est la fédération de la métallurgie de la CGIL ; voir la note 8 [NdT]. Il s'agit des trois principales confédérations syndicales en Italie : la Confédération Générale Italienne du Travail, fondée en 1944, a été historiquement proche du Parti Communiste Italien ; la Confédération Italienne des Syndicats de Travailleur.se.s est issue d'une scission de la CGIL en 1948, et a été proche de la démocratie chrétienne ; l'Union Italienne du Travail, également issue de la CGIL, a été fondée en 1950 et a été historiquement proche des socialistes [NdT].

8. Cette histoire, confirmée par les documents officiels de la FIOM, nous a été racontée par l'un des délégués exclus, Massimo Battista.

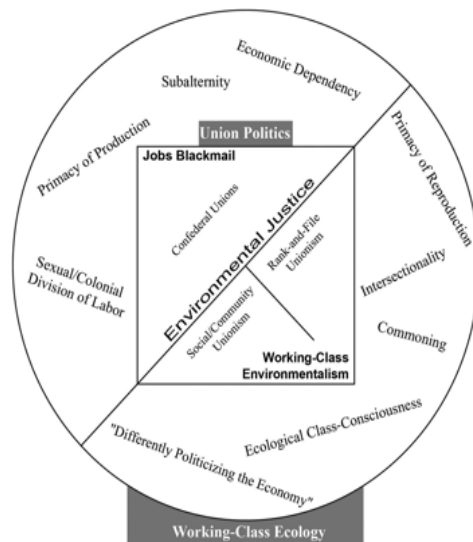
Là, l'un des délégués dissidents de la FIOM exclus en 2007, Cataldo

Ranieri, a pris le micro et s'est adressé aux secrétaires généraux des syndicats au nom du CCLLP, les accusant de complicité avec les propriétaires de l'entreprise et déclarant le soutien du Comité à la sentence du tribunal. Selon eux, l'État devrait être tenu de garantir les niveaux d'emploi existants et la protection de l'environnement et de la santé publique en débloquant immédiatement des fonds importants pour les opérations de nettoyage (CCLLP, 2012).

Cette explosion libératrice de la dissidence contre les syndicats confédéraux a ouvert des dynamiques sociales entièrement nouvelles et un processus de recadrage culturel et politique qui n'est pas encore terminé. Notre typologie conceptuelle est construite autour de ce recadrage sans précédent de la politique syndicale suscité par la sentence de justice environnementale exercée en 2012 (**Figure 1**).

La **figure 1** représente les possibilités de recadrage de la politique syndicale au sein d'une classe ouvrière où le militantisme pour la justice environnementale a pris place, créant une discontinuité historique et la possibilité de « politiser différemment l'économie ». Le cercle extérieur représente la communauté ouvrière, tandis que le carré intérieur représente les organisations syndicales qui y opèrent. Le côté gauche de la ligne de justice environnementale représente ce qui domine généralement les communautés ouvrières, c'est-à-dire le chantage à l'emploi et les organisations syndicales (dans notre cas, les Unions confédérales) qui acceptent cette logique. Le côté droit représente l'environnementalisme de la classe ouvrière, conçu comme une politique de remise en cause du chantage à l'emploi en faisant le lien entre la justice environnementale et le militantisme syndical et en recommandant une unité de la classe ouvrière autour d'une primauté de la reproduction. Deux types différents d'organisations syndicales se trouvent dans cette section : les syndicats sociaux (ou communautaires¹⁰) (ici, le CCLLP) et les syndicats de base (ici, l'USB [*Unione Sindacale di Base*]).

Figure 1. Écologie ouvrière et politique syndicale à Tarente.



9. Les COBAS sont des syndicats indépendants nés dans les années 1980 à partir des expériences des comités de base apparus dans la décennie précédente, critiques par rapport aux grandes confédérations [NdT].

Bien que produit au cours de l'enquête d'ethnographie sociale consacrée à Tarente, ce schéma fournit un cadre provisoire pour des analyses comparatives sur l'écologie ouvrière en général, comme cela a été théorisé dans la première partie de cet article. Dans ce qui suit, nous rendons compte des trois positions syndicales qui ont émergé à Tarente après 2012.

(1) **Les syndicats confédéraux** : Bien que les syndicats de métallurgistes FIM-FIOM-UILM¹¹ aient retrouvé une certaine autonomie par rapport à la direction de l'entreprise, surtout après la mise sous administration puis la nationalisation temporaire de l'aciérie, ils considèrent toujours la sauvegarde des niveaux de production (et d'emploi) actuels comme une condition préalable à la négociation, tout en préconisant une éventuelle « écologisation » de l'usine par le biais d'améliorations techniques. Par exemple, Rocco Palombella, le secrétaire général de l'UILM, un syndicat modéré mais le plus représentatif de l'ILVA, a déclaré : « avec 8 millions de tonnes d'acier, l'ILVA produira de la richesse pour Tarente et pour le pays, contribuant à la croissance du PIB tout en évitant la pollution » (Siderweb, 2016). Cette position reflète une culture productiviste bien ancrée, pour laquelle la production prime sur la reproduction et l'écologie. Comme l'a déclaré le sénateur démocrate Muchetti, consultant du syndicat CGIL : « Les principaux objectifs de la nouvelle ILVA sont au nombre de deux. Premièrement, produire le plus possible, au moins 8 millions de tonnes par an – peut-être plus – car cela est nécessaire pour l'équilibre économique de l'entreprise [...] Deuxièmement, opter pour la recherche et les investissements écologiques afin qu'il devienne possible de produire de l'acier propre, c'est-à-dire de respecter les réglementations environnementales en termes d'émissions polluantes » (Muchetti, 2017). La hiérarchie des priorités – production d'abord, réduction des émissions ensuite – demeure incontestée.

L'hypothèse de l'éco-compatibilité repose sur des innovations technologiques telles que le fer à réduction directe (DRI), un procédé industriel encore inexploré en Europe, qui permettrait de réduire considérablement l'utilisation de plusieurs polluants mortels tout au long du processus de fabrication de l'acier. Cette option a trouvé son expression dans un plan de restructuration détaillé présenté en 2014 par Enrico Bondi, alors dirigeant de l'ILVA. En maintenant l'augmentation de la capacité de production comme objectif principal, le plan représentait une tentative d'améliorer de manière significative les résultats environnementaux et était fortement soutenu par les syndicats confédéraux, mais il a été rejeté par le gouvernement et la famille Riva au motif que le processus DRI représentait un investissement trop important et risqué pour une usine vieille de 50 ans, qui gaspillait déjà de l'argent à hauteur de 2,5 millions d'euros par jour en 2015 (Borrillo, 2016). Néanmoins, les syndicats confédéraux ont réitéré leur soutien à ce plan, compte tenu d'une vision partagée de l'avenir de Tarente, indissociable de l'expansion de l'ILVA. Les syndicats confédéraux semblent adhérer totalement à la logique commerciale perverse qui soutient ce discours. Comme l'explique F.M., délégué de la FIOM :

« Pour pouvoir réaliser les investissements nécessaires à la mise en œuvre d'innovations technologiques basées sur le DRI, ILVA doit être pleinement opérationnel et rentable - d'où la nécessité d'augmenter la production. Ce n'est que dans le cas où il pourrait

10. C'est-à-dire ancrés dans leur territoire [NdT].

11. Il s'agit des fédérations de la métallurgie de chaque confédération : CISL, CGIL, UIL [NdT].

devenir évident que les DRI ne fonctionnent pas, que la production serait arrêtée. »

(2) **Le syndicalisme social (ou communautaire)** : à l'opposé de cette position, on trouve l'adhésion active à la notion de reproduction comme fondement d'une politisation différente du rôle des syndicats et de l'économie de Tarente, représentée par le CCLLP. Nous pouvons considérer cela comme un type de « syndicalisme social », c'est-à-dire un *espace de connexion* dans lequel convergent les luttes concernant la production et les conflits touchant à la reproduction (De Nicola & Quattrocchi, 2016). Comme le suggère Hardt (2016), le syndicalisme social reconfigure le lien entre politique et économie en soulignant leur dynamique réciproque en tant qu'instances de mise en commun différentes mais interdépendantes. De manière significative, les membres du Comité se réfèrent à eux-mêmes en tant que citoyens *et* travailleur·se·s ; au cours de cinq années de campagne, la composition sociale du mouvement s'est élargie par rapport à son noyau initial (ex-syndicalistes de l'ILVA) à un *ensemble* nébuleux de sujets différents : jeunes travailleur·se·s de l'ILVA (et aussi non ILVA, souvent précaires), chômeur·se·s, résident·e·s de quartiers particulièrement touchés, étudiant·e·s et société civile engagée (par exemple, pédiatres, médecins et universitaires). En bref, le Comité semble performer une identité de classe étendue au sein des interrelations communautaires et écologiques (Barca & Leonardi, 2016). Cette construction étendue de la subjectivité de la classe ouvrière a permis l'émergence d'une conscience de classe écologique à Tarente, et la contestation décisive du chantage à l'emploi, ainsi que des divisions sexuelles et coloniales du travail qui le normalisaient. Rompant avec une vision syndicale axée sur le lien incontesté entre production et emploi, le Comité a demandé à l'État de garantir les niveaux d'emploi en embauchant la main-d'œuvre actuelle de l'ILVA dans de vastes opérations de nettoyage, tout en permettant aux acteurs communautaires de concevoir un plan de reconversion à long terme pour un développement non basé sur l'acier. Comme l'affirme C.R., militant du CCLLP et travailleur de l'ILVA : « Nous ne sommes pas impatients de fermer l'usine ; d'où pensez-vous que vient mon revenu ? Je n'ai pas l'intention de perdre mon emploi. En même temps, nous ne pouvons pas ignorer que notre travail tue nos enfants ». L'urgence d'une crise de santé publique qui rend les enfants de Tarente malades à un rythme alarmant est ce qui rend le Comité ainsi que la plupart des associations environnementales préoccupés par les solutions technologiques telle que le DRI préconisé par les Unions Confédérales. Au-delà de l'incertitude quant à son efficacité, le fait que la mise en œuvre du DRI prendrait de nombreuses années est considéré comme une option non viable pour Tarente (Peacelink, 2016). Le Comité soutient que les citoyen·ne·s et les travailleur·se·s devraient être celles et ceux qui décident des questions de production, à savoir quoi, comment, quand, combien et où produire. L'« économie » appartient à la communauté, et non l'inverse.

(3) **Le syndicalisme de base** : La troisième position syndicale de notre typologie conceptuelle est représentée par le nouveau syndicat de base USB, qui tente de résister activement au chantage à l'emploi exercé par le syndicat traditionnel sur le lieu de travail. L'USB est actif au sein de l'ILVA depuis

décembre 2012 et sa direction s'est rapprochée du Comité durant l'été et l'automne 2012. Comme le rappelle Francesco Rizzo, secrétaire local de l'USB :

« En 2012, le 2 août, j'étais sur le triporteur. En fait, je ne sais pas pourquoi ils [le Comité] n'ont pas essayé de mettre en place un syndicat alternatif à la FIM-FIOM-UILM. Le raisonnement de base de l'USB est le suivant : nous n'avons pas protesté contre le syndicat ou la politique en général. Nous avons combattu ce modèle syndical et cette façon de faire de la politique. Notre position était claire : si je dis non au syndicat ou à la politique en général, alors je suis anarchiste et tout cela n'est qu'un chaos autoréférentiel. Nous avons donc demandé : "Ok, nous avons combattu la CGIL, la CISL et l'UIL. Les travailleur·se·s sont avec nous pour la plupart - c'était massif ce jour-là. Mais sommes-nous capables de construire une alternative pour ces travailleur·se·s ?" Vous savez, à la fin, vous retournez à l'atelier, à la vie normale et dans la jungle du droit du travail en Italie, les travailleur·se·s ont besoin d'un syndicat. Nous avons donc avancé cet argument et les autres camarades [fondateurs du comité] ont dit qu'ils et elles n'étaient pas intéressé·e·s. Alors j'ai commencé tout cela avec un seul camarade et maintenant nous avons 1 000 membres à l'ILVA et plus de 4 000 dans toute la ville ».

Le nombre d'adhérent·e·s et la reconnaissance de l'USB au sein de l'usine n'ont cessé de croître au cours des quatre dernières années, tout autant que la légitimité sociale acquise par le CCLLP au niveau territorial. Cependant, leurs chemins ne se croisent pas, la principale pomme de discorde étant le *rôle politique du syndicat*. Alors qu'ils partagent un point de vue sur le lien entre désindustrialisation et reconversion, l'USB demande une nationalisation complète de l'usine. En outre, alors que le Comité envisage la possibilité de s'impliquer dans les élections municipales, l'USB se considère comme une organisation purement syndicale, dont les tâches sont clairement détachées de celles des acteurs politiques. En un sens, cette controverse ravive un vieux désaccord idéologique au sein des traditions révolutionnaires du mouvement ouvrier : alors que le CCLLP proclame la primauté des conflits socio-économiques sur leur composition politique (c'est-à-dire l'anarcho-syndicalisme), l'USB croit que les oppositions sur le lieu de travail dirigées par les syndicats ne peuvent acquérir une cohérence politique qu'à travers une ligne de parti dominante (c'est-à-dire l'avant-gardisme de Lénine). Pour résumer, le Comité estime que la conception d'une alternative politique pour Tarente est un processus qui ne peut être dissocié ni des luttes au niveau de la reproduction, ni de la diffusion d'une conscience de classe écologique au sein de l'ILVA. L'USB, en revanche, soutient qu'un lien entre les deux est souhaitable mais en aucun cas nécessaire : le syndicat existe pour protéger et étendre les droits des travailleur·se·s, tandis que la conception de la politique industrielle appartient à la politique et les syndicats ne devraient pas y être directement impliqués.

Au moment de la rédaction de cet article (avril 2017), les organisations anti-ILVA de Tarente partagent une vision politique commune de la manière dont « l'économie » devrait être resignifiée et redessinée, mais elles divergent en termes de formes organisationnelles et de stratégies. Néanmoins, ce qui importe le plus, c'est que la normalité du chantage à l'emploi soit irréversiblement brisée, remettant en cause un système qui avait lié le capital et le travail dans un front productiviste contre la reproduction et

l'écologie pendant plus d'un demi-siècle. L'issue de ce processus de recadrage dépendra de l'unité du front écologiste de la classe ouvrière et de sa capacité à transformer sa nouvelle vision en une stratégie politique partagée.

Conclusion

Nous avons cherché à démontrer comment, en incluant la justice environnementale dans son champ d'analyse, les études environnementales du travail peuvent donner un sens aux relations internes entre le travail et l'écologie dans l'expérience des communautés ouvrières. Nous avons théorisé l'écologie de la classe ouvrière comme étant caractérisée par une division coloniale du travail, qui sous-évalue les corps et les environnements des personnes de la classe ouvrière, et par une division sexuelle du travail visant à subordonner la reproduction aux impératifs de la production. Cela nous a permis de comprendre la justice environnementale comme une question de classe, dans laquelle les inégalités environnementales et sociales sont inextricablement liées, ce qui permet également de relier les luttes autour de la production avec celles situées dans la sphère de la reproduction et de l'écologie. Enfin, nous avons montré comment l'environnementalisme ouvrier, émergeant d'une recomposition des subjectivités politiques autour de la primauté de la reproduction, est ce qui permet de contester la normalité du chantage à l'emploi et de repolitiser l'économie comme enjeu pour l'avenir.

Nous espérons que cet article démontre également qu'une analyse adéquate de l'environnementalisme ouvrier ne peut pas reposer exclusivement sur l'étude du syndicalisme officiel (confédéral), mais qu'elle doit englober les subjectivités de la classe ouvrière qui contestent les visions et les pratiques syndicales consolidées pour mettre en œuvre différentes formes de politisation de « l'économie ». Dans ce nouvel espace politique, qui s'ouvre en lien avec l'expérience de la justice environnementale, nous avons rapproché le syndicalisme social (ou communautaire) et le syndicalisme de base en raison de leur refus commun du chantage à l'emploi. Ce faisant, nous avons construit une typologie conceptuelle qui pourrait être utile aux chercheurs.se.s qui voudront examiner les écologies de la classe ouvrière dans différents contextes et comprendre comment les politiques des syndicats peuvent être recadrées dans la perspective de la justice environnementale.

RÉFÉRENCES

- Adorno, S., & Serneri, S. N. (Eds.). (2009). *Industria, ambiente e territorio: per una storia ambientale delle aree industriali in Italia*. Il Mulino.
- Agyeman, J., (2014), 'Global environmental justice or Le droit au monde?', *Geoforum* 54, 236-38
- Alfonso D. & Avagnina P., (2006). *Romanza popolare. Cornigliano, una storia corale*. Genova: De Ferrari
- Armiero, M. and D'Alisa, G., (2012), 'Rights of resistance. The garbage struggles for environmental justice in Campania, Italy', *Capitalism, Nature, Socialism*, 23 (4), 52-68
- Barca, S. (2012), 'On working-class environmentalism. A historical and transnational overview', *Interface. A Journal for and About Social Movements*, 4 (2), 61-80
- Barca, S., 2014, 'Telling the right story. Environmental violence and liberation narrative', *Environment and History* 20 (4), 535-546

- Barca, S. and Bridge, G., (2015), 'Industrialization and environmental change', in T. Perreault, G. Bridge and J. McCarthy (eds), *The Routledge Handbook of Political Ecology*, pp 366-376, Routledge, London
- Barca, S. and Leonardi, E., (2016), 'Working-class communities and ecology: Reframing environmental justice around the Ilva steel plant in Taranto (Apulia, Italy)', in M. Mayo and M. Shaw (eds), *Class, Inequality and Community Development*, pp 59-76, Policy Press, Bristol
- Bologna, S. (2011). 'Volantinare alle happy hours', in F. Chicchi and E. Leonardi (eds), *Lavoro in frantumi: condizioni precarie, nuovi conflitti e regime neoliberista*, pp. 137-142, Ombre corte, Verona.
- Borrillo, M. (2016). 'ILVA, perdite record di 2,5 milioni al giorno'. Viewed 27 April 2017 from http://www.corriere.it/economia/16_aprile_02/ilva-effetto-cina-sull-acciaio-perdite-record-25-milioni-giorno-5be1d166-f850-11e5-b848-7bd2f7c41e07.shtml.
- Bullard, R., 2000 [1990], *Dumping in Dixie. Race, Class and Environmental Quality*, Westview Press, Boulder
- Burgmann, V. and Milner, A., 2011, 'Ecotopians in hardhats: the Australian Green Bans movement', *Utopian Studies*, 22 (1), 125-142
- CCLLP, (2012a). Viewed 31 October 2016, from <http://www.liberiepensanti.it/profilo-liberi-e-pensanti/storia-comitato-cittadini-liberi-e-pensanti-2>
- CCLLP, (2012b). Viewed 31 October 2016, from https://www.facebook.com/CittadiniELavoratoriLiberiEPensanti/info?tab=page_info.
- Collettivo Uninomade, 2012, 'La composizione politica delle differenze' [The political composition of difference], *Alfabeta2*, 23, October, p. 39
- Comba, P. et al (2012). Ambiente e salute a Taranto: studi epidemiologici e indicazioni di sanità pubblica. *Epidemiologia e prevenzione*, 36 (6): 305-320
- Comito, V. & Colombo, R. (Eds) (2013). *L'ILVA di Taranto e cosa farne*, Roma: Edizioni dell'asino
- Congedo, A. (2016) 'ILVA e salute'. *Inchostro verde*. Viewed 31 October 2016, from www.inchostroverso.it/ilva-e-salute-ma-quant-hanno-davvero-letto-lo-studio-forastiere/
- Dal Lago, A. & De Biasi, R. (Eds.) (2002). *Un certo sguardo: introduzione all'etnografia sociale*. Roma-Bari: Laterza.
- De Angelis, M. (2017). *Omnia Sunt Communia*. London: ZED.
- De Nicola, A. & Quattrocchi, B. (Eds.) (2016). *Sindacalismo sociale*. Roma: DeriveApprodi.
- Felli, R., (2014), 'An alternative socio-ecological strategy? International trade unions' engagement with climate change', *Review of International Political Economy*, 21 (2), 372-398
- Fraser, N., (2014), 'Behind Marx's hidden abode. For an Expanded Conception of Capitalism', *New Left Review* 86, Mar-Apr, pp 55-72
- Gibson-Graham, J.K., (2006), *A Post-Capitalist Politics*, University of Minnesota Press, Minneapolis
- Gould, K.A., Lewis, T.L. and Timmons Roberts, J., 2004, 'Blue-Green Coalitions: Constraints and Possibilities in the Post 9-11 Political Environment', *Journal of World-Systems Research*, X (1), 91-116
- Guidi, F., (2016), *Cesare Lombroso e le Razze Criminali. Sulla Teoria dell'Inferiorità dei Meridionali*, TraLeRighe, Lucca
- Harvey, D., (1996), *Justice, Nature and the Geography of Difference*, Blackwell, Cambridge (USA) and Oxford (UK).
- Hardt, M. (2016), 'Social Unionism'. In *Euronomade*. Viewed 31 October 2016, from <http://www.euronomade.info/?p=3601>
- Harvey, D., 2010, 'The Enigma of Capital and the Crisis this Time', in *Reading Marx's Capital with David Harvey*, viewed 31/10/2016, from <http://davidharvey.org/2010/08/the-enigma-of-capital-and-the-crisis-this-time/>
- Hornborg, A. (2011). *Global Ecology and Unequal Exchange: Fetishism in a Zero-Sum Game*. New York: Routledge.
- Il Fatto Quotidiano, (2012). 'Taranto paralizzata da 8 mila operai'. Viewed April 27, 2017 from <http://www.ilfattoquotidiano.it/2012/07/26/ilva-sequestrata-disastro-ambientale-taranto-paralizzata-da-8mila-operai/306836/>.
- Leone, G. (2012). 'Non un altro bambino'. *Taranto Oggi*, 12 September.
- Marcus, G. & Fischer, M. (1986). *Anthropology as Cultural Critique*. Chicago: University of Chicago Press.
- Mason, M and Morter, N., (1998), 'Trade Unions as Environmental Actors: The UK Transport and General Workers' Union', *Capitalism, Nature, Socialism*, 9 (2), 3-34
- Massey, D.B., (1994), *Space, Place, and Gender*, University of Minnesota Press, Minneapolis

- Mellor, M., (2006), 'Ecofeminist political economy', *International Journal of Green Economics*, 1 (1/2), 139-150
- Merchant, C., 2010 [1990], *Ecological Revolutions. Nature, Gender and Science in New England*, 2nd ed, University of North Carolina Press, Chapel Hill
- Mies, M., 1986, *Patriarchy and Accumulation on a World Scale*, Zed Books, London
- Muchetti, M. (2017). 'ILVA, produrre per occupare'. Viewed 27 April 2017, from <http://massimo-mucchetti.it/blog/ilva-produrre-per-occupare/>.
- Natalini, R. & Bisconti, P. (2016). *Rose d'acciaio*. Taranto: Pubblicazioni italiane.
- Nistri, R. (2013). *La ballata degli affumicati*, Bari: Edizioni Dal Sud.
- Obach, B., 2002, 'Labour-Environmental Relations: An Analysis of the Relationship between Labour Unions and Environmentalists', *Social Science Quarterly*, 83 (1), 82-100
- Pavone, G. (2014). *Venditori di fumo*. Milano. Barney.
- Peacelink, (2014). 'Taranto, la città della diossina'. Viewed 31 October 2016, from <http://www.peacelink.it/ecologia/a/40487.html>
- Peacelink, (2016). 'L'ILVA' ha i mesi contati. Viewed 27 April 2017, from <http://www.peacelink.it/editoriale/a/42928.html>
- Pellow, D.N., (2004), *Garbage Wars. The Struggle for environmental justice in Chicago*, MIT, Cambridge (MA) and London (UK)
- Pellow, D.N., (2007), *Resisting Global Toxics. Transnational Movements for environmental justice*, MIT, Cambridge (MA) and London (UK)
- Peña, D. and Pulido, L., (1998), 'Environmentalism and positionality: The early pesticide campaign in the United Farm Workers' Organizing Committee, 1965-71', *Race, Gender & Class*, 6 (1), 33-50
- Petrusewicz, M. (2014). Chi ha inventato la "questione meridionale"? In AAVV-Orizzonti Meridiani (Eds.), *Briganti o emigranti*, Verona: Ombre corte.
- Piratsu, R. et al. (2013) 'Environment and Health in Contaminated Sites: the Case of Taranto, Italy', *Journal of Environmental and Public Health*, volume 2013, article ID: 753719, 20 pages.
- Pulido, L., (1996), 'A critical review of the methodology of environmental racism research', *Antipode* 28 (2), 142-159
- Pulido, L., (2000), 'Rethinking Environmental Racism: White Privilege and Urban Development in Southern California', *Annals of the Association of American Geographers* 90 (1), 12-40
- Räthzel, N. and Uzzell, D., (2013), 'Mending the breach between labour and nature: a case for environmental labour studies', in N. Räthzel and D. Uzzell (eds), *Trade Unions in the Green Economy*, pp 1-12, Routledge, London
- Rector, J., (2014), 'environmental justice at Work: The uaw, the War on Cancer, and the Right to Equal Protection from Toxic Hazards in Postwar America', *Journal of American History*, 101 (2), 480-502
- Rose, F., (2003), 'Labour-environmental coalitions', *Working USA*, 6 (4), 51-70.
- Russell, E.D., (2017), 'Resisting Divide and Conquer: Worker/Environmental Alliances and the Problem of Economic Growth', *Capitalism Nature Socialism* (in press), DOI:10.1080/10455752.2017.1360924
- Salleh, A., (1997), *Ecofeminism as Politics. Nature, Marx and the Post Modern*, Zed Books, London
- Schnaiberg, A., (1980), *The Environment: From Surplus to Scarcity*, Oxford University Press, Oxford
- Siderlandia, (2016). 'ILVA: le audizioni dei sindacati'. Viewed 27 April 2017, from <http://www.siderweb.com/articoli/top/693421-ilva-le-audizioni-dei-sindacati/printable>.
- Taylor, D., 1997, 'American Environmentalism: The Role of Race, Class and Gender in Shaping Activism 1820-1995', *Race, Gender & Class*, 5 (1), 16-62
- Temper, L., Del Bene, D. and Martínez Alier, J., 2015, 'Mapping the frontiers and front lines of global environmental justice: the environmental justiceAtlas', *Journal of Political Ecology*, 22, 255-278
- Vercellone, C. (2015) 'Stato-Piano e sviluppo fordista in un'economia dualista: utopia stalinista del nuovo meridionalismo (I)'. *Sud Comune*, 0, 68-77.
- Vulpio, C. (2012) *La città delle nuvole*. Milano: Edizioni Ambiente

Ce travail de recherche a été cofinancé par le Fonds social européen, à travers le Programme opérationnel Potentiel humain et par les Fonds nationaux à travers la Fondation pour la science et la technologie (FCT), dans le cadre de la Bourse de l'emploi, avec la référence SFRH/BPD/96008/2013. Cette recherche est cofinancée par le Fonds social euro-

péen à travers le Potentiel humain opérationnel et par les Fonds nationaux portugais à travers la Fondation pour la science et la technologie dans le cadre de la bourse post-doctorale SFRH/BPD/96008/2013 ; Centre d'études sociales, Université de Coimbra.

Note sur les contributeurs : **Stefania Barca** est chercheuse principale au Centre d'études sociales de l'Université de Coimbra. Emanuele Leonardi est chercheur au Centre d'études sociales de l'Université de Coimbra (Portugal). Ses intérêts de recherche se situent à l'intersection entre l'histoire environnementale et l'écologie politique de l'ère industrielle. Elle est l'auteure de *Enclosing water. Nature and political economy in a Mediterranean valley, 1796-1916* (White Horse Press : Cambridge, 2010) a reçu le prix Turku Environmental History ; ses articles les plus récents ont été publiés dans *Geoforum*, et dans *Capitalism Nature Socialism*. Elle écrit également pour des magazines et des blogs très lus (par exemple *Jacobin*, *Roar*, *Entitleblog.org*) et ses articles ont été traduits en plusieurs langues.

Emanuele Leonardi est chercheur au Centre d'études sociales de l'Université de Coimbra (Portugal). Ses intérêts de recherche incluent : l'écologie politique d'André Gorz, les logiques d'exploitation dans le capitalisme contemporain, les mouvements de justice climatique et leur critique du commerce du carbone. Il a notamment publié *Logiche dello sfruttamento* (Ombre Corte, 2016, avec F. Chicchi et S. Lucarelli) et *Lavoro Natura Valore : André Gorz tra marxismo e decrescita* (Orthotes, 2017). Il a publié des articles dans *Capitalism Nature Socialism*, *Ephemera*, et *Sociologia del Lavoro*, et écrit pour des blogs populaires en italien (par exemple *Effimera.org*) et en anglais (par exemple *Entitleblog.org*).

Cet article a été publié initialement en anglais sous le titre de "Working-class ecology and union politics: a conceptual topology" dans la revue *Globalizations* (2018) 15(2), pp.1-17

<https://doi.org/10.1080/14747731.2018.1454672>

5 Contrechamp

Pour éviter le désastre: défendre le « travail vivant » et le bien commun

Ressources critiques et perspectives théoriques

Stéphen Bouquin

« Marx disait que les révolutions sont la locomotive de l'histoire. Peut-être que les choses se présentent autrement. Il se peut que les révolutions soient l'acte par lequel l'humanité qui voyage dans le train tire les freins d'urgence » (Walter Benjamin, Thèse XVIII sur le concept de l'histoire, cité par Michael Löwy (2016)¹

« Même une société entière, une nation, ou toutes les sociétés existantes simultanément prises ensemble, ne sont pas propriétaires de la terre. Elles en sont simplement les bénéficiaires, et doivent la léguer dans un état amélioré aux générations suivantes en tant que boni patres familias [bons pères de famille] » (Capital, vol. 1 ([1867] ; London, Penguin, 1976), p. 637.

* Stéphen Bouquin est professeur de sociologie (Université d'Evry-Paris Saclay) et membre Centre Pierre Naville stephen.bouquin@univ-evry.fr

1. Michael Löwy, « Walter Benjamin, précurseur de l'éco-socialisme », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 130 | 2016, 33-39.

Introduction

D'année en année, la question écologique prend de l'ampleur jusqu'au point d'envahir toutes les autres questions, que ce soit la gouvernance, la pandémie, les inégalités sociales ou l'économie tout simplement. Mais la compréhension théorique de cette déferlante n'est pas toujours au rendez-vous, loin s'en faut. Notre article a pour objectif de contribuer à une clarification aussi urgente d'un point de vue scientifique que pratique.

Qu'est-ce que la « crise écologique » nous dit d'elle-même ? Ce sera l'objet de notre premier point introductif. Comment penser ce que l'on désigne par « nature » et quel rapport établir entre celle-ci et la société ? Si

les approches dualistes sont critiquables parce qu'elles ont servi de justification de la domination de la nature, faut-il pour autant privilégier une approche « moniste » qui fusionne nature et société ? Nous ne le pensons pas et soulignons dans ce second point l'importance d'une orientation épistémologique fondé sur un naturalisme critique à la fois matérialiste et dialectique. Nous présenterons dans un troisième point une série d'analyses qui reconnaissent le rôle premier du « capitalocène » dans la crise écologique. Mais cette critique du « capitalocène » gagne à intégrer celle du patriarcat, ce que nous ferons dans un quatrième point qui présente les approches écoféministes matérialistes. Dans un cinquième point, nous reviendrons sur la catégorie du « travail vivant » comme une réalité à la fois sociale et « naturelle », ce qui permet d'articuler la question laborieuse et sociale avec la question écologique et oriente le regard et l'action vers une économie du bien commun. En conclusion, nous reviendrons brièvement sur l'urgence de la crise écologique pour souligner l'importance d'une bifurcation systémique et la construction d'un horizon commun.

I - Ce que la « crise écologique » nous dit d'elle-même ?

Une des difficultés premières dans l'appréhension de la crise écologique se situe dans la polysémie implicite des notions énoncées. En effet, la notion d'écologie – étymologiquement *oikos* (habitat ou maison) et *logos* (la science / discours), i.e. la science de l'habitat – peut signifier plein de choses distinctes voire opposées. Elle fut inventée au par le biologiste allemand Ernst Haeckel qui en donne la définition suivante dans son livre 'Die Generale Morphologie der Organismen' (1866) : « Par 'écologie' nous entendons la science des rapports des organismes avec le monde extérieur, dans lequel nous pouvons reconnaître d'une façon plus large les conditions d'existence qui peuvent être favorables ou défavorables » (cité par Deléage, 2007 : 63)². Or, cette définition, plutôt innocente de prime abord, fut tout à fait compatible avec le positionnement réactionnaire de Haeckel qui était favorable à la purification de l'humanité au nom de de la théorie pseudo-scientifique de la survie du plus apte (fort)³. En toute logique, Haeckel défendait l'eugénisme avec la mise à mort massive des handicapés, des lépreux et des personnes déclarées folles dans les institutions psychiatriques et plaidait ouvertement en faveur d'une purification de la société par l'infliction d'un poison indolore à action rapide... Le zoologue et anthropologue étatsunien Madison Grant (1865-1937) est une autre figure dont la pensée écologique fut résolument réactionnaire. Grant était l'inventeur-promoteur des Parcs Nationaux aux Etats-Unis en estimant que la confiscation des terres des peuples amérindiens et l'interdiction de l'accès à la propriété aux afro-américains était absolument indispensable à la « préservation de la beauté sauvage de la nature » ...

Ces quelques faits anecdotiques nous rappellent que l'écologie n'est pas spontanément progressiste (ni réactionnaire) mais qu'elle peut se déclinier à la manière de l'éco-fascisme, de l'éco-libéralisme ou de l'éco-socialisme...⁴

Mais hétérogénéité idéologique n'empêche en rien la crise écologique de se manifester de manière de plus en plus bruyante. Grâce au travail de nom-

2. Haeckel poursuit en expliquant que l'existence est déterminée par la nature inorganique à laquelle chaque organisme doit se soumettre à savoir les caractéristiques physiques et chimiques de l'habitat, le climat, les caractéristiques biochimiques, la qualité de l'eau, la nature du sol, etc. Sous le nom de conditions d'existence, nous comprenons l'ensemble des relations des organismes les uns avec les autres, relations soit favorables soit défavorables.'

3. La survie du plus fort comme principe biologique appliqué aux humains vient d'Hubert Spencer, qui avait étendu la théorie de l'évolution de Charles Darwin à l'échelle sociétale. Pierre Kropotkine relativisait fortement la pertinence de la théorie de l'évolution de Darwin appliqué aux humains et défendait une approche de l'humain comme être social et collectif dont la survie dépendait du secours mutuel ce qui a marqué son évolution en favorisant le développement de la communication et du langage.

4. Voir à ce propos Antoine Dubiau (2022)

breux scientifiques, (climatologues, glaciologues, biologistes de la faune et de la flore), l'existence même d'une « crise » est désormais un constat largement partagé⁵. Au début des 1970, la reconnaissance de cette crise ciblait avant tout la pollution et la surpopulation de la terre (Meadows, 1972) ce qui déportait l'analyse vers un néo-malthusianisme, qui n'a pas totalement disparu au demeurant. Il a fallu attendre le début des années 1990, lorsque les effets climatiques sont devenus tangibles, pour voir les émissions de gaz carbonique devenir la cible de la critique écologiste.

La succession des vagues de chaleur, des sécheresses pluriannuelles, d'incendies gigantesques qui frappent de façon accélérée des régions entières (Californie, Australie, Chili, Grèce, Portugal, etc.), tandis que d'autres régions sont confrontées à des pluies diluviennes, provoquant des inondations de grande ampleur emportant des villages entiers dans de torrents de boue⁶.

La crise a désormais atteint une telle ampleur qu'elle déclenche des effets collatéraux qui connaissent leur propre dynamique. Citons à titre d'illustration le ralentissement des courants océaniques qui dérègle le climat en Europe ou en Amérique du nord, l'effet « albedo » de la fonte de la calotte glaciaire qui réduit les capacités de réflexion de la lumière solaire et augmente le réchauffement ou encore l'acidification des océans et la mortification des écosystèmes terrestres (flore et faune) qui provoquent la sixième extinction de masse⁷.

Soulignons, même si chacun a envie d'oublier les mois de confinement, que la pandémie et la crise climatique pandémie ne forment pas des phénomènes séparés, parallèles, mais un agrégat ayant des temporalités internes différentes. Les coronavirus ne peuvent affecter directement le climat mais les pathogènes peuvent se développer en lien avec le changement climatique... Ainsi, il est avéré que la sécheresse et la déforestation ont provoqué la migration d'espèces sauvages par-delà les continents – pas seulement d'insectes (moustiques, sauterelles) mais aussi les chauves-souris dont les insectes représentent une source alimentaire. Des espèces de Chauves-souris d'Indonésie ont été retrouvées au nord de la Thaïlande puis en Chine. Les chauves-souris d'Afrique du Nord peuplent désormais certaines régions d'Allemagne et de Pologne... A cela s'ajoute les circuits de la globalisation, qui sont à la fois vecteurs d'une unification marchande et vecteurs de diffusion de pathogènes. Les recherches du microbiologiste Rob Wallace démontrent combien les élevages industriels augmentent la fréquence de mutations, de zoonoses et d'infections à grande échelle. Chaque année, la grippe aviaire ou porcine fait des ravages dans des centaines d'élevages industriels avec des millions d'animaux éradiqués. L'usage massif d'antibiotiques dans les élevages a pour corolaire une résistance croissante des pathogènes bactériens, ce qui annonce l'avènement de nouvelles maladies infectieuses pouvant contaminer des populations à grande échelle.

A la question de savoir ce que la crise écologique nous dit d'elle-même, on peut répondre qu'elle nous met sous les yeux les causes humaines (anthro-

5. On peut douter de la pertinence de la notion de « crise » quand celle-ci devient structurelle mais elle garde tout son sens suivant une définition pragmatique ('événement brutal ou évolution longue qui révèle des faiblesses structurelles, inhérentes à un système') ce qui est moins le cas suivant une définition lexicale ('ensemble de phénomènes pathologiques se manifestant de façon brusque et intense pendant une période limitée')

6. Pour rappel, les pluies de l'été 2022 ont provoqués des glissements de terrain et de torrents de boue au Pakistan, détruisant l'habitat de 7 millions de personnes et faisant plus de 50 000 victimes

7. Voir <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/la-sixieme-extinction-massive-a-deja-commence>

pocène), qu'elle nous invite à prendre en considération la dynamique globale et systémique, et à reconnaître que la trajectoire sur laquelle elle est engagée conduit au désastre, si rien n'est fait lorsqu'il en est encore temps.

2 - Nature et culture : les doubles limites du dualisme et du monisme

Faut-il parler de nature, d'environnement naturel ou d'écosphères ? Ou tout simplement de la terre, comme planète qui abrite le vivant sous toutes ses formes ? Ce sont-là des questions récurrentes qui demandent également des réponses...

Pour les poststructuralistes, qui reconnaissent avant tout le caractère performatif du discours et des représentations, la nature n'est rien d'autre qu'une construction symbolique, une vue de l'esprit, et nous en sommes les porteurs. Pour d'autres, il existera toujours une différence ontologique entre les milieux physiques, les organismes qui peuvent peupler celui-ci et l'activité humaine, consciente et réflexive. Suivant cette conception dualiste, qui sépare nature et culture, l'activité humaine est pensée comme extérieure à la nature, qui devient alors un « environnement naturel » qui peut être maîtrisé ou domestiqué, autorisant par la même occasion une indifférence quant aux conséquences de l'action humaine sur celui-ci. On retrouve une telle conception dualiste chez René Descartes pour qui l'univers est constitué de substances physiques tandis que l'humain se constituerait à partir d'une réalité spirituelle et immatérielle. La sociologie n'est pas restée puisque pour Emile Durkheim, nature et culture se distinguent également y compris parmi les êtres humains. En effet, la femme serait un « être naturel » quelque peu éloigné de la raison tandis que l'homme (au masculin) serait un produit de la culture. Suivant cette logique, à la femme reviennent les tâches de reproduction et de conservation du foyer tandis qu'à l'homme incombe la responsabilité de la création et de la production. Si pour certains (Lallemant, 2022) il y a lieu de nuancer la naturalisation des femmes attribuée à Durkheim ; d'autres (Gardey et Löwy, 2002 ; Gardey, 2005) abondent dans le sens d'un examen critique d'un naturalisme sexiste au sein des sciences sociales⁸.

De façon plus générale, il faut surtout se rappeler du fait que la conception dualiste du rapport humain/nature a été et demeure l'objet d'une critique récurrente de la part de la mouvance écologiste. Mais cette critique s'énonce très souvent à partir d'une conception « moniste », qui tend à effacer toute interrelation entre humain et nature ce qui a également pour conséquence de relativiser la responsabilité humaine dans la préservation de l'environnement naturel (Larrère, 2011). En effet, la conception moniste absorbe toute distinction entre nature et culture, entre environnement et société et proclame simplement que nous devons nous naturaliser à nouveau...

Si l'écofascisme se revendique d'une conception moniste où l'humain est entièrement naturalisé, comme devant être en harmonie avec la nature, en réalité il cherche à porter la soumission de la nature et de l'humain par

8. La racialisation de l'humanité renvoie à un biologisation de certaines catégories de l'humanité. Fondée sur des prétentions scientifiques (philogénétiques dans le meilleur des cas), elle considérerait certaines populations comme périphériques ou incapables d'accéder à la civilisation. L'essentiel étant bien sûr de continuer à reconnaître que genre, race et classe sont avant tout constructions sociales.

d'autres humains à un niveau jamais atteint auparavant (Dubeau, 2022, François, 2022). Il faut donc éviter les faux procès et ne pas croire que toute vision moniste sur le rapport humain/nature serait forcément réactionnaire. C'est en tout cas ce que démontrent les études anthropologiques de communautés de vie amérindiennes, d'Océanie ou d'Afrique australe (Sahlins, 1962 ; 2008 ; Graeber et Wengrow, 2021). Dans ces communautés où prédominent des relations égalitaires à distance du patriarcat, les rapports sociaux s'organisent en symbiose étroite avec l'environnement naturel. L'accumulation d'un surplus est activement contrecarrée (cfr. le potlach, l'agriculture nomade, le refus d'accumulation et de thésaurisation, etc.) et les spiritualités religieuses, qu'elles soient chamaniques ou animistes, reflètent cette intégration dans un environnement avec lequel s'organise la vie en étroite interdépendance. Ceci explique aussi pourquoi, tant sur le plan matériel que symbolique, ces communautés tendent à préserver un équilibre entre l'activité sociale des humains et ce que l'on désigne par « l'environnement naturel ». Le positionnement naturaliste moniste se retrouve également du côté de la mouvance écologiste radicale qui s'identifie à la deep ecology ou l'écologie profonde qui présentent certaines expériences d'alternative et certaines mobilisations comme expression de la nature elle-même (« nous ne défendons pas la nature mais nous sommes la nature qui se défend » mot d'ordre du réseau Extinction Rebellion <https://extinctionrebellion.fr/>).

Parfois, ce monisme se conjugue avec le refus de mobiliser la notion de nature. Suivant cette perspective, que l'on retrouve notamment chez l'anthropologue Philippe Descola, la nature n'existerait pas « en soi » et ne serait rien d'autre qu'un dispositif métaphysique que les civilisations européennes ont inventé pour mettre en avant une séparation entre l'activité humaine et le monde qui l'entoure ; un monde qui est devenu un réservoir de ressources, un domaine à exploiter, un espace de prédation⁹. L'activité humaine faisant partie intégrante du vaste écosystème terrestre, Descola estime que l'urgence consiste à susciter d'autres manières « d'habiter » le monde qui ne seraient plus destructeurs de cet écosystème. Toutefois, en abordant la question du changement, les lectures monistes du rapport entre vie humaine et « nature » révèlent aussi qu'elles n'ont pas entièrement résolu la question sur le plan théorique. Les différentes manières d'habiter le monde terrestre sont certainement fondées sur des coutumes et des normes sociales mais aussi sur un mode d'organisation sociale et un mode de production. Tant du point de vue intellectuel que pratique, nous faisons face à l'existence d'un monde social qui s'organise suivant une logique systémique et qu'il s'agit de transformer ou d'accepter tel quel, ce qui nous ramène non pas à la nature mais à la société et aux relations existant ces deux dimensions à la fois indissociables et relativement autonomes (même si cela est peut-être provisoire).

Bruno Latour est sans doute le penseur qui a exprimé une ambition permanente de repenser le monde et la relation que les humains nouent à leur environnement, qu'il soit composé d'artefacts ou englobant de façon plus large l'ensemble de l'écosystème terrestre. Pour Latour, la nature n'est pas une victime à protéger, mais serait « ce qui nous possède » (Latour et Schultz,

9. Voir l'entretien avec Descola, <https://reporterre.net/> Philippe-Descola-La-nature-ca-n-existe-pas C'est à partir de son étude approfondie des indiens Jivaro d'Amazonie que Descola déduit qu'il existe plusieurs manières d'habiter la terre et de se rapporter à l'environnement dit naturel. Quand les indiens Jivaro anthropisent la forêt amazonienne sur le plan symbolique que pratique, ils le font en cherchant à préserver un équilibre homéostatique (biodiversité, variété de la faune et flore). Voir Descola (1986)

2022, p. 43). Il faut donc refuser de penser que les humains puissent agir de l'extérieur sur une nature dont ils seraient séparés. C'est dans *Politiques de la nature* (2004) que Latour précise son positionnement, proche de certains développements de l'anthropologie post-structurale, et notamment celle de Philippe Descola. Sa proposition principale consiste à installer la nature en sujet premier de la politique, d'en faire un acteur politique de premier plan et de la sortir définitivement de son rang d'objet. Il prolonge ainsi ses travaux (*Vie de Laboratoire*, *Nous n'avons jamais été modernes*) où il mettait sur le même plan l'action humaine en réseau et l'action des objets. Homme et environnement ne font qu'un. L'homme doit s'adapter autant que son environnement se modifie tout en ayant une action directe et indirecte sur l'humain.

Si Bruno Latour peut paraître convainquant dans ses formulations plus générales comme par exemple le rejet du clivage nature/culture, la critique des catégories sociologiques modernes et de la reconnaissance de ce que la technologie nous fait plutôt que de ce que nous faisons avec elle, son approche est loin d'être indiscutable¹⁰. Elle attire plusieurs critiques fondamentales. Ainsi, Latour considère que l'asymétrie des relations humains/non-humains constitue une sorte d'incompréhension première de la réalité. Or, c'est le contraire qui est vrai puisque cette asymétrie est bien réelle et justement hautement problématique dans la manière où elle s'applique. En considérant tous les aspects de la vie comme une collection d'objets, en interaction, sa théorisation est devenue une sorte de manuel de *Verdinglichung* (littéralement « chosification »), une analyse qui chosifie la nature et qui n'offre finalement rien d'autre qu'un matérialisme vide.

Au crépuscule de sa vie, identifiant peut-être les limites de ses positionnements antérieurs, Latour finit par sortir de son chapeau la « nouvelle lutte des classes géo-sociales » (Latour 2021, Latour et Schultz, 2022). L'enjeu étant de mener une lutte des idées à partir d'une « classe » partageant la volonté de faire avancer « la cause de l'habitabilité » de la terre¹¹. Dans ses dernières interventions, Latour évoque l'urgence d'un « nouveau régime climatique » au sein duquel les conditions d'habitabilité seraient premières par rapport à toutes les autres. Prendre le mal à la racine ? Hélas, pour Latour, la question ne se pose pas en ces termes. Pour lui, l'anticapitalisme n'est rien d'autre qu'un mot d'ordre qui empêcherait de penser la complexité alors que l'objectif « n'est pas de remplacer le système capitaliste mais de retrouver la Terre »¹². Reste à savoir comment « retrouver » celle-ci sans se débarrasser de l'emprise du capital sur la vie, sur le travail des vivants et la terre... Il est peut-être temps de prendre acte que Latour a constamment négligé la critique du capital et du capitalisme. Le capital demeure bel et bien la question silencieuse des analyses latouriennes et même lorsqu'il l'évoque, à l'occasion d'entretiens essentiellement, il s'agit justement d'un mot-valise qui désigne la finance et le « monde de l'argent ».

Certains regretteront peut-être ce silence, encore faut-il en comprendre la raison. Si le capital est resté coincé dans un angle mort analytique, ce n'est pas seulement pour des raisons idéologiques (axiologiques) mais avant tout

10. Pour une critique de B. Latour; voir en particulier R.H. Lohsin (2020).

11. Latour estime qu'il est devenu impératif de s'opposer à l'économisation du monde et qu'il faut se nourrir des expériences des zadistes comme de celle des habitants de la forêt amazonienne qui, loin d'être archaïques, représentent l'unique voie à prendre pour éviter des désastres dans les décennies à venir.<?> Entretien avec B. Latour; <https://basta.media/Bruno-Latour-nouvelle-lutte-des-classes-ecologie-climat-anticapitalisme-alternatives>

pour des raisons analytiques et conceptuelles. Latour n'appréciant les objets et les choses, il n'a tout simplement pas saisi la réalité du capital puisque ce dernier n'est pas une chose mais un rapport social et une abstraction sociale bien réelle...¹³

La pandémie a révélé à sa manière l'existence de liens interagissant entre nature et société. Andreas Malm évoque cet aspect avec toute la clarté nécessaire : « La pandémie du Covid 19 est-elle la « revanche » de la nature ? On peut compter sur les latouriens, les posthumanistes et autres hybridistes pour accorder au corona une onction d'agencivité. Mais la différence ontologique entre les humains et les non-humains demeure : les chauves-souris n'étaient pas fatiguées de la forêt, les pangolins ne se sont pas mis en vente, et le micro-organisme du SARS-COV-2 n'a pas développé un plan pour s'infiltrer dans les systèmes d'aération ou dans les avions. Seuls les humains se disent : il y a du pétrole dans ce sous-sol marécageux et si j'éleve davantage de bétail, je pourrai en vendre davantage... » (Malm, 2020 : 173)

Ces formulations un peu abruptes sont fondées sur l'assertion qu'il faut penser nature et société dans leur interaction réciproque, comme une unité composée de réalités relativement distinctes mais interdépendantes. Pour le sociologue Jean Marie Brohm, qui a consacré un ouvrage à l'examen approfondi des Principes de la dialectique (Brohm, 2003), le matérialisme historique est à la fois un naturalisme critique et un constructivisme social et il s'agit d'une « science unitaire dans la mesure où il étudie, non pas la société et la nature dans leur autonomie respective, dans leur séparation ontologique, mais dans leur interaction réciproque (...) Pour Marx et Engels, il n'y a qu'une seule science, celle qui étudie le mouvement de la société dans ses rapports contradictoires avec la nature – qui à la fois la porte en lui offrant des ressources mais la détruit aussi en l'accablant de diverses catastrophes. » (2003 : 140).

Mais, rajoute-t-il, faut également prendre acte que cette unité dialectique entre la nature et la société est en train de voler en éclats « *car elle se convertit en double destruction : destruction de la nature – de l'environnement, de la faune et la flore dans leur biodiversité – sous les effets expansionnistes ravageurs du mode de production capitaliste, et destruction progressive de la société du fait de l'exploitation forcée des ressources naturelles et de la pollution massive qui en découle* » (Brohm, 2003 : 141). Ainsi, pour la société, il n'y a pas d'autre solution que de protéger la terre, pour elle-même et pour les générations futures : « *Du point de vue d'une organisation supérieure de la société, le droit de propriété de certains individus sur des parties du globe paraîtra aussi absurde que le droit de propriété d'un individu sur son prochain* » (Marx, 1974 : 159).

3 - De la fertilité d'une approche marxienne à la critique du capitalocène

Pendant longtemps, Marx et Engels ont été perçus comme penseurs favorables à la croissance inégalée des forces productives avec la plénitude de l'abondance comme seule finalité. Il n'est d'ailleurs pas difficile de trouver

13. Le capital est une richesse monétaire qui se manifeste de façon spécifique historiquement. Il s'agit d'une richesse qui s'accroît à travers le procès d'échange, de circulation donnant lieu à une majoration. Le procès d'échange Marchandise – Argent – Marchandise s'est transformé en procès Argent – Marchandise – Argent+ (majoré). Le capita n'est donc pas une chose mais un rapport social, permettent son accroissement au travers du procès de travail et la réalisation de profits lors de la vente des marchandises. Le capital change d'apparence tout au long du cycle d'accumulation mais la mesure de sa valeur se fait sous forme monétaire

dans leurs écrits des raisonnements qui plaident en ce sens, notamment dans le texte qui termine le Livre III du *Capital*. Cette lecture de Marx est également nourrie par l'expérience néfaste de l'URSS bureaucratique entièrement tournée vers un productivisme presque aussi sourd devant les besoins sociaux là où la société capitaliste ne reconnaît que la valeur d'échange et le profit.

En même temps, Marx défend aussi l'assertion que le travail n'est pas l'unique source de toute richesse et que la nature l'est tout autant, comme on peut le lire dans sa *Critique du programme de Gotha*. Ceci étant, reconnaître l'apport de la nature n'implique pas directement d'en faire usage avec précaution. Ceci justifie selon certains penseurs éco-socialistes comme Daniel Tanuro et Michael Löwy une lecture critique des silences ou des omissions ¹⁴.

D'autres auteurs sont moins circonspects dans la reconnaissance d'un *Marx écologiste*. Citons ici John Bellamy Foster, professeur de sociologie à l'université d'Oregon qui récusé dans son ouvrage « *Marx écologiste* » (2011 : 84) un certain nombre d'aveuglements attribués à Marx en matière d'écologie, comme son incapacité à prévoir l'exploitation de la nature, le rôle de la nature dans la création de richesse, l'existence de limites naturelles ou encore le caractère variable de la nature. Foster a également été l'initiateur d'une relecture de l'œuvre de Marx qui a identifié les éléments analytiques permettant d'approfondir et d'actualiser la compréhension de l'interrelation problématique entre nature et société qui est propre au mode de production capitaliste.

A plusieurs reprises, Marx a pris appui sur les analyses du chimiste allemand Justus von Liebig à propos de la deuxième révolution agricole. Liebig était scandalisé par l'usage intensif d'engrais chimiques sur les terres agricoles anglaises et dont il disait qu'ils épuisaient en très peu de temps la fertilité, ce qui imposait par la suite un usage massif d'engrais supplémentaires tels que le guano et les ossements en provenance des champs de bataille d'Europe. Par la suite, Liebig a étendu le concept de métabolisme (*stoffwechsel*) – auparavant limité aux processus biologiques intracorporels – aux processus biochimiques des systèmes naturels. Lecteur avide de littérature scientifique, Marx a très vite pris toute la mesure du constat que la fertilité des sols n'est pas une donnée naturelle mais socialement produite dans des conditions qui évoluent dans le temps puisque les réalités naturelles (composition des sols, érosion due aux pluies, etc.) interagissent en permanence avec les conditions sociales. Marx a repris le concept de métabolisme à son compte pour l'étendre aux processus sociaux tout en mettant ces derniers en rapport avec leur environnement naturel.

Foster défend la thèse que Marx a développé ici les linéaments d'une compréhension qui permet d'identifier la crise écologique inhérente au régime capitaliste et qu'il désigne quant à lui par le concept de *Metabolic Rift*, que l'on pourrait traduire par faille ou rupture métabolique qui s'opère dans le processus interdépendant du métabolisme social et d'un métabolisme prescrit par les lois naturelles de la vie elle-même. Pour Foster, les concepts de métabolisme universel de la nature, du métabolisme social et de la faille

14. Dans *l'Impossible capitalisme vert* (2010) Tanuro estime par exemple que Marx n'a pas mesuré tout l'importance du « passage d'un combustible de stock comme le charbon, produit de la fossilisation du flux solaire et par conséquent épuisable à l'échelle des temps » (Tanuro, 2010 : 272)

métabolique sont d'une importance cruciale pour modéliser la relation complexe entre les systèmes socio-productifs, en particulier celui du capitalisme, et les systèmes naturels / écologiques plus vastes dans lesquels ils sont intégrés :

« Cette approche de la relation humain-social à la nature, profondément imbriquée dans la critique de Marx de la société de classe capitaliste, donne au matérialisme historique une perspective unique sur la crise écologique contemporaine et le défi de la transition. » (Foster, Clark et York 2010 : 207.)

Si Foster fut le premier à mettre en avant cette relecture d'un Marx pleinement écologiste dans un article publié il y a de cela un quart de siècle dans l'*American Sociological Review* (1999), d'autres auteurs, tels que Jason W Moore (2000, 2011), ont très vite emboîté le pas mais en divergeant sur des points importants. Pour Jason Moore, la « faille métabolique » ne se situe pas au début du 19^{ème} siècle mais au cours du 16^{ème} siècle, lorsque l'abolition du servage a libéré une composante de la paysannerie de l'obligation de payer un tribut ou de réaliser des corvées pour les seigneurs. A cela s'ajoutait la privatisation des communs (via les enclosures) et l'utilisation des terres arables comme pâturages au service de la production lainière. La colonisation du « nouveau monde » et le développement de plantations de sucre de canne, une ressource alimentaire riche en calories a comblé le déficit alimentaire ; une « remède » qui suscite à son tour un besoin de main-d'œuvre et a favorisé le développement du système esclavagiste¹⁵. La « faille métabolique » est aussi, selon Jason W. Moore, ne serait-ce qu'en partie, à l'origine de l'impérialisme de la couronne britannique, de la colonisation et plus largement de la traite négrière.

Le géographe et économiste David Harvey – même si n'a pas repris le concept de « faille métabolique » – n'est pas resté silencieux sur la question écologique. Harvey propose (Harvey, 2015 : 2022-263) d'appréhender le capitalisme comme un écosystème en soi, évolutif au sein duquel tant le capital que la nature sont produites et reproduites. Le capital, en tant que forme spécifique (historique) de l'activité humaine, altère, épuise et transforme la « nature » mais il (re)métabolise également cette dernière, avec la logique de profit comme seul moteur. La « nature » est donc non seulement exploitée et épuisée mais aussi internalisée dans le circuit d'accumulation (Harvey, 2015 : 246.). Les plantes sont génétiquement modifiées et le commerce de céréales est intégré dans les circuits de valorisation. Le capitalisme « métabolise » la nature et devient lui-même une réalité métabolisée par la nature, mais de façon contradictoire¹⁶. Sur un plan plus strictement économique, Harvey a mis en relation la financiarisation et la pression extractiviste et prédatrice du capitalisme néolibéral qu'il résume par la formule de « l'accumulation par dépossession », analogue à l'accumulation primitive du capital fondée sur la coercition, la rapine et le vol. Tant l'accroissement de bulles spéculatives que la spirale de la dette conduisent le capitalisme dans la fuite en avant, en cherchant toujours davantage de sources de surprofits, même si cela passe par l'acquisition frénétique et prédatrice de terres arables, de minéraux et métaux rares et plus largement, de richesses naturelles enfouies dans les sous-sols et au fond des océans.

15. Le commerce triangulaire se développe dès le 17^{ème} siècle autour du sucre tiré des plantations de sucre à canne au Brésil et dans les Caraïbes. Dans les colonies Britanniques du nord des Etats-Unis, ce fut surtout le tabac qui a été à l'amorce d'une économie de plantation faisant usage du travail forcé. Voir notamment Walvin (2020)

L'impact destructeur des énergies fossiles est devenu tel qu'il nous amène à préciser la critique du capitalocène. Le suédois Andreas Malm, professeur de l'université de Lund, est aujourd'hui un ardent défenseur du concept du « capitalisme fossile ». Dans *Fossil Capital* (2016), traduit et publié sous le titre *L'anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital* (2017), Malm présente une analyse socioéconomique des facteurs ayant conduit à l'usage intensif et extensif des énergies fossiles. Pour lui, le concept d'anthropocène, s'il a le mérite de nommer le problème, s'empêtre dans un récit millénaire d'une humanité qui aurait toujours été pyromane. Or, si l'on veut comprendre le réchauffement climatique, ce ne sont pas les archives de l'espèce humaine qu'il faut investiguer mais celles de l'Empire britannique, nous dit Malm. Il démontre en outre que la machine à vapeur était, au cours de la seconde moitié du 18^{ème} siècle une arme essentielle pour discipliner les travailleurs. Dans l'industrie textile anglaise, la machine mise au point par James Watt supplante en très peu de temps l'énergie hydraulique, pourtant abondante et moins chère. Malm explique que pour comprendre ce fait paradoxal, il faut intégrer l'agencivité (la capacité d'agir) du « travail vivant ». L'énergie hydraulique étant disponible à plein d'endroits, la localisation de l'industrie textile était forcément décentralisée et de taille modérée, ce qui contraignait les entrepreneurs d'acheminer vers ces zones rurales des cohortes de main d'œuvre souvent récalcitrantes au niveau de l'engagement au travail et exigeantes en termes de rémunération. Grâce à la machine à vapeur, il devenait possible d'agrandir les manufactures de textile et de les localiser dans les agglomérations urbaines, exactement là où vivait des milliers de travailleurs paupérisés et une armée de réserve prête à remplacer les indociles. Pour Malm, le « capital fossile » a donc permis de repousser les limites de l'exploitation et du profit, tant du côté du travail vivant que des écosystèmes naturels (prédation, extractivisme du charbon) ce qui le conduit à élaborer une version révisée du cycle d'accumulation du capital de Marx qu'il représente schématiquement de la manière suivante (voir Figure 1).

Après le charbon, ce fut le tour du pétrole et de ses produits dérivés, extraits à une échelle inégalée et propulsant des dizaines de millions de moteurs thermiques et des biens de consommation de masse à l'obsolescence programmée (automobile, électroménager) qui conduisant au désastres écologique.

Dans *Corona, Climate and chronic emergency* (2020) Andreas Malm revient sur les liens entre la crise écologique et la logique systémique du capitalocène. Citons un passage qui explique ce que cela signifie concrètement. Dans le premier, Malm explique que le capital n'a pas la moindre intention de détruire les structures cellulaires complexes de la nature sauvage et qu'il n'a aucune intentionnalité dans ses efforts visant à générer des profits. Non, le capital « agit » de cette manière car il n'a tout simplement pas d'autre moyen de se reproduire :

« La fixation et l'absorption sont dans l'ADN du capital. Au moment où celles-ci cessent d'accompagner le processus d'accumulation, la reproduction du capital cesse d'exister. Contrairement à d'autres parasites, le capital ne peut

16. Il y a non seulement lieu d'évoquer, à l'instar de Marx, le double mouvement d'humanisation de la nature et de naturalisation de l'homme mais il faut aussi prendre en considération un processus analogue englobant tant le capital que la relation de ce dernier à son environnement. Le Capitalocène transforme l'environnement en big business (le greenwashing est un business actif, source de profits) et réalise une « capture » de la dialectique de changement (« on ne transforme le monde qu'en se transformant, et vice et versa ») pour l'utiliser à son compte. Le capitalisme vert existe bel et bien et il est parfaitement possible pour le capital de continuer à circuler en réalisant des profits au milieu de catastrophes et de désastres. Pour absorber ces chocs (qui sont à la fois endogènes et exogènes), le capital accélère son cycle d'accumulation, et adopte des stratégies qui finiront par être problématiques pour le capital lui-même (dettes, inflation).

Figure 1**Cycle de l'accumulation du capital chez Marx (décomposé).**

$$A \Rightarrow M (T+Mp) \dots P \dots M' \rightarrow A'$$

A = argent // M = marchandise // T = Force de travail
 MP = Moyens de Production. // P = Production // A' Argent augmenté

Cycle de l'accumulation du capital révisée par Andreas Malm

CO2

$$A - M (T+Mp(E)) \dots P \dots M' - A'$$

E = Énergie fossile. // CO2 = Dioxyde de carbone

se contenter de végéter dans les fourrures ou les veines d'autres espèces pendant des millions d'années d'équilibre co-évolutif. Il ne peut subsister qu'en s'étendant et, en ce sens, il fait preuve d'une sorte de pandémie permanente. Une fois que le capital s'est échappé de son hôte réservoir qu'étaient les îles Britanniques, il a commencé l'énorme processus historique de subsumption de la nature sauvage de cette planète, que ce soit sous la forme d'une plantation d'huile de palme, d'une mine de bauxite, d'un marché humide ou d'un élevage de poulets. Toutes ces entités et d'innombrables autres représentent la nature sauvage entraînée dans les chaînes de valeur. (...) » (Malm, 2020 : 76)

A l'instar d'un virus qui existe tant qu'il se démultiplie et circule, le capital est une sorte de méta-virus – « le parrain de tous les parasites » dixit Malm – ne serait-ce que par l'appropriation de l'espace-temps et la compression de l'espace-temps qu'il impose. Suivant ici David Harvey, Malm rappelle combien l'accumulation du capital repose sur l'appropriation permanente de l'espace-temps qui procède par une double compression, celle de l'espace et du temps. Le capital cherche en permanence à raccourcir le cycle du temps de rotation : plus vite un investissement pourra être amorti, plus vite les marchandises seront vendues et plus élevé sera le rendement et au final, plus volumineux seront les profits. Le capital cherche à annuler l'espace (la distance) en mettant en relation des territoires et des populations par la voie des échanges marchands, des flux migratoires ou des dispositifs techniques.

Mais ce n'est pas tout, le système industriel et salarial capitaliste requiert aussi la reproduction de la force de travail qui demeure une activité prise en charge presque exclusivement et gratuitement par les femmes, raison pour laquelle nous examinons dans le point suivant la question du patriarcat et de la division sexuelle du travail.

4 - Domestication de la nature et domination patriarcale : le Capitalocène au prisme du « Patriarcocène »

Friedrich Engels a réussi, dans l'ouvrage *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*) à élaborer les linéaments d'une théorisation de la condition féminine comme étant « la première classe opprimée ». La deuxième vague féministe a produit des élaborations plus systématiques. Le terme d'écoféminisme fut énoncé pour la première fois par Françoise d'Eaubonne dans *Le féminisme ou la mort* (1974) pour signifier que la domination de la nature et celle des femmes sont historiquement liés (D'Eaubonne, 1974)¹⁷. Dans le monde anglo-saxon, pour Carolyn Merchant, auteure de *The Death of Nature* (1980, 2021), la question gagne très vite en importance dans les sciences sociales. Merchant estime que l'identification des femmes à la nature date de bien avant la révolution néolithique et s'appuyait sur une imagerie de la fécondité associant la terre à une mère bienfaisante et nourricière¹⁸. La colonisation du Nouveau Monde et la traite négrière représentent un changement qualitatif dans le sens où la domination de la nature mobilise désormais la science et la technique comme outils de domination.

La pensée écoféministe montre comment l'idéologie des forces de production trouve son origine dans un modèle de rationalité hétéro-patriarcal, racialisé et spéciste. Pour Valerie Plumwood (2012), philosophe influencée par la théorie critique¹⁹, l'existence humaine a été associée dans la culture occidentale aux concepts de travail productif, de sociabilité et de culture tout en les séparant des formes de travail considérées comme inférieures (reproduction et soins) et des relations de propriété collectives (les communs). Ainsi, l'économie politique (néo-)classique définit le travail reproductif comme un non-travail, c'est-à-dire une activité sans valeur – bien que socialement nécessaire – et les biens communs comme des ressources de valeurs non encore réalisées (voir aussi Barca 2010).

Maria Mies représente une figure intellectuelle centrale dans l'écoféminisme. Dans *Patriarchy and Accumulation on a World Scale: Women in the International Division of Labour* (1986). Mies défend l'assertion que le féminisme doit aller au-delà de la critique de la division sexuelle du travail, en intégrant dans le cadre d'analyse les conditions matérielles spécifiques des femmes des périphéries du système mondial capitaliste afin d'identifier « les politiques contradictoires concernant les femmes qui ont été, et sont toujours, promues par la confrérie des militaristes, des capitalistes, des décideurs politiques et des scientifiques dans leur effort pour maintenir un modèle de croissance » (1986 : 3). Mies propose de repenser les concepts de nature, de travail, de division sexuelle du travail, de famille et de productivité. Là où l'économie politique classique avait conceptualisé le travail en opposition à la nature et aux femmes, c'est-à-dire comme une activité productrice façonnant activement le monde en lui donnant de la valeur, Mies considère comme travail toute activité qui participe à la production de la vie et qui « doit être qualifiée de productif au sens large, de production de valeurs d'usage pour la satisfaction des besoins humains » (Mies, 1986 : 47). L'argument général de

17. Le féminisme ou la mort, Paris, Horay, 1974, (p. 221). Pour une présentation de Françoise d'Eaubonne, voir <https://reporterre.net/Francoise-d-Eaubonne-pionniere-de-l-ecofeminisme-et-adepte-du-sabotage>

18. Ce symbolisme pouvait également fonctionner comme une norme éthique contraignante puisque le fait de personnifier la nature limitait également son exploitation. Mais avec l'émergence d'une société divisée en classe et le fait étatique, il devient de plus en plus difficile de limiter sur le plan éthique le processus de colonisation patriarcale des femmes tandis que les monothéismes religieux viennent en appui à des systèmes socio-étatiques basés sur le patriarcat, l'esclavage et le tribut.

19. Pour une présentation succincte de ses travaux, voir P. Ansay, « Valerie Plumwood, le crocodile, l'écoféminisme et le care » in *Politique, la revue* <https://www.revuepolitique.be/val-plumwood-le-crocodile-lecofeminisme-et-le-care/>

Mies étant que la production de la vie, ou encore la production de subsistance, réalisée principalement sous forme non salariée par les femmes, par les esclaves, les paysans et autres sujets colonisés « constitue la base pérenne sur laquelle le travail productif capitaliste peut être construit et exploité » (Mies, 1986 : 48). N'étant pas rémunéré, son appropriation capitaliste ne pouvait être obtenue en dernière instance que par la violence ou l'intervention d'institutions coercitives. La division sexuelle du travail ne reposant ni sur des déterminants biologiques ni sur des déterminants économiques, mais sur le monopole masculin de la violence (armée) qui « constitue le pouvoir politique nécessaire à l'établissement de relations d'exploitation durables entre hommes et femmes, ainsi qu'entre classes et salariés différents » (ibid. : 4).

Les bases de l'accumulation du capital en Europe avaient été posées sur un processus parallèle de conquête et d'exploitation des colonies, l'esclavage et l'exploitation du corps et des capacités productives des femmes à partir du 16ème siècle. Parallèlement, les femmes européennes de différentes classes sociales (y compris celles participant au colonialisme de peuplement) ont été soumises à un processus de housewifisation, de limitation de l'existence à la fonction de femme au foyer. De ce fait, les femmes ont été progressivement exclues de l'économie politique, conçu comme l'espace public et enfermées dans « l'idéal de la femme domestiquée et privatisée, préoccupée par l'amour et la consommation, dépendante d'un homme devenu le "male breadwinner" ». (Mies, 1986 : 103). Cette housewifisation n'enlève rien au fait que les femmes devraient être reconnues comme la grande majorité de la classe mondiale des reproducteurs et des soignants (care), à la fois historiquement et dans le monde contemporain. Bien que la condition féminine soit évidemment traversée par des clivages de classe et de racialisation, une généralisation descriptive (et non normative) permet de voir les femmes composante du prolétariat mondial dont les corps et les capacités productives ont été appropriés par le capital et les institutions à son service.

Le croisement de l'écoféminisme et du matérialisme historique permet d'intégrer dans la critique du capitalocène le travail reproductif et toute activité de travail consistant à soutenir la vie dans ses besoins matériels et immatériels. Le reconnaissance du caractère nodal du travail reproductif s'oppose en ce sens à la domination du travail abstrait et à tout ce qui objectivise et instrumentalise la vie à d'autres fins (préservation des rapports de pouvoir et impératif de valorisation du capital). Aujourd'hui, il faut constater que ce travail reproductif est soumis à une marchandisation et à une objectivation croissante, des processus par lequel il est incorporé dans le circuit de l'accumulation du capital. Le capitalisme mutile ainsi les potentialités d'amélioration des conditions de vie des forces de reproduction en les transformant en instruments d'accumulation et source de profits. Ce processus épuise à la fois les travailleuses et l'environnement, en soutirant toujours plus de surtravail et d'énergie et en laissant travailleurs et travailleuses épuisés sur le plan de leur ressources physiques et psychiques. Comme le résume très bien Tithi Batthacharya (2019) : « La recherche du profit entre de plus en plus en conflit avec les impératifs de la création de la vie ».

5- De la critique du travail à la défense du « travail vivant »

Suivant une approche inspirée par le « réalisme critique » de Roy Bhaskar²⁰, nous prendrons ici comme point de départ de notre réflexion le travail « tel réellement existant » et non pas tel qu'on voudrait bien qu'il soit, en tant que « fétiche » ou donnée anthropologique abstraite appréhendée de façon transhistorique. D'abord parce que privilégier une analyse du travail fondée sur une forme générique ou idéal-typique, que ce soit le travail artisanal ou créatif n'est pas très fécond d'un point de vue heuristique. Certes, ce type d'activités peuvent donner lieu à une réalisation de soi mais dans les faits, ces figures sociales demeurent minoritaires et connaissent une dégradation (incertitude socio-économique, servitude par l'endettement, dépendance à l'égard du marché). Le travail au service du public n'échappe aux tendances régressives (pensons aux effets de la rationalisation managériale, de la numérisation ou des politiques d'austérité). En outre, fonder l'analyse sur le travail tel qu'il est objectivement et non pas subjectivement, du point de vue des acteurs, permet aussi de revisiter la question d'un point de vue conceptuel, ce que nous ferons dans un second temps, ce qui nous permettra également de préciser ce qu'une « écologisation » du travail peut signifier sur le plan pratique.

On retrouve d'ailleurs dans les écrits de Engels et Marx beaucoup de résultats d'enquête teintés de réalisme critique. Friedrich Engels, dans ses *Lettres de Wuppertal* (1839), rend abondamment compte des conditions de vie et de travail des travailleurs du textile à Barmen, une petite ville en Rhénanie-Westphalie qui fut aussi son lieu de naissance :

« Le travail se fait dans les pièces basses où l'on respire plus de fumées de charbon et de poussières que d'oxygène et commence dans la majorité des cas dès l'âge de six ans, ce qui ne peut que les priver de toute force et de toute joie de vivre. (...) Les tisserands, qui disposent d'un métier à tisser individuel dans leur maison, restent penchés sur leur métier du matin au soir, s'abiment le dos et se dessèchent la moelle épinière devant un poêle chaud. (...) Si on peut trouver des gens robustes parmi les artisans, comme les maroquiniers nés dans la région, trois ans de cette vie suffisent à les ruiner physiquement et mentalement : trois sur cinq meurent d'abus d'alcool. Tout cela n'aurait pas pris des proportions aussi horribles si les usines n'étaient pas exploitées de manière aussi imprudente par les propriétaires (...). Une pauvreté terrible règne dans les classes inférieures, en particulier chez les ouvriers de Wuppertal ; la syphilis et les maladies pulmonaires sont présentes dans presque chaque famille. Rien qu'à Elberfeld, sur 2 500 enfants en âge scolaire, 1 200 sont privés d'éducation et grandissent dans les usines – simplement pour que le fabricant n'ait pas à payer des travailleurs adultes, dont ils prennent la place, le double du salaire qu'il verse à un enfant. »

Quelques années plus tard, il systématisera son exercice d'enquête sociologique et publiera en 1845 sous le titre « La condition de la classe laborieuse en Angleterre ». De nombreuses descriptions détaillées – basées notamment

20. Les élaborations du philosophe des sciences Roy Bhaskar en défense d'un réalisme critique nous invitent à repenser le raisonnement scientifique sans verser dans le positivisme (la science produit des vérités absolues) ni dans le relativisme post-moderne (ou la réalité est d'abord discursive et tous les discours peuvent prétendre à la vérité). Suivant Roy Bhaskar et la théorie du réalisme critique (CRT), il est impératif d'opérer une distinction entre le monde « réel » et le monde « observable ». Le « réel » ne peut être totalement observé et il existe indépendamment des perceptions et des discours. En même temps, le monde tel que nous le connaissons et le comprenons est construit à partir de nos perspectives et de nos expériences, à travers ce qui est « observable » ou vécu. Mais selon la théorie du réalisme critique, des processus inobservables mais non moins réels provoquent des événements observables. Le monde social ne peut dès lors être compris qu'en reconnaissant l'existence de structures, de logiques et d'interactions qui génèrent ces événements. Voir Meissonier, R. (2022) <https://doi.org/10.3917/ems.livia.2022.01.0147>

sur des rapports médicaux – évoquent la surmortalité infantile, les maladies et les déformations liées à l'exposition au chlore, arsenic ou plomb. Marx, qui était fortement impressionné par l'enquête de son ami Engels, adopte une approche analogue, ce qui explique pourquoi on peut retrouver dans *Le Capital* des descriptions détaillées des conditions de travail et de vie :

« Tous les organes sensoriels sont blessés par des températures artificiellement élevées, par l'atmosphère chargée de poussière, par le bruit assourdissant, sans parler des dangers que représentent pour la vie et l'intégrité corporelle des machines étroitement alignées ; dangers qui, avec la régularité des saisons, produit sa liste de tués et de blessés sur le champ de bataille de l'industrie. L'utilisation économique des moyens de production, mûris et forcés comme dans une serre par le système des usines, se transforme entre les mains du capital en un vol systématique de ce qui est nécessaire à la vie de l'ouvrier pendant qu'il est au travail, c'est-à-dire de l'espace, de la lumière, de l'air, et la protection contre les concomitants dangereux ou malsains du processus de production ; sans parler du vol de ressources indispensables à la vie » (*Capital*, Vol 1, p. 552-553).

Marx aborde aussi dans le détail les enjeux alimentaires en considérant que les entrepreneurs capitalistes imposent systématiquement une sous-nutrition aux travailleurs. Les quelques concessions faites aux besoins de subsistance des travailleurs ne le sont pas par souci moral mais parce qu'il faut bien obtenir un certain rendement ou parce que la situation du marché du travail oblige les manufacturiers d'agir ainsi...

Aujourd'hui, plus de 170 ans après les enquêtes ouvrières de Engels et Marx, les conditions de travail et de vie sont parfois étonnamment les analogues. Que ce soit en Amérique Latine, en Asie ou en Afrique, des millions de personnes vivent dans des bidonvilles sans accès à l'eau potable et sans équipements collectifs. Le travail dans les maquilladoras, les usines de Foxconn en Chine ou les mines de cobalt en Afrique, ont tout autant cet air de ressemblance avec la condition ouvrière de l'Angleterre du 19^{ème} siècle. Le travail des enfants est en nette augmentation depuis 2016, année où près de 160 millions d'enfants étaient mis au travail²¹. La Pandémie n'a fait que détériorer la situation, ajoutant 10 à 15 millions d'enfants aux cohortes déjà mobilisés par la cueillette, la vente ambulante, l'extraction de métaux rares ou le tri des ordures. Le travail forcé (bond labour ou travail attaché en anglais) s'étend également. Selon des estimations très minimalistes, plus de 70 millions de personnes seraient mobilisés dans l'agriculture, l'industrie et la construction sans compter le travail exécuté dans le cadre de mariages forcés²². Ce travail forcé ne se limite nullement au « sud global » comme le démontrent de nombreuses enquêtes à propos des travailleurs sans papiers employés dans le secteur du tourisme, de la restauration ou de l'agriculture voire dans les ateliers clandestins de confection en Italie ou à Leicester au Royaume-Uni²³.

Dans les pays industrialisés du nord, on ne meurt plus au travail à cause d'un coup de grisou mais plutôt d'un AVC ou d'un infarctus... La mort par surtravail, appelé Karoshi au Japon, est un phénomène qui se développe de

21. Voir le rapport conjoint du BIT et d'Unicef Global Child Labour – 2020 report (accès en ligne https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/ed_norm/---ipecc/documents/publication/wcms_800278.pdf) Ce travail est bien plus que la source d'un revenu d'appoint. Au Bangladesh, des enfants de 6 ans travaillent 60 à 100 heures par semaine dans les ateliers de textile.

22. Voir « Estimations mondiales de l'esclavage moderne : travail forcé et mariage forcé - Résumé analytique », BIT Genève <https://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/lang--fr/index.htm>

23. Sur la démultiplication d'atelier clandestin de textile à Leicester, voir cvet article <https://www.euronews.com/green/2020/07/09/inside-the-leicester-sweatshops-accused-of-modern-slavery>

façon inquiétante. Selon l'OMS et l'OIT (Pega e.a., 2018), la surcharge de travail serait à la cause de 745 000 décès par an à l'échelle globale, une augmentation de 20 à 25 % par rapport aux estimations faites en 2005. Les 6 800 décès liés aux conditions de travail effroyables sur les chantiers de construction pour la coupe de monde au Qatar démontrent que ces estimations sont tout sauf fantaisistes (LIEN)

Le travail tel qu'il est réellement se dégrade selon une vaste enquête dans 41 pays²⁴. Le travail intensif, avec des délais serrés ou suivant des cadences élevées touche 30% des travailleurs dans l'UE et près de 50% aux États-Unis, en Turquie ou en Amérique latine²⁵. La charge émotionnelle s'alourdit, comme le déclarent 35 à 40 % des enquêtés et la flexibilité demeure une contrainte non négociable pour 40 à 55 %. Les longues semaines de travail (de plus de 48 heures) s'imposent à 20% des travailleurs dans l'UE28 ; 25% aux États-Unis, et varie entre 50 et 65% dans des pays comme la Turquie et la Corée du sud. Aucune surprise mais cela reste un scandale, les femmes gagnent nettement moins que les hommes (25 à 30 % en moins selon les pays) tout en travaillant globalement plus d'heures ce qui est aussi la conséquence de la précarité et de l'informalité qui les touche davantage (35 à 45% en moyenne dans les 41 pays étudiés). Une part importante des emplois (30 à 50 %) sont de faible ou très faible qualité²⁶. L'exposition aux risques physiques est très fréquente. Plus de la moitié des travailleurs dans de nombreuses régions et pays couverts par l'enquête sont exposés à des mouvements répétitifs des mains et des bras, ce qui en fait le risque physique le plus signalé. Un cinquième des travailleurs sont fréquemment exposés à des températures élevées sur leur lieu de travail. L'enquête met également en lumière l'importance du travail reproductif gratuit très majoritairement féminin et cela y compris en Europe où il mobilise une quantité d'heures considérable qui peut varier de 20 à 40 heures par semaine lorsque les enfants sont en bas âge ou pré-adolescents. Pour les hommes en revanche, le temps de travail reproductif oscille entre 9h et 15h par semaine suivant l'âge et le nombre d'enfants (p. 41).

La méthodologie d'une telle enquête internationale n'est pas toujours très stable ni homogène, mais cela n'enlève rien au constat que le « travail réellement existant » correspond à une condition sociale dégradée et rime très souvent la pénibilité et souffrance... C'est exactement pour cette raison que nous écrivions en 2005 dans le projet éditorial de la revue *Les Mondes du Travail* que « la centralité du travail demeure à la fois incontestable et hautement problématique ».

Ce qui est vrai empiriquement requiert aussi une clarification théorique et conceptuelle. Dans ses écrits de jeunesse, comme les *Manuscrits 1844*, Marx se focalise sur l'homo faber : l'être humain transforme la nature et le monde par la fabrication et se transforme lui-même par la même occasion. Toutefois, dans ses écrits plus tardifs, comme les *Grundrisse* et surtout dans *Le Capital*, Marx privilégie une approche plus critique du travail. Une première précision consistait à distinguer le travail abstrait du travail concret. Sous sa forme concrète, le travail renvoie à la production de biens (et services) appréhendés sous l'angle de leur valeur d'usage alors que sous sa forme abstraite, ce même

24. Cette enquête a été menée en 2017-2019 dans 41 pays représentant 1,2 milliard d'habitants. Les pays concernés sont l'Union Européenne (UE28), la Chine et la Corée du Sud, la Turquie, États-Unis, et série de pays d'Amérique Latine (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama, Argentine, Chili et Uruguay). Voir le rapport d'enquête « Working conditions in a global perspective » menée conjointement par le BIT- ILO et la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail (Eurofound, 2019). Lien : https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef18066en.pdf

25. La proportion de salariés qui subissent au minimum deux contraintes distinctes au niveau de la charge ou du rythme de travail de charge augmente de 57 % pour ceux qui travaillent de 20 à 29 heures à 59 % pour ceux qui travaillent de 30 à 35 heures, puis 67 % (35 à 40 heures) à 76 % pour ceux qui travaillent de 45 à 50 heures.

travail produit des valeurs d'échange en se soumettant à la logique de quantification et à l'injonction de performance ou de rendement. Le véritable problème se situe par conséquent du côté de la « domination du travail abstrait sur le travail concret » (Vincent, 1986 ; Bouquin, 2006 ; Postone 2011). Or, cette domination du travail abstrait demeure bel et bien l'invariant du rapport salarial, même si son intensité peut varier, et qu'il existe des situations particulièrement invivables et d'autres avec lesquelles on peut s'accommoder.

En mobilisant le concept de force de travail et tant que forme-valeur du travail, Marx reconnaît aussi que le travail salarié est un rapport social asymétrique mettant en relation le travailleur qui ne possède que sa force de travail pour subvenir à ses besoins et l'employeur, détenteur des moyens de production qui organise la mise au travail. Ce rapport asymétrique permet une subsomption du travail et l'extorsion de survaleur, l'accaparement privatif d'une fraction des richesses créées par le travail par les détenteurs des moyens de production²⁷. Le rapport d'exploitation « économique » suppose aussi une « subsomption » qui est aussi à l'origine du sentiment d'aliénation, de perte de maîtrise de sa vie, et pas seulement sur le lieu de travail. Ces aspects, abondamment étudiés par André Gorz et d'autres penseurs critiques du travail sont redevenus visibles, que ce soit par l'ampleur des phénomènes de burn out ou encore le retour d'une critique sociale du travail qui se traduit par la montée des démissions, de quiet quitting (le désengagement) et la recherche d'activité autonomes en dehors de la sphère du travail hétéronome.

Lorsque Marx introduit une distinction entre « travail vivant » et « travail mort », il offre un outil conceptuel qui permet de mieux comprendre ce que l'on entend par une écologisation du travail. Chez Marx, le « travail vivant » est une catégorie analytique qui désigne les travailleurs et travailleuses, dans leur activité de travail mais aussi en tant qu'êtres vivants. Le « travail vivant » est donc aussi une réalité « corpo-réelle » individuelle et collective. Dans le système capitaliste, cette dimension « corpo-réelle » s'exprime en premier lieu de façon négative : par l'insalubrité de l'habitat, la contrainte impérative de mobilité ou encore la mutilation de la vie quotidienne, sans oublier une alimentation tendanciellement moins saine vers le bas de l'échelle sociale et une surexposition de certaines catégories sociales du salariat aux pollutions diverses et variées. Certes, dans les métropoles du capitalisme (essentiellement dans les pays dotés d'état social), le syndicalisme, les services publics et la protection sociale ont permis d'atténuer les effets les plus délétères sur les conditions d'existence. Ce « travail vivant » renvoie donc non seulement au caractère vivant de la force de travail mais aussi à la « fabrique sociale » qui rend les travailleurs capables de travailler parce qu'il·elles ont pu reproduire leur capacité de travail.

Si le concept de « travail vivant » semble gagner en occurrence en France (Cukier, 2017 ; Harribey, 2020), dans d'autres pays comme l'Allemagne, son usage s'est banalisé depuis les années 1970 mais il est également explicitement mobilisé dans le cadre d'une problématisation écologique du travail. En témoigne notamment les travaux d'Oskar Negt sur le temps de travail et l'organisation des temps sociaux comme enjeux écologiques *sui generis*. En

26. Les déterminants de la qualité de l'emploi sont 1) son environnement physique (bruit, posture, températures, vibrations) ; 2). L'environnement social (mode de management, présence syndicale, soutien collégial) ; 3). l'intensité du travail (exigences quantitatives, déterminants du rythme et interdépendance) ; 4). les qualifications et pouvoir discrétionnaire (latitudes décision, participation organisationnelle, formation) ; 5). le temps de travail (durée ; horaires atypiques, arrangements temps de travail, flexibilité subie versus choisie) ; 6). les perspectives d'avenir (carrière et promotion, sécurité socio-professionnelle, occurrence des réductions d'effectifs ou licenciements) ; 7). Le montant du salaire et des rémunérations dans le cas d'une pluriactivité

27.. Marx K., *Le Capital* - Livre premier: Le développement de la production capitaliste. III^e section : la production de la plus-value absolue. Chapitre X : La journée de travail.

effet, pour Oskar Negt et d'autres tenants du « courant chaud » de la théorie critique, le temps de travail contraint est considéré comme antagonique au temps de la vie²⁸. Défendre le « travail vivant » signifie prendre cause pour le temps de la vie et œuvrer à la réduction drastique du temps de travail. Dit autrement, étendre la souveraineté temporelle tant sur le plan individuel que collectif. La contrainte de travailler plus et plus longtemps est mortifère en soi tandis que la volonté de se libérer du travail contraint est animé par l'élan vital du travail vivant, peu importe que ce dernier soit jeune ou proche la retraite... Suivant cette perspective, on peut dire aussi que la mobilisation massive et obstinée contre la réforme des retraites (janvier-mars 2023) est portée par une dimension écologique.

Les mobilisations collectives et les résistances au travail, voire même les manifestations de méconduite (Thompson, 2022) démontrent que ce travail vivant est bien doté d'une agencivité. Dit autrement, il est tout sauf une masse inerte que le management sait mobiliser sans difficultés mais représente au contraire une réalité corpo-réelle et agissante, dotée d'une subjectivité qui ne peut jamais être totalement refoulée ou subsumée, quoiqu'en disent les sociologies dominocentrées (Barrington Moore, 1986 ; Thompson, 2022 ; Bouquin, 2007). Ceci permet aussi de comprendre pourquoi le travail vivant se rebiffe tôt ou tard, pourquoi la conflictualité sociale opère un retour inattendu et pourquoi il existe de façon latente (et structurelle) un potentiel de mobilisation collective qui forme, ne l'oublions pas, le levier principal de transformation sociale.

Cette agencivité est non seulement l'expression d'une tension entre le travail abstrait et le travail concret, mais se nourrit d'une contradiction entre la vie et le capital, incarné par la logique de valorisation qui s'impose au travail vivant. Souvenons-nous combien la pandémie du Covid 19 a été un moment où cette contradiction s'est manifestée de façon explicite : soit la vie par la mise à l'arrêt de l'économie, soit les profits via la continuation de l'activité du travail mais aussi des millions de contaminations et des dizaines de milliers de décès en plus. Comme la pandémie fut également un moment de catharsis existentielle à échelle de masse qui a eu pour effet de nourrir une réflexivité critique qui questionne de plein fouet l'idée de continuer « à perdre sa vie à la gagner » ce qui explique aussi pourquoi on assiste depuis 2021 dans la plupart des pays du nord (mais pas seulement) à un retour disruptif de la conflictualité sociale et de la critique du travail.

Si la défense du travail vivant et des conditions d'existence décentes, constitue un combat écologique « en soi »²⁹, il serait vain de penser qu'il suffit d'écologiser le travail vivant pour résoudre la crise écologique... En effet, on peut facilement s'imaginer un « travail écologique », i.e. avec des conditions de travail saines qui correspond néanmoins à une activité nuisible pour l'environnement. Symétriquement, on peut s'imaginer une activité écologique (le tri des déchets ou le recyclage) mais dont les conditions de travail ne le sont nullement. En prolongeant l'équation, on peut identifier des configurations où tant le travail que l'activité seraient écologiques sinon l'inverse, où ni le travail ni l'activité ne le seraient...

28. Voir à ce propos les travaux d'Alexander Neumann en français (2015 et 2020) et en allemand (2010).

29. C'était aussi le sens de notre de propos dans un texte publié dans la *Lettre du Centre Naville* (Bouquin, 2019, <https://www.centre-pierre-naville.fr/la-lettre-du-cpn-n-5-juin-2019/>)

Pour résoudre cette équation de manière écologique (i.e. non destructrice de l'environnement), il faut impérativement regarder au-delà du « travail vivant » et intégrer dans l'analyse le « travail mort » que Marx évoque pour désigner le capital, ce qui conduit à poser directement la question de la production et des finalités qui la régissent. C'est précisément le propos de Franck Fischbach dans *Après la production. Travail, nature et capital* (2019) : « Ce que le capital parvient à rendre productif est toujours le résultat d'une certaine forme de "travail", mettant en œuvre des forces naturelles qui débordent très largement la seule force humaine du travail. ». Mais le travail renvoie non seulement à l'implication humaine dans la production de biens ou services mais aussi au « travail du capital », qui s'appuie sur le « travail de la nature ». Comme le rappelle à juste titre Fischbach, « la première caractéristique du capital est sa capacité à rendre productif pour lui le plus vaste possible des forces naturelles, qu'elles soient humaines ou non-humaines. » (Fischbach, 2019 : 33) ; La seconde caractéristique est qu'il ne peut le faire sans détruire ces mêmes forces naturelles car « il ne peut rendre productives pour lui des forces naturelles sans tourner la production en destruction et il ne peut rendre productive la force humaine de travail ou la force naturellement fertile et féconde d'un sol sans les épuiser. (...) » (ibid.). La raison est non seulement situé du côté de la poursuite immanente d'une accumulation sans limites mais aussi dans le fait que « le procès capitaliste de production, en tant que procès de valorisation du capital, s'actualise toujours comme un procès de consommation : il ne rend productives les forces naturelles et sociales qu'en se les appropriant, et ne se les approprie qu'en les consommant et en les détruisant à plus ou moins long terme. » (ibidem).

Défendre le travail vivant de façon inconditionnelle débouche sur le nécessaire dépassement d'une économie sous contrôle du travail mort et « l'avènement d'une économie du travail vivant et d'une l'organisation raisonnable et démocratique du bien commun » (Negt , 2007 : 190)³⁰.

Cette notion du bien commun représente à notre avis une ressource intellectuelle et programmatique suffisamment ouverte et précise qui permet d'orienter la réflexion et l'action dans la bonne direction. Pour Jean-Marie Harribey : « Dit simplement, le commun est ce que les humains font ensemble, les communs sont ce qu'ils ont ensemble » (p. 262). Cette proposition repose sur une vision matérialiste selon laquelle la décision de faire d'un objet – matériel ou immatériel – un bien commun. Le statut de « bien commun » lie l'objet (le substrat réel) aux humains qui s'en partagent l'usage et aux institutions qui en assurent la gestion et la préservation. Ainsi, les biens communs peuvent sortir de la logique de marché et les droits d'y accéder peuvent être garantis (p. 11). Les biens que Harribey propose de mettre en commun de façon prioritaire sont l'eau, l'énergie, l'éducation, la santé et le logement. Pour que ces biens communs puissent être réellement accessibles à tous de manière égale, il convient de les extraire de la propriété privée pour en faire une propriété sociale qui impliquerait une planification écologique et une gestion démocratique. L'argumentation de Kohei Saito (Saito, 2020 et 2023) pour un « communisme décroissant » va dans la même direction et

considère les communs comme étant au fondement de l'idée d'une « communisation » de l'organisation sociale: « Ma définition du communisme est donc très simple : le communisme est une société basée sur les communs. Le capitalisme a détruit les communs avec l'accumulation primitive, la marchandisation des terres, de l'eau et de tout le reste. C'est un système dominé par la logique de la marchandisation. Ma vision du communisme est la négation de la négation des communs : nous pouvons dé-marchandiser les services de transport public, le logement public, tout ce que vous voulez, mais nous pouvons aussi les gérer d'une manière plus démocratique – pas à la façon de quelques bureaucrates qui régulent et contrôlent tout. »³¹

6 - Pour conclure provisoirement

Face aux désastres qui se rapprochent, la tentation est grande de formuler des réponses idéologiques. Mais les discussions sur la dénomination d'une alternative d'ensemble sont inépuisables et ne peuvent de toute façon être tranchés autrement que de manière pratique, lorsque les mobilisations se développent à un niveau plus étendu et que les mesures à prendre commencent à se concrétiser. Dans l'attente de tels développements, nous limiterons notre propos ici au rappel des principaux éléments déjà énoncés au cours de ce qui a précédé :

(1). La crise écologique est d'origine humaine, elle est globale et systémique et pourrait d'ici peu franchir un seuil au-delà duquel la terre deviendra inhabitable pour des pans entiers de l'humanité. Suivant les dernières modélisations, le temps qui reste pour éviter un désastre planétaire varie entre 10 et 20 ans maximum ;

(2). La nature existe bel et bien en lien d'interdépendance contradictoire avec la société. Il en est de même pour la société en lien avec « l'environnement » naturel». On peut observer à ce titre un mouvement combiné d'humanisation de la nature et de naturalisation de l'humain en tant qu'être vivant dépendant de cet environnement naturel (biosphère, écosphère et écosystèmes) ;

(3). Les désastres qui s'annoncent plongent leurs racines dans le capitalisme fossile, dans l'impératif systémique de la profitabilité qui sont à l'amorce d'une métabolisation destructrice et régressive de la nature et de la société.

(4) L'extension de ce processus impose au travail reproductif la logique de valorisation ce qui conduit et à intégrer ce dernier dans le champ des activités sociales dominés par le travail abstrait.

(5) Dans le contexte du régime quasi universel du travail salarié, on peut dire que le travail vivant correspond non seulement à la part « variable du capital », qu'il est doté d'une agencivité et qu'il contient une dimension « corporéelle ». Même si le « travail vivant » est dominé par le travail mort, le capital demeure dépendant de son existence et sa disponibilité pour continuer à extraire une survalueur et poursuivre le processus de valorisation et d'accumulation. La défense du « travail vivant » est un combat écologique en soi. Raisonner de la sorte permet non seulement d'articuler combats sociaux et écologiques mais nous amène aussi à intégrer la production et ses finalités dans la réflexion et l'action. Cette production et la consommation qui lui est

31. Pour une critique des collapsologues, voir Daniel Tanuro (2020) *Trop tard pour être pessimistes. Ecosocialisme ou effondrement* ; Jérémie Cravatte, *L'effondrement, parlons-en. Les limites de la collapsologie*, 2019, 48p. Miméo. Lien <https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/effondrement-parlons-limites-collapsologie>.

31. Voir l'entretien avec K Saito publié sur le site Terrestres <https://www.terrestres.org/2023/03/17/marx-au-soleil-levant-le-succes-dun-communisme-decroissant/>

afférente relèvent de choix: soit tout est fait pour privilégier le cycle d'accumulation et la rentabilité soit la priorité est donnée à la satisfaction des besoins sociaux et à la préservation du bien commun que représente une terre habitable et vivable pour tous·tes.

6). Pour éviter le désastre, il faut impérativement agir en direction d'une « issue de secours » et une bifurcation systémique postcapitaliste. Pour avancer dans cette direction, il faut non seulement identifier les mesures urgentes à prendre mais aussi dresser un bilan critique de certaines approches qui sont soit illusoire (la capture et le stockage du carbone), trop timorées ou parcellaires (le marché carbone), soit difficilement généralisables (les expériences préfiguratives comme la ZAD de Notre Dame des Landes) ou encore simplement dysfonctionnelles (le consumérisme « durable » et le *greenwashing*).

La menace d'un désastre irréparable et le risque d'une perte de capacité d'action sont réels, ce qui pose aussi la question du temps qui reste pour commencer à bifurquer réellement. Le fatalisme des collapsologues³² est non seulement dangereux – car il nourrit indirectement les réflexes nihilistes ou réactionnaires dans le genre survivalistes – mais ignore que le temps peut s'accélérer sous l'impulsion d'une action écologique civique et sociale, ce qui explique pourquoi ce qui advient difficilement pendant des années se réalise parfois en quelques semaines voire en quelques journées. Bien sûr, pour mettre en mouvement une telle accélération, il faut que l'humanité se manifeste en tant que sujet collectif (acteur) luttant pour sa (sur)vie, comme sujet qui défend la perpétuation de ses conditions d'existences naturelles en transformant la société et par là-même son rapport à la nature.

Comme l'écrivait Theodor W. Adorno il y a quelques décennies : « [reste à savoir] *si l'humanité est capable de prévenir la catastrophe. Les formes de constitutions sociétales globales de l'humanité menacent sa propre survie, si un sujet global conscient de lui-même ne se développe pas et n'intervient pas. La possibilité de progresser, d'éviter le désastre le plus extrême et total, a migré vers ce seul sujet global. Tout ce qui implique le progrès doit se cristalliser autour de lui.* » (Adorno, 2005, : 144).

BIBLIOGRAPHIE

Adorno Theodor (2005), *Critical Models. Interventions and catchwords*, Columbia University Press, 448p.

Barca Stefania (2020), *Forces of Reproduction. Notes for a counter-hegemonic Anthropocene*, Cambridge University press, 75p.

Barrington Moore Jr. (1978 (2015)), *Injustice. The social bases of Obedience and Revolt*, Routledge, 540p.

Bartoleyns Gil (2022), *Le hantement du monde. Zoonoses et pathocène*, éditions du Dehors, 118p.

Batthacharya, Tithi (2017), *Social Reproduction Theory: Remapping Class, Recentring Oppres-*

sion, Pluto Press, traduit en français sous le titre Avant 8 heures, après 17 heures, Capitalisme et reproduction sociale, éditions blast, 2020.

Benjamin, Walter (1942), *Thèses sur le concept d'histoire*, Payot, 2008p.

Biehl, Janet (2011), « Féminisme et écologie, un lien « naturel » ? - Résurgence d'une idée reçue », in *Le Monde Diplomatique*, mai 2011.

BIT - ILO « Estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé - Résumé analytique », rapport accessible <https://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/lang--fr/index.htm>

BIT et d'Unicef Global Child Labour – 2020 report (accès en ligne https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_800278.pdf)

Bouquin Stephen (2006), « Domination dans le travail ou domination du travail abstrait ? », in *Variations*, éditions Parangon, Lyon, pp. 85-99., en ligne <https://doi.org/10.4000/variations.509> <https://journals.openedition.org/variations/509>

Bouquin Stephen (coord.) (2007), *Les résistances au travail*, Syllepse, (épuisé).

Bouquin, Stephen (2019), « La défense du "travail vivant" est un combat écologique en soi », in *La Lettre du CPN* n°5, juin 2019, p. 4-6.

Brohm, Jean-Marie (2003), *Les principes de la dialectique*, éd. de la Passion, 254 p.

Cravatte, Julien, *L'effondrement, parlons-en. Les limites de la collapsologie*, 2019, 48p. Miméo, disponible en ligne https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2019_etude_l-effondrement-parlons-en_1.pdf

D'Eaubonne, Françoise (1974), *Le féminisme ou la mort* (Éd. P. Horay), 251 p.

Descola Philippe (1986), *La Nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, publication par la Fondation Singer-Polignac, Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1986, 512 p.

Descola, Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines » 640p.

Descola, Philippe (2010), *Diversité des natures, diversité des cultures*, Paris, Bayard, 84 p.

Descola, Philippe (2010), *L'Écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Paris, éditions Quae, 112p.

Diamond, Jared (2004), *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed*, ed.

Engels Friedrich (1939), *Lettres de Wuppertal*, disponible en anglais : <https://www.marxists.org/archive/marx/works/1839/03/telegraph.htm>

Engels Friedrich (1945), *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, préface de Eric Hobsbawn. En ligne https://www.marxists.org/francais/engels/works/1845/03/fe_18450315.htm

Engels, Friedrich (1884), *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* (disponible en ligne <https://www.marxists.org/francais/engels/works/1884/00/fe18840000.htm>)

Eurofound & ILO (2021), *Working conditions in Global perspective* ; rapport en ligne https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef18066en.pdf

Fischbach Franck (2019), *Après la production. Travail nature et capital*, Vrin, Paris, 190 p.

Foster, John Bellamy (1999), « Marx's Theory of Metabolic Rift: Classical Foundations for Environmental Sociology », in *American Journal of Sociology* 105 (2), 366-405, 1999.

Foster, John Bellamy (2000), *Marx's Ecology: Materialism and Nature* (New York: Monthly Review Press; publié en français sous le titre Marx écologiste aux éditions Amsterdam.

- Foster, John Bellamy; Clark, Brett; York, Richard (2010), *The Ecological Rift: Capitalism's War on the Earth*, New York: Monthly Review Press, 2010), 544 p.
- François Stéphane (2022), *Vert-Brun. L'écologie de l'extrême droite française*, éd. Bord de l'eau.
- Gardey Delphine (2005), « La part de l'ombre ou celles lumières ? Les sciences et la recherche au risque du genre », in *Travail, Genre et Sociétés*, n° 14, p. 29-47.
- Gardey Delphine et Löwy Ilana (dir.) (2002), *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Éd. Archives contemporaines, Paris, 227 p.
- Gorz André (1975), *Écologie et politique*, Galilée, 1975 ; édition augmentée : Paris, Seuil, coll. « Points », 1978, qui ajoute le texte « Écologie et liberté » paru en 1977
- Gorz André (1988), *Métamorphoses du travail, quête du sens*, Gallimard.
- Gorz André (2008), *Ecologica*, Paris, Galilée.
- Graeber David, Wengrow David, (2021), *Au commencement était ... Une nouvelle histoire de l'humanité*, éd. Les Liens qui Libèrent, 752 p.
- Guillibert Paul (2021), *Terre et capital. Pour un communisme du vivant*, éd. Amsterdam, 244p.
- Harribey (2017), « La centralité du travail vivant » : accessible en ligne <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-14-ete-2017/dossier-le-travail/article/la-centralite-du-travail-vivant>
- Harribey Jean-Marie (2020), *Le trou noir du capitalisme. Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Le Bord de l'eau, 2020, 336 p.
- Harvey David (2015), *Seventeen contradictions and the end of Capitalism*, Profile Books, 338p.
- Lallement Michel (2022). *L'école durkheimienne et la question des femmes*, in Lechevalier Arnaud, Mercat-Brun Marie, Ricciardi Ferruccio Ricciardi. Les catégories dans leur genre. Genèses, enjeux, productions, Teseo Press, pp.63-89, 2022, [DOI: 9781911693048](https://doi.org/10.11693048).
- Larrère, Catherine. « La question de l'écologie. Ou la querelle des naturalismes », *Cahiers philosophiques*, vol. 127, no. 4, 2011, pp. 63-79.
- Latour Bruno (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, nouvelle éd. 1997, 210 p.
- Latour Bruno (2004), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 392p.
- Latour Bruno (2015), *Face à Gaïa. Huit conférences sur le Nouveau Régime Climatique*, éd. La Découverte, 400 p.
- Latour Bruno et Nikolaj Schultz (2022), *Mémo sur la nouvelle classe écologique. Comment faire émerger une classe écologique consciente et fière d'elle-même*, éd. La Découverte.
- Latour Bruno et Steve Woolgar (1988) [2006] *La Vie de laboratoire. La Production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 308p.
- Lohsin R. H. (2020), Neoliberalism for Polite Company: Bruno Latour's Pseudo-Materialist Coup, juin 2020, in *Salvage*, journal en ligne <https://salvage.zone/neoliberalism-for-polite-company-bruno-latours-pseudo-materialist-coup>
- Löwy, Michael (2016), « Walter Benjamin, précurseur de l'écosocialisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 130 | 2016, 33-39.
- Malm Andreas (2017), *L'anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, La Fabrique, Paris, 242 p.
- Malm, Andreas (2016), *The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*, Verso Books, 496 p.

- Malm, Andreas (2020), *Corona, Climate, Chronic Emergency. War Communism in the Twenty-First Century*, Verso Books, 224 p.
- Marx K., *Le Capital*. Critique de l'économie politique. Livre premier. Le développement de la production capitaliste. III^e section : la production de la plus-value absolue. Chapitre X : La journée de travail.
- Marx Karl, *Le Capital*, Livre troisième – Le procès d'ensemble de la production capitaliste, Paris éd ; sociales, 1974, Tome VIII.
- Marx, Karl (1996), *Critique du programme Gotha* (du parti ouvrier), Editions Sociales
- Meissonier, R. (2022). Roy Bhaskar: Le réalisme critique britannique, in Yves-Frédéric Livian éd., *Les grands auteurs aux frontières du management* (pp. 147-156). Caen: EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.livia.2022.01.0147>
- Merchant Carolyn (1980), *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*, San Francisco, 1980 (2ème édition 1990); traduction française par Margot Lauwers : *La Mort de la nature : les femmes, l'écologie et la Révolution scientifique*, Marseille, Wild project, 2021 (ISBN 978-2-38114-003-2).
- Merchant, Carolyn (1980) *The Death of Nature*, (La mort de la nature, 2021 pour l'édition française)
- Mies, Maria (1998 (1986)), *Patriarchy and Accumulation on a World Scale: Women in the International Division of Labour*. Palgrave MacMillan, 251 p.
- Moore, Jason W. (2000). "Environmental Crises and the Metabolic Rift in World-Historical Perspective", in *Organization & Environment*, 13(2), pp. 152-157. <https://doi.org/10.1177/1086026600132001>.
- Moore, Jason W. (2011), "Transcending the Metabolic Rift: A Theory of Crises in the Capitalist World-Ecology", January 2011, in *Journal of Peasant Studies* 38(1):1-46, DOI:10.1080/03066150.2010.538579
- Moore, Jason W. (ed.) (2016), *Anthropocene or Capitalocene ? Nature, History, and the Crisis of Capitalism*, PM Press/Kairos.
- Mutambudzi, Miriam (2021), Occupation and risk of severe COVID-19: prospective cohort study of 120 075 UK Biobank participants, in *Occupational and Environmental Medicine* 2021;78:307-314.
- Negt Oskar (2001), *Arbeit und menschliche wurde*, Steidl, 747p.
- Neumann (Alexander), *Après Habermas. La Théorie critique n'a pas dit son dernier mot*, éditions Delga (philosophie), Paris, 2015, 210 pages
- Neumann Alexander (2007), « Negt et le courant chaud de la Théorie critique : Espace public oppositionnel, subjectivité rebelle, travail vivant », in Negt Oskar (2007), *L'espace public oppositionnel*.
- Neumann Alexander (2010), *Kritische Arbeitssoziologie* (Les sociologies critiques du travail), éditions Schmetterling, Stuttgart, 2016 (seconde édition), 200 p.
- Okafor-Yarwood I & Adewumi I (2020), "Toxic waste dumping in the Global South as a form of environmental racism: Evidence from the Gulf of Guinea", in *African Studies*, 79:3, 285-304, DOI: 10.1080/00020184.2020.1827947
- Pega Frank e.a. (2021), "Global, regional, and national burdens of ischemic heart disease and stroke attributable to exposure to long working hours for 194 countries. 2000–2016: A systematic analysis from the WHO/ILO Joint Estimates of the Work-related Burden of Disease and Injury", in *Environment International*, Volume 154, 2021, <https://doi.org/10.1016/j.envint.2021.106595>.
- Plumwood Valerie (2012), *The Eye of the Crocodile*, edited by Lorraine Shannon. Canberra: Australian National University E Press.

Postone Moshe, « Quelle valeur a le travail ? », *Mouvements*, 2011/4 (n° 68), p. 59-69.
DOI : 10.3917/mouv.068.0059.

Sahlins Marshall (1962), *Moala: Culture and Nature on a Fijian Island*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Sahlins Marshall (1972) *Stone Age Economics*, New York, de Gruyter Press, 1972. (ISBN 9780415330077)

Sahlins, Marshall (2008), *The Western Illusion of Human Nature*. Chicago: Prickly Paradigm Press, 2008. (ISBN 9780979405723)

Sato Kohei (2023) *Marx in the anthropocène*, Cambridge University press, 276p.

Servigne Pablo & Stevens Raphaël (2015), *Comment tout peut s'effondrer, Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Seuil, 304p.

Tanuro Daniel (2010), *L'Impossible capitalisme vert* (2010), La Découverte

Tanuro Daniel (2020), *Trop tard pour être pessimistes. Éco-socialisme ou effondrement*, éd. Textuel, Paris, 324p.

Vincent Jean-Marie (1987 (2019), *Critique du travail. Le faire et l'agir*, éditions critiques, 288p.

Wallace Robert (2016), *Big Farms Make Big Flu. Dispatches on Influenza, Agribusiness, and the Nature of Science*, Monthly Review Press, 400p.

Walvin James (2020) *Histoire du sucre, histoire du monde.*, 322p. Traduction de l'anglais par Philippe Pignarre. La Découverte, 2020.



Hommage

6

Hommage à Margaret Maruani

Le travail au prisme du genre

Pauline Grimaud

Figure pionnière dans l'étude de la place des femmes sur le marché du travail, Margaret Maruani a profondément renouvelé la réflexion sur les inégalités entre les hommes et les femmes tout autant que la sociologie de l'emploi dans son ensemble. Elle est décédée le 4 août 2022 mais nous laisse un précieux héritage intellectuel.

« Sociologue de profession, féministe de conviction »

Le parcours de Margaret Maruani traduit une double préoccupation qu'elle a parfois résumée par cette formule : « je suis sociologue de profession, féministe de conviction ». Elle a en effet toujours été attachée à une conception scientifique exigeante de la sociologie fondée sur l'explicitation des méthodes d'enquête, la rigueur de la démonstration et l'interprétation mesurée des résultats empiriques. Cependant, loin de s'adresser uniquement au monde académique, elle écrivait pour un milieu plus large (syndi-

calistes, féministes, étudiant·es, etc.) dans un style limpide et sans jargon. Nourris d'une perspective féministe, ses travaux ont soulevé des questions sociales centrales que la chercheuse se donnait pour objectif d'éclairer. Son œuvre témoigne notamment de sa constante préoccupation de questionner la dénégation de la place des femmes dans l'emploi, la segmentation sexuée du marché du travail ainsi que le rôle des politiques publiques à cet égard. À titre personnel, la lecture de ses ouvrages, en tant que jeune étudiante, fût une véritable initiation intellectuelle me permettant de découvrir les processus sociaux à l'origine des nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes. Sa démarche à la fois scientifique et engagée constitua une profonde source d'inspiration pour faire, à mon tour, de la recherche en sociologie.

Le croisement fécond entre genre et travail

Le fil conducteur des travaux de Margaret Maruani a toujours été de considérer que l'activité professionnelle des femmes détermine en grande partie les rapports sociaux entre les sexes dans la société. Cependant, si le travail occupe une place centrale pour la chercheuse, il joue également un rôle structurellement

ambivalent. D'une part, le travail rend possible l'égalité entre les sexes et une plus grande liberté des femmes. D'ailleurs, le titre du dernier ouvrage collectif qu'elle a dirigé – *Je travaille, donc je suis* (2018) – illustre bien le potentiel émancipateur qu'elle accorde à l'activité professionnelle. D'autre part, l'un des principaux apports de Margaret Maruani a été de montrer comment le travail est un lieu central d'élaboration des inégalités entre les hommes et les femmes.

Dans cette perspective, la chercheuse a opéré un double décalage vis-à-vis des champs d'études tels qu'ils étaient constitués dans les années 1970. D'abord, son intérêt pour l'activité professionnelle a correspondu à un pas de côté par rapport aux études sur les rapports sociaux de sexe qui considéraient que les inégalités sociales entre les hommes et les femmes se forgent principalement dans la sphère domestique autour des tâches de reproduction sociale. Elle a alors montré que l'univers professionnel ne faisait pas que refléter – ou reproduire – la division sexuée du travail qui s'observe dans la sphère domestique, mais participait bien à construire les inégalités entre les hommes et les femmes. Ensuite, Margaret Maruani a proposé un nouveau regard dans la sociologie du travail, jusque-là dominée par le « masculin neutre » (Maruani, 2001, p.43) et aveugle aux logiques de genre. Contre l'idée que le travail des femmes était forcément un sujet marginal et secondaire, elle a initié une réflexion sur la manière dont le genre traversait les luttes ouvrières et la formation du salariat.

Un puissant renouvellement de la sociologie de l'emploi

En ce sens, Margaret Maruani n'a pas seulement amélioré les savoirs empiriques sur le travail des femmes, elle a renouvelé la sociologie de l'emploi dans son ensemble. Ainsi, elle a mis au jour la

distinction essentielle entre le travail et l'emploi. À partir d'une enquête menée avec Anni Borzeix (1982) sur la grève des ouvrières de Cip (Confection industrielle du Pas-de-Calais) contre la fermeture de leur usine, elle a souligné le décalage qui existait entre d'une part l'attachement de ces femmes à leur emploi c'est-à-dire leur accès au monde du travail et d'autre part la mise à distance de leur travail, autrement dit les conditions d'exercice de leur activité professionnelle.

Plus tard, dans son analyse du marché du travail, Margaret Maruani a montré comment l'absence de prise en compte du genre produisait une vision tronquée du chômage. Comme elle l'explique notamment dans *Les mécomptes du chômage* (2002), le « halo du chômage » recouvre des logiques sexuées puisque la frontière entre le statut de chômeuse et celui d'inactive est particulièrement poreuse pour les femmes.

Tout en mettant la lumière sur la féminisation du salariat comme phénomène majeur du monde du travail au 19^{ème} siècle (Maruani et Meron, 2012), Margaret Maruani a aussi insisté sur le rôle des politiques publiques dans la segmentation sexuée du marché du travail. En particulier, dans le contexte de chômage de masse croissant, les gouvernements de gauche comme de droite ont constamment encouragé au cours des années 1980 et 1990 le développement de l'emploi à temps partiel au nom de la nécessaire « conciliation » de la vie familiale et professionnelle des femmes. Or, les emplois à temps partiel sont sous-rémunérés, non seulement en raison d'un nombre d'heures travaillées plus faible mais aussi en raison de la déqualification statutaire dont ils font l'objet (Maruani, 1989). Ces emplois à temps partiel sont donc moins des emplois à temps réduit que des « emplois partiels » qui rivent

une fraction significative du salariat féminin dans la pauvreté laborieuse (Maruani, 1996).

Un parcours individuel à l'origine d'une histoire collective

Toutefois, l'héritage que Margaret Maruani nous transmet ne se limite pas seulement aux travaux qu'elle a menés personnellement. Il inclut également les réseaux de recherche qu'elle a construits avec d'autres chercheuses de différentes disciplines (histoire, économie...). Sur ce point, la fondation du MAGE (pour Marché du travail et genre) en 1995 est une étape décisive puisque ce réseau va rapidement devenir le cadre d'une activité scientifique foisonnante sur les inégalités entre les sexes. De même, en 1999, elle cofonde la revue *Travail, genre et sociétés* qu'elle dirige pendant plus de 15 ans. Cette publication pluridisciplinaire et internationale a largement contribué à encourager – et légitimer – les études qui portent sur les logiques de genre dans le monde du travail. En ce sens et comme en témoigne les nombreux ouvrages collectifs qu'elle a (co-) dirigés (entre autres en 1998, 2003, 2005 et 2013), Margaret Maruani a bien « fait école » : son parcours individuel est à l'origine d'une histoire collective dont la jeune génération de sociologues qui souhaite travailler sur la segmentation sexuée du monde du travail a la chance d'être bénéficiaire.

Pour toutes ces raisons, très chère collègue, un grand merci !

Pauline Grimaud est docteure en sociologie, chercheuse au Centre de Sociologie des Organisations (SciencePo)

BIBLIOGRAPHIE

Maruani M., Borzeix A., (1982), *Le temps des chemises : la grève qu'elles gardent au cœur*, Syros, Paris.

Maruani M., Nicole C. (1988), « Au carrefour de la flexibilité. Conditions d'emploi et politiques de gestion de la main-d'œuvre dans le commerce », Rapport AIRESSÉ/CNAM.

Maruani M. (1989), « Statut social et modes d'emploi », in *Revue française de sociologie*, n°30, pp. 31-39.

Maruani M. (1996), « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°115, pp. 48-57.

Maruani M. (éd.) (1998), *Les Nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, La Découverte, Paris.

Maruani M. (2001), « L'emploi féminin dans la sociologie du travail : une longue marche à petit pas ». In : Maruani M., Laufer J., Marry C. (éd.), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Presses universitaires de France, Paris, pp.43-56.

Maruani M. (2002), *Les mécomptes du chômage*, Bayard, Paris.

Maruani M, Laufer J., Marry C. (éd.) (2003), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris.

Maruani M. (éd.) (2005), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.

Maruani M., Meron M. (2012), *Un siècle de travail des femmes en France – 1901-2011*, La Découverte, Paris.

Maruani M. (éd.) (2013), *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.

Maruani M. (éd.) (2018), *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, La Découverte, Paris.

Maruani M, Laufer J., Ravet H. (2021), « Margaret Maruani, Le travail à l'épreuve du féminisme », in *Travail, genre et sociétés*, vol. 46, n°2, pp. 5-25.



notes de lecture

7

Haude Rivoal, *La fabrique des masculinités au travail*, Paris, La Dispute, 2021, 234 pages

Basé sur le travail de thèse de son autrice, l'ouvrage prend pour objet les hommes et leurs manières d'être au travail. Ce faisant, il poursuit un double-objectif. Le premier est de montrer combien les transformations du masculin, qui se pare aujourd'hui de discours égalitaristes, est une condition du maintien de la domination des hommes dans les organisations (et par extension, dans la société). La masculinité doit se réinventer en intégrant sa critique afin de faire perdurer son hégémonie, sur le modèle du nouvel esprit du capitalisme – analogie ingénieuse faite par l'autrice. Le second, plus général, est de souligner l'importance du rôle des organisations dans la construction des masculinités, qui s'appuient sur le travail pour se réactualiser. Le livre œuvre dans le sens d'une sociologie des organisations plus attentive aux rapports sociaux, dans le sillage des travaux de Joan Acker.

Traitant un objet relativement novateur en sociologie du genre, encore davantage en sociologie du travail, l'autrice propose de surcroît de déplacer le regard sur la (difficile) féminisation de certains univers professionnels. Il s'agit moins de regarder ce qui fait obstacle aux femmes que de saisir comment les hommes (et les organisations) construisent et entretiennent ces barrières d'accès. Transfrilog, grande entreprise logistique spéciali-

sée dans le froid, se prête particulièrement bien à ce dessein ; elle compte 80 % d'hommes parmi ses salarié·es et constitue le terrain principal de cette « ethnographie des masculinités » (p. 9).

La première partie s'attache à explorer le lien entre le travail et les masculinités, en rendant compte dans un premier chapitre du rôle des organisations dans la construction de ces identifications de genre. Après avoir explicité le soubassement théorique du propos, qui distingue la notion de virilité de celle de masculinité, l'autrice égraine les dimensions qui, dans le travail, nourrissent les performances du genre masculin, comme la culture de l'entreprise, les rites de passage, les sociabilités, les entre-sois et les codes qu'il faut maîtriser pour s'y intégrer, la logique paternaliste au cœur du mentoring, etc. Ces pratiques excluent les femmes, d'autant qu'elles sont soumises à un traitement différencié et sexiste, dans des entreprises où elles doivent faire constamment la preuve de leur capacité à supporter ces univers masculins et d'être « à la hauteur » de ces emplois qu'elles occupent à titre très exceptionnel. La masculinité est une pratique collective qui met au travail en même temps qu'elle permet d'accéder à une image positive de soi, ce qui explique qu'elle suscite une adhésion quasi-générale, faisant ainsi perdurer la mise à l'écart des femmes. Virilité et capitalisme vont de pair, dans les idéaux et symboles qu'ils véhiculent, comme la performance, l'endurance, la puissance, l'autorité, la compétition et la violence.

Le deuxième chapitre propose une définition concrète de ce qu'est une masculinité hégémonique, dans la diversité de ses manifestations au travail. Elle repose moins sur un usage systématique de la virilité que sur une capacité à s'adapter, en intégrant des éléments de critique de l'ordre du genre et des sexualités, sans que les hiérarchies ne soient fondamentalement remises en question. En effet, l'accès à la valeur sociale est genré et continue de reposer, au fond, sur l'infériorisation des femmes, que l'on défend moins par volonté égalitariste que suivant une conviction morale, selon laquelle il ne faut pas s'attaquer à plus faible que soi. Si ces masculinités d'apparence plus inclusives semblent s'opposer à d'anciens modèles, supposément plus traditionnels dans leur conception des rapports de genre, on constate avec l'autrice les rapports d'alliance qu'entretiennent les générations, concourant de concert à perpétuer la domination des hommes, surtout cadres.

La deuxième partie fait la part belle à la pluralité des masculinités, l'autrice refusant de considérer le masculin de façon homogène. Le troisième chapitre montre que les métiers, en fonction de leurs caractéristiques, offrent des supports variés de légitimation aux hommes. Transporteurs, préparateurs de commandes, agents de quai, caristes, ces différentes figures ouvrières associent à leur travail des qualités professionnelles appropriées au masculin (force, dextérité, rationalité, pour ne citer que quelques-unes de ces compétences monopolisées), dans une optique de valorisation de leurs positions, dans un contexte de transformations de leurs métiers. Ces constructions genrées des compétences par les acteurs eux-mêmes font obstacle aux femmes, qui n'en seraient pas, ou moins, pourvues.

Le quatrième chapitre positionne ces masculinités populaires par rapport à l'hégémonie, en montrant combien elles s'appuient sur l'infériorisation du féminin, mais aussi combien elles peuvent elles-mêmes être dominées, en particulier pour les hommes racisés, objets de stéréotypes nombreux. On passe alors de la virilité comme une ressource, lorsque celle-ci se réinvestit dans des compétences valorisées (contrôle des émotions, gestion du

stress), à la virilité comme un stigmate, renvoyant à un usage jugé excessif de la force et de la violence.

La dernière partie s'intéresse aux coûts de ces masculinités pour les individus, hommes comme femmes. Le cinquième chapitre vise à poser la centralité du corps dans l'expression du masculin. L'autrice le voit dans les investissements sportifs faits par l'entreprise, mais aussi par les salarié·es, ouvriers et cadres. Réceptacle de symboles, source de sociabilités masculines, le sport concentre des idéaux de virilité qui peuvent être transposés au travail. Le corps s'entretient dans la pratique professionnelle en elle-même, qui peut constituer un danger pour celui-ci. La force physique continue de jouer un rôle important dans la construction des masculinités mais elle interagit avec les enjeux de santé au travail, qui ont intégré les entreprises ; ceci pousse les salarié·es à être habiles dans la gestion de leur capital corporel, en mettant à distance les conduites de dépense pure. Les émotions font en revanche l'objet d'une forte rétention, l'idéal de virilité s'étant déplacé sur le plan mental, ce qui n'est pas sans risques pour la santé psychique. Opportune réactualisation de la problématique de l'usure dans les milieux ouvriers, on peut toutefois regretter que les corps et leur mise en discours par les acteurs soient paradoxalement absents du texte. Le *healthy worker* effect aura probablement fait son œuvre dans ces métiers et rendu plus difficile l'accès à ces personnes heurtées dans leur chair par le travail.

Dans le sixième chapitre, différentes formes d'exclusion des femmes sont exposées, depuis l'espace de travail, qui n'envisage pas même leur existence, jusqu'aux cas de harcèlement. Moment tardif du livre, où l'on s'attend à les trouver, les femmes sont paradoxalement un peu absentes, leur parole n'est presque pas mobilisée sur l'appréciation qu'elles font du milieu de travail, leurs trajectoires ne sont pas décrites, leurs interactions sont cantonnées à du mépris croisé. Or, la notion d'hégémonie nous semble supposer que des marges de résistance peuvent émerger, que l'on peine à déceler dans cette enquête. On peut imaginer, de façon plus générale, qu'une pluralité de féminités fait face à ces masculinités variées, offrant une diversité des

rapports entre les hommes et les femmes. Mais on a bien conscience qu'il s'agirait là d'une autre recherche...

En conclusion, l'autrice reprend le constat de la permanence de la domination masculine, en dépit de discours progressistes de plus en plus présents dans la société. « Le sexisme est utile au monde du travail » (p. 224), écrit-elle, soulignant combien les injonctions managériales se fondent dans les injonctions de genre, combien les masculinités s'inscrivent au cœur des organisations. L'incertitude, la précarité incitent à investir dans ce que l'on croit avoir de plus stable, de plus valorisant : le genre, qui ouvre un monde de ressources bienvenu dans ce contexte, des entre-sois chaleureux, même s'ils se reposent sur un principe d'exclusion.

Ce livre nous propose un ensemble de démonstrations solides, qui épauleront les chercheuses et chercheurs dans leurs recherches futures ; les masculinités sont plurielles et ne dominent pas toutes avec la même intensité, elles ne sont pas l'apanage exclusif des classes populaires, « les cadres aussi ont un corps » (p. 170) et en font usage au travail, la virilité, norme en déclin, se maintient toutefois sous des formes plus sophistiquées. Des questions plus théoriques ont toutefois pu nous traverser à la lecture.

Les masculinités populaires, cela est dit, se caractérisent par une forme de subordination dans l'échelle générale des expressions du masculin. Qu'en est-il sur le plan local ? En d'autres mots, comment dominent-elles et comment s'articulent-elles aux dynamiques globales ?

Si la virilité traverse les genres, la masculinité, elle, est une affaire d'hommes. La notion part donc du postulat suivant lequel tous les individus sont amenés à performer le genre. Or, tous les hommes ont-ils une masculinité ? Par ailleurs, le propos s'appuie souvent sur l'historicité des modèles masculins, au niveau global comme au niveau très localisé de l'entreprise étudiée, mais ne s'appuie pour cela que sur les discours des actrices et des acteurs. Il serait intéressant de les confronter à d'autres sources pour apporter de la robustesse

aux résultats et mieux comprendre ces postulats de changements. Enfin, la virilité est étonnamment présente, sous des formes diverses, dans toutes les expressions du masculin explorées dans cet ouvrage ; alors, est-il si utile de distinguer la notion de celle de masculinité ?

Enfin, la brève exposition de la méthodologie employée appelle à un point de curiosité. Recrutée en thèse CIFRE pour aider à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle, l'autrice en dit paradoxalement assez peu, ou présente des résultats plutôt attendus sur cette question. Transflilog ne diffère en effet peut-être pas de ce que d'autres travaux ont montré par le passé. On se dit néanmoins que cette posture d'observation au cœur du service des ressources humaines est un lieu privilégié d'étude des relations professionnelles, des dynamiques de recrutement, de la construction des compétences, de l'édification des stratégies d'entreprise, au prisme du genre. Un phénomène de dé-féminisation est évoqué à plusieurs reprises, de manière trop allusive eu égard à l'importance de ce résultat. Comment est-il objectivé ?

En définitive, ce livre dit bien de choses importantes, et nous finirons sur l'une d'entre elles. Tant que le monde de l'entreprise, les organisations et le capitalisme continueront de promouvoir les masculinités, il n'est pas de raison qu'elles disparaissent. Tant que l'intégration des femmes se fera au titre des qualités qui les font précisément différentes et inférieures, le projet d'égalité sera saboté. Les politiques catégorielles sont, en quelque sorte, vouées à l'échec si elles ne remettent pas en question la manière dont le travail s'organise et si elles ne renoncent pas à avoir prioritairement un impact en de performance économique, en célébrant la diversité plutôt qu'en luttant concrètement pour l'égalité

Cyrine Gardes
(Post-doctorante au Centre de Sociologie des
Organisations à SciencesPo)

Norbert Alter, *Sans classe ni place. L'improbable histoire d'un garçon venu de nulle part*. Paris, PUF, 2022, 299p.

Norbert Alter est connu et reconnu pour ses recherches portant sur « la sociologie du monde du travail », « l'innovation ordinaire », « la coopération en entreprise » centrée autour de la problématique du « donner et prendre », « la force de la différence » éclairée par les itinéraires de patrons atypiques, travaux qui ont profondément contribué au renouvellement de la sociologie des organisations et des relations de travail. Son dernier ouvrage, est d'une toute autre nature puisqu'il s'agit d'une biographie, qui plus est, la sienne. Sauf erreur, il est le seul sociologue contemporain, avec Didier Eribon ou, plus récemment, Rose-Marie Lagrave à avoir tenté et réussi l'exercice.

Le recours à la biographie en sociologie a donné lieu à de très nombreux travaux dont certains sont devenus des références. Parmi les plus célèbres, et pour n'en citer que quelques-uns : Les paysans polonais de Thomas et Znaniecki (1918) , Le Hobo. La sociologie des sans-abris de Nels Anderson (1923) , ou encore Les enfants de Sanchez d'Oscar Lewis (1961) et parmi les plus récents : La France des Belhoumi. Portraits de famille de Stéphane Beaud . Il n'en reste pas moins que l'usage par la discipline de la biographie, des histoires de vie, a été également fortement contesté, notamment par Pierre Bourdieu dans un article célèbre dénonçant ce qu'il nomme alors « L'illusion biographique » qui reposerait sur « le postulat du sens de l'existence racontée » (en italique dans le texte) et qui consisterait à se faire « l'idéologue de sa propre vie » (p. 69). Jean-Claude Passeron ou plus tard Nathalie Heinich, à juste raison, critiquera cet article et ses présupposés théoriques et démontrera au contraire comment « L'outil biographique donne accès à une compréhension, c'est-à-dire à une explicitation des raisons, des logiques sous-jacentes au vécu du sujet » . On peut aussi noter que Pierre Bourdieu et ses co-auteurs, quelques années plus tard, n'hésiteront pas à recourir à cette méthode dans *La misère du monde* (1993) . Il est donc désormais acquis que la biographie fait partie de la boîte à outil des sociologues . Mais il

faut aussitôt souligner que, dans tous les travaux mentionnés, ce sont toujours les biographies des « autres » qu'utilisent les sociologues censés adopter naturellement à leur égard la posture axiologiquement neutre et distanciée du scientifique prétendument hôte lui-même d'une autre planète. C'est du côté des historiens qu'il faut alors se tourner pour saisir tout l'intérêt qu'il y a – pour les chercheurs – à écrire leurs autobiographies, sans doute pour eux-mêmes mais tout autant pour fournir des clés de compréhension de l'histoire qu'ils font et qui n'est jamais ainsi n'importe quelle histoire. À la fin du siècle dernier, plusieurs historiens se sont livrés à cet exercice (Philippe Ariès, Pierre Goubert, Emmanuel Leroy-Ladurie...) et c'est à Pierre Nora que l'on doit d'avoir publié en 1983 les *Essais d'ego histoire* rassemblant les autobiographies de sept grands historiens contemporains ayant reçus pour consigne « de faire le lien entre l'histoire qu'on a faite et l'histoire qui vous a faite » . Cette consigne donnée par Pierre Nora à ses auteurs fait directement écho à l'objectif que s'est fixé Norbert Alter dans l'avant-propos de son ouvrage : « mieux saisir le sens de mon histoire » mais aussi « éclairer l'origine subjective des hypothèses que j'ai mobilisées depuis mes tout premier travaux de recherche » (p. 7).

Sans place ni classe ne rend compte que de la première partie de la vie de l'auteur allant de son enfance à l'entrée dans l'âge adulte. Pour construire sa narration, il s'invente un double « Pierre » qui « l'aide à élucider et à dire ce que le “je” ne permet pas ». En fait, ce dédoublement, et c'est, entre autres, un des grands intérêts du livre, permet à l'auteur, de « sociologiser » (tout comme Pierre Nora demandait à ses historiens de « s'historiciser ») le récit de vie qu'il nous narre.

Le titre choisi trouve son sens dans l'histoire très dure et parfois violente qui nous est racontée non de manière strictement chronologique mais construite autour de sept thèmes qui sont autant de chapitres : maison, travail, école, filles, fautes, politique et voyages, et ce n'est qu'à la fin du parcours qu'on en possède tous les éléments. La trame de l'histoire que l'on ne peut résumer qu'en la dévitalisant raconte celle d'un enfant vivant

dans un foyer désuni et une famille plusieurs fois recomposée au grès des circonstances ; un logement meublé de caisses recouvertes de plastique que l'on quitte au rythme des loyers impayés, « une maison qui ne protège plus de rien » (p. 27) ; un père émigré Polonais, héros de guerre, plus souvent absent que présent dans son foyer, flambeur qui finit en prison et une mère sans maîtrise de ses passions extrêmes y compris à l'égard de son fils ; un jeune adolescent finalement chassé de chez lui, vivant alors chez un ami, éventuellement dans la rue, plus ou moins petit délinquant mais bon élève en dépit de tout et qui finira professeur des universités : voilà en effet « une histoire sociologiquement inconcevable » (p. 9) ! La famille à laquelle l'auteur appartient est ainsi qualifiée par lui de « plus anomique que populaire » qui la conduit à se trouver exclu par « les dominants aussi bien que par les dominés », et qui la rapproche du lumpenprolétariat tel que le définit Marx : « Un produit passif de la pourriture des classes inférieures » (p. 38).

La vie de « Pierre » qui est la sienne, outre ses dimensions strictement factuelles, permet à Norbert Alter de se livrer à une analyse remarquablement subtile et fine de la place et de l'usage des règles et des normes dans la vie sociale. À l'école primaire où il excelle et qu'il chérit comme un abri loin du chaos familial, on joue aux billes mais « il ne dispose pas du capital, aussi minime soit-il qui lui permettra de faire société » (p. 38), dans le cas présent, un soldat de plomb, prix d'entrée dans le jeu. Après avoir réussi à en acheter un, grâce à sa compréhension fine des règles de ce jeu et en s'associant à quelques complices qui lui permettent de les contourner ou de les utiliser en sa faveur, il peut non seulement jouer mais il finit par récupérer toutes les billes qu'un surveillant intelligent ramasse après une dispute et redistribue afin que le jeu puisse continuer. Au lycée, où il est aussi souvent absent que présent, il sait aussi réguler ses absences en ayant compris les marges de tolérance accordée par l'institution. À l'université, où il effectue un cursus d'histoire, il a vite compris que l'utilisation de « quelques paradigmes explicatifs » pour ses dissertations lui permettait de réussir ses examens sans s'investir beaucoup dans ses études.

Le chapitre intitulé « Fautes » est un bijou d'analyse de la déviance vécue – « non sans honte et sans crainte » (p. 171) – constituée par des larcins divers et variés qui permettent à l'auteur de survivre. Il se fait prendre pour un vol de mobylette, mais échappe à la sanction parce qu'un policier s'est renseigné auprès de son lycée où il est considéré comme un élève suivant à peu près correctement sa scolarité, malgré une situation familiale difficile. En fait, « l'indétermination sociale de Pierre a un avantage : personne ne peut associer son sort à un stéréotype de classe et donc imaginer concrètement sa vie (p. 183) ». Il n'entre ainsi dans aucune des catégories qui s'imposent et qui fondent socialement le jugement. Son intelligence des règles – il ne se contente pas de les connaître mais il a aussi compris comment elles s'articulent entre elles, comme elles jouent et il en joue – et son extériorité par rapport à elles, lui permet de les transgresser avec une grande efficacité.

Pendant ses études, aussi bien au lycée qu'à l'université, l'auteur travaille durant toutes ses vacances puis pendant l'année universitaire. Il sera ainsi aide cuisinier et homme à tout faire, garçon de café et déménageur dans les beaux quartiers. Ce ne sont pas pour lui des petits boulots qui procurent un argent de poche et que l'on sait exercer temporairement sans s'y investir vraiment, libre de les quitter à sa convenance, c'est toujours un vrai travail dont, là encore, il faut comprendre les règles pour pouvoir l'exercer durablement. C'est en sociologue du travail (et non en philosophe) que Norbert Alter présente magistralement le métier de garçon de café où le port de « la veste blanche (qui) s'interpose entre le monde et lui (p. 77) » ou le métier de déménageur qu'il a aimé car, dit-il citant Marcel Mauss, l'équipe aussi hétéroclite soit-elle quant aux origines de ses membres, « forme un ensemble où se mélangent les êtres et les choses » et « où chacun se fond avec enthousiasme dans un être collectif (p. 87) ». À l'occasion de l'exercice de ces métiers, il saisit toute l'importance de la coopération entre les acteurs, notion qui occupera une place centrale dans ses futurs travaux de recherche. Il découvre aussi la dureté du traitement à son égard d'un patron de café qui ne l'apprécie pas mais qui a pour défaut de trafi-

quer ses comptes, ce qu'il remarque vite, s'autorisant à son tour à falsifier à son profit ses tickets de caisse, « fier de ne pas se trouver dominé tout en se sachant exploité (p. 88) ». L'idée de ne pas se laisser dominer tisse en partie la trame de cette autobiographie.

Alors qu'il est encore au lycée, Mai 68 vient bouleverser l'ordre des choses et l'auteur s'y investit pleinement. Il y découvre l'importance de la lutte des classes, l'engagement de certains enseignants, le bonheur de saisir, citant encore Mauss « les instants fugitifs ou la société prend », instants qui structurent à ses yeux « une idéologie du bien » (p. 216). Après s'être engagé avec passion dans le mouvement, il se met en retrait à partir du moment où il comprend que « autant ces analyses le réconfortent sur le déroulement de son histoire, autant il doute de leur interprétation de l'histoire » (p. 218) et découvre grâce à un professeur de philosophie les écrits de la Beat generation qui le bouleversent. Les auteurs qui la composent « rompent (en effet) féroce­ment avec la soumission aux règles du jeu de la société... Ils refusent de fondre leur individualité dans une idée de l'histoire » (p. 240). Bien plus, « les auteurs de la Beat légitiment la déviance alors que les représentants de la gauche et de la droite la condamne » (p. 242) permettant de transformer « les sources de la honte de l'adolescent perdu en fierté de jeune homme libertaire, les sources de son inquiétude en goût pour l'aventure » (p. 239).

Ce goût pour l'aventure se concrétise pour l'auteur par les voyages qu'il entreprend avec un ami notamment du nord au sud de l'Amérique, naturellement sans argent, en grande partie en auto-stop, prêt à saisir toutes les opportunités « soucieux de découvrir un monde, de le capter sans en être captif » (p. 246). Ce qui surprend ici le plus à la lecture de la multiplicité des portraits des personnes rencontrées à l'occasion de ces voyages tout autant que dans sa vie quotidienne est l'insatiable curiosité de l'auteur envers « l'autre » pour ce qu'il est, indépendamment de sa classe ou de la place qu'il occupe. Lui-même étant dépourvu de ces attributs sociaux, ils ne sauraient intervenir dans ses jugements comme un critère de sélection.

Parmi les jeunes femmes qu'il a aimées tout jeune homme, deux d'entre elles appartenaient à la « bonne » bourgeoisie, la troisième était une prostituée (chap. 4). C'est sur « l'expérience de la différence » que se construit progressivement son identité et sur la liberté imposée par une enfance sans « maisonnée » qu'il conçoit une liberté choisie, aidé en cela par quelques « bonnes fées » qui ont croisé son chemin : un professeur de Français qui lui évite une mauvaise orientation scolaire, un proviseur qui ne sanctionne pas ses absences, la maman d'un copain déjà en charge d'une famille nombreuse qui l'accueille dans la chaleur de son foyer.

Norbert Alter tient son engagement préliminaire et son ouvrage fait plus que livrer l'origine subjective des théories utilisées dans ses travaux de recherche, il y dévoile aussi une filiation intellectuelle ; ici ou là dans son texte, comme par hasard, il cite une phrase de ceux qui ont été ses maîtres à penser sa discipline, Mauss et Durkheim, Goffman et Bachelard, Simmel en premier. Il ne nous donne pas seulement à comprendre le cadre théorique mobilisé dans ses recherches, il l'incarne dans son récit et rend compréhensible le choix de ses objets de recherche, la déviance dans la diversité de ses formes n'en étant jamais exclue, la place enfin trouvée éloignant la stigmatisation sans pouvoir effacer le stigmate. Sans classe ni place est ainsi selon moi un grand récit et une leçon magistrale de sociologie appliquée.

Françoise Piotet
Professeur émérite
Université Paris I Panthéon Sorbonne

Yves Clot, Jean-Yves Bonnefond, Antoine Bonnemain, Mylène Zittoun, *Le prix du travail bien fait. La coopération conflictuelle dans les organisations* (La découverte, 2021, 221 pages)

Dans ce livre, Yves Clot, Jean-Yves Bonnefond, Antoine Bonnemain et Mylène Zittoun prolongent les analyses et réflexions menées depuis une quinzaine d'années dans le cadre de la clinique de l'activité développée par Yves Clot, psychologue du travail au CNAM. Dans *La fonction psychologique du travail* (1999), Yves Clot avait déjà exploré, à la fois sur un plan théorique et par une analyse fine de l'activité, la façon dont le travail participe de la construction du sujet. Le pouvoir d'agir, individuel et collectif, s'il est garanti, préservé et étayé par l'organisation, est source d'engagement subjectif et de santé. Dans ses ouvrages ultérieurs, notamment *Le travail à cœur* (2010), Yves Clot a alors souligné l'importance du travail « bien fait », dans lequel on peut se reconnaître. Il critique l'hygiénisme qui, en faisant des risques psychosociaux une pathologie individuelle, définit les travailleurs comme des victimes passives et nie l'importance des conflits liés au travail. Les controverses sur le travail sont pourtant à la fois la condition d'une meilleure prise en compte, par l'intelligence collective, du réel de l'activité et d'un arbitrage plus légitime et acceptable entre les moyens et les fins. C'est le rôle des collectifs de travail que de mettre en débat la définition du beau travail et les différentes façons d'y parvenir. Mais ces collectifs sont de plus en plus fragilisés par des formes de management à distance, de précarisation du travail et d'effritement des représentations collectives. Les réponses apportées, comme dans les politiques de qualité de vie au travail, restent en général à la périphérie du travail, quand elles ne visent pas à changer le travailleur plutôt que le travail.

En présentant de façon détaillée trois interventions de longue durée (trois à six ans) menées durant les années 2010 dans un Ehpad, le service de ramassage des ordures de la ville de Lille et l'usine Renault de Flin, les auteurs présentent et ouvrent à la réflexion une méthode pour tenter de reconstruire la délibération collective et le pouvoir d'agir

mis à mal par une organisation trop verticale. Ces interventions partent du constat du sentiment d'un grand nombre de salariés de devoir faire un travail « ni fait ni à faire », de vivre un décalage croissant entre le travail prescrit et l'activité réelle, de ne pas pouvoir utiliser leur expérience et leurs compétences pour participer à l'organisation de leur travail, ce qui est particulièrement coûteux pour le psychisme.

Afin de documenter, mais surtout de discuter, sous la forme la plus concrète possible, les aspérités du travail réel, ces interventions partent « d'autoconfrontations ». Il s'agit de filmer des salariés volontaires lors de séquences d'activité qu'ils ou elles ont jugées particulièrement difficiles. Soit seul (autoconfrontation simple), soit avec un ou deux collègues (autoconfrontation croisée), les salariés concernés sont ensuite invités à visionner avec les intervenants ces séquences et en discuter le détail. Dans le cas de l'Ehpad, il s'agit par exemple du moment où des aides médico psychologiques accompagnent, en principe chaque jour, un groupe de résidents avec des troubles modérés du comportement vers un espace de vie extérieur dédié à des activités sociales et thérapeutiques. La vidéo a été prise un jour de fortes pluies et montre la difficile progression des personnes âgées ; puis à l'arrivée dans le local, la façon dont les aides médico psychologiques les débarrassent de leurs vêtements mouillés. En se voyant travailler, les professionnelles constatent qu'elles ne participent pas à l'autonomisation des résidents ni même à leur bien-être. Mais le contrat passé avec l'Agence régionale de santé impose une activité sept jours sur sept ainsi que la prise en charge d'un grand nombre de résidents, ce qui empêche un travail de qualité et conforme aux valeurs du métier. Face à cette contrainte, la direction se réfugie dans le déni, estimant par exemple, que la demande de ne pas sortir les résidents par mauvais temps ne serait qu'une excuse pour ne pas faire le travail.

Un autre exemple peut être pris avec les éboueurs de Lille qui signalent un certain nombre de difficultés avec le ramassage des ordures près d'un campement de gens du voyage situé en bordure d'une autoroute. Or la façon dont la tournée est organisée contraint le conducteur de la benne

à s'arrêter près de la circulation, ce qui met en danger les ripeurs qui doivent aller chercher les conteneurs, d'autant que ces derniers sont souvent très chargés et en mauvais état. Une autre source de danger vient de la présence de rats dans les conteneurs. Le visionnage des vidéos montre que les deux équipes suivies ne mobilisent pas les mêmes stratégies pour faire face aux risques. Une des deux préfère, contre les directives hiérarchiques, changer le sens de la tournée, quitte à se mettre en faute, tandis que l'autre ne le fait pas. Face aux rats, les tactiques sont aussi différentes. Certains ouvrent le conteneur et le frappent afin de faire fuir les rongeurs avant de le déplacer. D'autre ne manipulent le conteneur que du bout des bras pour limiter les risques. La mise en discussion de ces différentes stratégies permet d'évaluer collectivement les avantages et les limites, de partager l'expérience de chacun, de construire des revendications concrètes et argumentées. Mais, là aussi, la hiérarchie est, dans un premier temps, plutôt dans le déni. Les demandes des éboueurs seraient contradictoires, mal informées, impossible à mettre en œuvre. C'est ainsi qu'un document est même demandé à la médecine du travail pour rassurer les salariés sur le faible risque que représenteraient les rats dans les conteneurs ! Dernier exemple, dans l'atelier de montage des portières de voitures à Renault Flin : la difficulté de poser les joints en caoutchouc destinés à garantir l'étanchéité des vitres du fait d'une pièce mal conçue oblige les opérateurs à les enduire au préalable d'un lubrifiant qui provoque à la longue des irritations aux mains. Cela conduit certains à remplacer le lubrifiant industriel par un mélange d'eau et de savon qu'ils préparent eux-mêmes. Moins agressif pour les mains, ce mélange a toutefois pour défaut de mouiller la portière et le sol, ce qui réduit l'adhérence de la partie autocollante du joint et rend les sols glissants.

Ces quelques exemples montrent bien que les opérateurs sont les premiers experts de leur travail. L'échange entre pairs sur des séquences concrètes d'activité permet de mettre au jour la complexité des tâches et de rechercher ensemble de possibles solutions. Pourtant, dans les trois cas, si les problèmes ont été « remontés » à la hiérarchie,

ils ne sont pas « redescendus ». Les préjugés et le manque de confiance de la hiérarchie à l'égard des travailleurs de terrain, l'engagement des décideurs dans d'autres enjeux et d'autres contraintes, la crainte de changements difficiles à maîtriser, favorisent le déni et l'immobilisme. Cela conduit en retour les salariés concernés à développer un sentiment d'impuissance quant à la possibilité de faire changer les choses.

C'est pourquoi l'étape suivante de l'intervention consiste à mettre en place toute une « ingénierie du dialogue asymétrique » permettant de garantir que les problèmes du terrain seront entendus et pris au sérieux de la façon la plus pérenne possible. L'idée est de demander aux salariés de choisir ou élire des référents métiers qui pourront participer à des comités techniques chargés de définir en commun, avec les décideurs, les meilleures solutions possibles. Afin de briser la réticence de la hiérarchie à intégrer des salariés de base aux processus de décision, un long travail d'apprentissage réciproque est nécessaire. Le visionnage des vidéos et la synthèse des échanges entre opérateurs révèlent ainsi une richesse d'analyse insoupçonnée, mais aussi des problèmes qui étaient sous-estimés. Au fil des réunions, une confiance réciproque peut, pas à pas, se construire et faire émerger des solutions inédites. Ainsi, à propos des rats, le responsable technique avait d'abord fait remarquer que les éboueurs lui demandaient de remettre les bouchons d'évacuation au fond des conteneurs pour éviter qu'ils ne se remplissent d'eau, puis avaient demandé de remettre ces bouchons afin d'empêcher les rats d'y entrer. Devant cette contradiction, un des référents propose alors de percer des petits trous au fond des conteneurs afin de favoriser l'évacuation de l'eau sans laisser de voies d'entrée pour les rats. Cette solution, qui se révèle efficace, permet de passer d'affects négatifs (frustration, peur, colère, méfiance) à des affects plus positifs (satisfaction d'avoir résolu un problème, d'être entendu). Les affects peuvent être des freins ou des moteurs à l'action. Le constat d'améliorations réelles et effectives contribue progressivement à dépasser la défiance et le déni et permet de passer d'une « conflictualité enkystée » à des controverses sur le travail réel.

Pour pérenniser le processus, les auteurs soulignent le rôle crucial des syndicats. Par la pression qu'ils peuvent exercer, ils contribuent à entretenir l'attention portée aux conditions de travail et à l'écoute des salariés. Mais le système des référents peut aussi apparaître comme une voie parallèle et concurrente du dialogue social. Cela souligne également la difficulté des représentants syndicaux à connaître finement tous les petits problèmes concrets qui empêchent au quotidien un travail de qualité. La direction doit éviter d'instrumentaliser les référents et le dialogue institutionnalisé sur le travail pour évincer les syndicats. Ces derniers doivent accepter de céder une partie de leur pouvoir et prérogatives.

Dans un dernier chapitre, les auteurs s'interrogent de manière plus exploratoire sur le nécessaire mais difficile dépassement des conflits et échanges sur les critères du travail bien fait en interne, au sein de l'entreprise ou de l'organisation, par la prise en compte du point de vue et de l'expérience d'acteurs externes (clients, usagers, associations, experts, scientifiques de différentes disciplines, etc.). La multiplication de scandales sanitaires (dieselgate, accidents de Boeings, aliments contaminés, etc.), mais aussi l'épidémie de Covid largement générée par l'activité humaine (déforestation, commerce d'animaux sauvages, etc.), non seulement renforcent l'urgence du débat contradictoire sur les critères du « travail bien fait », mais soulignent aussi le besoin de forums hybrides où pourraient se confronter différentes expertises. À condition, bien sûr, qu'il ne s'agisse pas, comme cela semble trop souvent le cas, de simples opérations de communication.

Au final, le grand intérêt de ce livre est de donner à voir une méthode en action, avec ses embûches et ses succès, sans pour autant prétendre donner des recettes miracle ni des solutions toutes faites. Le passage d'exemples très concrets à des étayages théoriques issus de la clinique de l'activité ou de la sociologie pragmatique rend l'analyse un peu complexe mais stimulante. Toutefois, la double position d'intervenant en entreprise et d'analyste critique du travail et de son organisation est parfois difficile à tenir. Pour convaincre les

directions, dont l'engagement est indispensable, les chercheurs doivent parfois adopter leur point de vue et leur langage. C'est ainsi, par exemple, que la méthode promet un « haut niveau de performance dialogique ». De même, certaines présentations peuvent sembler un peu iréniques, même si les difficultés sont régulièrement rappelées (cette impression est encore renforcée dans la présente synthèse qui prétend rendre compte en quelques lignes d'interventions construites sur plusieurs années).

De même, il est possible de regretter que les contraintes extérieures à l'entreprise, les enjeux de société, qui dépassent le dialogue interne ne soient évoqués que dans le dernier chapitre et que par rapport à des questions sanitaires et environnementales. Les enjeux politiques et économiques plus larges sont peu discutés. Si toute une « ingénierie du dialogue asymétrique » est devenue indispensable, c'est bien parce que la gouvernance des entreprises a évolué avec une distanciation croissante entre les personnels d'exécution, ignorés et méprisés, et les décideurs de plus accaparés par la recherche de rentabilité financière à court terme. Cette évolution est liée à des choix politiques (libéralisation et globalisation des marchés, politiques de l'offre) qui n'ont rien d'inéluctables, mais devraient aussi pouvoir être soumis aux conflits constructifs sur le réel du travail prônés par les auteurs, ce qui redonnerait toute leur place aux syndicats et aux partis politiques. L'activité sur laquelle les acteurs de l'entreprise peuvent discuter et agir s'inscrit dans des rapports sociaux plus larges.

Marc Lorient
CNRS, IDHES-ISST

Michael Löwy, Daniel Tanuro (dir.), *Luttes écologiques et sociales dans le monde. Allier le vert et le rouge*, Editions Textuel, 2021, 298 p.

Le livre coordonné par Daniel Tanuro et Michael Löwy s'ouvre sur le constat que nous faisons face à une catastrophe autant sociale qu'environnementale, et qui concerne en premier lieu les pays du Sud. L'ouvrage vise à construire des réponses politiques à partir de ce constat. Les deux coordinateurs sont des passeurs et des théoriciens de l'écোসocialisme, notion qui a pris diverses acceptions, comme en témoigne le récent livre de Paul Magnette¹, bourgmestre (maire) de Charleroi, qui reconnaît sa dette à l'égard de penseurs tels que Löwy ou Tanuro.

Ce livre s'inscrit dans une version de l'écোসocialisme qui se veut l'héritier d'un marxisme vivant, attentif aux mobilisations collectives, et qui se définit non pas seulement comme un changement des rapports sociaux de propriété et de l'appareil productif, mais comme « un nouveau projet de civilisation, fondé non sur les critères du profit et du marché, mais sur les besoins sociaux, démocratiquement définis, et le respect pour notre maison commune, la Nature, la planète Terre. » Dès l'introduction, il s'agit alors de définir le caractère de la crise écôsociale, de manière à montrer que la distinction entre les problématiques sociales et les questions environnementales n'a pas vraiment de sens, tant l'intrication des crises est profonde et tant l'analyse des rapports sociaux, de classe, de race et de genre, est centrale pour penser la question écologiste, à la fois dans ses conséquences, ce dont tout le monde convient à peu près, mais aussi dans ses causes. D'où l'insistance à mettre en cause non pas seulement un emballement incontrôlable de la machine capitaliste, mais des dynamiques inscrites dans la logique même du Capital, ce que les deux auteurs ont largement exposé dans maints articles et ouvrages, notamment *L'impossible capitalisme vert* de Tanuro². D'où également ce qui constitue la trame de fond de l'ouvrage, à savoir les questions stratégiques qui se posent au monde du travail et à ses organisations : « Majoritaire dans les pays capitalistes développés, et pesant d'un poids décisif dans de nombreux pays du Sud 'émergents', le monde

1. Paul Magnette, *La vie large. Manifeste écôsocialiste*, Paris, La Découverte, 2022.

2. Daniel Tanuro, *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte, Coll. Poche / essais, 2012.

du travail ouvrira-t-il les yeux sur le fait que les classes populaires de partout sont de plus en plus logées à la même enseigne ? [...] le syndicalisme rompra-t-il le compromis productiviste avec le capital pour rejoindre franchement les peuples indigènes, les petit·e·s paysan·e·s, la jeunesse, les femmes, qui sont partout en première ligne du combat pour notre mère la Terre ? ».

Évoquer la crise écôsociale, c'est également opérer un déplacement par rapport à la façon dont a été pensée la question sociale depuis le 19^{ème} siècle, dans la mesure où celle-ci, au-delà même des problèmes sociaux qu'elle désignait, reflétait l'inquiétude face aux troubles que la société pouvait connaître du fait de la misère, du travail et des mœurs des classes populaires, faisant de celles-ci des classes dangereuses aux yeux de la bourgeoisie. Si aujourd'hui cette inquiétude n'est plus aussi forte, bien qu'on la voit ressurgir au premier mouvement de gilets jaunes venu, dès qu'une grève se prolonge un peu ou lorsque les écologistes affrontent l'appareil répressif de l'État, l'inquiétude des classes dominantes pourrait être d'une autre nature : quels sont les effets à court et moyen terme des changements climatiques et des crises environnementales sur la stabilité des sociétés ? Comment ces phénomènes peuvent provoquer ou non des crises politiques et menacer les pouvoirs établis ? Car, si une des réponses à la question sociale du 19^{ème} siècle était l'émancipation socialiste, aujourd'hui, la question écôsociale pourrait être à même de nourrir les envies de changements radical, tant le capitalisme a démontré son incapacité à faire face aux défis écologiques contemporains. C'est donc bien dans une perspective émancipatrice qu'il s'agit de se pencher sur les luttes écôsociales, autrement dit celles dont « les objectifs sont à la fois sociaux et écologiques », qui « exigent pour le plus grand nombre de jouir d'une existence digne en se réalisant dans des activités utiles et en prenant soin de la nature dont iels font partie. »

Mettre côte à côte des expériences où se rencontrent une diversité de mouvements et d'acteurs sociaux permet de construire un récit commun, ou pour reprendre les termes de Löwy et Tanuro, « un commun anticapitaliste, démocratique et pluraliste qui contient en germe la possibilité d'une autre

pouvoir et d'une autre société ». Cette démarche s'inscrit également dans une certaine approche de l'histoire environnementale³, qui a mis à jour les expériences passées, du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle lors desquelles des luttes populaires, dans le monde du travail notamment, se sont élevées contre les « dégâts du progrès », pour reprendre le titre d'un livre de 1977 de la CFDT, alors très avancée quant à la question écologiste. Ce qui change au 21^{ème} siècle, c'est à la fois que le Capital est beaucoup plus puissant et développé, que les luttes du monde du travail demeurent souvent fragmentées et se déroulent le dos au mur, mais que la conscience des destructions environnementales est beaucoup plus forte, donnant naissance à de nouvelles formes de luttes et d'organisation, de nouveaux mouvements que le monde du travail ne peut ignorer. Les expériences décrites dans le livre sont très variées, prennent place dans plusieurs continents et font écho à des traditions militantes très différentes ; pour autant elles permettent de constater comme un air de famille entre ces luttes qui dressent la carte en pointillés d'un internationalisme écosocialiste : rôle central des femmes ; importance tactique des pratiques de blocages ou d'occupations ; dénonciation de projets ou d'entreprises écocidaire face auxquels il s'agit de défendre un territoire comme lieu de vie collective et comme écosystème ; références à la non-violence qui n'est pas nécessairement contradictoire avec une diversité des tactiques et un recours à l'auto-défense ; méfiance vis-à-vis de pouvoirs institués, appelant d'autant plus une vigilance sur les questions démocratiques dans les formes d'organisation collective ; diversité des références qui nourrissent les luttes, qui varie selon les pays et peut emprunter parfois à l'histoire des mouvements ouvrier et paysan mais également s'appuyer sur ces traditions religieuses et spirituelles.

On circule ainsi, grâce aux contributions, le plus souvent rédigées par des militant·es/chercheur·ses, entre les luttes indigènes de l'Amérique Latine, les résistances aux projets écocidaire et les enjeux liés aux relations avec les institutions politiques (Brésil, Equateur), les combats pour l'accès aux ressources, pour une bonne gestion des déchets, contre les pol-

lutions et les maladies professionnelles dans divers pays arabes, les luttes paysannes aux Philippines, les expériences du Rojava, les enjeux de justice climatique et les difficultés et contradictions mises à jour par des mobilisations collectives (Canada, Afrique du Sud), les prises en charge par des travailleur·ses et des syndicats de questions environnementales, à propos des maladies industrielles (Japon), des transports, des reconversions industrielles (Belgique) ou des grands projets inutiles et imposés (France). On n'a là qu'un bref aperçu d'une histoire écosociale qui nécessiterait sans doute de plus amples investigations, notamment concernant les luttes contemporaines dans le monde du travail et les évolutions du syndicalisme⁴. Néanmoins, les exemples choisis montrent que cette histoire écosociale se décline dans le temps et dans la durée, ce qui permet de donner à voir la diversité des expériences décrites mais également leurs points communs par les questions qu'elles posent.

Par ailleurs, ces récits invitent à décentrer un regard trop ethnocentré, qui ignore bien souvent les combats menés par les travailleurs dans les pays du Sud, alors que les effets de la catastrophe écosociale se font d'autant plus sentir dans ces pays. Cela contribue également à reconsidérer la nature même de l'écologie politique ou des mobilisations écologistes. Longtemps cadrées par un discours politique et médiatique dépolitisant⁵, bien souvent réduites aujourd'hui encore aux marches et aux actions des jeunes pour le climat, les mobilisations écologistes prennent un tout autre visage à travers les événements décrits dans ce livre, ce qui permet de faire entendre d'autres voix, de montrer d'autres acteurs, et de nourrir les perspectives, selon des choix terminologiques variables, d'une écologie populaire, d'une écologie des pauvres, d'un écosocialisme... bref, une écologie qui n'oublie ni le monde du travail ni les rapports de domination.

Vincent Gay
(MCF sociologie, Université Paris Cité)

3. Voir notamment les travaux de François Jarrige, de Stefania Barca ou de Renaud Bécot.

4. Voir les articles consacrés à ces enjeux dans ce dossier des *Mondes du Travail*.

5. Jean-Baptiste Comby, *La Question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'Agir, 2015.

Paul Guilibert, *Terre et capital. Pour un communisme du vivant*, Paris, Éditions Amsterdam, 260 p.

Cet ouvrage du philosophe Paul Guilibert défend les thèses selon lesquelles « le communisme doit devenir écologiste » et « l'écologie politique ne pourra devenir véritablement révolutionnaire qu'à condition de devenir communiste » (p. 27). Pour ce faire, il contribue de manière originale à la relecture écologiste de Marx et Engels mais aussi d'auteurs marxistes (notamment Raymond Williams, José Carlos Mariategui et Ernst Bloch) peu discutés au sein du marxisme écologique, pour construire ses arguments en faveur d'un « communisme du vivant ». Dans cette recension, on présentera certains des principaux arguments du livre, en se concentrant sur leur portée pour l'analyse des enjeux écologiques du travail.

Cette entrée est présente dès l'introduction du livre, qui constate notamment que les points de départ des luttes communistes et écologistes, respectivement dans les villes et dans les campagnes, ont été le plus souvent distincts dans l'histoire en raison même de la « division territoriale du travail capitaliste [qui] a produit une scission environnementale des luttes révolutionnaires » (p. 25). Or ces ancrages différents se sont traduits dans la théorie par le fait que « Tandis que le premier [le communisme] est attentif aux manières de produire la richesse et vise l'abolition de l'exploitation du travail, le second [l'écologisme] cherche à penser les différentes manières d'habiter la Terre et vise à limiter la destruction de la biosphère » (ibid). Dès lors, il s'agit pour l'auteur d'analyser de manière matérialiste et pratique le problème des divergences entre les perspectives marxistes et écologistes sur la révolution, en soulignant qu'« un indice historique d'une convergence possible est l'entrelacement des mondes urbains et ruraux » (ibid) dès le début du capitalisme et toujours aujourd'hui, alors que les travailleurs et travailleuses agricoles sont toujours plus dépendant.e.s des mondes de la production industrielle urbaine, et que les habitant.e.s des villes continuent d'avoir besoin des mondes ruraux pour assurer les conditions naturelles de leur reproduction. Ce fil conducteur des rapports

entre les villes et les campagnes – liée à la question stratégique, classique dans l'histoire du communisme, des formes de l'alliance entre paysans et ouvriers – constitue le lieu théorique où les apports respectifs du marxisme (le point de vue des travailleurs) et de l'écologie (le point de vue des vivants non humains) se rencontrent – produisant des effets importants contributions à la théorie critique du travail.

La première partie « Communisme et multinaturalisme » propose, selon les termes de l'auteur, une « lecture écologique du matérialisme historique » (p. 49), pour dégager les éléments structurants d'une position communiste dans l'Anthropocène. Le début de cette partie retient trois éléments : le matérialisme et l'idée selon laquelle « les transformations que la société imposent à la nature transforment en retour les sociétés elles-mêmes » (p. 33) ; la propriété et l'idée selon laquelle « les transformations sociales de la nature sont toujours conditionnées par des rapports de propriété » (p. 34) ; la lutte des classes et l'idée selon laquelle « les luttes sociales déterminent l'histoire des rapports de propriété, de même que ces rapports conditionnent le niveau d'antagonisme et les modalités de la lutte » (p. 39) – ce qui vaut, remarque l'auteur, aussi bien pour les luttes contre les enclosures et l'extractivisme que pour les zones à défendre ou les luttes contre les brevets par exemple, si bien que « les politiques autochtones et écologistes se confrontent aujourd'hui encore à la centralité de la propriété privée capitaliste » (ibid). Or ces principes éco-marxistes ont des conséquences importantes qui concernent l'ensemble des théories critiques du travail. Ainsi, mettre en relief la médiation de la nature dans la reproduction et la transformation des rapports sociaux par le travail conduit à souligner que la question de la responsabilité dans le procès de travail à l'égard des conditions naturelles de la reproduction sociale constitue un enjeu important de toutes les luttes sociales, même quand leurs dimensions écologiques n'est pas explicite. De même, « redécouvrir que l'élément commun de l'exploitation du travail, de la colonisation de la Terre et de la destruction de la nature est le système des rapports de propriété capitaliste qui prive les collectifs humains

et autres qu'humains de leurs moyens de subsistance » (ibid) permet d'intégrer les préoccupations écologistes (et décoloniales) comme un élément central de la critique des méfaits de la division capitaliste du travail. Enfin, la lecture écologiste de la lutte des classes permet d'établir – au-delà des arguments explicites du livre – le caractère stratégiquement central pour l'écologie politique de la revendication et des pratiques de démocratie économique afin de décider collectivement en ce qui concerne la production, les usages et les besoins. A un niveau d'abstraction plus élevé, cette lecture écologique du matérialisme historique invite à reconnaître qu'« il existe dans le réel et dans le vivant des puissances de composition et d'engendrement qui ne dépendent pas de forces techniques » (p. 54) et donc qu'il existe une histoire autonome de la nature, distincte de l'histoire sociale qui peut être vue aussi comme une « histoire hétéronome de la nature » (p. 57). Notons que ce nouvel argument, dont on ne peut restituer ici la complexité, souligne l'importance de l'histoire environnementale du travail⁶, qui n'est pas directement discutée dans l'ouvrage mais qui montre de manière convergente que les mondes du travail sont dépendants à l'égard des « natures historiques » (58) tandis que le travail constitue le lieu central de la contradiction entre les histoires autonomes et hétéronomes de la nature.

Dans la deuxième partie, « Le capital ne fait rien en vain. Le naturalisme historique de Karl Marx », l'auteur propose une « conception matérialiste de l'histoire écologique des sociétés » (p. 64) sur la base d'une lecture de textes de Marx peu souvent commentés au sein du marxisme écologique. L'auteur commence par le chapitre « Formes antérieures à la production capitaliste » Manuscrits de 1857-58 dits « Grundrisse », un des passages les plus importants du corpus marxien sur les sociétés

précapitalistes.⁷ Dans ce chapitre, Marx distingue trois formes de « communes agraires archaïques » : la « commune agraire asiatique », dans laquelle l'organisation collective du travail est régie par des rapports de parenté ; la « commune agraire gréco-romaine », dans laquelle l'individu travaille non plus pour reproduire la communauté mais pour se reproduire lui-même en tant que membre de la communauté ; et la « commune agraire germanique », dans laquelle la propriété communale est le simple complément de la propriété individuelle. L'auteur souligne ici le type de rapport à la nature de chacune de ces formes de commune, dans la mesure où « les usages de la terre y sont déterminés par des manières de travailler mais aussi par des rapports de propriété et des formes d'occupation du territoire » (p. 69). Il propose à ce sujet des concepts originaux, importants pour la théorie critique du travail : la « division environnementale du travail » (p. 70), qui réfère ici à la répartition des productions entre ville et campagne dans les sociétés précapitalistes (précédant la séparation fonctionnelle des productions agraires et industrielles dans le capitalisme), et la « territorialité des rapports de production » (ibid), qui renvoie à l'ancrage des formes de production à des territoires spécifiques. En ce qui concerne le marxisme écologique, cette lecture des Grundrisse permet de se prémunir d'une conception trop simple du travail comme « métabolisme de l'homme et de la nature » ainsi que du paradigme critique de la « rupture métabolique »⁸, en rappelant que les formes de travail qui régulent ou perturbent les cycles de la nature sont inséparables de formes de propriété et de rapports sociaux à la nature dont elles dépendent – si bien qu'une transformation écologique du travail n'est pas envisageable si on ne s'attaque pas à la propriété privée des moyens de production et au rapport social à la nature qui l'accompagne. Cette partie continue par une relecture des textes de Marx sur la commune russe et le populisme russe du 19^{ème} siècle, dont l'enjeu est notamment celui du

6. Voir notamment un texte ultérieur à la parution du livre : Renaut Bécot, « L'histoire environnementale au travail. Repères pour une histoire environnementale des mondes du travail », in Renaut Bécot et Stéphane Frioux (dir.), *Écrire l'histoire environnementale au 21^{ème} siècle. Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, PUR, 2022.

7. Voir Karl Marx et Friedrich Engels, *Sur les sociétés précapitalistes. Nouvelle édition augmentée. Textes et présentation de Maurice Godelier*, Paris, Les éditions sociales, 2022.

8. Voir en français principalement John Bellamy Foster, *Marx écologiste*, Paris, Éditions Amsterdam, 2015.

rapport du communisme du vivant à l'héritage du socialisme agraire. Il s'agit notamment de proposer une interprétation de la lettre de Marx à Vera Zassoulitch du 8 mars 1881 en soulignant leur portée écologique. Pour résumer, l'auteur montre qu'à propos des mires, les communautés locales paysannes autonomes, Marx développe une analyse centrée sur la contradiction entre la propriété collective et le travail parcellaire, qui permet de poser la question de la réappropriation des moyens de production de manière spécifique au travail paysan. Ainsi, Marx ne soutient la mécanisation de l'agriculture que dans la mesure où les machines seraient aux mains des paysans, et ne défend les savoirs scientifiques que dans la mesure où ils pourraient « assurer la cohérence entre les rapports de propriété communautaires et le procès de travail collectifs » (p. 120). D'un point de vue marxologique, l'apport de ce passage est de rapprocher ces textes de l'intérêt de Marx à la même époque pour les découvertes agronomiques en cours (notamment les travaux de Justus Von Liebig), qui a joué un rôle important dans l'élaboration marxienne de l'idée selon laquelle « la production capitaliste ne développe la technique et la combinaison du procès de production social qu'en ruinant dans le même temps les sources vives de toute richesse : la terre et le travailleur ». ⁹ D'une manière plus générale, ce passage sur la commune russe est éclairant pour penser, avec Marx et au-delà, la question de la socialisation de la terre au sein d'une possible révolution communiste.

La troisième partie, « La nature ne raconte pas d'histoire. Le naturalisme culturel de Raymond Williams », analyse l'apport du théoricien marxiste fondateur des Cultural Studies pour penser le rôle des représentations culturelles dans la construction du rapport social à la nature. Quoi que plus éloignée de l'analyse socio-historique et environnementale du travail, cette partie souligne aussi l'importance des rapports sociaux à la nature pour penser les divers mondes du travail. Par exemple, si Williams montre, à propos des divers rapports à la nature du mineur, de l'écrivain, du marchand,

et plus spécifique ici du paysan et du propriétaire qui organise son travail que « [C]'est bien sûr la propriété de la terre qui détermine la place du paysan et de celui qui commande son travail, mais les relations à la Terre sont conditionnées par des rapports de classe qui sont eux-mêmes les produits de l'histoire sociale des modes d'appropriation de la nature » (p. 138). À propos de ce rapport dialectique, Paul Guillibert explique les diverses manières par lesquelles Williams met en relief la médiation esthétique – ouvrant là encore des pistes intéressantes pour une analyse matérialiste conjointe des représentations (et idéologies) du travail et de la nature.

Dans la quatrième et dernière partie, « Reprendre la terre. Le naturalisme pratique de José Carlos Mariategui », l'auteur propose d'aborder la question de ce qu'il nomme le « naturalisme pratique des révoltes paysannes » (p. 161), c'est-à-dire la reprise de terre comme objectif politique des luttes des paysans, à partir d'une lecture croisée des théories d'Ernst Bloch et de José Carlos Mariategui. L'œuvre de ce dernier, qu'on peut lire comme une traduction du marxisme dans le langage des luttes de libération nationale et des révoltes paysannes en Amérique latine au début du 20^{ème} siècle, est examinée dans la mesure où il conçoit les formes d'une possible réappropriation communiste de la terre à partir d'une réinvention de formes d'organisation communautaires incas (et donc précoloniales). On soulignera ici l'apport de l'argumentation pour penser ensemble la division de classe (capitaliste) et la division raciale (coloniale) du travail, à partir de l'analyse par Mariategui des hiérarchies raciales au prisme des rapports de production au Pérou (les esclaves noirs travaillent dans les mines, les Indiens dans les latifundia, les Créoles possèdent les commerces, les Blancs sont propriétaires des exploitations) ; si bien que, montre le livre, « c'est donc le rapport à la terre et la division du travail qui détermine pour Mariategui la position dans les hiérarchies raciales » (p. 219). Au-delà de ces arguments, cette partie permet à l'auteur de donner toute sa place à la question des rapports sociaux de race dans l'explication des rapports entre exploitation du travail et destruction de la nature.

9. Karl Marx, *Le Capital*, livre I, Paris, Puf, 1993, p. 566-567

Enfin, dans la conclusion, Paul Guilibert propose de dégager sur la base de ces quatre parties les grandes lignes du communisme du vivant, parmi lesquelles on trouve en bonne place le « communisme du travail vivant » qui vise à « la réappropriation collective des conditions matérielles de la subsistance » et donc en premier lieu à « reprendre la terre, et mettre un terme à son accaparement capitaliste » (p. 228). L'auteur souligne finalement à cet égard la nécessité de repenser la stratégie du double-pouvoirs au prisme écomarxiste et donc d'inventer des « soviets écologistes » ou « soviets du vivant » qui soient « capables d'imposer une autre organisation du pouvoir par la réappropriation des moyens de subsistance » (p. 243). Si la question du devenir du travail dans une telle révolution écologiste n'y est pas explicitement abordée, le livre de Paul Guilibert – dont on a vu que les arguments, au sujet du travail mais aussi de l'idéologie et de la politique, concernent aussi bien le marxisme écologique que l'écologie décoloniale et l'écologie sociale – constitue un apport important pour penser ensemble l'exploitation du travail et la domination de la nature à l'heure des catastrophes écologiques, et pour concevoir une stratégie communiste capable de les conjurer.

Alexis Cukier
(MCF en Philosophie
Université de Poitiers)

What are the obstacles to an ecological shift in work ? The experience of the film and audiovisual set

Samuel Zarka

Summary: Initiatives relating to an ‘ecological transition’ in the film and audiovisual industries in France have been sparse in recent years, closely dependent on the militant will of certain production teams. Faced with this observation, a fringe group of film set designers has sought to take up the challenge of moving up the ladder : a questionnaire survey, conducted in 2020–2021, aimed at their peers, has attempted to objectify their work practices in order to map out prospects for their development. The results show that, in these industries, the stabilisation of more ecological work routines is in contradiction with a logic of constantly changing projects, subject to sustained rhythms and precarious infrastructures. This difficulty leads to a second one: aligning the diversity of professional and moral interests at stake in a film crew is a challenge, giving rise to contrasting strategies depending on the workers’ professions and location.

Keywords: Cinema and audio-visual – ecological transition – questionnaire survey – work practices – professional strategy

Refiners and Greens United. Formation and maintenance of a coalition at the Grandpuits refinery

Nils Hammerli

Abstract: This article analyses the formation and maintenance of a protest coalition between trade unionists and environmental activists at the Grandpuits refinery. It first explains the organisational legitimisation strategies at work with this alliance. It then objectifies the role of the social positions of the militants in the formation of the alliance. Finally, it analyses the reasons why the alliance is maintained despite its internal heterogeneity.

Keywords : militant alliance – trade unionists – environmentalists – legitimisation – dispositions – interactionism

Environmental issues and trade unionism. Strategies, perspectives and limits of trade union environmentalism.

Guillaume Mercœur

Abstract : Going against the discourse opposing trade unionism and ecological stakes, this article intends to analyse the variety and complexity of the relationships between trade unions and the environment. Drawing on the rare research in environmental history and social sciences that has focused on this subject, it sets out to describe the developments and ecological strategies of trade unions at the international, national and sectoral levels. Thus, although trade union actors are far from being solely promoters of productivism, they are nevertheless caught up in logics and constraints due to the socio-ecological arrangements of work, which they find difficult to escape from. Being sometimes an actor of the economic status quo, sometimes a protagonist of new environmental practices, this article calls for a more generalized and empirical consideration by the social sciences of the relationships that trade union actors have with the environment.

Key words: trade unions – political ecology – employment-environment dilemma – industrial transition – industrial spill-over – environmental reflexivity of work.

Extracting? The activity of oil platform operators in the face of the challenge of global warming

Pierre-Louis Choquet

Abstract: In this article, we analyse the work of oil industry operators posted on offshore platforms. We show that the extraction business, which aims at drilling the subsoil to recover and bring to the surface oils buried in deep geological strata, requires a multitude of technical skills. The fact that these skills are deployed just-in-time within a highly developed division of labour leads operators to focus their attention primarily on the immediacy of their work activities, to the detriment of a problematisation of their distant material implications and their purpose. Rather than working to reduce these blind spots, the oil industry tends instead to take advantage of them and develops an expert discourse that discourages operators from questioning the scope of their work and from taking note of its harmful consequences on the climate. This article suggests that a genuine greening of work can only be achieved through a critical and contextualised analysis of work activities, in which workers must necessarily take part - and which tends, very often, to be prevented by the companies themselves.

Keywords : activity – extractivism – oil industry – socio-technical environment – global warming

Foresters and environmentalists ? The alliance of public foresters and environmentalist associations in public forestry action

Charlotte Glinel

Abstract : This article analyses the formation of the alliance between French public forestry unions and environmentalist collectives in the context of public forestry action, which is currently being reconfigured in the face of global warming and managerial reforms. The study highlights how this coalition builds a common definition of forests from the perspective of a reciprocal greening. Not only does the forestry it promotes take into account environmentalist expectations, but the coalition also places the defence of public forestry work at the heart of its demands. By associating around an ontology that does not oppose the “natural” environment and human work, the collective participates in the politicisation of climate policies while maintaining a technical rhetoric. At the same time, it proposes an original vision of political ecology, and highlights the question of the role of trade unions in the public arena to redefine environmental public action around sectoral issues.

Keywords – Eco-syndicalism – forest workers – coalitions – French forests – global warming

Turning waste into resources. The social and gendered division of labour in recycling centres

Jennifer Deram

Abstract : Based on field research carried out as part of a thesis on the division of labour in the field of the social economy, this article proposes to show how the social and gendered division of labour operates within the ressourceeries. Carried out under the pressure of the flow of contributions, the sorting work, which is essential to the smooth running of these structures, most of which are associative, can generate various forms of physical and mental hardship. Their distribution is partly based on the gender and class criteria of the employees, while the symbolic and material profits generated by this work, which is perceived as virtuous, particularly in terms of ecology and solidarity, are mainly appropriated by agents from outside the structures, particularly the local authorities and industrial producers as a last resort.

Key words : recycling – reuse – ecology – gender – social class – division of labour – drudgery

What the sustainable city does to gardeners Ecological work between management-extinction and rediscovery of the profession

Elsa Koerner and Sabine El Moualy

Abstract : At the crossroads of two doctoral researches in sociology and geography, this article considers the contradictions of the greening of city production, as they are manifested in the work of gardeners in local authorities. The article examines the practices of these public agents in the face of the intensification of constraints in the performance of their tasks. The article characterises the gardener as a qualified ecological worker, reappropriating his or her profession in the service of the (re) production of urban vegetation.

Keywords : urban vegetation – implementation of public action – territorial civil service – gardener – care

“A wash is a wash”. Cattle drivers facing the sanitary instructions

Clémence Beslay, Mary Bouix, Henri Fauroux, Amandine Gautier, Francesco Luposella, Jean-Marie Pillon, Thibaud Porphyre, Marilyne Schell, Nathan Soleau.

Abstract : While the transport of live animals is the subject of increasing interest in the fight against the circulation of animal diseases, experts and legislators are faced with the fact that, in the case of cattle, the professionals driving the trucks do not or hardly respect the regulations in force concerning the cleaning and disinfection of trucks. These deviations from the rules are most often attributed to the lack of training and knowledge of the drivers. Based on first-hand empirical material, this article shows that cleaning and disinfection practices are known to live animal drivers whose know-how specific to the agricultural world to which they belong competes with sanitary expertise. The analysis also underlines the multiple and often contradictory injunctions (temporal, in particular) experienced by these professionals at the border of the world of breeding and industry as the main factors of this deviation from the rules in terms of cleaning and disinfection, thus challenging the dominant hypothesis of a lack of information.

Keywords : cattle – transport – disinfection – zoonosis – environmental regulation

Labour ecology and trade union politics. A conceptual topology

Stefania Barca and Emanuele Leonardi

Abstract : This article argues that Environmental Labour Studies may benefit from incorporating the perspective of environmental justice. We offer a theorization of working-class ecology as the place where working-class communities live and work, being typically affected by environmental injustice, and of working-class environmentalism as those forms of activism that link labour and environmental struggles around the primacy of reproduction. The paper's theoretical section draws on a social ethnography of working-class ecology in the case of Taranto, a mono-industrial town in southern Italy, which is experiencing a severe environmental and public-health crisis. We show how environmental justice activism since the early 2000s has allowed the re-framing of union politics along new ways of politicizing the local economy. We conclude by offering a conceptual topology of working-class ecology, which situates different labour organizations (confederal, social/community, and rank-and-file unions) according to their positioning in respect to environmental justice.

Keywords : Environmental justice – environmental labour studies – mono-industrial towns – job blackmail – ecological class consciousness – working class environmentalism.

